

L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.

JUIN, 1783.

TOME VI.

DOUZIEME ANNÉE.



A PARIS,

Chez VALADE, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

Conditions pour l'Abonnement.

On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves, aux conditions ſuivantes; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens; chez *B. Lefrancq*, Libraire.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande, & *B. Vlam*, Libraire.

A Stockholm, chez *Oerſtrom*, Libraire de la Société.

A Pragues, chez *Wolfgand-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Græffer*, Libraire.

A Hambourg, chez *Virchaux*, Libraire.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, en Vinave-d'Iſle, à Liege.



L'ESPRIT

DES

JOURNAUX.

VOYAGE aux Indes-Orientales & à la Chine, fait par ordre du roi, depuis 1774, jusqu'en 1781, dans lequel l'on traite des mœurs, de la religion, des sciences & des arts, des Indiens, des Chinois, des Pégouins & des Madegasses, suivi d'observations sur le cap de Bonne-Espérance, les isles de France & de Bourbon, les Maldives, Ceylan, Malacca, les Philippines & les Moluques; & des recherches sur l'histoire-naturelle de ces pays; par M. SONNERAT, commissaire de la marine, naturaliste, pensionnaire du roi, correspondant de son cabinet, & de l'académie royale des sciences de Paris, membre de celle de Lyon : 2 vol. *in-4to.* d'environ 300 pages chacun. A Paris, chez l'auteur, rue Saint-André-des-Arts, vis-à-vis la rue de l'Eperon, maison de M. Menissier,

marchand d'étoffes de ſoie; ou chez Froulé, libraire, pont Notre-Dame, vis-à-vis le quai de Gêvres; Nyon, rue du Jardinet; Barrois le jeune, rue du Hurepoix.

Il n'y a point de lecture plus intéreſſante que celle des voyages, quand la vérité s'y trouve réunie à l'agrément; on s'embarque avec le voyageur, on examine avec lui les traits & les mœurs des différens peuples, les productions des divers climats: on fait le tour du monde ſans ſortir de ſon cabinet; ſans danger, ſans fatigue, on acquiert cette connoiſſance des hommes, & cette expérience qui coûta tant de travaux au roi d'Ithaque: mais auſſi nous ne connoiſſons point de livres plus inſipides & plus mépriſables, que ces relations infidelles où l'on tend des piéges à la curioſité crédule, & qui, ſans avoir l'intérêt du roman, en ont toute la frivolité. Défiez-vous ſur-tout de ces négocians ou de ces aventuriers, qui vont aux extrêmités de la terre, non pas pour obſerver, mais pour s'enrichir; qui, dans les pays étrangers, ne vivent qu'avec des marchands, ne connoiſſent que le port, la bourſe & leur caravenſera; n'ont des yeux que pour les objets de leur commerce, & ſont dépourvus des lumieres néceſſaires pour voir le reſte. Cependant, à leur retour, ils donnent au public l'hiſtoire de leurs voyages, où l'on trouve des détails circonſtanciés ſur les mœurs, les coutumes, la religion, le gouvernement & les arts des peuples à qui ils ont vendu des coû-

teaux & des miroirs. Leurs relations deviennent pour eux une ſpéculation de négoce : accoutumés à farder leur marchandiſe, ils n'oublient pas d'embellir leurs récits en y prodiguant le merveilleux, & ſe croiroient déshonorés, s'ils avoient été ſi loin, pour ne voir que des choſes ordinaires.

On ne fera pas le même reproche à M. Sonnerat : ſon voyage eſt précieux, ſur-tout, par l'exactitude & la vérité des obſervations : habile deſſinateur, naturaliſte diſtingué, envoyé par le roi au fond de l'Aſie, non pas pour y acheter des mouſſelines & du coton, mais pour y étudier les hommes, les animaux & les plantes, il a rempli avec ſuccès les vues du gouvernement : ſon ouvrage eſt le meilleur qui ait paru juſqu'ici ſur le même ſujet, particuliérement pour la partie de l'hiſtoire naturelle. M. Sonnerat a rapporté avec lui la collection la plus intéreſſante, parce qu'elle renferme quantité d'objets inconnus juſqu'à ce moment dans le regne animal & le regne végétal. Il a dépoſé au cabinet du roi plus de trois cens oiſeaux d'eſpeces différentes, cinquante quadrupedes, une ſuite de papillons & d'inſectes, un herbier conſidérable, des poiſſons, des reptiles, & des échantillons de différens bois.

Le premier volume renferme des détails ſur les mœurs des Indiens, qui n'ont pas le mérite de la nouveauté, mais l'attention de l'auteur à ne raconter que ce qu'il a vu, leur donne beaucoup de prix. On regarde communément l'Inde comme le pays le plus ancienne-

ment habité. Devenue par ses richesses & par sa fécondité l'objet de l'ambition des plus illustres conquérans, & de l'avarice des plus fameux négocians; malheureuse par les dons même dont la nature l'avoit comblée, & qu'on s'efforçoit à l'envi de lui arracher; école de la philosophie & des sciences, où les anciens Grecs alloient autrefois apprendre la sagesse, où Pythagore puisa son systême de la métempsycose; célebre, sur-tout, par ses fables mystérieuses & ses allégories, l'Inde ne conserve plus aucune trace de son ancienne splendeur: elle a été long-tems le théatre des guerres les plus sanglantes & des plus étonnantes révolutions; aujourd'hui déchirée par les nations de l'Europe qui se disputent ses trésors; pillée par une foule de petits tyrans, plongée dans la barbarie & dans l'ignorance, elle est encore riche & fertile; mais ses habitans sont esclaves, pauvres & misérables. On s'étonne que dans une contrée où l'or de l'Europe s'engloutit continuellement pour n'en plus sortir, le peuple gémisse dans une profonde indigence; mais cet or ne parvient pas jusqu'au peuple, il passe entre les mains des marchands & des gouverneurs, qui l'enfouissent, de peur que la tyrannie ne les en dépouille. On voit à regret, en parcourant l'Asie, que dans ces lieux enchanteurs où la nature a tout fait pour le bonheur de l'humanité, un despotisme destructeur emploie toutes sortes de moyens, pour l'opprimer: les peuples énervés par la chaleur & par la mollesse y semblent destinés à la ser-

vitude : & ce même soleil qui donne tant de force & de vigueur aux plantes & aux animaux, affoiblit les hommes, & leur ôte toute espece de ressort : ainsi toutes les richesses, toutes les productions précieuses de l'Orient sont réservées pour assouvir la cupidité d'un petit nombre de tyrans farouches; tout le reste abruti par l'esclavage & par la misere, n'oppose rien à l'affreuse injustice de ses maîtres, qu'une sobriété excessive, une inertie & une indolence stupide qui leur tient lieu de tous les biens qu'ils ignorent ou qu'ils dédaignent.

Tel est l'état du peuple dans les Indes : un peu de riz & quelques herbages suffisent à sa nourriture; son vêtement consiste dans un morceau de toile; un arbre lui sert de toît; les fêtes & les cérémonies religieuses sont ses plaisirs & ses spectacles : sous le joug le plus cruel il est libre parce qu'il ne possede rien; sa pauvreté déconcerte l'avarice des nababs; leur tyrannie lui apprend à borner ses besoins au simple nécessaire, qui ne manque à personne sous cet heureux climat.

On sait que les Indiens sont divisés par *castes* ou tribus; telle a été la manie de tous les peuples anciens & modernes; & si parmi nous, les limites entre les castes ne sont pas posées avec autant d'exactitude que chez les Indiens, elles n'en existent pas moins; mais ce qui est bien affreux chez ces peuples, c'est l'opprobre attaché à la caste des *Parias*; ces hommes, pour avoir, dit-on, désobéi à un roi, qui avoit défendu de manger de la vache,

ſont abſolument proſcrits de la ſociété ; ils ont leurs habitations dans des quartiers ſéparés, & il faut qu'ils ſe tiennent à une diſtance aſſez conſidérable pour que le vent ne communique pas des influences impures & contagieuſes, que l'on craindroit de leur trop grande proximité. Il leur eſt défendu de puiſer de l'eau dans les puits des autres caſtes. Quand un Indien d'une autre caſte permet à un Paria de lui parler, cet infortuné eſt obligé de tenir une main devant ſa bouche, afin d'empêcher ſon haleine de ſe porter vers lui ; & s'il le rencontre ſur un grand chemin, il faut qu'il ſe détourne pour le laiſſer paſſer. Si quelque Indien touche par mégarde un Paria, il eſt obligé d'aller ſe purifier dans le bain. Les brames ne peuvent les regarder, & les Parias ſont obligés de fuir dès qu'ils en voient. Ils ne peuvent entrer dans les temples, & ſont exempts de prier & de faire des offrandes. L'infamie des Parias rejaillit ſur les Européens ; ces derniers ſont d'autant plus en horreur, qu'outre leur peu de reſpect pour la vache dont ils mangent la chair, les Indiens leur reprochent encore de cracher dans les maiſons & même dans les temples, de boire en appliquant le vaſe aux levres, de porter les doigts à la bouche, de maniere que la ſalive les ſouille, &c. Ainſi un Européen eſt tout ce que les Indiens connoiſſent de plus mépriſable ; ils le nomment *Paranguï*. Ce mépris qu'ils ont pour les Européens, leur fait regarder la religion chrétienne avec horreur. Quand on leur parle du chriſtianiſme, ils s'écrient que

les chrétiens sont des infames, qui mangent du bœuf & boivent du vin, & qu'ils sont encore plus détestables que les Parias. » Quelques » missionnaires, ajoute M. Sonnerat, voyant » que l'horreur pour les Parias & la maniere » de vivre des Européens étoient des obstacles » aux progrès du christianisme, affecterent l'extérieur des brames, des *Pénitens* & des *Saniassis*, en se conformant à leur maniere de » vivre & de s'habiller ; ils éviterent sur-tout » de communiquer avec les Parias, ainsi que » de leur administrer les sacremens : mais M. de » Tournon, légat apostolique pour les missions » étrangeres, condamna cette politique comme » contraire à l'évangile, qui ne met aucune » distinction entre les fideles. Il ordonna d'administrer les Parias, & son décret a été confirmé par les successeurs de Clément XI, sous » le pontificat duquel il fut rendu. «

Nous sommes surpris que M. Sonnerat, qui a passé plusieurs années dans l'Inde, & qui ne manque pas de rapporter tout ce qui lui paroît intéressant relativement sur-tout aux différentes castes des Indiens, ne nous dise pas le moindre mot des *Pulchis*, espece d'hommes qui, chose inconcevable, sont encore plus méprisés que les Parias.

M. Sonnerat nous donne un chapitre très-curieux des langues & de l'écriture des Indiens, & de celles des Tamouls en particulier ; aux détails les plus satisfaisans il a joint tous les différens caracteres de l'écriture tamoule & les lettres *Samscroutams* ; ce sont des principes

au moyen desquels il seroit possible de commencer l'étude des langues indiennes.

» Les Indiens, dit-il, écrivent avec un poin-
» çon sur des *olles*, & non pas, comme on
» l'a cru, avec un stylet sur des écorces de
» certains arbres, enduites de cire ou de mas-
» tic. Les olles sont tirées de la feuille d'une
» espece de palmier, dont le fruit est connu
» dans l'Inde sous le nom de *longue;* cette
» feuille, faite en éventail, est épaisse & se-
» che; les lames qu'on en sépare s'appellent
» *olles*. Les écrivains, pour former des carac-
» teres, posent l'olle sur une main, & écri-
» vent de l'autre. Ils écrivent des deux côtés,
» & passent ensuite du noir sur les lettres qu'ils
» viennent de tracer. Pour faire un livre, ils
» mettent les olles les unes sur les autres, &
» font à chaque extrêmité un trou qui traverse
» toutes les feuilles : ils y passent un cordon
» qui réunit ainsi toutes les olles. «

L'auteur s'est beaucoup étendu sur la mythologie des Indiens, qui présente un tissu d'absurdités dont la lecture n'est pas, à beaucoup près, aussi agréable que celle de la mythologie des Grecs, mais qui, comme cette derniere, cache une foule de vérités physiques & morales sous un grand nombre d'allégories. La croyance des brames est pure & raisonnable : comme nous, ils ne croient qu'en un seul dieu créateur & rénumérateur; & toutes les idoles que l'on voit dans les Indes, ne sont que les attributs de la divinité, que l'on a personnifiés avec le tems. Le peuple ignorant & superſti-

tieux, dans les Indes comme par-tout, s'assujettit à une infinité de pratiques de dévotion, & les brames, qui trouvent leur compte dans son ignorance, l'y entretiennent de tout leur pouvoir.

Plusieurs traits de ressemblance entre la mythologie des Indiens & celle des Grecs, peuvent faire présumer que ces derniers ont copié les premiers beaucoup plus anciens qu'eux; mais l'imagination grecque a tout embelli. Les Indiens ont un dieu qui differe peu de *Cupidon;* ils le nomment *Rouge-Cœur;* il est dépeint sous la figure d'un enfant, portant un carquois sur ses épaules, & tenant en main un arc & des fleches; mais l'arc est de canne de sucre, & les fleches de toutes sortes de fleurs. On le représente monté sur une perruche. Quoiqu'enfant, on lui donne une épouse nommée *Radi* (la Débauche). Les Indiens la représentent sous la figure d'une belle femme à genoux sur un cheval & lançant une fleche.

Pour avoir une connoissance parfaite de la religion des Indiens, il faudroit faire à Surate, au Bengale & chez les Marates, ce que M. Sonnerat a fait à la côte de Coromandel, entrer dans les mêmes détails; en écartant alors tout ce qui tient au local, on parviendroit, comme il le dit lui-même, à se faire une idée juste des principes & du culte des nations indiennes.

En parlant de l'antiquité de pagodes indiennes, l'auteur nous apprend que les brames font remonter celle de la pagode *Jagrenat* au tems de *Paritchitou*, premier roi de la côte d'Orixa,

dont ils placent le regne au commencement du quatrieme âge du monde ; ce qui donne à cet édifice une durée de 4883 ans.

» Les pyramides tant vantées de l'Egypte, » dit M. Sonnerat, sont de bien foibles monu- » mens auprès des pagodes de *Salcette* & d'*Il-* » *loura ;* les figures, les bas reliefs & les mil- » liers de colonnes qui les ornent, creusés au » ciseau dans le même rocher, indiquent au » moins mille années d'un travail consécutif, » & les dégradations des tems en désignent au » moins trois mille d'existence. D'après cela, » on ne sera point surpris que l'ignorance in- » dienne attribue le premier de ces ouvrages » aux dieux, & le second aux génies. «

La dignité de brame en chef ou de grand-prêtre est héréditaire chez les Indiens : ils ont pour lui un grand respect; mais ils le rendent responsable des fléaux qui les affligent ; lorsque les jeûnes, les mortifications & les prieres ne font pas cesser les calamités publiques, il est obligé de se précipiter, la tête la premiere, du haut de la pagode, afin d'appaiser les dieux par ce sacrifice.

Lorsque, dans de certains jours de fêtes, ils promenent en procession leurs dieux placés sur des chars superbes, on a vu des femmes se jetter avec leurs enfans sous les roues des chars, pour se faire écraser, dans l'espoir que la divinité les feroit jouir d'un bonheur éternel dans l'autre vie; cependant ce fanatisme diminue de jour en jour ; on ne voit plus que des ames tiedes.

Le peuple étant toujours le dernier à s'éclairer, les parias, les blanchiſſeurs, les pêcheurs, &c. des environs de Pondichéry obſervent encore une cérémonie en l'honneur d'une certaine déeſſe nommée *Mariatale*. Cette cérémonie conſiſte à ſe faire paſſer ſous la peau du dos deux crochets de fer attachés au bout d'un très-long levier ; ce levier eſt ſuſpendu au haut d'un mât élevé d'une vingtaine de pieds : dès que l'acteur eſt accroché, l'on peſe ſur le bout oppoſé du levier, & il ſe trouve en l'air ; dans cet état, on lui fait faire autant de tours qu'il veut, & pour l'ordinaire, il tient dans ſes mains un ſabre & un bouclier, & fait les geſtes d'un homme qui ſe bat. Quoiqu'il ſouffre horriblement, il doit paroître gai ; s'il lui échappe quelques larmes, il eſt chaſſé de ſa caſte, mais cela n'arrive que très-rarement. Après pluſieurs tours, on le deſcend, & il eſt bientôt guéri de ſa bleſſure ; cette prompte guériſon paſſe pour un miracle aux yeux des zélateurs de la déeſſe.

Une autre fête qui montre juſqu'à quel point l'homme eſt capable de ſe laiſſer égarer par le délire du fanatiſme, eſt celle de *Nerpou-Tirounal* ou *Fête du Feu*. » Elle dure dix-huit jours, dit » M. Sonnerat, pendant leſquels ceux qui font » vœu de l'obſerver, doivent jeûner, ſe priver » des femmes, coucher ſur la terre, ſans natte, » & marcher ſur un braſier. Le dix-huitieme, » ils s'y rendent au ſon des inſtrumens, la tête » couronnée de fleurs, le corps barbouillé de » ſafran, & ſuivent en cadence les figures de » *Darma-Raja* & de *Drobédé* ſon épouſe, qu'on

» y conduit processionnellement ; lorsqu'ils sont » auprès du brasier, on le remue pour ranimer son activité ; ils prennent un peu de cendres dont ils se frottent le front, & quand les » dieux en ont fait trois fois le tour, ils marchent plus ou moins vîte, selon leur dévotion, sur une braise très-ardente, étendue » sur un espace d'environ 40 pieds de longueur. » Les uns portent leurs enfans sous le bras, les » autres des lances, des sabres & des étendards. » Les plus fervens traversent le brasier plusieurs » fois : après la cérémonie, le peuple s'empresse » de ramasser un peu de cendres pour s'en barbouiller le front, & d'obtenir des dévots quelques-unes des fleurs qui les décorent pour les » conserver précieusement. «

La coutume barbare que M. Lemierre a exposée sur notre scene dans sa *Veuve du Malabar*, subsiste encore dans l'Inde, malgré les efforts des Mahométans pour la détruire. » L'usage le » plus commun est, qu'aussi-tôt après la mort » du mari, s'il est bramine, on place la femme » devant la porte de sa maison dans une espece » de chaire, dont la couverture est ornée ; on » bat du tambour, on sonne continuellement » de la trompette. La femme ne mange plus, » ne fait que mâcher du bétel, & prononce, » sans s'arrêter, le nom du dieu de sa secte. » La victime se pare chez elle de tous ses bijoux & de ses plus superbes habits, comme » si elle alloit se marier ; ses parens & ses amis » l'accompagnent au son des tambours, des » trompettes & d'autres instrumens : les brames

» l'encouragent à s'immoler, en l'aſſurant qu'elle
» va jouir d'une félicité ſans bornes dans le pa-
» radis, où elle deviendra la femme de quelque
» dieu, qui l'épouſera pour la récompenſer de
» ſa vertu; ils lui promettent encore que ſon
» nom ſera célébré par toute la terre, & chanté
» dans tous les ſacrifices ... Pour la diſpoſer à
» cette action héroïque ou plutôt inſenſée, les
» brames emploient des breuvages dans leſquels
» ils mêlent de l'opium : c'eſt ainſi qu'ils ani-
» ment & échauffent l'imagination de cette vic-
» time infortunée de l'amour conjugal. L'eſpece
» de fureur avec laquelle elle court à une mort
» certaine, prouve aſſez qu'il faut qu'elle ait
» la tête troublée par les fumées de cette li-
» queur forte & enivrante.... Pendant qu'elle
» s'avance vers le théâtre funeſte, où elle va
» terminer ſa vie, ſouvent à la fleur de l'âge,
» & lorſqu'elle arrive à ce lieu d'horreur, les
» brames ont grand ſoin de la diſtraire de ſes
» regrets par des chants où l'éloge de ſon hé-
» roïſme eſt mêlé. Ce concert homicide ſoutient
» ſon courage au milieu des avant-coureurs de
» la mort; le bandeau de la ſuperſtition couvre
» ſes yeux; le moment fatal approche où elle
» va être dévorée par les flammes : alors d'une
» voix entrecoupée de ſanglots, elle fait ſes
» triſtes adieux à ſes parens qui la félicitent les
» larmes aux yeux du bonheur qui l'attend. Elle
» leur diſtribue ſes joyaux & les embraſſe pour
» la derniere fois. Après avoir fait trois tours,
» ſelon l'uſage, autour de la foſſe ardente, elle
» s'élance au milieu des flammes : auſſi-tôt quan-

» tité d'inftrumens font retentir l'air des fons les » plus aigus, pour empêcher le peuple d'en» tendre les cris lamentables qu'un fi horrible » fupplice doit arracher à ces malheureufes vic» times. On augmente l'activité du feu en y ré» pandant une grande quantité d'huile, & l'hé» roïne eft bientôt confumée. «

» Dans le Bengale ce fpectacle eft encore » plus horrible. Les femmes ont affez de force » & de courage pour fe faire attacher fur le » cadavre de leurs maris; elles le tiennent em» braffé jufqu'à ce qu'on allume le bûcher, & » attendent ce moment avec la plus grande tran» quillité. «

» Lorfqu'on les enterre toutes vives on ob» ferve les mêmes cérémonies avant que de les » conduire à l'endroit de la fépulture : quand » celle qui doit être l'objet du facrifice y eft » arrivée, elle defcend dans la foffe qui eft en » forme de caveau. Là elle s'affied & prend le » cadavre de fon mari entre fes bras. Auffi-tôt » on remplit la foffe de terre jufqu'au col de » la femme : on tient devant elle un tapis, afin » d'empêcher qu'on ne l'apperçoive dans les hor» reurs de la mort, & que ce fpectacle n'épou» vante les autres femmes. On lui donne dans » une coquille quelque chofe, & c'eft fans » doute du poifon. On finit par lui tordre le » col, ce qui s'exécute avec une dextérité fur» prenante. «

L'idée d'un dieu malfaifant qui fe complaît dans les tourmens des hommes, l'ambition de vaincre la nature & le plaifir d'être refpecté de

ses semblables, ont donné lieu à ces austérités extravagantes & fastueuses, à ces horribles cruautés qu'exercent sur leur corps les religieux mahométans ou idolâtres : c'est sur-tout par ces principes vicieux qu'elles different essentiellement des mortifications salutaires que la religion chrétienne recommande comme un moyen d'expier ses fautes, de réprimer les passions, & d'assurer à l'ame son empire naturel sur les sens rebelles. La pénitence des chrétiens est fondée sur la raison, sur une humilité profonde, sur le sentiment de leur propre foiblesse ; elle est secrete autant qu'il est possible, & n'a d'autre témoin que dieu, qui seul doit en être la récompense. Dans les pénitens Indiens on ne trouve qu'un orgueil insensé, qu'un fanatisme barbare ; ils se plaisent à effrayer les yeux par le spectacle des maux volontaires qu'ils s'imposent. Une détestable vanité les soutient seule au milieu des douleurs, & les excès même auxquels ils se livrent, prouvent que le motif n'en est pas raisonnable.

» Les uns se déchirent à coups de fouet, » ou se font attacher au pied d'un arbre par » une chaîne, que la mort seule peut briser. » D'autres font vœu de rester toute la vie » dans une posture gênante, telle que de tenir » les poings toujours fermés, & leurs ongles, » qu'ils ne coupent jamais, leur percent les » mains par succession de temps. On en voit » qui ont toujours les bras croisés sur la poi» trine, ou bien les mains élevées au dessus de » la tête, de sorte qu'il ne leur est plus pos» sible de les plier. Ces pauvres malheureux

» ne peuvent boire ni manger que par le se-
» cours de quelques disciples qui les suivent.
» Qu'on juge de la violence qu'ils se font pen-
» dant bien des années, pour réduire leurs bras
» à cet état d'inaction. Plusieurs s'enterrent;
» & ne respirent que par une petite ouver-
» ture; ils demeurent ainsi sous terre un temps
» si considérable, qu'il est étonnant qu'ils n'é-
» touffent pas. On en trouve qui ont fait vœu
» de rester toujours debout sans se coucher;
» ils dorment appuyés contre une muraille ou
» contre un arbre; & pour s'ôter les moyens
» de pouvoir dormir commodément, ils s'en-
» gagent le col dans de certaines machines qui
» ressemblent à une espece de grille, dont ils
» ne peuvent plus se débarrasser. D'autres se
» tiennent des heures entieres sur un seul pied,
» les yeux fixés sur le soleil, & considerent
» cet astre avec une grande contention d'es-
» prit. Quelques-uns, pour avoir plus de mé-
» rite, se tiennent de même un pied en l'air,
» & ne s'appuient de l'autre que sur l'orteil,
» ayant de plus les deux bras élevés; ils sont
» placés au milieu de quatre vases pleins de
» feu, & contemplent le soleil avec des yeux
» immobiles.... Le peuple persuadé de leur ver-
» tu, les regarde comme des saints, & pense
» qu'ils obtiennent de dieu tout ce qu'ils lui
» demandent. Chacun croyant faire une œuvre
» très-pieuse, s'empresse à leur porter à man-
» ger, à mettre les morceaux dans la bouche
» de ceux qui se sont interdit l'usage de leurs
» mains, & à les nettoyer, &c.

De tous les uſages qui regnent dans l'Inde, un des plus funeſtes eſt cette diviſion des caſtes dont nous avons parlé plus haut, qui donnant tout au haſard de la naiſſance, détruit l'émulation, étouffe les talens, & même les vertus, & s'oppoſe à la perfection des arts. Rien n'eſt ſur-tout plus odieux ni plus contraire à la nature, que le préjugé qui condamne à l'infamie & à l'opprobre la claſſe d'hommes qu'ils appellent *Parias* : s'ils s'approchoient trop d'un *Naïr* ou militaire, celui-ci a le droit de les tuer. Dans un pays où l'on croit faire une bonne œuvre en ſauvant la vie à des inſectes, des ſerpens & autres animaux, on laiſſera périr un *Paria* plutôt que de lui tendre la main pour le tirer d'un précipice, dans la crainte de contracter une ſouillure en le touchant.

M. Sonnerat entre dans un aſſez grand détail ſur les opinions ſuperſtitieuſes des Indiens, & ſur leurs différentes divinités. Il expoſe avec beaucoup de netteté & de préciſion leur mythologie monſtrueuſe, & fait bien connoître l'état actuel des arts dans cette contrée. Il réſulte de ſes obſervations que les Indiens ont plus de patience que d'induſtrie; que les inſtrumens qu'ils emploient ſont très-ſimples & très-défectueux; qu'eſclaves de l'habitude, ils aiment mieux s'en tenir à leurs procédés vicieux & à leurs mauvaiſes machines, que d'adopter les méthodes & les inſtrumens d'Europe qui facilitent le travail, & ſur tout épargnent un temps conſidérable. Les réflexions de l'auteur ſur la langue & l'écriture des Indiens

ſont ſavantes & curieuſes. Ce qui doit particulierement intéreſſer dans la circonſtance préſente, c'eſt la topographie de la preſqu'iſle de l'Inde, la ſituation des différens peuples qui en partagent le commerce, & le tableau des révolutions qu'elle a éprouvées depuis 1763 juſqu'à la priſe de Pondichery.

On peut regarder les Indiens comme les inventeurs de l'apologue : long-temps avant Eſope le Phrygien, leurs philoſophes avoient compoſé des fables morales : M. Sonnerat en a traduit quelques-unes; la plus agréable eſt celle qui a pour titre, *le Brame & le vaſe plein de farine.*

» Les projets s'évanouiſſent auſſi-tôt qu'on » les a conçus.

» Un brame ſe repoſoit ſur le ſable au bord » d'une riviere : il avoit un vaſe de terre » plein de farine, qu'on lui avoit donnée en » aumône, & formoit des projets de fortune. » Je vais, diſoit-il, vendre cette farine; j'acheterai de petits cabris, je les éleverai : ceux-» ci devenus grands, en produiront d'autres. » Dans quelques mois, ils formeront un trou-» peau conſidérable; j'en vendrai quelques-uns » pour acheter des veaux & des geniſſes qui » multiplieront; de maniere qu'avant qu'il ſoit » deux ans, j'aurai cinq à ſix cens bœufs. Alors » je me ferai bâtir une maiſon; j'épouſerai » une jolie femme, qui me fera revivre dans » un joli petit enfant. Superbement habillé, » j'irai tous les matins annoncer l'almanach au » roi. Mais quand je rentrerai chez moi, ſi je

» surprends ma femme à battre mon enfant, » que ferai-je? Je prendrai mon bâton, & je » la rosserai. Plein de colere, il saisit son bâ» ton, en disant ces dernieres paroles, & » croyant frapper sa prétendue femme, il en » donna plusieurs coups sur le vase de terre » qui se brisa; sa fortune devint le jouet des » vents. «

Il est aisé de reconnoître dans cette fable plusieurs traits de *la Laitiere* de la Fontaine. On trouve aussi dans les *Mille & une Nuit* un conte à-peu-près semblable.

De l'Inde, M. Sonnerat passe à la Chine. Le second volume de son ouvrage commence par un mémoire sur les arts & les sciences des Chinois, qui renferme aussi quelques détails relatifs à leurs mœurs. L'auteur cherche à y détruire les préjugés favorables à cette nation, que les missionnaires se sont plu à répandre parmi les Européens. Plusieurs voyageurs nous ont exalté les vertus des peuples & du souverain de cette partie du monde, & nous ont cité une foule d'exemples qui venoient à l'appui de leurs relations; M. Sonnerat donne aussi des exemples pour réfuter ce que les missionnaires ont publié de trop avantageux à cette nation. Que peut-on conclure de ces divers sentimens? C'est que les Chinois, comme tous les autres hommes, offrent un mêlange bizarre de vices & de vertus, de crimes & de bonnes actions. Si un Chinois, après avoir voyagé en Europe, rendoit compte à ses compatriotes de tout ce qu'il

auroit vu de louable parmi nous, il donneroit, même ſans s'éloigner de la vérité, une idée très-favorable des Européens ; mais qu'il plaiſe à un ſecond voyageur Chinois de réfuter ce que le premier auroit avancé, il lui ſeroit poſſible, en s'appuyant d'une foule d'exemples, de peindre l'Europe comme un repaire de brigands & de monſtres. Ils auroient raiſon tous deux par le fait, & ils auroient tous deux tort par la conſéquence.

Les miſſionnaires ont beaucoup parlé des remontrances hardies & éloquentes que les cenſeurs de l'empire oſoient faire à leurs ſouverains, & de la déférence de ceux-ci à leurs avis. Ecoutons maintenant ce qu'en dit M. Sonnerat.

» Si le tribunal des cenſeurs, appellé par » les jéſuites, *le Conſeil des Sages*, & qui, à » ce que l'on prétend, étoit établi dans les premiers tems pour diriger l'empereur, l'inſ» truire & lui apprendre à gouverner, oſoit » faire des remontrances, comme on nous l'aſ» ſure, chacun de ces cenſeurs périroit dans » les ſupplices. L'empereur *Ti-Sang* en poi» gnarda onze de ſa propre main, & les fit » ſcier en deux, pour avoir oſé lui dévoiler » la haine du peuple, qu'il avoit méritée par » ſes cruautés. «

Voici ce que l'auteur nous apprend des mandarins, & comment il contredit ce qu'en ont dit d'autres voyageurs.

» Quoiqu'on ait dit que les places de man» darins ne s'accordoient qu'au mérite, il eſt

» pourtant vrai qu'elles s'achetent : les charges » vénales exigent bien quelques épreuves, mais » moyennant des préfens, les juges ferment les » yeux fur l'examen. Un marchand riche peut » acheter une place de mandarin pour fon fils » ou pour lui; dès ce moment, il eft diftin- » gué par un bouton d'or qu'il porte à fon » bonnet, & fe trouve exempt du chabouck, » qu'un mandarin qui paffe peut faire donner » à tous ceux qu'il lui plaît. Les places de » mandarin de guerre font plus communes; » on ne peut y être reçu qu'après avoir fubi » des épreuves qui confiftent à couper une » branche avec un fabre d'un poids énorme, » à lever, à bras tendus, des chofes très-pe- » fantes, à courir dans la vafe avec des fou- » liers dont les femelles font de cuivre, & » pefant au moins 30 livres. Quand le gou- » vernement connoît un marchand riche, il le » fait mandarin de fel, pour le dépouiller hon- » nêtement de fa fortune. Cette charge, très- » lucrative dans d'autres pays, donne quelque » confidération à la Chine, mais finit toujours » par ruiner ceux qui la poffedent. Un Chinois » fort avare ayant été nommé mandarin de fel » en 1772, aima mieux mourir que de gérer; » il fe renferma dans une urne, & y périt le » quatrieme jour. «

C'eft ainfi qu'en ne lifant que les loix d'un pays & fon hiftoire, lorfque fon gouvernement étoit encore dans fon enfance, on peut fe former de la nation qui l'habite l'idée la plus grande ; mais fi, lorfque cette nation a quel-

ques milliers d'années, on considere moins ses loix que la maniere dont elle les observe, on retrouvera en elle les hommes de toutes les nations, corrompus par de longues prospérités, & pour quelques sages très-rares, une foule d'hommes maîtrisés par des préjugés & gouvernés par les passions.

Au sujet des arts & des sciences des Chinois, que M. Sonnerat passe en revue, il montre, par des exemples, combien ces peuples sont ineptes & ignorans. Voici entr'autres choses ce qu'il dit de leur astronomie :

» Les jésuites ont fait passer les Chinois pour » de grands astronomes; mais comment pour» roient-ils calculer une éclipse? Ils ne comp» tent que sur des boules enfilées, comme » faisoient autrefois les Russes, & n'y peuvent » faire entrer les fractions impaires. Ont-ils » inventé quelques instrumens propres à l'ob» servation des astres? S'ils ont quelque goût » pour l'astronomie, c'est par une suite de leur » indolence & de leur superstition; & les jé» suites étoient bien moins considérés comme » des astronomes que comme des astrologues; » puisque le P. du Halde, l'apologiste de ce » peuple, nous assure qu'ils n'y étoient tolé» rés qu'en faveur des almanachs qu'ils com» posoient, & qu'ils ne manquoient jamais de » remplir de prédictions astrologiques adaptées » au goût des princes & de la nation. «

» Ils ne sont pas mieux instruits en géogra» phie. La terre, selon eux, est de forme » quarrée, & leur empire est dans le centre :

» la

» la marine eſt encore une ſcience dont ils ne » ſe doutent point ; ils attribuent le flux & le » reflux à un gros poiſſon qui ſiege au fond de » la mer : dans les tempêtes, quand le danger » exigeroit la manœuvre la plus prompte, ils » adreſſent leurs prieres à la bouſſole, & pé- » riſſent avec l'objet de leur adoration. «

Il faut convenir que les déclamations de M. Sonnerat contre les Chinois, ne paroiſſent pas exemptes d'un peu d'humeur : il juge cette nation d'après ſa conduite à l'égard des étrangers que le commerce attire à Canton, & il ſemble prendre un intérêt trop vif à l'honneur des peuples de l'Europe, qui eſſuient de la part des Chinois des affronts continuels, & les ſupportent par avarice. Les Chinois dédaignant des étrangers avides que la ſoif de l'or attire dans leur pays, peuvent être injuſtes & tyranniques à leur égard, ſans qu'on puiſſe rien en conclure contre leur gouvernement intérieur : d'ailleurs M. Sonnerat, qui n'a vu que la ville de Canton, n'eſt pas aſſez inſtruit pour décider d'une maniere auſſi tranchante : il devoit ſur-tout parler avec plus de modération & d'équité des miſſionnaires, que le zele de la religion a conduits dans ce vaſte empire, & qui les premiers nous en ont donné une connoiſſance exacte. Tout lecteur ſenſé ne lui pardonnera pas d'avoir calomnié des hommes reſpectables, & d'avoir malignement interpreté leurs intentions. Des gens de-lettres & des ſavans, verſés dans la langue chinoiſe, admis à la cour de l'empereur, après trente ans de ſé-

jour à Pekin, étoient assurément plus en état de parler sur le gouvernement de la Chine, connoissoient mieux les mœurs des Chinois que M. Sonnerat, qui peut-être a demeuré quelques mois à Canton.

Il faut prendre un milieu entre les louanges outrées de M. de Voltaire, (*) & les invectives de M. Sonnerat. Il est certain que le gouvernement est despotique, mais l'autorité excessive de l'empereur est tempérée par des tribunaux auxquels il veut bien s'en rapporter: souvent la justice se vend dans ces tribunaux; mais c'est un abus presqu'inévitable par-tout où les hommes sont les interpretes des loix. Il est vrai que la bastonnade est le grand ressort politique qui fait mouvoir la Chine; mais cette peine assez commune dans les gouvernemens orientaux, n'a rien d'infamant. C'est à tort que M. de Voltaire prétend qu'ils ont poussé l'agriculture à un point de perfection dont on n'a pas encore approché dans l'Europe, puisqu'il est de fait que les Chinois ignorent l'art de transplanter les arbres, de les couper, de les greffer, & que leur culture se réduit à planter du riz, qu'un malheureux enfoncé dans l'eau jusqu'au genou met dans des trous sur les bords

---

(*) Cet écrivain nous présente le peuple Chinois comme un modele de vertu, de politesse & d'industrie, ses loix comme les plus sages, son gouvernement comme *le meilleur que l'esprit humain puisse imaginer*. Voyez *l'Essai sur l'histoire générale*, chap. 163.

des rivieres. Mais M. Sonnerat n'eſt pas plus raiſonnable lorſqu'il révoque en doute que les Chinois aient pu calculer des éclipſes, attendu qu'ils ne comptent que ſur des boules enfilées, & ne peuvent faire entrer dans ce calcul les fractions impaires : car il eſt évident qu'ils ont calculé des éclipſes, & même avec beaucoup de juſteſſe.

Confucius eſt, aux yeux de M. de Voltaire, un homme divin; il s'extaſie ſur la ſageſſe & la pureté de ſa morale; ſes maximes ſont pour lui autant d'oracles. M. Sonnerat n'a pas à beaucoup près autant de reſpect pour le philoſophe Chinois.

» Confucius, dit il, ce grand légiſlateur qu'on » éleve au-deſſus de la ſageſſe humaine, a fait » quelques livres de morale adaptés au génie » de la nation; car ils ne contiennent qu'un » amas de choſes obſcures, de viſions, de ſen- » tences & de vieux contes mêlés d'un peu de » philoſophie..... Ses ouvrages, quoique pleins » d'abſurdités, ſont adorés; & lorſqu'un par- » ticulier ouvre une école publique, il la dé- » die à Confucius. Confucius & ſes deſcendans » ont écrit des milliers de ſentences qu'on a » accommodées aux événemens, comme nous » avons interprété celles de *Noſtradamus* & du » Juif errant. Aujourd'hui, en France, il n'y » a que les bonnes femmes & les enfans qui » y croient; à la Chine, c'eſt d'après elles » qu'on dirige toutes les opérations. «

On ne peut refuſer aux Chinois une ſorte de prudence & de gravité : le reſpect des enfans

pour les peres, & leur attachement aux anciens usages, sont les deux plus fermes appuis de leur empire, & corrigent en quelque sorte, les vices énormes de leur gouvernement : leur imagination est très-bornée, la plupart des arts sont restés chez eux dans l'enfance, quoiqu'inventés depuis un très-grand nombre de siecles. Il faut convenir en général qu'ils sont fourbes, superstitieux, & sur-tout très-lâches. » Les Chinois, » dit M. Sonnerat, sont bien faits, lestes & » forts dans le badinage, mais dans une dis» pute sérieuse toutes leurs petites superche» ries disparoissent, la crainte & la lâcheté l'em» portent & les obligent à prendre la fuite... » Leur artillerie n'est propre qu'à des réjouis» sances, leurs fusils sont à mêche, & quand » ils s'en servent, ils détournent la tête après » avoir ajusté le coup... Dix Européens armés » seulement d'un bâton en feroient fuir mille. « Quoiqu'en général M. Sonnerat soit trop sévere à l'égard des Chinois, on trouve cependant dans son voyage des vues très-saines, & des observations très-judicieuses, mais moins propres à faire connoître les mœurs générales & le caractere de cette nation, que la conduite particuliere qu'elle tient à l'égard des négocians Européens.

L'auteur nous entretient ensuite du Pégu; des révolutions qu'il a essuyées depuis un siecle, des mœurs des Pégouins, & de leur commerce avec les Européens. On trouve dans ce chapitre des observations qui n'avoient encore été faites par aucun voyageur. » Par une cou-

» tume barbare, dit l'auteur, lorſqu'on bâtit
» une pagode, les premieres perſonnes qui paſ-
» ſent ſont jettées dans les fondemens. Cette
» horrible cérémonie eſt cependant aſſez ordi-
» naire, parce que ces peuples conſacrent preſ-
» que toutes leurs richeſſes à la conſtruction de
» pareils édifices, ce qui eſt parmi eux une
» œuvre très-méritoire, de même que de fon-
» der des *Baos* (eſpece de couvent,) ou de con-
» tribuer aux funérailles de leurs talapoins, qu'ils
» brûlent avec pompe. «

C'eſt le roi de Pégu qui, après ſon dîner, fait annoncer par une trompette que le roi des rois, & de toute puiſſance, vient de ſe lever de table, & qu'il eſt libre à tous les autres rois de s'y mettre. Il croit qu'il n'y a pas de ſouverain qui poſſede un empire auſſi beau que le ſien, & que les autres nations ne ſauroient ſe paſſer de lui. Le peuple eſt auſſi dans cette erreur; il appelle les étrangers, Européens ou autres, *gens de bois*, & leur pardonne tout ce qu'ils peuvent faire contre ſes uſages, parce qu'il l'attribue à leur groſſiéreté naturelle & à leur peu d'éducation.

La maniere de juger les procès au Pégu eſt fort ſinguliere; elle a quelque rapport avec les coutumes uſitées chez nos ancêtres. Si les preuves manquent, on plonge les deux parties dans l'eau. La premiere qui revient ſur la ſurface, a perdu ſon procès, mais elle peut ſe libérer en ſe faiſant eſclave de corps de l'empereur.

M. Sonnerat nous entretient auſſi de Madagaſcar, des mœurs, des coutumes & des arts

de ſes habitans, & donne une deſcription des provinces de la partie du ſud. Il eſt du même avis que M. de Kerguelen ſur l'avantage & la facilité que la France auroit à y établir des colonies ; il ſe rencontre encore avec le même voyageur au ſujet de l'iſle de Bourbon, & ſurtout de celle de France, qu'il regarde comme très-onéreuſe & très-inutile à l'état ; non-ſeulement il donne toutes les raiſons qu'allegue M. de Kerguelen, mais il en produit un grand nombre dont ne fait pas uſage ce dernier officier ; & il prouve que non-ſeulement cette iſle nous eſt abſolument inutile, mais même qu'elle a toujours été, & qu'elle ſera toujours funeſte à nos établiſſemens des Indes. Il en eſt, à-peu-près, de même de l'iſle Bourbon.

En parlant du cap de Bonne-Eſpérance, l'auteur remarque que les Cafres & les Hottentots ſont encore très-peu connus ; qu'ils n'ont ni temples, ni dieux, ni ſavans ; que l'on ſait ſeulement qu'ils s'aſſemblent, dans les nouvelles lunes, pour danſer toute la nuit ; mais qu'il n'eſt pas décidé que ce ſoit par eſprit de religion. Il nie, comme M. de Pagès, que les Hottentotes aient des tabliers naturels ; ce qui a pu donner lieu à cette fable, c'eſt que l'on apperçoit dans certaines femmes de cette contrée une excroiſſance des nymphes, qui quelquefois pend de ſix pouces ; mais c'eſt un phénomene particulier dont on ne peut pas faire une regle générale.

On trouve enſuite une foule d'obſervations ſur les Maldives, Ceylan, Malacca, les Moluques & les Philippines ; pluſieurs ſont con-

nues, mais plusieurs aussi ne le sont pas, & nous paroissent fort curieuses & fort intéressantes.

» On trouve à Malacca, dit l'auteur, des
» antropophages reconnus, de même que des
» êtres qui n'ont que la figure humaine; ils
» vivent sur les arbres, & si quelqu'un passe
» sous leur retraite, ils descendent & les dévo-
» rent : il y en a qui sont moins féroces; er-
» rans dans les bois, ne se liant pas même avec
» les êtres qui leur ressemblent, ils se nourris-
» sent de fruits & de racines, & n'habitent
» avec les femmes que quand la nature les y
» invite; ce qui sembleroit prouver que dans
» l'état de nature, les hommes ont un tems
» marqué pour leurs amours comme les autres
» animaux : quelques-uns de ces Sauvages se
» sont un peu familiarisés, & trafiquent avec
» les Malais, mais sans avoir de communica-
» tion ensemble. Ils mettent au pied de l'arbre
» qu'ils habitent le calin qu'ils ont ramassé sur
» les montagnes; les Malais y déposent en
» échange quelques fruits ou d'autres bagatelles
» que le Sauvage vient ramasser aussi tôt qu'ils
» sont partis. «

Cet ouvrage est terminé par une description très-détaillée d'une foule d'objets nouveaux relatifs à l'histoire-naturelle, tels que des quadrupedes, des oiseaux & des plantes des différens pays où M. Sonnerat a voyagé. Ces deux volumes sont enrichis de cent quarante planches, toutes dessinées sur les lieux par M. Sonnerat lui-même; elles représentent le plan de la ville

& du dernier siege de Pondichéry; les pagodes, pagotins & chauderies des Indiens; les habillemens des femmes, des prêtres de différentes sectes, des pénitens; les cérémonies religieuses & civiles, leurs différens instrumens de musique, leurs artisans à l'ouvrage; leurs monnoies, une grande quantité d'idoles, &c. & enfin des quadrupedes, des oiseaux, & des plantes.

L'édition *in*-4°. se vend 48 liv. en feuille, 51 liv. brochée en carton, 56 liv. reliée en veau, & 76 liv. en grand papier d'Hollande; 124 liv. avec les planches enluminées sur papier d'Hollande, & le corps de l'ouvrage sur papier de France; 160 liv. avec le corps de l'ouvrage & les planches enluminées sur grand raisin d'Hollande. Les enluminures sont dirigées par les demoiselles de Surugues, connues par leurs talens pour la peinture.

Il y a aussi une édition *in*-8°. en 3 vol. ornée de sept grandes gravures, prix 13 liv. 4 sols brochée, & 16 liv. reliée en veau.

La beauté de l'édition pour laquelle on n'a épargné ni soins, ni dépenses; les détails neufs, curieux & intéressans que l'ouvrage renferme, doivent lui mériter une place dans les bibliotheques les mieux assorties.

(*Année littéraire*; *Mercure* de France; *Journal de littérature, des sciences & des arts.*)

La Vie du Pape BENOIT XIV, Prosper Lambertini, *avec des notes instructives & son portrait.* A Paris, rue & hôtel Serpente. In-12. de 326 pag.; prix 3 liv. relié & 2 liv. 10 sols br.

Il semble que la vie d'un grand homme ne devroit être écrite que par un philosophe, sur tout si cet homme célebre a rempli de grandes places, & a fait des choses mémorables. Il est vrai que les Plutarques ne sont pas communs; mais les biographes modernes devroient du moins chercher à nous montrer l'homme qu'ils veulent nous faire connoître, tel qu'il a été apperçu par ses contemporains; *Benoît XIV* a fixé sur lui l'attention de l'Europe pendant dix-huit ans. On a trouvé son caractere dans ses saillies, son génie dans ses écrits, son ame dans la douceur de son administration, sa raison éclairée dans ses brefs. Il n'y avoit qu'à recueillir les faits, & qu'à en former un ensemble qui présentât ce grand pape sous tous les rapports qui lui ont mérité la place éminente qu'il a remplie, l'amour des peuples qu'il a gouvernés, la reconnoissance des lettres qu'il a aimées, le respect des nations, même protestantes, dont il a obtenu l'estime; & c'est ce que n'a point fait l'historien qui nous donne cette vie; on diroit qu'il a pris au hasard ce

qu'il a pu apprendre, & qu'il ne vouloit que former un volume. On le lit ce volume, parce qu'on aime à retrouver quelques traits d'un homme qu'on a connu, comme on conserve le portrait des personnes qu'on a aimées. L'auteur dit avoir pris pour modele la vie de Charles XII & celle de Pierre-le-Grand, mais l'imitation n'en paroîtra pas trop fidelle.

A l'exemple de Voltaire, qui a fait précéder ces deux histoires d'un tableau de la Russie & de la Suede, il jette un coup-d'œil général sur l'Italie, dans lequel on ne trouve ni la philosophie, ni le style enchanteur de l'historien de Charles XII & de Pierre-le-Grand. On y lit en revanche que *Turin, capitale & résidence du Souverain, s'unit au Pô qui l'arrose pour étaler avec plus d'agrément ses beautés... Quant aux Génois, ils déploient, autant qu'ils peuvent, leur esprit, pour soutenir leur république avec un certain éclat... Leur capitale est avantagée de fortes murailles. Cette république s'est vue gouvernée de douze manieres différentes. Sans doute pour être mieux, l'on faisoit des essais... Parme, redevable à la maison Farnese de ses embellissemens, se montre avec tout l'avantage possible au milieu des plus riches plaines... Plaisance répond parfaitement à son nom... Mantoue, ville de Lombardie, s'étend des deux côtés du Pô, & son éloge est complet quand on dit qu'elle a produit Virgile... La Galerie de Florence rend hommage à la mémoire des Médicis, ces Souverains qui, limités dans un petit pays, rompirent leurs digues... L'empire* que Venise a *sur la mer, que le doge épouse chaque année*, n'est point

chimérique. Elle n'a point d'armée navale réglée pendant la paix, mais elle peut armer vingt cinq galeres en peu de tems... Ferrare n'a besoin que d'habitans pour être remarquable... Il n'y a que l'archevêque & le cardinal légat qui paroissent vivans... Bologne, patrie *de Lambertini, fut toujours si féconde en grands-hommes, & si riches en superbes monumens, qu'elle se montre sous le plus bel aspect... La noblesse tient dans la ville un casino où l'on se rassemble avant d'aller au spectacle... Les étrangers s'y font présenter, & dans un clin-d'œil ils connoissent la bonne société... La république de S. Martin est exactement une république d'abeilles... Mais voilà Rome... L'église de S. Pierre, ce temple, infiniment au-dessus de S. Paul de Londres, de Ste. Sophie de Constantinople, plus beau que celui de Salomon même... absorbe l'esprit & multiplie les yeux quand on veut embrasser son étendue...*

Les tableaux de la Suede & de la Russie, étoient absolument nécessaires à la vie des deux monarques célebrés par M. de Voltaire, pour faire juger plus sainement de leurs actions, & fixer le degré d'estime & d'admiration que leur doit le genre-humain. Mais le tableau d'un pays aussi connu que l'Italie, d'un pays dans lequel *Lambertini* n'a pas opéré & ne pouvoit opérer la moindre révolution, ce *Tableau* qui n'offre rien de neuf, ni d'utile, n'est absolument bon qu'a grossir le volume; passons à la vie de Benoît XIV.

Prosper Lambertini naquit à Bologne, ville de l'état ecclésiastique, le 31 mars 1705, avec

l'avantage d'un nom connu dès le douzieme siecle. Il eut pour précepteur un certain *Paul Pasi.* » C'étoit, dit l'auteur, un homme rare, » qui tenoit aux mœurs antiques par ses ver» tus, & aux tems modernes par sa maniere » d'enseigner. « Il fit de très-grands progrès tant sous ce maître estimable qu'au college Clémentin, où il fut envoyé dès l'âge de 13 ans, & où il prononça un discours latin de sa composition en présence d'Innocent XII, qui en fut si charmé qu'il lui donna sur le champ un bénéfice. S. Thomas devint son maître en théologie, & les dominicains ses répétiteurs. Il commença par être clerc du fameux avocat *Justiniani*, & exerça ensuite lui-même l'emploi d'avocat consistorial qu'occupe ordinairement un noble Bolonois, & qu'il remplit avec la plus grande distinction. Ce fut dans ce tems qu'il s'adonna principalement aux sciences, sans négliger la société, desorte que le P. Montfaucon, de la congrégation de S. Maur, disoit de lui : tout jeune qu'il est, il a deux ames, l'une pour les sciences, l'autre pour la société. Ils eurent un jour la plus vive contestation sur les droits des papes, & Lambertini finit par dire en riant : » Moins de libertés de l'église » Gallicane de votre part, moins de prétentions de la nôtre, & nous mettrons les cho» ses au niveau qu'elles doivent avoir. «

Lambertini fut bientôt nommé par la cour de Rome, promoteur de la foi, & son mérite engagea ensuite Clément XI à le nommer chanoine de l'église de Saint-Pierre, ensuite pré-

lat. Il devint presqu'en même tems consulteur du Saint-Office, associé à la congrégation des rites, à celle des immunités eccléfiastiques, secrétaire de la congrégation du concile; & le pape Innocent XIII lui donna en 1722 la place de canoniste de la pénitencerie. » Tout autre » que lui, dit l'auteur, n'eût pu résister à » tant de travaux; & ce même Lambertini qui » éclaircissoit les matieres les plus embrouillées, » qui compiloit les auteurs les plus abstraits, » qui réduisoit ses remarques à des analyses » dont les juges formoient leur décision, rem» plissoit Rome de ses bons mots, donnoit à » son imagination le plus brillant essor, pas» soit du sujet le plus grave au plus léger; » sûr de plaire aux personnes enjouées comme » aux hommes sérieux. «

Benoît XIII, qui estimoit singuliérement Lambertini, lui donna, en 1727, l'évêché d'Ancone; il y partagea son tems entre la priere, l'étude des auteurs sacrés & profanes, & les devoirs de son ministere. En 1728, Benoît XIII le créa cardinal du titre de Sainte-Croix de Jerusalem. Voici comme il annonçoit cette nouvelle à un de ses amis : » Il faut » croire bien fortement à l'infaillibilité du pape, » pour se persuader qu'il ne s'est pas trompé » dans ma promotion; l'on veut à toute force » que je sois une éminence.... Ce qu'il y a » de sûr, c'est que dans cette nouvelle méta» morphose, je ne changerai que de couleur, » & que je serai toujours Lambertini pour mon » caractere, pour ma gaieté, & pour l'amitié

» que je vous ai vouée jusqu'au tombeau. «

En 1731, le cardinal Lambertini fut nommé par Clément XII, archevêque de Bologne sa patrie ; cette nouvelle dignité acheva de développer toutes ses vertus ; il voyoit tout par lui-même, & disoit au sujet de la vérité : » Je n'attends pas qu'elle vienne, je vas la » chercher, d'autant mieux qu'elle est d'un rang » à ne devoir faire antichambre. « Nous n'avons pu lire, sans attendrissement, le trait suivant ; il montre l'ame de Lambertini dans tout son jour.

» Un curé de son diocese s'étant rendu coupable d'une faute extrêmement grave, & craignant d'aborder son archevêque, Lambertini le prévint & l'alla trouver. » Je dois à dieu » seul, lui dit-il, la grace de ne pas prévari- » quer ; de sorte que je viens pleurer avec » vous, & non vous gronder. Le scandale que » vous avez causé ne peut se réparer qu'en » quittant votre paroisse de bon gré, le béné- » fice simple que je vous offre, vaut au moins » votre cure ; car je ne veux pas vous mo- » lester. Allez, ne péchez plus, embrassez-moi » comme un pere qui verse des larmes sur un » fils qui lui sera toujours cher. Vous vien- » drez me voir de tems en tems, afin qu'un » ministre des autels soit toujours honoré. « Le curé confus refusa le bénéfice, se retira dans un monastere, & parla toute sa vie de la charité d'un si digne archevêque. «

Après la mort de Clément XII, le conclave assemblé pour l'élection d'un nouveau pontife,

dura très-long-tems, on ne savoit à quoi se déterminer, lorsque Lambertini dit en plaisantant aux cardinaux : » Voulez-vous faire un » saint, nommez *Golti ;* un politique, *Aldo-* » *vrandi ;* un bon homme, prenez-moi. « Ces paroles le firent élire pape, le 17 août 1740.

La chaire de St. Pierre ne servit qu'à faire paroître ses excellentes qualités avec plus d'éclat. Jamais aucun pontife ne connut peut-être mieux le caractere de tous les monarques de son tems, ne se conduisit envers eux avec plus de sagesse & de politique, & ne parvint à se concilier une estime aussi générale.

Il détestoit le faste, vivant comme un vrai successeur des apôtres, & il eut le népotisme tellement en horreur, que non-seulement il ne donna à ses parens ni dignités ni richesses; mais qu'il ne leur permit même jamais de le venir voir.

Jamais aucun pape en même tems pieux & éclairé ne favorisa moins la superstition que Benoît XIV ; & voyant les obstacles que l'ignorance des peuples oppose à de sages innovations, il disoit souvent : *le tems n'est pas encore venu ;* mais quoique le tems ne fût pas encore venu, il ne laissa pas que d'abolir, en attendant mieux, un grand nombre d'indulgences qui dégénéroient en abus. Il fit punir rigoureusement & chasser de Rome une femme qui s'avisoit de faire des miracles sous le nom de la vierge. Il ne fut pas moins sévere à l'égard d'un ordre qui voulut se former de son

tems, & dont les religieux devoient marcher nuds pieds, & n'avoir d'autre résidence que les maisons où l'on voudroit les recevoir; il leur ordonna de disparoître, & lorsqu'ils furent assez hardis pour lui répondre qu'il ne seroit pas immortel; » Je présume trop bien de mes » successeurs, leur dit-il, pour les croire ca- » pables d'approuver un ordre extravagant, & » si je voulois punir votre audace, vous per- » driez pour jamais votre liberté. «

Jamais il ne voulut consentir à la canonisation du cardinal Bellarmin, & il disoit à ce sujet : » On a tant crié contre les souverains » pontifes, depuis Calvin & Luther, qu'il faut » agir avec la plus grande circonspection. «

Les dominicains ayant élu pour leur général un autre sujet que celui que favorisoit Benoît, ce pontife dit en riant : » Sainte Thé- » rese ayant assuré les carmes qu'elle croyoit » savoir qu'un tel religieux seroit général, & » voyant que la chose n'avoit pas réussi, con- » sulta notre seigneur, qui lui dit : je le vou- » lois; mais les moines ne l'ont pas voulu. » Vous savez, ajouta-t-il, qu'on résiste tous » les jours à dieu, & quelquefois à son vi- » caire. «

Il éclaira les Polonois sur l'article des vampires qui faisoient un grand bruit dans ce pays superstitieux, & il leur écrivit à ce sujet des lettres pleines de raison, de philosophie & de gaieté.

Une dame étrangere vint à Rome se jetter aux pieds du Pape, & solliciter la grace la plus

ſignalée. Elle lui préſenta ſes deux fils & ſon époux ; & lorſqu'ils ſe furent retirés, elle reſta ſeule avec le pape : & après avoir eſſuyé des larmes qui s'échappoient de ſes yeux, elle lui dit :

» Très-Saint Pere, au nom du pouvoir que » vous avez reçu du ciel, de cette charité qui » vous rend le pere commun des fideles, & » ſenſible à tous leurs maux, j'oſe vous ſup- » plier de m'accorder mon pardon, à la vive » image de celui qui daigna abſoudre la femme » adultere, & recueillir les pleurs de la péche- » reſſe. Il y a douze ans que j'habite avec ce- » lui que je viens de vous préſenter comme » mon époux, malheureuſement il n'en a que » le nom : j'étois religieuſe, lorſqu'il m'enleva » du monaſtere de...; les ſupérieures n'ont » point fait de recherches, me croyant morte » depuis long-tems. Je connois toute l'énormité » de ma faute, & c'eſt pour l'expier que j'ai » entrepris ce long pélerinage. Ayez pitié de » mes enfans, en leur aſſurant un état. Leur » jeuneſſe, leur innocence ſollicitent mon par- » don. Rendez légitime l'attachement que j'ai » pour un homme rempli de vertu, en levant » les obſtacles qui nous empêchent de nous » marier. Je promets à votre ſainteté que je » ferai des ſacrifices devant Dieu, qui vaudront » ceux du cloître ; que j'embraſſerai ſes autels, » comme une mere de famille, dont la vie ſe » paſſera dans la pratique conſtante de ſes de- » voirs, & que je bénirai chaque jour la main » qui aura briſé mes chaînes. « Benoît, frappé

d'un si touchant tableau lui dit avec attendrissement & avec bonté : » Espérez, ma fille, » dans la miséricorde divine ; la religion n'est » point une marâtre, mais une tendre mere » qui exauce le pécheur contrit. « Il lui imposa une pénitence proportionnée au délit, rompit ses liens monastiques, la releva de toutes les censures, & dans l'effusion de son cœur, bénit, en versant des pleurs, le pere, la mere & les enfans qu'il voulut voir encore une fois.

Il dit un jour au prélat Bouget, à l'occasion d'un livre où l'on exaltoit son infaillibilité : » Ne nous pressons point d'avoir de la vanité, » il nous viendra quelque livre de l'autre côté » des Alpes qui fera le contre-poids. «

» On vint l'avertir qu'un malheureux poëte » avoit fait une satyre amere contre lui, il la » prit, la lut, & lorsqu'il l'eut corrigée de sa » propre main, il l'envoya lui-même à l'au» teur, lui marquant qu'elle s'en vendroit » mieux. «

Toujours occupé des sciences, Benoît XIV fonda deux chaires dans le college de la Sapience, l'une de mathématiques, & l'autre de physique expérimentale ; il les confia aux peres le Sœur & Jacquier, minimes François. » Vous » les voyez souvent, disoit-il au prélat Bou» get, & vous ne sauriez mieux faire. Nous » autres Italiens, nous devons leur savoir gré » de ce qu'ils sont venus nous enrichir. Les » François, ajouta-t-il qui *mûrissent* en Italie, » sont les plus excellens fruits que je con» noisse. «

Ayant dit dans un consistoire : » Quoique » l'expérience nous ait appris que le malheur » de se tromper est inséparable de notre mi» nistere, un cardinal lui en demanda le len» demain l'explication, & le S. P. lui répon» dit : Quand on me dit que je suis infaillible, » je prends la chose pour un compliment ou » pour une vérité ; mais c'est mon secret, & » vous n'en saurez rien. «

» Les papes, écrivoit-il au médecin Bianchi au » sujet de l'inoculation de la petite vérole, sont » les derniers qui doivent innover dans ce genre. » La lenteur de la marche doit répondre à leur » âge ainsi qu'à leur dignité. Si j'étois empe» reur ou roi, l'inoculation, d'après les avan» tages que j'y trouve, seroit déja dans mes » états ; mais je n'irai pas scandaliser les ti» mides & les foibles. «

Ce pontife mourut le 3 mai 1758, après un regne d'environ 18 ans, généralement regretté des catholiques & des protestans. Voici son portrait en miniature dans l'inscription dont honore ses mânes le fils du ministre Walpole.

A Prosper Lambertini, évêque de Rome, qui, quoique prince absolu, regna comme un doge de Venise, donnant un lustre à la thiare, par les seules vertus qui la lui font obtenir. Aimé des catholiques, estimé des protestans, humble, désintéressé ; monarque sans favori, pape sans népotisme, &, malgré son esprit & son savoir, docteur sans orgueil & censeur sans sévérité.

» Le fils d'un ministre Anglois, qui n'a ja-

» mais fait ſa cour à perſonne, qui n'a jamais
» dit du bien d'aucun prêtre de l'égliſe Ro-
» maine, offre, dans un pays proteſtant, li-
» bre, cet encens mérité, au meilleur des pon-
» tifes Romains. «

Voltaire envoya au pape, de ſon vivant, ce diſtique latin :

Lambertinus hic eſt Romæ decus & pater orbis,
Qui mundum ſcriptis docuit, virtutibus ornat.

L'auteur finit cet ouvrage par une courte analyſe de ces écrits de Benoît XIV, qui compoſent 13 vol. *in-folio*, ſur des matieres de religion.

On ne peut que ſavoir gré à l'auteur des ſoins qu'il s'eſt donnés pour amaſſer les matériaux relatifs à ſon ſujet; mais on deſireroit, d'abord, qu'ils fuſſent plus complets, & enſuite qu'il y regnât plus d'ordre, & enfin ſur-tout qu'il eût joint à l'intérêt de ſujet celui du ſtyle, & que l'on ne trouvât pas une foule de phraſes telles que celles-ci : » La nobleſſe Génoiſe
» eſt très-aimable quand elle ne prend point
» ſon air ſolemnel... On voit l'empreinte du
» Véſuve dans les pieces de théatre & dans
» les plaidoyers des Napolitains... Ces raviſ-
» ſans tableaux (des plaiſirs de Naples) ſont
» obſcurcis par une oiſiveté qui laiſſe en fri-
» che des terres d'un excellent rapport... Les
» officiers mettoient au nombre des victoires
» l'avantage d'avoir vu le pape.... On n'y de-
» ſire rien (à St. Marin), on s'y contente de
» peu, l'on y jouit de ſoi... « &c. &c. On

reconnoît bien ici l'auteur de *la Jouissance de soi-même*, M. Carraccioli, qui se nomme à la fin d'une épître dédicatoire au sénat de Bologne.

(*Journal de* Paris; *Journal de littérature, des sciences & des arts.*)

LETTERS military and political, &c. *Lettres militaires & politiques, traduites de l'Italien* (en Anglois) *du comte* ALGAROTTI, *in*-8°. A Londres, 1782, chez Egerton.

LA réputation du comte Algarotti & le degré de faveur dont l'honora le roi de Prusse, doivent naturellement faire présumer que ses connoissances étoient étendues, & qu'il avoit un discernement fin dans les matieres qu'il traitoit. Il fut recherché des personnes les plus distinguées par leur rang & leur mérite. En un mot, il entretint une correspondance littéraire avec les savans de toutes les nations de l'Europe. Les objets qui fixerent principalement son attention furent la guerre & la politique; dans ses raisonnemens sur ces matieres, il montre une liberté de penser, qui n'appartient qu'à celui qui a passé ses jours à la cour d'un monarque, renommé pour exceller dans la théorie & la pratique de ces deux sciences.

Cette traduction des lettres de M. Algarotti n'est point accompagnée d'une introduction ou

préface; on n'y donne point l'hiſtoire de l'ouvrage original; cependant le lecteur avoit droit d'attendre quelque notice concernant la nature de ces lettres, le tems où elles parurent, & les vues de l'auteur.

La premiere lettre eſt adreſſée au comte Perron, d'abord miniſtre du roi de Sardaigne à la cour de Dreſde, & depuis à celle de Londres. Elle a pour objet les exercices militaires du ſoldat Pruſſien en tems de paix, & donne la deſcription des manœuvres de ces troupes ſi bien diſciplinées.

Dans la ſeconde lettre, adreſſée au comte Aurelie Bernieri, l'auteur agite cette queſtion, ſi la ligne de bataille eſt meilleure avec ou ſans eſpaces. Il obſerve qu'il ſeroit difficile de réſoudre ce point par l'expérience, vu qu'on peut produire des autorités pour & contre.

Dans la lettre ſuivante, M. le C. Algarotti traite de la colonne du chevalier Folard. Il nous apprend qu'il a eu le plaiſir d'entendre diſcuter ce ſujet par le roi de Pruſſe & le comte de Saxe, qui peu de tems avant ſa mort vint rendre viſite à ce monarque. Alors, obſerve-t-il, je pourrois dire, *epulis accumbere divum.* Ces deux célebres guerriers, ajoute l'auteur, convinrent que la colonne du chevalier Folard étoit plus pour la défenſive que pour l'attaque; que la ſeule occaſion où elle peut agir offenſivement, ſans eſpoir de ſuccès, c'eſt lorſque l'ennemi eſt retranché.

La quatrieme lettre adreſſée à don Joſeph Pecis, concerne l'expédition de Jules-Céſar con-

tre les Parthes. L'auteur femble avoir compofé un traité fur cette matiere.

La lettre qui fuit eft adreffée au même, & contient quelque anecdotes de Charles XII, roi de Suede ; ce morceau eft trop intéreffant pour ne pas le rapporter ici.

» Vous vous adreffez à moi, comme à une » perfonne qui a beaucoup vécu dans les cours » du nord, pour éclaircir certains doutes con- » cernant Charles XII. Je répondrai du mieux » que je pourrai à vos queftions fur un prince, » qui a été long-tems l'étoile polaire du monde » militaire, & qui fera dans les âges futurs fon » météore le plus brillant. Vous pouvez donc » être affuré que je ne vous donnerai point » une fimple anecdote, mais que je vous ferai » part de ce que j'ai appris de ceux qui ont » été témoins oculaires de fes actions. «

» Pour commencer par la vifite qu'il fit à » Drefde, à fon principal ennemi, le roi Au- » gufte, vous ne devez pas en douter, quelque » extraordinaire qu'elle puiffe vous paroître. » Charles n'étoit pas un homme de la trempe » ordinaire, il pouvoit dire, comme le pere » Hardouin, eft-ce que je me leve tous les » matins, deux heures avant le jour, pour pen- » fer comme le refte des hommes? en effet ce » fut une fantaifie qu'il voulut fuivre. L'armée » Suédoife étoit alors en marche pour la Ruffie ; » un matin, comme elle défiloit près de Drefde, » le roi partit fubitement avec deux perfonnes » à cheval, & alla droit à Drefde. Il laiffe une » des perfonnes, qui l'accompagnoient, à la

» porte, pour faire ſentinelle, & prend le che-
» min du palais avec l'autre, qu'il quitte après
» lui avoir donné à garder ſon cheval. Il monte
» les degrés, & entre dans les appartemens du
» roi Auguſte, qui étoit encore au lit. Le roi
» fut ainſi obligé de ſe lever ſans cérémonie,
» & de s'habiller lui-même devant un homme,
» qui peu auparavant l'avoit détrôné. Charles
» demeura avec lui environ trois quarts-d'heure;
» pendant tout ce tems il reſta ſans lever les
» yeux de deſſus lui, & ne voulut point lui
» donner le tems de parler à qui que ce fût,
» pas même à un page ou à un valet; encore
» moins au miniſtre, qui étoit venu, dès qu'il
» avoit appris l'arrivée du roi de Suede. Comme
» ils ſe promenoient dans les places du palais,
» il arriva que Charles paſſa le premier par une
» des portes; le miniſtre ſaiſit ce moment pour
» faire ſigne à ſon maître, afin de ſavoir ſi c'é-
» toit ſon intention de le garder priſonnier; le
» roi lui fit ſigne du contraire. La viſite ſe borna
» à une pure affaire de cérémonie; & Charles
» ayant été conduit par Auguſte à la porte du
» palais, monta à cheval, & rejoignit en
» diligence ſon armée, qu'il trouva dans la plus
» grande inquiétude à ſon égard. Auſſi-tôt
» qu'elle avoit ſu que le roi étoit entré dans
» Dreſde, comme elle ne le voyoit point re-
» venir aſſez tôt, chaque quart-d'heure lui
» avoit paru un ſiecle, & elle fut ſi impatiente,
» qu'elle manqua de marcher vers la ville,
» & d'en faire le ſiege, pour recouvrer ſon
» prince. «

» Etant

» Etant en Saxe, il avoit dessein de pénétrer » dans le centre de l'empire, & de donner, » avec ses armes victorieuses, des loix à l'Eu- » rope, qui alors étoit divisée au sujet de la » succession d'Espagne. On a donné plusieurs » motifs du parti qu'il prit ensuite, savoir de » quitter l'empire, & de tourner ses armes con- » tre la Russie : ce qui le porta principalement » à cette démarche, suivant les auteurs les plus » accrédités, ce fut un billet de cent mille liv. » sterling fait à quelqu'un par le duc de Mal- » borough. «

Momentumque fuit mutatis curio rerum.

» Le duc vint à bout de l'aigrir davantage » contre le czar, dont il étoit déja l'ennemi, » & lui fit voir la gloire qu'il y auroit pour » lui d'écraser son unique rival, & de deve- » nir l'arbitre du Nord, ce qui le rendroit » bientôt l'arbitre de l'Europe. Il y avoit deux » routes pour marcher en Russie; l'une par la » Livonie, pays de la Suede, sur les bords » de la mer, abondant en grains, & qui pou- » voit faire subsister son armée, tandis qu'en- » trant dans les fertiles provinces de Russie, » il pouvoit facilement & à son gré diriger » sa marche vers Moscow, le long des rivie- » res navigables. L'autre route étoit par la Po- » logne & l'Ukraine, où il étoit appellé par » le cosaque Mazeppa, mécontent, qui lui pro- » mit de l'aider du mieux qu'il pourroit, & » par cette route il pouvoit tomber à la fois » sur Moscow, ce qui eût décidé du destin de

» la Ruffie. Charles choifit celle de ces deux » routes qui demandoit plutôt fon courage que » fa prudence. Comme il étoit entiérement à » l'épreuve des fatigues, fes troupes furent » obligées de paffer outre, vu encore l'ex- » trême néceffité où elles étoient réduites. «

» La derniere campagne de Charles XII » contre les Danois, campagne où il perdit la » vie, fut entiérement projettée par lui même; » elle n'étoit point comparable à fes premieres » entreprifes, qui furent fuivies d'un fi grand » fuccès. Dans celles-ci il étoit Achille, un » autre étoit Chiron. C'étoit toujours fa cou- » tume de charger l'ennemi à la tête de fa » cavalerie; la difpofition de la bataille étoit » confiée à Levenhaupt. Le fameux débarque- » ment fait à Copenhague, par lequel Char- » les, encore jeune, commença fa carriere mi- » litaire, fut projetté par le général Stuart; » l'attaque des retranchemens de l'ennemi à » Narva, qui rappelle à l'efprit les exploits des » Grecs contre les Perfans, fut projettée par » un nommé Gundvil. Le général Altendorff » conçut l'idée du fameux paffage de la Duna, » où l'armée fuédoife paffa la riviere fur des » radeaux couverts de paille humide, à qui » on mit le feu. La fumée la déroba de la vue » de l'ennemi, qui ne ferroit pas le vent. Ce » ftratagême fut autrefois mis en pratique par » Hannibal.

» Son armée étoit renforcée par la préfence » de plufieurs braves & habiles généraux, qui » avoient fervi fous Charles XI, fon frere;

» ce qui pouvoit lui être d'une grande utilité
» pour le conseil, de même que les officiers
» de Philippe le furent à Alexandre. Il n'en
» étoit pas de même du czar, qui ne tiroit
» des instructions que de ses seules défaites,
» dont il recueillit plus de fruit que Charles
» de ses victoires. Le succès de la journée de
» Pultava n'est dû qu'à lui-même; il eut à
» combattre le plus terrible ennemi, qui pût
» jamais lui tomber sur les bras. Cette bataille,
» qui lui donna un avantage complet & dé-
» cisif sur lui, pourroit être regardée comme
» la moderne Pharsale.

» Charles arrivé en Ukraine, après beaucoup
» de peines & de fatigues, vit se réduire à rien
» les belles promesses de Mazeppa, qui s'étoit en-
» gagé de faire subsister son armée. Se trouvant
» dans une extrême détresse par le besoin de pro-
» visions, d'un côté par le manque de parole de
» Mazeppa, de l'autre par la défaite de Leven-
» haupt, qui venoit joindre l'armée avec 15,000
» hommes & un renfort considérable de muni-
» tions & de provisions; il prit la résolution
» de mettre le siege devant Pultava. Le czar
» avoit rassemblé dans cette place une quan-
» tité de munitions, & y avoit laissé une forte
» garnison. Par la prise de cette ville, Charles
» pouvoit restaurer son armée & s'assurer un
» bon poste pour son quartier, & de-là diri-
» ger les opérations futures de la guerre. Du-
» rant le siege, dans l'armée russe, les opi-
» nions se partagerent sur le parti qu'on de-
» voit prendre. Les uns étoient d'avis d'enfer-

» mer les Suédois par un retranchement, & de
» les réduire par la famine, à la capitulation;
» d'autres vouloient dévaster le pays à cent
» lieues à la ronde, & les laisser périr sans
» risquer de bataille. Mais craignant que la
» ville, qui étoit vigoureusement attaquée, ne
» fût obligée de se rendre, & que Charles
» ne fût en état de rafraîchir son armée, les
» Russes se déterminerent à la fin à ne pas
» différer plus long tems à lui livrer bataille. Le
» czar embrassa promptement cet expédient,
» parce qu'il savoit que le caractere bouillant
» de Charles le porteroit à saisir avidement
» l'occasion d'une action générale avec l'armée
» russe, quoique ce fût son propre désavan-
» tage. Il se mit donc en marche de bon ma-
» tin, & arriva à tems pour camper à l'entrée
» d'un bois, près du roi de Suede, qui se
» préparoit, comme il le supposoit, à l'attaquer
» le matin suivant. Ce qu'on avoit prévu ar-
» riva. Durant la nuit le czar fit élever sept
» redoutes dans le bois, précisément à la tête
» de son infanterie. C'étoit pour deux diffé-
» rens desseins; le premier, pour arrêter l'im-
» pétuosité & rompre l'ordre des Suédois, dans
» leur premiere attaque; ce que l'expérience
» lui avoit suffisamment appris à craindre. L'au-
» tre, afin que ses troupes ne fussent pas en-
» fermées par une ligne de circonvallation, &
» qu'elles pussent tomber sur l'ennemi par les
» espaces qui se trouvoient entre les redoutes;
» cette méthode de fortifier un camp étoit
» beaucoup estimée du maréchal de Saxe, qui

» depuis la regarda comme la plus parfaite.
» Le roi fortit le matin, plein d'ardeur &
» animé par l'efpoir de vaincre ; mais c'étoit
» quelque tems avant d'avoir avis de la dif-
» pofition du czar. Il en réfulta que, quoique
» les Ruffes euffent leur cavalerie battue, &
» trois de leurs redoutes prifes d'affaut, les
» Suédois eurent à la fin le défavantage de
» l'action; ce qui étoit égal à une victoire dé-
» cifive du côté des Ruffes.

» Le roi de Suede, qui étoit meilleur pour
» une action que pour le confeil, étoit plus
» en état d'exécuter que de projetter un grand
» deffein ; on pourroit le comparer à une bom-
» be, qui fait fouvent de prodigieux ravages;
» mais il faut qu'elle foit dirigée par un habile
» canonier. «

» Quand il avoit befoin de confulter les
» autres, ce qui arrivoit rarement, il ne le
» faifoit jamais d'une maniere directe. Il fai-
» foit une queftion générale à ceux en qui il
» mettoit fa plus grande confiance, & avoit
» égard à leurs différentes opinions fur l'objet
» qu'il propofoit; ce pouvoit être l'effet de l'a-
» mour-propre, ou peut-être de cette maxime
» des princes & des hommes d'état, favoir :
» qu'il faut donner des confeils aux autres,
» fans découvrir fes propres fentimens.

» Tout le monde connoît l'averfion de ce
» grand homme pour les femmes; mais très-
» peu de gens en favent l'origine. A peine fut-il
» fur le trône, que, ne refpirant que la guer-
» re, il ne s'occupa que des moyens efficaces

» & deſtructifs de la faire. Un profeſſeur de » Stockholm lui avoit communiqué une nouvelle invention en fait d'artillerie, qui lui » plut ſi fort, qu'il voulut ſur le champ en » faire l'expérience. Impatient de perfectionner » cette découverte, il alla ſeul un matin chez » le profeſſeur, qui étoit au lit, malade d'une » fievre dont il avoit été attaqué la veille. Après » avoir frappé long-tems à la porte, il entre, » & eut, avec le profeſſeur, un entretien ſur » l'objet en queſtion, dont il fut parfaitement » ſatisfait. En ſortant, il fut conduit par la do- » meſtique du profeſſeur, qui avoit des préten- » tions à la beauté; c'étoit une jeune fille. Elle » plut au roi; mais étant peut-être native de » Délécarlie, avec un caractere ſemblable au » ſol, elle n'approuva pas la liberté du monar- » que. On aſſure que ce refus fit une ſi forte » impreſſion ſur l'eſprit du roi, qu'il refuſa » formellement en Pologne de voir la comteſſe » de Koningsmarck, & bannit à jamais le ſexe » de ſa compagnie & de ſes plaiſirs.

» Il poſſéda certainement à un haut degré » la magnanimité que vous lui accordez. J'en » donnerai pour preuve une anecdote, que » Plutarque n'eût point omiſe, s'il eût écrit la » vie de Charles. Après ſon retour de Tur- » quie, il alloit un jour à cheval, avec un » petit nombre de ſuivans, qu'il laiſſa & de- » vança de beaucoup. Arrivé à la porte d'une » prairie qu'il devoit traverſer, il l'ouvrit & » oublia de la refermer, ſuivant la coutume » du pays. Le maître du lieu, qui étoit un

» enseigne de l'armée, se trouvoit à quelques
» pas de-là; ignorant que c'étoit le roi, il le
» fit sortir en lui demandant pourquoi il ne
» fermoit point la porte après lui, suivant les
» ordres du roi, &, comme il passoit, il se
» servit de quelques expressions un peu grossie-
» res. Que ne la fermez-vous vous-même,
» répond le roi? A ces mots, le particulier
» en colere, saisit la bride du cheval, qu'il
» arrête. Charles porte aussi-tôt la main sur
» son épée; mais l'autre, plus fort que lui, la
» lui arrache. Le roi prend alors un pistolet,
» le menaçant de l'en faire repentir, s'il ne
» pose à l'instant son épée sur une pierre qui
» étoit proche. Vous ne seriez pas si brave,
» dit l'autre, si j'avois aussi un pistolet. Va en
» chercher un, dit le roi. Le particulier y
» court, tandis que le roi est à l'attendre.
» Comme il revenoit tout en colere, il apper-
» çoit les officiers du roi à une petite distance;
» ce qui lui donna du soupçon & le fit rebrous-
» ser chemin. Les gentilshommes, qui avoient
» rejoint le roi, le voyant prendre son épée
» sans dire mot, n'oserent lui faire des ques-
» tions, & le suivirent en silence. Il arriva
» peu de tems après, que le régiment où le
» particulier étoit enseigne, fut donné à un
» des gentilshommes, qui, ce jour-là, avoit
» accompagné le roi. L'enseigne crut devoir
» instruire son colonel de toute l'affaire, desi-
» rant qu'il pût le tirer de ce pas. Le jour étant
» venu, où le régiment devoit passer en re-
» vue, l'enseigne ne s'y trouva point. S. M.

» dit au colonel qu'il manquoit un officier. Il » apprend qu'il eſt de garde. Faites-le venir, » dit le roi. L'enſeigne arrive, dieu ſait dans » quel état ! Le roi pique vers lui, s'arrête, & » le regardant fixement, le nomme à une des » premieres lieutenances; il lui fit enſuite comp- » ter une ſomme conſidérable.

» Il y a beaucoup d'autres preuves de ſa » magnanimité, qu'il ſeroit trop long de rap- » porter ici; je ne ſais ſi vous mettrez de ce » nombre la réſolution qu'il prit de ne vouloir » point faire panſer ſa bleſſure, quand il ſut » la défaite entiere de ſon armée à Pultava, » après laquelle, comme un autre Caton, il » déchira ſes propres habits.

» Curieux, comme vous l'êtes, de connoî- » tre le cœur humain, vous ſerez charmé d'ap- » prendre une certaine particularité de la vie » de Charles, c'eſt qu'il recommandoit ſouvent » aux chapelains de ſon armée de prendre le » texte ſuivant pour les ſermons qu'ils prêchoient » devant les ſoldats luthériens :

Manete in vocatione, in quâ vocati eſtis.

» De même que Pétraque élevoit ſouvent ſes » penſées au troiſieme ciel, où il ſuppoſoit » que ſa Laure étoit avec les autres dévotes » eſclaves de l'amour, ainſi Charles élevoit les » ſiennes au dieu de la guerre, qui étoit » ſon ciel. Ses domeſtiques lui entendirent ſou- » vent contrefaire avec ſa voix, le ſon des » tambours, le bruit du canon & du fuſil; alors

» tout-à-coup il portoit la main ſur ſon épée,
» ſe figurant que les ſieges & les tables de la
» chambre étoient de la cavalerie & de l'in-
» fanterie.

» Durant ſon ſéjour à Binder, ayant entendu
» parler du tems qu'un homme pouvoit vivre
» ſans manger, de même que du jeûne & de
» l'auſtérité des Santons & des Juifs de l'Orient,
» il ſe mit en tête d'eſſayer la même choſe. Il
» reſta une ſemaine, ne prenant qu'un verre
» d'eau par jour, ſans ceſſer ſes exercices or-
» dinaires, comme de faire ſes dix lieues à che-
» val. Le huitieme jour, il eut envie de man-
» ger; il prit donc quelque nourriture, mais
» non, comme on pourroit la ſuppoſer, quel-
» que choſe de léger & facile à digérer, mais
» quelque choſe de ſubſtantiel, & cela en quan-
» tité. Sa ſanté & ſon eſtomac n'en furent point
» affectés, au point de l'empêcher de conti-
» nuer ſon genre de vie accoutumé.

» Quand il jouoit aux échecs, ce qu'il fai-
» ſoit ſouvent, pour paſſer le tems à Binder,
» il avançoit toujours le roi le premier, le
» plutôt qu'il pouvoit. Il n'étoit point queſtion
» de ſe couvrir; & s'il lui arrivoit de rencon-
» trer un pion ſur ſon paſſage, il n'étoit pas
» long-tems en peine de jouer; il le faiſoit auſſi-
» tôt ſauter de la table. Telle étoit l'influence
» qu'avoit ce génie ou caractere naturel, qui
» eſt inné en nous, mais qui étoit ſupérieur
» dans Charles. Après avoir reçu le coup fa-
» tal à Frédéricſtadt, on le trouva ayant la main
» ſur le pommeau de ſon épée.

» Vous avez donc une esquisse légere, mais » originale au moins, du rival de Pierre-le-Grand, » auquel il fut enfin obligé de céder du côté » des qualités sublimes. Gustave Adolphe, qui » assistoit aux leçons de notre Galilée à Padoue, » & qui réunit les talens d'un soldat & d'un » politique, étoit sans doute un plus grand » homme. Néanmoins Gustave commit une faute, » en négligeant de poursuivre sa victoire de » Leipsig. Ayant complettement défait l'ennemi » dans cette journée, au lieu de marcher droit » vers la Bohême, il se contenta de détacher » son allié l'électeur de Saxe, qui n'entendoit » rien à faire la guerre, & qui ne tarda pas » à être vaincu par les Autrichiens. Gustave » divisa & dispersa ses forces, comme un grand » fleuve, qui surpasse ses rives, & traversa » l'Allemagne, assiégeant les villes & mettant » le pays à contribution. Mais il ne savoit pas » conduire ni terminer la guerre selon la mé- » thode des Romains & des Turcs. Il donna » le tems à l'ennemi de se refaire, & perdit » tout l'avantage qu'il avoit d'abord eu; desorte » qu'il fut obligé à Lutren de recommencer la » partie qu'il venoit de gagner, & qui finit » avec ses jours.

» Il me semble que sans contredit le plus » grand des rois de Suede, fut Gustave Vasa. » Il trouva les moyens de bien régler & di- » rigea la force naturelle de sa nation, & » n'entreprit point de la faire sortir de ses » limites. Il en fit un emploi si sage, que » sans lui les bornes du royaume n'eussent

» jamais été reculées ſi loin par Guſtaphe
» Adolphe.......

La ſixeme lettre traite de la priſe de Berg-Op-Zoom, événement dû, ſelon l'auteur, à la mauvaiſe conduite du commandant; il ne fit point à tems des ſorties, ni ne fit jouer des mines; en un mot, il n'apporta aucune interception aux approches de l'ennemi.

La ſeptieme lettre, adreſſée à M. Proſpero Jackſon, traite de la force militaire des compagnies marchandes de l'Europe en Aſie; la huitieme a pour objet l'amiral Anſon; la neuvieme, la guerre commencée en 1755 entre l'Angleterre & la France; la dixieme, les cauſes de la guerre déclarée au roi de Pruſſe, par l'Autriche, la France, &c. &c. & la onzieme, les effets de la bataille de Loboſitz. Dans toutes ces lettres, comme on doit le ſuppoſer, l'auteur montre une grande connoiſſance des affaires & de la ſituation de la plupart des nations belligérantes.

Dans la douzieme lettre, le comte Algarotti employa ſa plume à faire voir la conduite militaire & politique du feu comte de Chatham, dont il eſt grand admirateur.

» J'ai vu, dit-il, ce flambeau paroître & » briller dans les tems les plus orageux que » l'Angleterre eût jamais éprouvés, lorſque l'op- » poſition contre ſir Robert Walpole étoit dans » toute ſa violence. Autant ſoldat qu'orateur, » le miniſtre lui retira ſa commiſſion de cor- » nette dans un régiment de dragons, pour » avoir dit ſa façon de penſer trop librement;

» inacceffible à la corruption, comme un Fa-
» bricius & un Curtius, fobre, infatigable,
» ferme dans fes deffeins, actif dans leur exé-
» cution, énergique dans fes difcours, jaloux
» de la gloire de la nation, qu'il regardoit
» comme la fienne propre, il eft parvenu par
» des voies honorables à ce degré de grandeur,
» auquel on arrive rarement fans les intrigues
» & les artifices ordinaires à la cour. «

Les lettres fuivantes ont pour objet l'affaire de Maxen; la paix conclue en 1763, entre l'Angleterre & la France; la fcience militaire de Virgile; le poëme fur l'art de la guerre, & la fcience militaire de Machiavel. L'ouvrage eft écrit d'une maniere intéreffante, & digne de la réputation de l'auteur.

(*Monthly review ; Critical review.*)



Lettres d'un magiſtrat de Paris, à un magiſtrat de province, ſur le droit romain, & la maniere dont on l'enſeigne en France.

. . . . Plus l'abus eſt antique,
Plus il eſt tems qu'il ceſſe. . . . .
LEMIERRE, *Veuve du Malabar*.

A Geneve, & ſe vend à Paris, chez Leboucher, libraire, quai de Gêvres. Volume *in-12.* de 104 pag. Prix 20 ſols.

L'OUVRAGE dont nous allons nous occuper, quoique fort court, nous a paru de la plus grande importance, & mérite par conſéquent d'être connu en détail. Son but eſt le bien public & la réforme des abus révoltans qui ſe ſont introduits dans la maniere d'enſeigner le droit romain.

Un court avertiſſement de l'éditeur, qui eſt en tête de l'ouvrage, annonce qu'il contient des réflexions utiles & faites pour être peſées, & *peut-être* ſenties par les juriſconſultes & les magiſtrats. Il ne ſe diſſimule pas que le ſuccès de la réclamation de l'auteur eſt très-incertain, mais le motif qui l'a dictée n'eſt pas condamnable; » & ſi la conſtitution de notre gou» vernement ne permet plus, dit-il, comme » dans l'ancienne Rome, où chaque citoyen » étoit en même tems ſujet, prince & légiſla-

» teur, de propofer publiquement la réforme
» des loix, il eft au moins confolant de vivre
» fous un prince qui, plus jaloux encore de
» l'amour des peuples que des droits de la fou-
» veraineté, permet à la philofophie la dif-
» cuffion des loix & des établiffemens, qui,
» fous fon regne, n'ont pour but que la féli-
» cité publique. Quelques hommes intéreffés à
» perpétuer l'abus, pourront s'offenfer, dit-il
» encore, du zele vigoureux qui le pourfuit
» & le dévoile; mais la crainte de leur déplaire
» n'a pas été capable d'arrêter le jeune magif-
» trat dont j'anonce les obfervations; l'amour
» de la patrie fera toujours fon principal guide,
» l'intérêt public fon unique mobile; puiffe
» l'eftime de fes concitoyens devenir un jour
» fa récompenfe. « Nous ne connoiffons point l'éditeur de cet eftimable ouvrage, mais on voit que fon ftyle eft modefte, & que les intentions de l'auteur font bien pures, & nous croyons, malgré le voile où fa modeftie l'engage apparemment à fe cacher, pouvoir affurer nos lecteurs que cet ouvrage eft de M. Boucher d'Argis, fils du célebre avocat de ce nom, confeiller au Châtelet, & qui, dans un âge très-jeune, emploie tout fon tems & toutes fes facultés à rendre la juftice à fes concitoyens, & à l'étude la plus approfondie des loix & de la jurifprudence.

Son ouvrage eft divifé en quatre lettres; dont la premiere eft deftinée à faire l'hiftoire des écoles de droit & de l'introduction du droit romain en France. Cette lettre, quoique très-

courte, eſt pleine des plus profondes recherches, par leſquelles l'auteur établit que les écoles de droit ont l'origine la plus ancienne, & le prouve par une conſtitution de Juſtinien. La ville de Bérite ou Beroë en Phénicie, a été, dit-il, le véritable berceau des écoles de droit. Juſtinien, dans ſa conſtitution de *Ratione & Methodo juris*, en parle comme d'un établiſſement déja ancien, & dont on étoit redevable à ſes prédéceſſeurs. Il l'appelle *nutrix legum*. Il y a même lieu de croire, continue-t-il, qu'elle exiſtoit dès l'an 285, car il en eſt fait mention dans la loi premiere au code, *qui ætate vel professione ſe excuſant*; & cette loi eſt des empereurs Dioclétien & Maxime.

Il paſſe delà à l'hiſtoire de l'introduction & de la pratique du droit romain en France, qu'il appuie d'autorités dont il a eu l'attention de renvoyer les textes à la fin de ſon ouvrage, pour ne point interrompre l'ordre des faits, ni détourner l'attention des lecteurs.

La ſeconde lettre, plus courte encore que la premiere, mais non moins intéreſſante, eſt l'hiſtoire abrégée du droit romain en France, & de ſon enſeignement dans les écoles juſqu'en 1680. On ignore, ſuivant notre auteur, quelle eſt préciſément l'époque à laquelle on a commencé d'expliquer publiquement le droit romain en France. Un nommé Pierre-Placentin eſt le premier juriſconſulte qui ait établi, à ce que l'on croit, une école de droit à Montpellier, ſa patrie, où il enſeignoit les loix de Juſtinien en 1166. Mais il eſt vraiſemblable qu'il y avoit

d'autres villes où l'on enseignoit le droit romain avant 1166; car le concile de Tours tenu en 1163, défendit aux religieux d'étudier en droit écrit, qu'on appelloit alors *la loi mondaine;* ce n'est que sous Philippe-Auguste qu'on a enseigné pour la premiere fois le droit civil à Paris; on en trouve la preuve dans Rigord, son historien, qui vivoit au tems de Louis VIII.

La défense d'enseigner le droit à Paris, fut levée en 1576, en faveur du fameux jurisconsulte Cujas, par un arrêt rendu le 2 avril sur le réquisitoire du procureur général. Cette faveur ne fut que passagere; l'édit de Blois, publié au mois de mai 1578, replongea le droit romain dans sa premiere disgrace, & en défendit de nouveau l'enseignement dans l'université de Paris; & ce n'a été que cent ans après, au mois d'avril 1678, que Louis XIV a ordonné que les leçons publiques du droit romain seroient rétablies dans l'université de Paris, conjointement avec celles du droit canon. Il faut voir dans l'ouvrage même le récit suivi de ces différentes révolutions, & la copie des pieces qui appuient ce que l'auteur en dit.

Les deux premieres lettres, dont nous venons de donner une idée, quoique très-savantes & très-utiles pour préparer le lecteur à bien saisir le reste de l'ouvrage, ne sont cependant qu'un avant-propos, mais absolument nécessaire.

La troisieme lettre, d'une étendue assez considérable, est employée au développement des abus que l'auteur a cru remarquer dans la constitution actuelle de la faculté de droit, & dans

l'enſeignement de la juriſprudence civile, canonique ou françoiſe ; abus, dit l'auteur, que jusqu'à un certain point on ne ſauroit reprocher aux membres de cette faculté, puiſqu'il ne dépend pas d'eux ſeuls d'y remédier, mais dont cependant l'amour du devoir & du bien public auroit dû les engager à préſenter au gouvernement le tableau fidele. L'auteur peint au commencement de cette lettre la ſituation morale d'un écolier de droit. Il enviſage, dit l'auteur, comme une gêne inſupportable, la néceſſité de graver dans ſa mémoire quelques cahiers dont ſouvent il ne comprend pas le ſens; l'obligation de ſubir trois examens, & de ſoutenir deux theſes ſur argumens communiqués, lui paroît un fardeau énorme; ce n'eſt qu'après un intervalle de pluſieurs années, & lorſque le deſir de ſe faire un nom & l'ambition d'occuper un poſte honorable, remplacent le goût des plaiſirs, qu'on ſent le malheur d'avoir paſſé trois années ſur les bancs de l'école, ſans y avoir abſolument rien appris.

» Ce ſont ces réflexions qui me déterminent, Monſieur, continue l'auteur, à vous » communiquer mes idées ſur la néceſſité d'une » réforme à propoſer au gouvernement. Je n'en » retirerai pas le fruit ; mais ſi le miniſtere » daigne s'en occuper, je jouirai du plaiſir d'a- » voir contribué au bien public, en procurant » la perfection d'un établiſſement utile en lui- » même, mais dont une mauvaiſe conſtitution » détruit les avantages. Ce motif n'eſt-il pas » ſuffiſant pour exciter un bon citoyen ? «

Un des principaux abus qui ont frappé l'auteur dans les écoles de droit, résulte, selon lui, du défaut de choix dans les matieres qu'on y enseigne. Il voudroit qu'on n'y enseignât plus tout ce qui dans le corps de droit se trouve aboli, & ne convient plus à nos mœurs, qu'au moins on joignît à l'interprétation de la loi romaine l'explication des loix françoises, des coutumes qui y dérogent dans telle ou telle province, ou qui les ont modifiées. Il desireroit, pour remédier à cet abus, qu'un certain nombre de jurisconsultes éclairés, approuvés & protégés par le gouvernement, entreprissent le travail énorme, mais si nécessaire, de la réforme du corps de droit; qu'ils en supprimassent tout ce qui n'est que commentaire; en un mot, tout ce qui nous est étranger. Un tel ouvrage, dit-il, seroit digne du souverain qui nous gouverne. Alors il ne resteroit plus que ce qu'il est véritablement essentiel de savoir. Une si belle opération, continue notre auteur, conduiroit peut-être à la formation d'une loi universelle, d'un code unique; projet que l'on regarde comme impraticable en France, & que cependant nous avons vu le créateur de la Russie réaliser au commencement de ce siecle à la satisfaction de tous ses peuples.

Un second abus, selon notre auteur, résulte de ce qu'il n'y a qu'un professeur François, qui, ne donnant que cinq leçons par semaine, ne peut pas suffire seul à l'enseignement du droit françois. Il donne de justes éloges à celui qui remplit si dignement aujourd'hui la place

de professeur du droit françois ; mais il desireroit que l'on suivît l'édit du mois d'avril 1679, qui nommoit plusieurs professeurs de droit françois, & il desireroit que l'on en instituât au moins deux. Un troisieme abus est le défaut d'assiduité des étudians d'aller eux-mêmes prendre leurs cahiers & entendre les leçons des professeurs ; un quatrieme plus fâcheux encore que les autres, résulte de la maniere dont se font les examens, & celle dont on soutient les theses ; c'est dans l'ouvrage même qu'il faut en lire le détail, qui malheureusement nous a paru conforme à l'exacte vérité.

Pour remédier à tous ces abus, notre auteur propose de supprimer les facultés de droit des provinces, ou de les rappeller à l'ancienne discipline. Il tombe à cette occasion avec un peu de force sur la faculté de droit de Rheims. Nous allons transcrire ses propres expressions.

» Tout le monde connoît, dit-il, la singu» liere facilité avec laquelle on admet indiffé» remment tous ceux qui s'y présentent. C'est » d'elle entr'autres que les voitures publiques » nous amenerent en 1771 cent avocats, qui, » huit jours auparavant, étoient sortis de Paris » ex-procureurs. Il suffit qu'on acquitte dans » cette faculté les droits dûs aux professeurs ; » on est réputé capable, & on reçoit en qua» tre ou cinq jours de tems les degrés qu'on » n'obtient dans une autre faculté qu'après un » cours de trois années.... Je ne sais si les » professeurs en rougissent ; mais il est cer-

» tain qu'ils en plaisantent eux - mêmes. (*)

La quatrieme & derniere lettre de cet ouvrage entre dans un plus grand détail, & propose des moyens de réforme qu'il desire que l'on adopte & qu'il consent que l'on modifie, si on croit devoir le faire. Le premier, comme nous venons de le dire, seroit d'anéantir les facultés de province; le second d'assujettir tous les étudians à l'assiduité la plus rigoureuse, qui seroit constatée par un appel fréquent; assiduité dont le défaut seroit puni après un certain nombre d'absences constatées par la radiation d'un tems d'étude qui leur seroit proportionné. Mais pour rendre cette assiduité utile aux étudians, notre auteur desireroit que l'on fît un choix plus heureux & mieux raisonné des matieres de l'enseignement. Il dit à cette occasion avec assez de vérité, que la compilation tri-

(*) » La premiere chose qu'un écolier de droit apprend en arrivant dans une auberge de Rheims, est l'anecdote suivante : Un homme étoit venu dans cette ville pour y faire son droit; étonné de la prodigieuse rapidité avec laquelle il avoit obtenu degrés sur degrés; surpris de se trouver licentié après quatre ou cinq jours de promenades dans la ville; il va trouver un professeur & lui dit : En vérité, Monsieur, il est si aisé d'être reçu licentié chez vous, que je voudrois bien que vous accordassiez même faveur au cheval qui m'a conduit ici. Cela ne se peut pas, Monsieur, lui répondit l'antécesseur, piqué de la mauvaise plaisanterie, nous ne recevons ici que des ânes. Le professeur ne voulut que se venger de l'insulte de son écolier; mais certainement il disoit la vérité. « *Note de l'auteur.*

bonniene, appellée vulgairement le corps de droit, eſt un monſtre de difformité. La loi, le commentaire, le ſentiment du juriſconſulte, tout eſt confondu ; la loi reconnue ſe trouve à côté de celle qui ne l'eſt pas, celle qui eſt uſitée, à côté de celle qui ne l'eſt plus ; & on les enſeigne également ſans diſtinction & ſans méthode. Il cite enſuite un paſſage de la préface des loix civiles de Domat, dont il fait un éloge que perſonne ne contredira, & il penſe qu'un ſeul profeſſeur de la capacité de Domat ſuffiroit ſeul pour enſeigner le droit romain ; un ſecond ſuffiroit auſſi pour le droit canonique, en ſuivant les inſtitutions au droit eccléſiaſtique de l'abbé de Fleury : un troiſieme enſeigneroit les principes généraux du droit françois, conformément aux inſtitutions du droit françois d'Argou ; un quatrieme enſeigneroit le droit coutumier d'après les principes de Lemaitre, en ſuivant l'ordre propoſé par Langlois ; & enfin deux profeſſeurs expliqueroient l'ordonnance civile & l'ordonnance criminelle, conformément aux commentaires de M. Jouſſe. Au moyen de quoi, ſelon notre auteur, ſix profeſſeurs ſuffiroient pour l'enſeignement du droit & la ſuppreſſion des quatre chaires qui ſont uniquement conſacrées au droit romain, procureroit l'avantage d'avoir un profeſſeur de droit coutumier & deux profeſſeurs, l'un de l'ordonnance civile, & l'autre de l'ordonnance criminelle.

Voilà à-peu-près tout le ſyſtême de notre auteur, qui nous a ſemblé mériter d'être lu. Nous ne croyons pas devoir décider s'il doit être

ſuivi en ſon entier, ou modifié dans quelques-unes de ſes parties; c'eſt aux lecteurs à en juger; mais quelque ſort qu'il ait, nous croyons que le motif qui l'a dicté, l'étude profonde qu'il a exigé, les vues de bien public qui en ſont le principe, & la modeſtie & la clarté avec laquelle l'ouvrage eſt écrit, méritera toujours au jeune magiſtrat qui a employé ſon tems ſi utilement, les louanges & la reconnoiſſance de tous ceux qui le liront.

(*Journal des ſavans.*)

Histoire du grand-duché de Toſcane, ſous le gouvernement des Médicis, traduite de l'italien de M. Riguccio Galluzzi. A Paris, rue & hôtel Serpente, tom. V & VI; le premier de 574, & l'autre de 414 pag.

Le tome cinquieme de cette hiſtoire commence à l'année 1587, & finit à 1609, renfermant ainſi l'eſpace de vingt-deux ans pendant leſquels gouverna le grand-duc Ferdinand. Exercé à la politique la plus raffinée de la cour de Rome, doué de rares talens & d'éminentes vertus, maître des grands tréſors qu'avoit accumulés ſon frere, ce prince fut non-ſeulement en état de ſoutenir ſa famille dans la poſſeſſion de ſes domaines & de ſes prérogatives, mais encore d'en augmenter l'autorité & la ſplendeur. Révolté contre la ſoumiſſion ſervile que ſon

prédéceſſeur avoit marquée à la cour d'Eſpagne, il réſolut de montrer un eſprit plus élevé, de ſe mettre dans l'indépendance, & de ſuivre l'inclination patriotique qui le portoit à s'unir plus étroitement avec les autres princes d'Italie. Les circonſtances de l'Europe lui firent abandonner le plan politique de ſon frere. Il épouſa la princeſſe de Lorraine, & lia une correſpondance intime avec Henri III.

Rien n'égale la magnificence des nôces du grand-duc, qui ſe célébrerent à Florence en 1589. Les fêtes durerent un mois : » On eut » beſoin, dit l'hiſtorien, de tous les talens de » ceux qui en étoient chargés, & de tout le » génie des artiſtes pour imaginer de nouveaux » plaiſirs, afin d'éviter la monotonie, & de » réveiller l'admiration. Le divertiſſement qui » ſurprit le plus, fut la fête nocturne qui ſe » donna dans l'arriere-cour du palais Pitti. On » fut auſſi étonné de ſa nouveauté, que de ſon » heureuſe exécution. On y repréſenta, moyen» nant des machines d'un artifice prodigieux & » des feux, l'attaque d'un château turc. Entre » les différentes attaques ſe faiſoit entendre une » muſique appropriée aux circonſtances : des » troupes y donnerent l'aſſaut. Après la priſe » du château, on ſe divertit à la joûte; & » don Pierre de Médicis, don Virginio Orſi» ni, & autres illuſtres perſonnages, y firent » preuve de leur adreſſe. Le banquet rappella » du ſpectacle & les champions & les ſpecta» teurs. Mais quelle ſurpriſe pour les convives » après le repas! On les invite à terminer la

» fête ; & ils voient l'arriere-cour convertie
» en un lac, & tout l'appareil d'un combat
» naval dans l'endroit où ils venoient de joû-
» ter ! Les applaudiſſemens furent univerſels.
» On admira le génie de l'inventeur & la ma-
» gnificence de Ferdinand, qui eut la gloire
» d'avoir ſurpaſſé tout ce qui ſe fit jamais de
» plus grand chez aucun prince de l'Italie. «
Et c'eſt ainſi que Ferdinand commençoit par diſſiper en quelques jours tous les tréſors amaſſés par ſon frere avec tant de ſoin, de peine & d'induſtrie. Au reſte, cette fête donne une idée du faſte & du goût de ce ſiecle, qui tenoit encore par tant de côtés à la barbarie, mais où il falloit que les arts euſſent déja fait de très-grands progrès.

Le grand-duc Ferdinand ſe réunit contre l'Eſpagne & contre la ligue, en faveur de Henri IV; & par ſa politique, empêcha les Eſpagnols de démembrer la monarchie Françoiſe, & le duc de Savoie de conquérir la Provence. Cette politique étoit d'autant mieux entendue, qu'il étoit de l'intérêt de l'Italie en général, & de la Toſcane en particulier, qu'il y eût toujours une puiſſance aſſez formidable pour s'oppoſer aux ambitieux projets de l'Eſpagne.

On ne peut qu'admirer le courage inébranlable de Ferdinand dans les calamités qui affligerent la Toſcane. Quelques années de diſette avoient fait paſſer plus de deux millions d'écus d'or en Angleterre & à Dantzic; ce qui n'empêcha pas que la famine ne ſe fît ſentir,
&

& ne forçât nombre de sujets à des violences & à des émigrations. Ce fléau fut suivi d'épidémies, de mortalité, & d'un découragement universel. Ferdinand, malgré tous ses bienfaits, ne pouvoit subvenir à tant de calamités ; mais loin de se laisser abattre, ce fut dans ces tems malheureux qu'il conçut l'idée la plus grande, & le plus beau projet, qu'il vint à bout d'exécuter ; ce fut de faire dessécher par des travaux immenses les marais de la Chiana, & de faire cultiver la Maremme de Sienne ; ce qui mit bientôt le pays en état de se passer de tous secours étrangers. Dans ce même tems il publia des loix agraires, appella de nouveaux habitans pour fertiliser les campagnes qui étoient auparavant couvertes d'eau, rétablit les campagnes de Fuccechio & de Pistoia, détourna l'Arno, & fit élever ces grands aqueducs qui amenent à Pise & les eaux & la salubrité. Il agrandit & embellit le port de Livourne avec des frais immenses, y attira le commerce de plusieurs nations, & parvint à enrichir son pays, & à se faire une gloire immortelle.

Il étoit bien étonnant de voir un souverain de la Toscane faire prépondérance entre les principales puissances de l'Europe, être assez riche en hommes & en argent pour leur prêter des secours considérables, & avoir assez de crédit pour faire rechercher son alliance par les plus grands potentats. D'un côté, il secouroit l'empereur & les princes de Transylvanie contre les Turcs ; de l'autre, il entretenoit une

correſpondance avec Henri IV, ménageoit à Rome la réconciliation de ce monarque avec l'égliſe, & conduiſoit toutes les manœuvres pour l'effectuer; ce qui étoit de la plus grande difficulté, vu le ton déciſif & l'eſprit intraitable qui régnoient dans ce tems-là à la cour de Rome. Le cardinal Saint-George, l'un des neveux de ſa ſainteté, avoit établi dans le palais pontifical une académie de politique, où l'on examinoit en chaire le gouvernement, les forces & la juſtice de chaque ſouveraineté. Un académicien y avoit ſoutenu dans une theſe, qu'excepté la France & la Pologne, tous les autres ſouverains étoient des *étourdis* & des hommes injuſtes. Si l'on joint à cet eſprit de domination de la cour de Rome, les intrigues de celle d'Eſpagne, on aura une idée des difficultés que le grand-duc eut à ſurmonter, & des reſſources de ſon génie, lorſqu'il parvint à faire pencher le pape & les cardinaux en faveur de Henri, qui fut reconnu roi de France & de Navarre, par le ſaint-ſiege, le 8 ſeptembre 1595, à la grande ſatisfaction de l'Italie, qui vit dès-lors dans le roi de France un protecteur contre l'ambition & les entrepriſes des Eſpagnols.

Cependant malgré les mauvais ſervices que Ferdinand rendoit à l'Eſpagne, il fut aſſez adroit pour empêcher que cette puiſſance ne ſe déclarât ouvertement contre lui, & pour ſeconder Henri IV, & lui prêter toute ſorte de ſecours, ſans que perſonne pût y trouver à redire.

Par une suite de l'alliance qui subsistoit entre Henri IV & Ferdinand, il fut décidé que le roi de France épouseroit Marie de Médicis, fille du grand-duc François & de Jeanne d'Autriche, malgré toutes les intrigues de l'Espagne & des princes Italiens, qui craignoient que ce mariage ne rendît Ferdinand trop puissant en Italie. Ce mariage fut célébré à Lyon, où Marie se rendit avec toute la pompe imaginable; le roi l'avoit fait avertir qu'il y seroit le 9 du mois (décembre 1609); mais voulant la surprendre, il fit ensuite courir le bruit qu'il arriveroit un jour plus tard. Vers la nuit il entre à Lyon, se rend secrétement dans la salle où la reine soupoit, se place derriere le grand-écuyer, & la contemple avec plaisir; il la trouve plus belle que son portrait. Bientôt un petit murmure s'éleve de toutes parts; alors le roi se fit annoncer: la reine alla au-devant de lui, voulut se jetter à ses genoux; mais Henri la retint dans ses bras, & l'accueillit avec tous les sentimens de la plus vive tendresse. Impatient de se trouver libre, Henri abrégea le banquet, & dès cette nuit, dit on, la France put espérer de voir bientôt naître un héritier à la monarchie.

Ferdinand remporte en 1608 une victoire signalée contre les Turcs; & pour mettre le comble à sa gloire & à celle de sa-maison, marie dans la même année son fils Côme, âgé de dix-huit ans, avec l'archiduchesse Marie-Magdeleine.

Ce fut en 1609 que mourut Ferdinand, laif-

ſant à ſon fils Côme une couronne glorieuſe & l'exemple de ſes vertus. Ce prince fut généralement regretté. Son caractere, ſes grandes qualités lui avoient mérité l'amour de ſon peuple. Il étoit affable pour tous ſes ſujets; ſa converſation étoit libre & enjouée. Il eut un ami; ce fut le cavalier *Biagio Pignatta de Ravennes.* » Ferdinand, dit l'hiſtorien, paroiſſoit réunir » toutes les qualités néceſſaires à un prince; » il étoit ſincere, mais réſervé, ferme dans » ſes réſolutions, courageux & grand dans l'exé» cution de ſes projets. Les revers qu'il éprou» voit l'animoient davantage. Il ſavoit balancer » habilement la rigueur & la clémence. Son » gouvernement fut modéré, juſte, tranquille, » & fit oublier à Florence les malheurs arrivés » ſous les autres princes. Sujet à la colere, il » étoit prompt à s'appaiſer; & comme il ſe » connoiſſoit ce défaut, il voyoit avec plaiſir » ſes miniſtres ſuſpendre dans ces momens dan» gereux, l'exécution de ſes ordres..... Aucun » prince ne répandit tant d'argent pour ſecou» rir ſes amis, récompenſer ceux qui le ſer» voient, ſoulager les malheurs du peuple, » élever des édifices, deſſécher les marais, en» courager l'agriculture, & favoriſer les arts. » Il n'y a pas un endroit dans ce duché qui ne » reſſente encore la bienfaiſance de ce prince.... » L'Europe regrette en lui un prince qu'elle » avoit regardé comme un des hommes les plus » habiles de ſon ſiecle. « Le miniſtre d'Eſpagne ne put s'empêcher de reſpecter ſes vertus, & de lui accorder des regrets; Henri IV & Ma-

rie de Médicis, donnerent des marques de sensibilité & de douleur à la nouvelle de sa mort.

Côme II prit à la mort de son pere les rênes du gouvernement, &, résolu de marcher sur ses traces, il fit peu de changemens dans l'état : ce prince étoit laborieux, juste & bienfaisant, & promettoit de soutenir sa couronne dans la splendeur où il l'avoit trouvée. Le roi de Perse lui envoya un ambassadeur pour l'engager à former une ligue avec les autres princes chrétiens, contre les Turcs ; & le sultan *Jachia*, long-tems fugitif, & que l'on croyoit mort à Constantinople, cherchant à monter sur le trône, demanda à Côme II des secours contre le grand-seigneur son frere, & les obtint. Tandis qu'il secouroit les princes de l'Asie, il s'attachoit à mériter la confiance de ceux de l'Europe. Il offrit sa médiation pour la continuation de la paix, entre Henri IV & Philippe III, & pour unir les maisons de France & d'Espagne par un double mariage, & ce fut à ses soins que l'on dut les préliminaires de cette union.

C'est à Côme II que les François sont redevables du bonheur de posséder dans leur capitale un monument qui réveille encore tous les jours dans leur ame les sentimens d'amour, de respect & d'admiration. Ecoutons ce que dit l'historien de la statue d'Henri IV, achevée par les soins de Côme.

» Le grand-duc Ferdinand avoit ordonné au » célebre *Jean de Bologne*, une statue équestre » d'Henri IV ; son intention étoit d'en faire

» présent à ce monarque. Mais ni le prince, » ni le roi, ni même l'artiste, ne vécurent assez » long-tems pour l'exécution de ce dessein. » Côme II le fit achever, par les soins de » *Pierre Jacca.* La statue fut transportée à » Rouen, sur un vaisseau fait exprès : de-là » on la conduisit par la Seine à Paris. La base » en étoit préparée depuis long-tems dans cette » capitale. Le peuple, impatient de voir cette » statue, accouroit en foule sur les bords de » la riviere, pour célébrer l'arrivée de ce mo- » nument. Les cris multipliés de *vive le roi*, » les acclamations de joie, les décharges d'ar- » tillerie, le nom de *Henri-le-Grand* répété & » béni à chaque instant par tout le peuple, » auroient fait imaginer que ce prince vivoit » encore, & qu'il rentroit en triomphe dans » sa ville capitale. Dès que la statue eut été » posée sur sa base par les artistes Florentins, » on la découvrit solemnellement, & les Fran- » çois la trouverent parfaitement ressemblante. » L'affluence du peuple fut si grande dans les » premiers momens, que le passage du Pont- » Neuf fut absolument interdit pendant plu- » sieurs jours à ceux qui ne vouloient pas y » courir risque de la vie. Le nom du grand- » duc Ferdinand ne fut pas oublié au milieu » des acclamations adressées à l'image de Henri. » On entendit retentir celui de Côme II, com- » me ayant donné à la nation ce précieux » monument. La cour ne tarda pas à venir en » admirer le travail & la perfection, & cet » objet qui rappelloit à la reine & à son fils

» un objet ſi cher, fit couler de nouveau leurs
» larmes en réveillant leur douleur. Le grand-
» duc fit préſent à l'un & à l'autre de petites
» ſtatues de la main de Jean de Bologne, &
» promit au jeune roi de faire exécuter à Flo-
» rence un petit modele en or de la grande
» ſtatue. *Peſciolini*, chargé d'offrir ces préſens,
» & les artiſtes venus avec lui de Florence,
» furent généreuſement récompenſés. On vou-
» lut conſacrer la mémoire du grand-duc par
» une inſcription qui renfermât l'hiſtoire du
» don & celle du donateur; elle fut enregiſ-
» trée au parlement, écrite ſur un vélin; dé-
» poſée dans le cheval même qui portoit la
» ſtatue, & miſe ſous les preſſes de l'imprime-
» rie royale. «

Côme II ne vécut pas aſſez long-tems pour le bonheur de ſes peuples; il fut attaqué d'un mal de poitrine qui l'emporta le 28 février 1621. Ce fut, de tous les princes de la maiſon des *Médicis* qui regnerent en Toſcane, celui qui fut le plus chéri & le plus généralement regretté. La clémence, la tolérance & la modération formoient ſon caractere; il avoit du penchant pour la poéſie, & s'occupoit quelquefois à faire des vers. Comme il lui étoit impoſſible de ſoutenir tout le poids du gouvernement, il avoit partagé les affaires les moins importantes entre les deux grandes ducheſſes, & ſe repoſoit des ſoins les plus graves ſur l'expérience & la capacité de *Pichena*, dont il connoiſſoit le mérite & la fidélité. Son regne fut toujours favoriſé du ciel; il eut la conſolation

de laisser la Toscane dans la plus heureuse situation où elle eût encore été depuis l'extinction de la république. Ravi à ses sujets à l'âge de trente-deux ans, sa fin fut l'époque de la décadence du grand-duché & de la maison de Médicis.

Ferdinand, l'aîné des fils de Côme II, l'héritier de ses états, n'avoit que dix ans à la mort de son pere; & sa minorité s'étendoit jusqu'à dix-huit. En vertu du testament de Côme, la grande-duchesse son ayeule, & Marie-Magdeleine sa mere, furent nommées tutrices & régentes, avec le plein exercice de l'autorité souveraine. Côme avoit pourvu à tout; & l'on peut dire qu'il régna encore longtems après sa mort.

Le jeune prince n'avoit pas un tempérament robuste; mais la vivacité de son caractere l'emportoit en lui sur la délicatesse de sa constitution; sa valeur, sa fermeté dans ses résolutions, donnoient d'heureuses espérances; & l'on ne négligeoit rien de ce qui pouvoit contribuer à en faire un grand prince. La cour de Toscane étoit pleine de gens instruits, propres à faire naître & à fortifier en lui le goût des sciences & des arts. *Galilée* brilloit à cette cour comme une vive lumiere; & tandis que l'envie, l'ignorance & le fanatisme lui préparoient les malheurs les plus grands, le jeune Ferdinand se plaisoit à recevoir les instructions de ce génie supérieur.

Ce fut en 1628 que ce jeune prince prit possession de son gouvernement, après avoir

voyagé à Rome & à la cour impériale.

Des malheurs accablerent bientôt sa famille & la Toscane; l'archiducheſſe Marie-Magdeleine, mourut en allant voir l'empereur; Marie de Médicis fut exilée de la cour de France : il avoit à ménager à la fois la France avec laquelle il étoit allié par les liens du ſang & de la politique; il avoit à ménager l'Europe, l'empereur & le pape, & ſe trouvoit dans une poſition très-embarraſſante; pour ſurcroît de malheur la peſte lui enleva une grande partie de ſes ſujets, il ſe vit forcé d'abandonner Galilée, l'homme qui faiſoit le plus d'honneur à ſa cour, à l'inimitié des moines, & ſur-tout des jéſuites, qui étoient jaloux de la ſupériorité de cet homme célebre, dont les principes lumineux rendoient leurs écoles inutiles, & leur ſavoir pure ignorance.

Ils intéreſſerent le pape Urbain dans leurs complots, en lui perſuadant que Galilée l'avoit indiqué dans ſes dialogues ſous le nom de *Simplicius*. Cet ouvrage publié à Rome, fut une des principales armes dont on ſe ſervit contre lui; ce fut l'objet de la plus ſévere pourſuite, de ſon oppreſſion, de ſon infamie. Galilée ſeptuagénaire & infirme, fut traîné à Rome devant le tribunal de l'inquiſition, qui cachant le principal motif de la pourſuite du pape, lui fit un crime d'avoir avancé dans ſes écrits que la terre tourne, & qu'il y a des antipodes. Voilà où en étoient dans ces temps-là l'ignorance & le fanatiſme; on ne pouvoit être philoſophe & dire des vérités, ſans paſſer pour un athée.

Galilée étoit ſans doute innocent des crimes qu'on oſoit lui imputer ; mais il éprouva que l'innocence ſans appui eſt toujours victime de l'envie, des intrigues & de la méchanceté des hommes. On reſpecta ſa vie, parce qu'on craignit l'impreſſion que feroit ſa vieilleſſe; mais on ne rougit pas de couvrir ce grand homme de toutes les infamies qu'on put imaginer : infamies, dit l'hiſtorien, dont ſe couvrirent les juges même, & dont l'éternelle ignominie retombe encore ſur eux.

En 1634, le Grand-Duc épouſa la princeſſe d'Urbin; les nôces ſe firent ſans appareil; on ſe conforma aux malheurs des temps. Ferdinand fut bientôt obligé, pour contenter la cour de France, de rappeller à Florence Marie de Médicis, & de diſſimuler cette eſpece d'affront que l'on faiſoit à ſa famille; & ce fut par une ſuite de ſa modération, de ſa prudence & de ſa politique, qu'il parvint à garder la neutralité au milieu des divers intérêts qui partageoient les puiſſances de l'Europe, & des troubles qui agitoient l'Italie; & ce fut même par ſa médiation que le roi d'Eſpagne conclut un traité de paix avec le duc de Parme.

Cependant il s'en falloit de beaucoup que la Toſcane fût auſſi floriſſante qu'elle l'avoit été ſous les regnes précédens; Ferdinand II étoit un prince foible, qui laiſſoit tomber les loix en déſuétude, & une preuve de ſa foibleſſe, c'eſt que dans toutes les occaſions, les créatures & les partiſans du pape & des *Barberini* lui manquoient ouvertement, & qu'il ne trouva

d'autres moyens de se venger que celui d'entretenir auprès de sa personne, à titre d'*Anspessades*, un certain nombre d'hommes capables des entreprises les plus téméraires; ils étoient destinés principalement à toutes les vengeances particulieres du souverain. Le prince donnant l'exemple des assassinats, fut imité par tous les ordres de l'état. Comme il n'y avoit plus de justice, chacun se la rendoit à soi-même : voici un trait que nous citerons comme celui qui servit d'encouragement à une foule d'autres.

» *Catherine Canucci*, seconde femme d'un » vieux bourgeois fort misérable, jeune, belle, » étoit capable d'attirer à elle les affections de » l'homme le plus délicat ; elle avoit intéressé le » duc *Salviati*, qui brûloit pour elle. Mais au» tant l'amour faisoit de progrès dans son cœur, » autant la fureur & le desir de la vengeance » enflammoient celui de sa femme. Catherine » Canucci avoit un beau-fils que l'or de la du» chesse sut corrompre, & dont elle fit l'ins» trument de son crime : à la tête des assas» sins qu'elle avoit fait venir de Massa, il coupa » la tête à sa belle-mere, & la porta à la du» chesse comme une marque de triomphe & » comme une puissante consolation. Cette femme » insatiable de vengeance, voulut jouir de la » douleur de Salviati ; elle lui fit présenter cette » tête ornée & décorée comme un présent de » quelque prix. Le duc ignorant encore l'at» tentat exercé contre celle qu'il aimoit, fut » saisi d'horreur à cette vue : le gouverne» ment poursuivit les assassins ; parce qu'ils

» étoient de la plus basse condition, & n'é» tendit pas la rigueur des loix sur cette femme » barbare; le peuple en fut saisi d'horreur & » de rage; la duchesse fut obligée de s'enfuir ». Ce mauvais exemple, joint à la condition de Ferdinand II, changea entiérement les mœurs de la Toscane, & ramena la férocité à la place de la douceur & de la politesse que Ferdinand I & Côme II avoient si utilement inspirées à leurs sujets.

On trouve, dans ces deux volumes, plusieurs traits relatifs à Henri IV & à Sully, qu'on ne lit point dans nos historiens François. Le traducteur a cru devoir les accompagner de notes, soit pour rectifier ce qu'il regarde comme des erreurs dans l'historien Italien, soit pour adoucir la malignité de ses remarques.

(*Journal de littérature, des sciences & des arts; Affiches, annonces & avis divers*).

LE VIEUX GARÇON, comédie en 5 actes, en vers, par l'auteur de Thamas-Kouli-Kan, *représentée pour la premiere fois au théatre françois le 16 décembre 1782.* A Paris, chez Alexis Jombert. Prix, 1 liv. 10 sous.

DORAT avoit déja traité le *Célibataire*, & sa piece avoit été représentée avec succès. Le reproche le plus grave & le plus fondé qu'on lui ait fait, c'est d'avoir manqué son principal

caractere. En effet, repréſenter un jeune homme qui dit pendant 24 heures qu'il veut reſter garçon, ce n'eſt pas là peindre un célibataire, ſur-tout quand ce même perſonnage finit par ſe marier. Il n'y a preſque pas d'homme qui n'ait dit pendant 24 heures qu'on a tort de ſe lier pour toujours. Comment d'ailleurs, un jeune homme peut-il avoir éprouvé les inconvéniens du célibat? c'eſt pourtant là ce qu'il falloit retracer aux ſpectateurs. On étoit donc convenu généralement que le vieux Saint-Geran, dans la piece de Dorat, étoit le véritable célibataire.

D'après cette idée, l'auteur de la tragédie de *Thamas-Kouli-Kan*, voulant traiter le même ſujet, a pris pour titre & pour héros un vieux garçon; il a donc mieux vu & mieux placé ſon principal caractere. Nous allons nous étendre ſur les beautés & les défauts que nous avons cru appercevoir dans ſa piece. Nous eſtimons aſſez ſon talent pour croire qu'il doit être plus flatté d'un examen réfléchi que d'un coup-d'œil ſuperficiel. Faiſons d'abord connoître ſuccinctement ſon projet.

Gercour, vieux garcon, eſt à la camgagne avec Dorval, ſon neveu, & Lucile, deux époux qui s'aiment tendrement. Il y reçoit la viſite de ſon ami Dorimon, qui amene ſa fille Sophie, & Sainfar, jeune militaire qui eſt au ſervice de la Hollande. Dorimon vient prier Gercour d'employer ſon crédit pour faire avoir à Sainfar un brevet de capitaine dans quelque régiment françois; & ſur la promeſſe de Ger-

cour, il offre sa fille à Sainfar, qui, tout amoureux qu'il est, refuse sa main par un motif secret qu'il ne déclare qu'au dénouement. Ce motif, c'est qu'il est fils naturel, & de qui, de Gercour lui-même, qui ne savoit pas être son pere, & dont il n'étoit pas connu.

Cet exposé suffit pour mettre nos lecteurs à portée de nous suivre dans l'analyse raisonnée que nous allons faire en discutant les beautés & les défauts de cette piece.

ACTE I. Dorval & sa femme Lucile s'entretiennent de leur oncle Gercour, qui arrive enchanté d'une nouvelle qu'on lui mande de Paris :

Dans la même séance on a plaidé trois causes,
Trois séparations, sans ce qu'on ne sait pas.

Cette entrée est heureuse : elle annonce son caractere; mais il lui échappe dès le commencement une contradiction. Il dit d'abord aux deux époux :

Que vous voudriez bien n'être pas mariés!

Et plus loin il dit à son neveu :

Vous m'impatientez avec cet amour fade :
Savez-vous bien, Monsieur, que rien n'est si maussade
Que ces beaux sentimens, que ces tendres discours
Qu'à mes yeux vous osez vous tenir tous les jours;

Et plus bas :

Oh! jamais l'un sans l'autre.
C'est la regle. Eh! morbleu! quel plaisir est le vôtre?

Le petit monologue qui ſuit cette ſcene nous a paru déplacé. Pourquoi faire dire dès le commencement à Gercour qu'il eſt malheureux en ſecret ? Il faut que le ſpectateur le devine ou le voie. Cette confidence ſi prompte lui fait perdre une partie de ſa curioſité, & nuit par conſéquent à l'intérêt de la piece. Gercour a des ordres à donner. Il appelle Mlle. Armand, eſpece de gouvernante dans le goût de celle de *la Servante Maîtreſſe* : elle gronde ſon maître, qui ſe retire après avoir donné ſes ordres; & celle-ci, à ſon tour, appelle Germain, le valet de la maiſon, qui, ſuivant le coſtume des valets d'un vieux garçon, ne ſe hâte point d'arriver, & dit en entrant, à Mlle. Armand :

Ah! c'eſt vous! moi, j'ai cru que c'étoit notre maître?
Je ne me preſſois pas.

Le trait eſt plaiſant & vrai. On pourroit objecter qu'il eſt peu vraiſemblable que Germain prenne la voix de Mlle. Armand pour celle de Gercour ; mais il faut, en faveur d'un bon trait, que la critique relâche un peu de ſon rigoriſme. Claudine ſurvient, ainſi qu'un autre coquin de valet ; ils s'applaudiſſent l'un & l'autre des vols qu'ils font tous les jours, & montrent combien un vieux garçon eſt pillé & mal ſervi.

Acte II. Dorimon, en arrivant avec ſa fille Sophie, prie Gercour de ſolliciter un brevet de capitaine pour Sainfar, qui ſe préſente preſque auſſi-tôt. Voici bien la ſcene la plus invraiſemblable, la plus inconcevable de la piece. Dori-

mon ne connoît pas Sainfar; Sainfar ne lui a pas demandé fa fille; il n'a pas même fait la moindre déclaration d'amour à Sophie; & Dorimon, fans l'en avoir prévenu, lui offre la main de fa fille devant elle & devant Gercour. Tout cela eft bien fingulier. La feule raifon qui faifoit héfiter Dorimon, c'eft que Sainfar n'avoit pas d'emploi en France; Gercour lui promet de faire des démarches qui peuvent bien ne pas réuffir; & le voilà décidé! il n'a pas la patience d'attendre les premieres nouvelles. Nous ne voyons pas là la marche de la raifon & de la vraifemblance. Continuons. Dorimon, après fon offre, dit à Sainfar, qui héfite:

Puis embraffez Sophie.... Embraffez-la, vous dis-je.

Cela eft bien complaifant. Il dit enfuite à Sophie: *Parle-lui, toi.* Sophie approche de Sainfar, & lui tend la main, en lui difant: *Monfieur, remettez-vous.* Remarquez qu'elle lui *tend la main*: tout cela eft bien naïf! c'eft ainfi fans doute qu'on procédoit au tems de l'âge d'or; mais nos mœurs exigent dans une pareille fituation des formes un peu moins ingénues.

Cet acte eft terminé par une fcene où Gercour, en colere contre tous fes valets, ne peut parvenir à les gronder, parce qu'ils parlent plus haut que lui, & le forcent à fe taire. Cette fcene eft comique, peut-être pas affez noble dans une comédie de ce genre.

Acte III. Cet acte, qui a de la chaleur & une certaine éloquence, nous paroît ne prêter

à la critique que par le projet que forme Gercour de demander la main de Sophie. Dans un entretien qu'il vient d'avoir avec Sainfar, qui, comme nous l'avons dit, a un motif ſecret pour refuſer Sophie, Gercour conclut que Sainfar tient comme lui à l'amour du célibat; & d'après cette idée, il va s'offrir pour épouſer Sophie à ſa place. Apparemment il renonce à ſon ſyſtème de célibataire; mais dans ce cas-là, l'auteur n'en ayant pas fait ce qu'on appelle un *roué*, il ne doit point chercher à ravir à Sainfar ſa maîtreſſe; il doit s'occuper au contraire, puiſqu'il s'intéreſſe à lui, à le détromper ſur des principes qu'il vient d'abjurer lui-même.

Acte IV. La derniere ſcene de cet acte eſt invraiſemblable dans pluſieurs points. 1°. Il n'eſt pas dans la logique de l'amour, que Sainfar s'obſtine à cacher ſon ſecret à ſa maîtreſſe, au moment où il croit lui dire adieu pour toujours, au moment où elle le prie de lui ouvrir ſon cœur au nom de l'amour le plus tendre. 2°. S'il eſt poſſible que Sainfar exhorte Sophie à épouſer Gercour, il eſt encore invraiſemblable que Sophie y conſente. Elle pourroit y conſentir pour ſe venger; mais c'eſt par amour pour lui qu'elle s'y détermine; & dans quel tems croit-elle que l'amour lui fait un devoir d'obéir à Sainfar? lorſque Sainfar refuſe ſa main ſans vouloir lui dire pourquoi.

Elle doit avoir de la répugnance pour ce mariage; elle ne doit pas croire faire plaiſir à Sainfar en y ſouſcrivant, quoiqu'il l'en conjure; & quand cet hymen ſeroit un bonheur

pour Sainfar, la ſituation de Sophie devroit plutôt l'engager à ſe venger de lui qu'à lui complaire.

Acte V. Ce dernier acte eſt preſque rempli par les efforts que fait Gercour pour déſabuſer Sainfar d'un ſyſtême qu'il lui ſuppoſe, & par la reconnoiſſance du pere & du fils. En général, le dénouement a fait & devoit faire beaucoup d'effet. Nous n'avons qu'une objection à propoſer : c'eſt qu'il n'eſt guere naturel que la mere de Sainfar lui ait laiſſé ignorer le nom de ſon pere, par la ſeule raiſon que ce dernier en a mal uſé envers elle. Ce n'eſt pas ainſi qu'agit l'amour maternel.

Reportons un coup-d'œil général ſur le fond de cette piece. Un reproche très-grave à faire, & qui n'eſt pas facile à réfuter, c'eſt le mariage de Sainfar. Aſſurément un ami de l'humanité ne ſauroit deſirer qu'un enfant ſoit puni de ſon pere ; il plaint un fils naturel que le malheur de ſa naiſſance a fait déshériter par la loi, & il doit applaudir à la bienfaiſance qui conſole cette victime innocente. D'après cela, on doit voir avec plaiſir un enfant naturel à qui ſa vertu & ſon mérite font trouver un parti avantageux ; mais ce qui eſt bien dans un ouvrage, devient répréhenſible dans un autre. Dans une comédie où l'on attaque le célibat, il ne faut pas qu'un célibataire ait la ſatisfaction de voir ſon fils jouir de tous les avantages de la ſociété. Ainſi, ce mariage, qui ſeroit bien partout ailleurs, ſe trouve ici déplacé & détruit le but moral de la piece.

Cette obſervation attaque auſſi le caractere

du célibataire, qui n'eſt pas aſſez puni. Il eſt tendrement chéri de ſa niece & de ſon neveu, & il finit par retrouver un fils ſenſible & vertueux, qu'il marie avantageuſement, & avec qui il doit paſſer le reſte de ſes jours. On peut accuſer auſſi ce rôle d'un peu de monotonie. Celui de Sophie n'eſt certainement pas à l'abri de reproches, quoiqu'il ait produit des effets au théatre. L'auteur a mis dans ſa bouche des diſcours qui ont paru ne convenir ni à ſon âge ni à ſon ſexe, & qui en font ce qu'on appelle une jeune perſonne *très-avancée.* L'auteur s'efforce de la juſtifier dans ſa préface; il prétend qu'ayant dû répondre à ce dernier & dangereux argument des célibataires, *qu'il eſt toujours aſſez tems de ſe marier quand on eſt vieux*, il a cherché à le faire par une ſcene très-marquée, qu'il a voulu que la réponſe fût en action, & qu'il l'a miſe pour cela dans la bouche d'une femme, parce que ce ſont les femmes que ce prétexte des célibataires offenſe le plus. C'eſt ainſi qu'il cherche à juſtifier le diſcours de Sophie, qui dit au vieux garçon, quand il vient lui propoſer de l'épouſer : *je n'ai pas joui de votre jeuneſſe ; Je ne dois pas ſupporter votre vieilleſſe.* Mais il nous ſemble qu'un homme étoit bien plus propre qu'une femme à pouſſer à bout un pareil raiſonnement, & à faire l'objection avec plus de force. Ainſi, la réponſe de l'auteur ne nous paroît point réfuter le reproche qu'on lui a fait. Il falloit au moins en faire une veuve : ce titre eût donné un peu plus de liberté à l'auteur.

Pour achever d'épuiser les traits de notre critique, nous avons à parler du style, qui est la partie la moins soignée de l'ouvrage. Il faut convenir que les vers suivans ressemblent à de la prose très-négligée :

Il m'attriste du moins, & l'aspect de leur flamme
Vient douloureusement retracer dans mon ame
D'inutiles regrets que, sous un ton frondeur,
Je cherche à déguiser. Il marque de l'humeur
Contre les nœuds d'hymen; mais le dépit la cause,
Et si du célibat je vante encor la cause,
C'est par entêtement. Sur ce point, comme moi,
Beaucoup de vieux garçons font de mauvaise foi....
Bon! j'allois oublier!... Il faut que je réponde
A ces lettres avant de recevoir mon monde.

Plus loin :

Tant de zele, Monsieur, ne sert qu'à me confondre.
Cet intérêt si vif, ne me connoissant point,
Cet active amitié me surprend à tel point,
Que les expressions de ma reconnoissance,
De mon étonnement conservent l'influence.

Il y a nombre de vers où l'impropriété de l'expression dénature la pensée :

Et dût-on séparer un jour tous les époux,
Il en resteroit deux au moins, ce seroit nous.

On sent bien ce que l'auteur a voulu dire; mais le défaut de justesse dans l'expression met toujours dans le cas de dire à l'auteur que *si l'on séparoit tous les époux*, il seroit impossible qu'il en restât *deux*.

Contre le célibat il éleva la voix;

Même il en foutenoit les fuites criminelles.

L'auteur a voulu dire fans doute : il foutenoit que les *fuites* en étoient *criminelles*, & par l'expreffion ces deux vers deviennent contradictoires, parce que *foutenoit* eft là amphibologique., & qu'il peut paffer pour le fynonyme de *défendre*, *protéger*.

> Pour moi, je me *chagrine*
> D'avoir trop ménagé fa cave & fa cuifine.

L'auteur a voulu dire : je *regrette* d'avoir trop ménagé, &c.

> On fait quand on outrage, & non quand on répare.

Mais non, *on fait* très-bien *quand on répare*. Ce qu'on ne fait pas auffi-bien, c'eft quand on *réparera*.

Cette négligence va fouvent jufqu'à bleffer ouvertement les regles du langage. *Je peux dire*, (c'eft Mlle. Armand qui parle)

> Que l'on ne me voit pas oifive ou pareffeufe;
> Vous en trouveriez peu, je crois, d'auffi *foigneufe*.

Ce dernier vers veut dire : *peu de femmes auffi foigneufes*. Comment peut-on fe permettre en ce cas de mettre *foigneufe* au fingulier, quand *femmes* eft au pluriel ?

> Et qu'avois-je befoin de vous faire entrevoir
> Un avenir flatteur *auparavant* l'efpoir
> De vous le procurer ?

Il falloit dire : *avant* l'efpoir, & non pas *aupa*-

ravant, parce qu'*auparavant* eſt un adverbe qui n'a point de régime.

Un vaurien qui ne fait ici d'autre beſogne
Que de boire & manger : *ça* m'ennuie à la fin.

On ne peut pas écrire *ça* pour *cela*, ſur-tout quand on fait parler un perſonnage noble.

Nous ne prétendons pas être un couple parfait,
Mais il n'en eſt aucun plus heureux que *le nôtre*,
En ſachant à propos *nous céder l'un & l'autre.*

Outre qu'on ne peut pas dire *notre couple* en parlant de ſoi-même, *en ſachant à propos nous céder l'un & l'autre* ne dit point ce que l'auteur a voulu dire : il falloit : en ſachant *céder l'un à l'autre.*

Encore une fois, la partie du ſtyle eſt fort négligée. Après cela, terminons des obſervations critiques qui prouveront au moins à l'auteur que ſon ouvrage nous a paru digne d'attention, & conſolons-nous par les louanges que nous croyons devoir aux beautés de cette piece.

Quoique la partie comique y ſoit inférieure à celle qui tient du drame, elle ne laiſſe pas que d'offrir des traits plaiſans, tels que ceux-ci :

CLAUDINE.

Ne vas pas t'enivrer.

MARTIN.

Pourquoi ? c'eſt mon plaiſir.

CLAUDINE.

Tu ne pourras rien faire après.

MARTIN.

Si-fait, dormir.

Scene 8me. du ſecond acte.

CLAUDINE (*accourant.*)

Monſieur Germain, il faut que je vous avertiſſe,

MARTIN *ivre.*

Un grand malheur.

CLAUDINE.

Pluton eſt entré dans l'office....

MARTIN.

Six bouteilles de vin, un excellent pâté;
Monſieur, ce vilain chien, il a tout emporté.

Ce dernier vers eſt une bonne plaiſanterie d'ivrogne. Dans la ſcene 7me. du troiſieme acte, Gercour ſe plaint de ce que ſes gens veulent le quitter tous, parce qu'il a oſé les gronder quand ils avoient tort, & Dorimon lui répond :

Soit dit ſans te déplaire :
Que ne prenois-tu femme? alors, tout à loiſir,
Tu l'aurois pu gronder ſans qu'elle eût pu partir.

Ce trait eſt d'autant meilleur qu'il touche au ſujet de la piece. Nous pourrions en citer d'autres pareils; mais nous nous hâtons de paſſer aux caracteres de la piece dont nous n'avons point parlé. Celui de Dorval eſt beau, plein de nobleſſe. Au dénouement, quand il s'agit de marier Sainfar, on ne peut entendre ſans enthouſiaſme ce généreux neveu de Gercour

oublier ſes intérêts, & lui dire, en montrant Sainfar :

Voilà votre héritier nommé par la nature;
Mais une auſtere loi, dont la pitié murmure,
Ne vous permettra point de lui laiſſer vos biens;
Donnez-les à Sophie, &c.

Celui de Mlle. Armand, d'une gouvernante qui maîtriſe un vieux garçon, eſt très-heureuſement imaginé. Il entroit néceſſairement dans le ſujet. C'eſt un des malheurs qui environnent le célibataire, & qui ſervent à le punir.

On doit les mêmes éloges à l'idée qu'a eue l'auteur de faire mettre la maiſon de Gercour au pillage par ſes valets. Nous aurions deſiré ſeulement que les valets s'y priſſent plus adroitement. Germain parle trop légérement à Claudine de ſes coups de main; on voit trop le beſoin d'en inſtruire le ſpectateur. Peut-être auroit-il fallu mettre ce pillage un peu plus dans le lointain, & ſur-tout n'en pas faire le ſeul comique de la piece.

Une grande idée encore, auſſi vraie que dramatique, c'eſt d'avoir donné au célibataire un fils naturel. Il eſt certain que la crainte d'eſſuyer les reproches d'un fils qui peut ſe plaindre d'une naiſſance illégitime, qui peut accuſer ſon pere de l'avoir privé des droits de citoyen, doit déchirer le cœur d'un célibataire ſenſible.

En un mot, ſi l'on a des reproches à faire à l'auteur du *Vieux Garçon* du côté de l'exécution & du ſtyle, on doit de grands éloges à la

la maniere dont il a vu ſon ſujet; & ſi ſa piece le cede à celle du *Célibataire* pour le coloris, elle nous paroît l'emporter par les maſſes dont l'auteur a composé ſon tableau. Il y a même dans le *Vieux Garçon* des tirades remarquables & pleines de chaleur & d'éloquence. Il y a de la vérité & de l'énergie dans ce vers que prononce Gercour quand il ouvre ſon cœur à Sainfar ſur les chagrins que lui a causés le célibat :

J'ai cent fois été prêt d'épouſer ma ſervante.

Quoique ce vers ait paru offenſer la délicateſſe exceſſive de quelques ſpectateurs, nous le regardons comme un grand coup de pinceau.

C'eſt un beau cri de l'ame de la part de Sainfar, lorſque ſon pere lui dit, *Je veux te rendre heureux*, & que Sainfar s'écrie avec douleur : *Il vous eſt impoſſible.* La chaleur qui a fait trouver ces beaux traits à l'auteur du *Vieux Garçon*, lui a dicté auſſi des tirades qu'on lit avec beaucoup d'intérêt. Nous allons en faire connoître quelques morceaux. Dorval (acte 3e., ſcene 5e.) dit à Sainfar, qu'il croit voué au célibat :

Une femme dont l'ame eſt vivement touchée,
A de frivoles riens n'eſt jamais attachée.
Trouvant tout ſon bonheur auprès de ſon époux;
Elle ne cherche point à ſe forger des goûts,
De ruineux beſoins, & des plaiſirs factices;
L'Amour laiſſe en un coin peu de place aux caprices;
Ah! ſi je prétendois ſur ce point inſiſter,
Pour exemple, Monſieur, je pourrois vous citer

Celle que l'hyménée à mon fort tient unie,
Et qui fait embellir chaque inftant de ma vie.
Mife felon fon rang, jamais fa vanité
Ne lui fit defirer un éclat emprunté;
Elle n'a pas befoin d'une mode nouvelle,
Pour fe faire admirer & paroître plus belle;
Mes yeux font le miroir qu'elle aime à confulter;
Leur fuffrage eft le feul qui la puiffe flatter;
Son luxe eft mon amour; elle a tout quand je l'aime;
Monfieur, votre Sophie auroit penfé de même.

Ecoutons ce même d'Orval retraçant les confolations qu'on trouve au fein du mariage :

Soyez jufte, & comptez fes confolations (*du mariage*) ;
Elles fe font fentir, fur-tout dans la vieilleffe;
Alors, dans cet état d'ennui & de trifteffe,
Où l'homme eft affailli par les infirmités,
Difputant à la mort des jours qu'elle a comptés,
A ce terme prochain de l'humaine mifere,
Alors, qu'il eft heureux, qu'il eft doux d'être pere!
Que l'on fent bien le prix de fe voir fecouru
Par ceux qui, de leurs foins, fe font une vertu!
Regardez un vieillard au fein de fa famille,
Appuyé fur fon fils, confolé par fa fille!
Malgré le froid des ans, il aime, il eft aimé.
Si des feux du plaifir il n'eft plus animé,
L'amitié paternelle échauffe au moins fon ame;
Elle a, comme l'amour, fes tranfports & fa flamme;
Ce fentiment facré du tems même eft vainqueur;
En entrant dans la tombe, il fentira fon cœur.

Oppofons à ce tableau une peinture énergique des inconvéniens du célibat :

Mais on voit à préfent germer dans tous les cœurs
Un fyftême ennemi de l'état & des mœurs,
Qui, profcrivant le but des innocentes flammes,

Calomnie à la fois & l'hymen & les femmes;
Vantant la liberté, mais pour en abuser,
Ne veut que de ces fers qu'un seul mot peut briser,
En préférant le crime à de chastes caresses,
Conduit l'homme avili chez d'indignes maîtresses,
Qui, cachant avec art le danger sous les fleurs,
Lui font boire à long traits la coupe des erreurs,
Etouffent en son cœur tous sentimens honnêtes,
Occupent son esprit de honteuses conquêtes,
Abrutissent son ame en fatiguant ses sens,
Et peuplent tout Paris de vieillards de trente ans.

Il y a de l'intérêt dans les discours que Sophie adresse à Sainfar à la fin du quatrieme acte. Persuadée que son amant refuse sa main par amour pour le célibat, elle lui dit :

Lorsque ma main, par vous, vient d'être refusée,
Je ne présumois pas devoir être exposée
A me trouver encore avec vous en ces lieux.
Sans doute vous venez, d'un regard curieux,
Observer à quel point votre refus me blesse,
Et d'un cœur trop épris insulter la foiblesse.
Soyez content, Sainfar, & félicitez-vous.
Vous m'avez su frapper des plus sensibles coups;
Je sens bien qu'à ma place un autre auroit pu faire
De ses vrais sentimens un aveu moins sincere;
Moi, je mets ma vengeance à vous montrer mon cœur;
Il fut rempli pour vous de la plus tendre ardeur;
Les vertus dont au moins vous aviez l'apparence,
Avoient su triompher de son indifférence;
Quoique bien détrompé de cette illusion,
Il veut garder encor la même impression;
Et fidele au dehors que vous fîtes paroître,
Il vous verra toujours tel qu'il vous croyoit être,
Vous plaignant toutefois de vous être engagé
Parmi les partisans d'un triste préjugé,

Qui, séduisant d'abord par de fausses maximes,
De tous ses sectateurs fait enfin ses victimes.

Le résultat de ces diverses observations est que le *Vieux Garçon*, malgré ses défauts, est un ouvrage très-estimable. Il est plein de belles conceptions. Nous n'avons pas craint de relever ce qu'il a de défectueux, parce que la masse des beautés est assez forte pour que notre critique ne puisse en détruire le mérite auprès du public. Les ouvrages de l'auteur semblent prouver qu'il n'a besoin que de régler son imagination & de mûrir son goût, pour obtenir des succès dans la carriere si difficile du théatre.

(*Journal encyclopédique.*)



ANALYSE de quelques pierres précieuses ; par M. F. C. ACHARD, membre de l'académie royale des sciences de Berlin, de la société des curieux de la nature de la même ville, des académies électorales de Mayence & de Baviere, &c. Ouvrage traduit de l'allemand, avec des remarques ; par M. J. B. DUBOIS, conseiller de la cour de S. M. le roi de Pologne, membre de l'académie des sciences, arts & belles-lettres de Dijon, de la société des curieux de la nature de Berlin, de l'académie royale des Géorgiphiles de Florence, de la société physique de Dantzig, &c. A Paris, chez Moutard, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, 1783, *in-8vo.* de 178 pages avec fig. Prix, 3 livres.

L'OUVRAGE que nous annonçons peut être considéré comme faisant suite à la *Lithogéognosie* du célebre Pott; M. Achard, qui en est l'auteur, montre autant d'exactitude, de zele & de génie que cet illustre chymiste son compatriote, & lors même qu'un grand nombre d'autres ouvrages ne placeroient pas déja son nom parmi ceux des savans les plus distingués de ce siecle, celui-ci suffiroit sans doute pour lui faire la réputation la mieux méritée. En effet,

il renverse en grande partie la théorie de nos connoissances sur les pierres précieuses. On a certainement cru jusqu'à présent qu'elle étoit inattaquable, vu qu'elle s'appuyoit sur un grand nombre d'expériences : mais M. Achard en rapporte plus de quatre à cinq cens, faites avec toute l'exactitude dont il est capable, & dont les résultats uniformes contredisent l'opinion générale des chymistes.

Nous convenons qu'on peut être étonné de voir l'expérience opposée à l'expérience, mais qu'on lise avec attention le détail de celles de M. Achard, & l'on verra que cette opposition n'est qu'apparente. Ceux qui l'ont précédé dans cette carriere, ont négligé certaines précautions qu'il étoit important de prendre, n'ont pas apperçu certaines circonstances qu'ils avoient intérêt d'observer, & ont conséquemment obtenu des résultats tout différens de ceux qu'ils devoient obtenir. D'ailleurs, si l'on doit s'en rapporter à l'*Appendix* qui termine l'ouvrage de M. Achard, dans lequel il décrit un procédé qu'il avoit imaginé pour imiter la marche de la nature dans la formation des pierres précieuses, il est impossible de ne point adopter son systême. On sait que, lorsque l'analyse & la synthese s'accordent pour prouver une vérité physique, on peut dire qu'elle a la force d'une vérité mathématiquement démontrée.

Il nous seroit impossible d'offrir un extrait satisfaisant d'un ouvrage qui ne consiste qu'en détails d'expériences, & en tables; nous ne

pouvons qu'en offrir les résultats, & nous adopterons pour cela le rapport circonstancié de MM. *Cadet*, *Macquer*, *Brisson* & *de Fontanieu*, nommés commissaires par l'académie royale des sciences, sous le privilege de laquelle cette traduction est imprimée.

Après un préliminaire où l'auteur, traitant de la décomposition des corps terreux, n'admet que quatre espèces de terres simples, savoir, les terres fusibles, la terre calcaire, la terre alumineuse & la terre magnésienne (il croit qu'on pourroit en admettre une cinquieme, la terre du spath fluor); il rapporte ses expériences sur le rubis, le saphir, l'émeraude, l'hyacinthe, le grenat & la chrysoprase.

Il résulte de son analyse du rubis qu'il ne contient point de terre qui soit de nature à être volatisée par les acides, & que l'acide marin en attaque la partie colorante. Il démontre aussi que tous les acides minéraux ont une action sensible sur le rubis; il trouve que 30 grains de rubis contiennent 12 grains & demi de terre siliceuse, 11 grains de terre alumineuse, 2 $\frac{1}{2}$ grains de terre calcaire, & 3 $\frac{1}{4}$ de terre martiale. Ce travail est suivi d'un grand nombre d'autres expériences mises en forme de table, avec leurs résultats, sur les rubis broyés dans un mortier d'agate, & traités à cru avec les acides, ou mêlés avec différens sels & terres, dans différentes proportions, & exposés au feu de fusion.

Pour le saphir, l'auteur suit à-peu-près la même marche que pour le rubis. Il en con-

clut qu'un feu pouſſé juſqu'au rouge, long-tems ſoutenu, ne produit dans le ſaphir aucun changement ſenſible, & que cette pierre précieuſe ne contient point de terre de nature à être volatiſée par les acides minéraux. Il prouve cependant l'action ſenſible de ces acides ſur le ſaphir, puiſque ſes expériences l'ont conduit à décider qu'un demi-gros de ſaphir contient 10 grains de terre calcaire, 17 $\frac{1}{2}$ grains de terre alumineuſe, & 1 grain de terre martiale. Suit une table de 67 autres expériences.

M. Achard trouve que l'émeraude perd entièrement ſa tranſparence à un feu violent & long-tems ſoutenu, & qu'un demi-gros d'émeraude contient 6 $\frac{1}{2}$ grains de terre ſiliceuſe, 2 $\frac{1}{2}$ grains de terre calcaire, 18 grains de terre alumineuſe, & 1 $\frac{1}{2}$ grain de terre martiale. Il a accompagné ce dernier travail de 56 autres expériences rapportées en forme de table.

Il ſuit des expériences ſur l'hyacinthe, qu'elle perd un peu de ſa couleur par un feu pouſſé au rouge & entretenu long-tems au même degré, & qu'elle ſe fond parfaitement au feu de fuſion. Elle ne contient point de terre qui puiſſe ſe volatiſer par la diſtillation avec les acides minéraux. Néanmoins ces acides ont une action ſenſible ſur l'hyacinthe, dont un demi-gros contient 4 grains de terre martiale; 6 $\frac{1}{2}$ grains de terre ſiliceuſe, 6 grains de terre calcaire, & 12 $\frac{1}{2}$ grains de terre alumineuſe. Suivent 32 autres expériences, en forme de table.

L'analyſe chymique du grenat eſt très-étendue. M. Achard trouve que le premier degré

de feu, pouſſé juſqu'au rouge, ne change pas ſenſiblement le grenat; qu'à un degré plus fort & ſoutenu, il entre preſque en fuſion, & que le dernier degré de feu le fond parfaitement. L'action différente des acides minéraux ſur le grenat, l'a conduit à reconnoître qu'un demi-gros de grenat eſt compoſé de 14 $\frac{1}{2}$ grains de terre ſiliceuſe, de 3 $\frac{1}{2}$ de terre calcaire, de 9 grains de terre alumineuſe, & de 3 grains de terre martiale. Cette théorie eſt appuyée ſur une table de 293 autres expériences.

La couleur verte de la chryſopraſe de Siléſie, d'après les expériences de l'auteur, diſparoît entiérement dans le creuſet, à un feu pouſſé juſqu'au rouge, & une once de cette pierre contient 5 grains d'une terre qui ſe volatiliſe dans la diſtillation avec l'acide vitriolique. Cette terre eſt de la nature du ſpath-fluor qu'on obtient par le même procédé. De l'action différente des acides minéraux ſur la chryſopraſe de Siléſie, l'auteur infere qu'une once de cette pierre eſt compoſée de 5 grains d'une terre qui ſe volatiliſe à l'aide de l'acide vitriolique, de 8 grains de terre calcaire, de 6 grains de terre magnéſienne, de 2 grains de terre martiale, de 3 grains de chaux de cuivre, & de 456 grains de terre ſiliceuſe. 72 autres expériences viennent à l'appui de cette théorie.

Après avoir rendu un compte très-circonſtancié de toutes ſes opérations pour la décompoſition des pierres précieuſes, M. Achard termine ſon ouvrage par les détails d'une opéra-

tion bien neuve pour produire des cryſtaux, qui imitent avec tout le ſuccès poſſible le cryſtal de roche. Avec un peu de terre calcaire & beaucoup de terre alumineuſe il a produit de petits cryſtaux blancs, tranſparens & très-durs : en ajoutant de la terre martiale à l'alun & à la terre calcaire, il a eu des cryſtaux qui avoient la couleur du rubis. Voilà donc un grand ſecret enlevé à la nature. Les commiſſaires de l'académie des ſciences de Paris ont voulu renouveller les expériences du jeune chymiſte de Berlin : ils n'ont point eu le ſuccès qu'ils deſiroient, & n'ont pu obtenir aucun cryſtal. Le ſecrétaire de l'académie a écrit à M. Achard pour lui demander des éclairciſſemens & des renſeignemens néceſſaires. Il ne peut réſulter d'une émulation ſi louable que les effets les plus heureux pour le progrès & la certitude des connoiſſances. Les commiſſaires de l'académie reconnoiſſent qu'ils ne peuvent faire que beaucoup d'éloges de l'ouvrage de M. Achard, & de M. Dubois ſon traducteur ; que le premier, quoique très-jeune, annonce un chymiſte éclairé & infatigable ; que c'eſt un témoignage qu'ils doivent rendre à raiſon de l'immenſité des expériences que renferme ſon ouvrage.

(*Affiches, annonces & avis divers ; Journal de littérature, des ſciences & des arts ; Journal encyclopédique.*)

THE Works of the English poets, &c. *Œuvres des poëtes Anglois, avec les préfaces biographiques & critiques*, par SAMUEL JOHNSON; *édition enrichie des portraits des poëtes, gravés par* Mrs. Bartolozzi, Calwald, Hall, Sherwin, Walker, &c. Londres, 1779 — 1781; chez Barthust & chez les principaux libraires de cette ville. (*La collection des poëtes Anglois*, 60 volumes petit *in-8vo. Les préfaces biographiques & critiques*, 10 volumes petit *in-8vo.*)

DERNIER EXTRAIT. (*)

LE poëte, qui suit Young, est Dyer; en 1757, il publia la *Toison*, le plus agréable de ses ouvrages de poésie. » A son occasion, dit » le docteur Johnson, je ne supprimerai point » une anecdote plaisante. Dodsley, libraire, » faisoit un jour mention de cet ouvrage en » présence d'un critique qui l'étoit venu voir; » dans la conversation il fut question de l'âge » de l'auteur: quelqu'un ayant dit qu'il étoit » avancé en âge, *il va*, dit le critique, *être » enseveli dans la laine.* « (Il faut savoir que lorsque l'on enterre quelqu'un en Angleterre, on l'enveloppe d'étoffe de laine.)

Nous avons beaucoup de déférence & de res-

(*) *Esprit des Journaux*, Janvier 1783, pag. 215.

peᶜt pour l'écrivain, qui fait mention de cette anecdote *plaiſante*, (comme il l'a nommé lui-même) mais il nous permettra de lui dire que la réponſe du critique eſt la pointe la plus mauvaiſe, qui ait jamais paru dans le moindre recueil de bons mots.

Quant à la *Montagne de Grongar*, un des premiers ouvrages de Dyer, on le relit toujours, dit le docteur Johnſon, avec un nouveau plaiſir, & avec autant d'intérêt que la premiere fois. Quant aux *Ruines de Rome*, continue le même écrivain, le titre promet plus qu'il ne donne; quant à la *Toiſon*, dit-il, c'eſt un poëme aujourd'hui univerſellement négligé. » L'ouvrier en laine, & le poëte, ajoute-t-il, » ſont d'une nature ſi diſcordante, que vouloir » les mettre enſemble, c'eſt accoupler un ſer» pent avec un oiſeau. Lorſque Dyer, qui ne » manquoit pas de feu poétique, a fait ſon poſ» ſible, en intéreſſant le lecteur par des ma» tieres nationales, en entremêlant ſon ſujet » d'idées champêtres, & de digreſſions qui ar» rivent par incident, en exprimant de petites » choſes par de grands mots, & en employant » tous les ſecrets de l'art; la médiocrité natu» rellement attachée au commerce & aux ma» nufactures, & le peu de reſpect qu'on leur » porte ordinairement, le font tomber d'une » maniere à ne pouvoir ſe relever; & le dé» goût que des vers blancs (*ſans rime*) don» nent à un ſujet qui plaît peu, rebutent bien» tôt le lecteur, quelque envie qu'il puiſſe » avoir de s'amuſer. «

» Je rapporterai toutefois un trait qui peut
» contrebalancer cette vive critique. On m'a
» raconté qu'Akenſide, qui, en matiere de
» poéſie, doit faire loi, diſoit qu'il jugeroit du
» goût de ſon ſiecle par le deſtin de la *Toiſon*
» de Dyer, ajoutant que, ſi cet ouvrage étoit
» mal accueilli, il ne regarderoit plus comme
» raiſonnable d'attendre de la renommée ce
» qui eſt excellent. «

Nous craignons qu'on ne doive attribuer à une eſpece de décadence du goût poétique, plutôt qu'à tout autre défaut, le peu de célébrité de la *Toiſon* de Dyer. En effet, ſi le tems le permettoit, il ne feroit pas difficile de prouver que la plus grande partie des objections que le docteur Johnſon a fait naître contre ce poëme excellent, pourroient, avec une égale juſtice, s'appliquer aux *Géorgiques* de Virgile, ouvrage qui ſera toutefois admiré, tant que la poéſie ſera entendue.

N'ayant aucun mémoire écrit ſur David Mallet, je ne puis, dit le biographe, rapporter à ſon égard, que ce que la tradition nous a conſervé. » Il étoit, dit-il, par ſon origine,
» un des Macgregors, famille Ecoſſoiſe, qui
» devint, il y a environ ſoixante ans, ſous la
» conduite de Robin Roy, ſi formidable pour
» ſes violences & ſes vols, que le nom en fut
» annullé par une abolition juridique; & quand
» il aura été queſtion de prendre un nouveau
» nom, le pere de l'auteur, je ſuppoſe, aura
» pris celui de Malloch. «

Il reçut ſon éducation à Edimbourg, & en-

suite le duc de Montrose le choisit pour être l'instituteur de ses enfans; par ce moyen il vint dans la capitale.

» Ayant, dit le docteur Johnson, quitté la » prononciation de son pays, afin de ne point » être reconnu pour Ecossois; il parut porté à » se débarrasser de tout ce qui désignoit son » origine, & se décida à changer le nom écos» sois de *Malloch* en celui de *Mallet*, qui est » anglois............... Je ne connois point » d'autres preuves de son indifférence pour son » pays natal; mais on a remarqué qu'il a été » le seul Ecossois, dont ses compatriotes ne » firent aucune mention honorable. «

Si ce qui suit est vrai, les Ecossois sont pleinement justifiés de cette maniere d'agir à son égard.

» Au commencement de la derniere guerre, » où la nation étoit aigrie par le mauvais suc» cès, il fut employé pour tourner la ven» geance publique sur Byng, & il écrivit une » lettre d'accusation, sous le nom d'un *homme* » *sans façon* (plain man.) On eut un grand soin » de faire courir cet écrit. Pour cet ouvrage » fait à propos, il eut une pension qu'il a con» servée jusqu'à sa mort. «

Nous ne sommes pas surpris que ceux qui à chaque instant s'attendoient à la vengeance publique, ne fissent pas grand scrupule de sacrifier un autre, pour favoriser leur retraite; mais que pourrons-nous penser d'un homme assez bas pour oser, par des moyens illégitimes, poursuivre un homme, peut-être innocent! Si l'on

doit considérer l'énormité du crime dans toute son étendue, l'assassin, qui d'un seul coup vous perce le cœur, est innocent, étant comparé avec un homme aussi pervers. Il est étonnant qu'on puisse trouver quelqu'un pour exécuter un office si abominable. Il est encore plus étonnant que le docteur Johnson passe de sang-froid sur une méchanceté si atroce, ne faisant à cette occasion d'autre remarque que de dire : » pour son ouvrage fait à propos, il eut une » pension considérable qu'il conserva jusqu'à sa » mort. «

Mais quittons un tel caractere pour contempler Shenstone, dont la vie fut remplie de traits de bienfaisance & d'humanité.

Shenstone naquit en 1714. En 1731 il fut envoyé au college de Pembroke à Oxford, dont il fut membre pendant dix ans, sans y prendre de grade. Il voyagea ensuite pour s'instruire. Il alla tantôt à Londres, tantôt à Bath & dans d'autres lieux d'assemblées publiques. Cependant il cultivoit toujours la poésie. En 1740, il publia son *Jugement d'Hercule*, adressé à M. Lyttelton, dont il défendit avec chaleur les intérêts dans une élection.

M. Dolman, auquel il devoit son aisance, étant mort en 1745, Shenstone devint le maître de sa fortune. Il mit alors ses délices à jouir des plaisirs de la campagne. Il mourut en 1763.

Ses poésies consistent en élégies, en odes, en ballades & autres pieces agréables. Quant à ses élégies, le docteur Johnson dit que » les

» pensées en sont pures & simples ; mais, man-
» quant de combinaison, elles manquent de va-
» riété. Les vers sont, comme l'exige l'élégie,
» doux & faciles. Son style est souvent dur,
» impropre & plein d'affectation. Ses mots sont
» mal choisis & ses phrases mal tournées. «

» Ses poésies lyriques, dit le docteur John-
» son, sont presque toutes dans le genre gai. «

En parlant des ballades pastorales, le biographe dit : » je ne puis m'empêcher de regretter
» qu'elles soient pastorales. Un lecteur instruit,
» accoutumé aux scenes de la vie réelle, n'aime
» point à voir toujours les mots de *houlette*, de
» *musette*, de *moutons*, d'*agneaux*.

Loin d'être du sentiment du docteur Johnson, nous aurions beaucoup à regretter (& nous croyons que la plupart des lecteurs penseront comme nous), si ses ballades étoient d'un autre genre.

Le docteur Akenside étoit natif de Newcastle sur Tyre, où son pere étoit boucher. A l'âge de dix-huit ans, il fut envoyé à Edimbourg, étant destiné à être ministre presbytérien. Il étoit naturellement porté pour la médecine. En 1741, il alla à Leyde, pour étudier cette science. Il y prit ses degrés de docteurs en médecine. De retour en Angleterre, il pratiqua, pour la premiere fois, à Northampton. De-là, il alla à Hamstead, d'où, après deux années de séjour, il vint à Londres. Il s'y fit connoître comme poëte, & non comme médecin. Il eût peut-être été réduit à l'extrême nécessité, sans M. Dyson, qui, par une marque d'ami-

fié, qui a peu d'exemples, lui fit trois cents livres ſterling de penſion par an : il mourut en 1770.

Le docteur Johnſon parle avantageuſement des *Plaiſirs de l'imagination*, l'ouvrage le plus conſidérable d'Akenſide. Il lui eſt moins favorable, à l'égard de ſes poéſies lyriques.

Les poëtes qui ſuivent, ſont Lyttelton, Weſt, & Gray. Quant à Lyttelton, » c'étoit, dit » M. Johnſon, un bon écrivain, tant en vers » qu'en proſe. Son *Progrès d'amour* & ſes *Let-* » *tres perſanes* furent un ouvrage de ſa jeuneſ- » ſe, dont on reconnoît facilement le caractere. » Ses vers ne parlent que de bergers, de trou- » peaux, & de houlettes ornées de fleurs. Ses » lettres ont quelque choſe de ce zele opiniâ- » tre pour la liberté, qu'un homme de génie » montre toujours, quand il entre dans le mon- » de, & qu'il laiſſe refroidir, à meſure qu'il » avance en âge. «

Cette derniere remarque n'eſt certainement pas juſte, relativement à la perſonne de Lyttelton. Sa vie & ſes écrits font voir pleinement que les ſentimens de liberté qu'il eut dans ſa jeuneſſe, ſe manifeſterent en lui, dans un âge plus avancé. Il n'y a peut-être point de paſſion, quand elle s'eſt une fois emparée de nous, qui brûle avec plus de force, que celle qui a pour objet la liberté ; & pour cette raiſon, la liberté eſt un objet également deſirable dans tout le cours de la vie.

Gilbert Weſt étoit fils du révérend docteur Weſt. Sa mere étoit la ſœur du chevalier Ri-

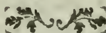
chard Temple, depuis lord Cobbam. Il eut d'abord une commiſſion dans la cavalerie, dont il ſe demit pour entrer dans les affaires d'état. Il mourut en 1756. Ses poéſies & ſon caractere ſont ſuffiſamment connus.

Dans ſon jugement ſur Gray, le docteur Johnſon s'écarte de l'opinion commune.

Après l'exacte & particuliere analyſe, que nous avons faite des *Préfaces biographiques*, il ſeroit inutile & ſuperflu d'entrer dans une diſcuſſion générale à leur égard. Il ſera peut-être à propos d'obſerver que, malgré le fonds de critique ſavante & originale, que contient cet ouvrage, il faut cependant le lire avec précaution. On n'y voit que trop de marques de prédilection ou de prévention de la part du critique pour les poëtes dont il fait mention. Mais toute perſonne a droit d'avoir ſa façon de penſer, en critique, comme en toute autre matiere. Ce privilege indépendant, une affectation de ſingularité, ou tout autre principe font que le docteur Johnſon contredit les opinions généralement adoptées. Nous n'en donnerons point d'autres preuves que ſa critique trop amere de Gray, & ſes efforts pour depriſer les vers blancs. Quant à Shenſtone, il obſerve qu'il fit peu de cas des ſciences ou objets de littérature, qu'il n'avoit point étudiés; le goût de M. Johnſon, en matiere de poéſie, ſemble, à quelque degré, être de même. La méthode, le raiſonnement, la logique, fixent toujours ſon attention, tandis que la hardieſſe, l'enthouſiaſme, les élans de l'imagination, les

traits de génie ſont paſſés ſous ſilence avec une maligne indifférence. Il ne faut donc pas s'étonner que le panégyriſte de Blackmore ôte à Collins & à Gray, ce qu'il donne libéralement à Savage & Yalden. A chaque endroit de l'ouvrage de M. Johnſon, l'envie de louer eſt toujours éteinte par le deſir de critiquer, excepté dans les cas où les auteurs ſont ſes favoris; & tandis qu'il paſſe ſur les beautés avec l'indifférence d'un étranger & le ſang-froid d'un critique, il examine la tache plus légere avec une ſcrupuleuſe attention; la vérité de cette obſervation ſe manifeſte, quand le biographe eſt arrivé à ſes contemporains, pour leſquels il ne témoigne aucune amitié fraternelle; & l'amertume de ſa critique augmente, à meſure que l'ouvrage approche de ſa fin; de ſorte que ſes lecteurs ont bien de la peine à ne pas s'écrier avec une honnête franchiſe: quel étonnant génie que M. Johnſon! rien ne peut lui plaire!

(*Monthly Review.*)



L'AUTEUR de la Nature,

Dieu seul paroîtra grand en ce jour-là. ISAÏE II.

A Paris, chez L. Cellot, successeur de Ch. Ant. Jombert, libraire-imprimeur pour l'Art Militaire, l'Artillerie, le Génie, &c. rue des Grands-Augustins, &c. Avec approbation & privilége du roi. 3 vol. in-12, d'environ 600 pages chacun. 10 liv. 16 f. relié.

L'AUTEUR de cet ouvrage, *physico-metaphysico-moral*, M. Clément de Boissy, conseiller à la chambre des comptes de Paris, y a réuni les principales, les plus intéressantes, les plus curieuses connoissances de l'histoire-naturelle, plusieurs vues sur le concours de l'homme avec dieu dans un grand nombre des opérations de sa toute-puissance; des considérations sur la nature de l'ame; des détails assez étendus d'anatomie, qui suffisent pour faire connoître à l'homme l'admirable méchanisme de son corps, & pour lui fournir des moyens de le conserver en santé; les effets de l'union de l'ame & du corps, avec un coup-d'œil sur leur séparation; quelques notions sur la destruction de tous les élémens, à la fin des siecles, & sur la formation d'une nouvelle terre & de nouveaux cieux, après la catastrophe générale de l'univers.

Cette idée générale ſuffit pour faire comprendre que cet important ouvrage n'eſt pas ſuſceptible d'une analyſe raiſonnée : c'eſt le tableau, en raccourci, de la nature entiere ; & pour en donner une notion ſuffiſante, il faudroit copier totalement, non-ſeulement le plan général qui ſert de table de matieres, avec les diviſions, ſous-diviſions, ramifications multipliées, mais encore la préface dont il eſt ſuivi, deux morceaux qui contiennent enſemble plus de cent pages. Ce plan nous a paru bien fait & utile pour une étude méthodique des matieres qu'il embraſſe.

Le but général de l'auteur a été d'éclairer & d'affermir la foi dans les uns, de la réveiller dans les autres qui ont eu le malheur de la perdre, en leur préſentant le ſpectacle touchant des bienfaits immenſes que l'Etre-Suprême verſe conſtamment ſur eux par des prodiges de puiſſance & de bonté, auſſi ſupérieurs à leur intelligence, que dignes de tous leurs reſpects & de toute leur reconnoiſſance. Cependant l'ouvrage n'eſt point polémique : on n'y attaque point les erreurs des incrédules ; on ne cherche point non-plus à détruire les objections qu'ils font ſans ceſſe contre les preuves évidentes de l'action de dieu ſur tous les êtres créés. On renvoie aux excellens traités faits ſur cette matiere. Mais lorſqu'après avoir montré l'auteur de la nature dans les combinaiſons générales des élémens entr'eux, & avec nos beſoins, après avoir expoſé dans toutes les parties des corps, ces proportions ſi ſavantes, ſi régulieres, qui

ne peuvent être l'effet que d'une sageſſe & d'une puiſſance infinies, on eſt entré dans le détail des merveilles du créateur, lorſqu'enfin on a fait ſentir la grandeur de l'ouvrier par l'excellence de chacune de ſes œuvres, c'eſt alors qu'on ſe permet de reprocher de tems en tems aux partiſans du fataliſme, aux apôtres de l'irréligion, des erreurs & des maximes funeſtes, dont l'effet rapide & inévitable eſt la dépravation & l'anéantiſſement des mœurs.

Une conſéquence naturelle de ces préliminaires, c'eſt le bonheur de l'homme dans la contemplation de la nature, hors du tumulte des villes. » Quel ſpectacle, s'écrie-t-il, pour » tous les hommes que celui de la terre & des » cieux, mais ſur-tout pour celui qui, étant » affranchi des malheurs de l'indigence, vit » ſans paſſion hors du tumulte des villes! il » paſſe des nuits tranquilles & des jours heu- » reux; tous les matins les premiers rayons de » la lumiere frappent doucement ſes yeux: » bientôt il ſe hâte d'aller jouir de la renaiſ- » ſance de la nature & de la ſienne. Si le ciel » eſt d'un bel azur, ſi l'aſtre qui nous éclaire, » ſe levant majeſtueuſement ſur notre horiſon, » commence à jetter dans la plaine les longues » ombres des côteaux, & à mêler l'or de ſa » lumiere au verd brillant des feuilles, encore » couvertes des vapeurs de la nuit, il con- » temple, il admire ce magnifique tableau; il » oublie qu'il l'a encore vu hier. Pour en ren- » dre la ſcene plus vaſte, il monte ſur la mon- » tagne prochaine; là s'offrent tour-à-tour, &

» presqu'en même tems à ses yeux mille ob-
» jets renaissants. Il voit au dessous de lui une
» forêt, dont les arbres entrelaçant leurs bran-
» ches, les unes s'élevent vers le ciel pour re-
» cevoir ses fécondes influences, les autres se
» courbent en berceau vers la terre pour en-
» tretenir sa fraîcheur : il voit au pied de la
» montagne une riviere qui en embrasse une
» partie, s'en éloigne par un grand détour,
» s'en approche par un autre, serpente dans
» une plaine, tantôt se cache, tantôt reparoît.
» Ici son crystal mobile n'est bordé que de sa-
» ble, que d'une terre nue : à quelque distance
» delà, elle s'étend dans une prairie, dans des
» pâturages émaillés de fleurs, qu'elle fertilise,
» qu'elle orne, & qui lui prêtent à leur tour
» un nouvel éclat. Des collines, des bosquets,
» des hameaux, une ville même, vue dans l'é-
» loignement, tout cela l'enchante, éleve son
» ame, y verse une sérénité, un plaisir pur
» qui se répand sur tous les instans de ce jour,
» que la même cause fera renaître demain. Il
» descend de la montagne, il va reprendre les
» soins de sa maison, de son jardin, & les
» petits travaux parmi lesquels sa vie s'écoule
» dans l'innocence & le bonheur. La riviere
» qu'il vient d'admirer, n'en est-elle pas l'em-
» blême ? Tout l'arrête en son chemin, tout
» lui offre de nouvelles merveilles, de nou-
» veaux plaisirs. Une plante, une fleur, un
» insecte, un grain de sable, il n'est rien qui
» ne lui fournisse des observations curieuses,
» d'agréables sujets de réflexions ; il n'est rien

» qui ne le porte à dieu : il le contemple, il » l'adore : il revient ensuite à lui même, il y » y revient toujours bien volontiers ; il n'a » aucune raison de s'éviter si son cœur est » pur....... Mais demain sera peut-être un jour » nébuleux & triste. Non, il n'y a point de » ces jours-là pour un homme vertueux ; il sait » que la pluie est faite pour les plantes & pour » lui ; aussi tous les tems lui sont-ils égaux : » il aime même les promenades d'hiver, parce » qu'elles ont aussi leurs agrémens, pour un » homme que la mollesse ne rend pas trop sen» sible aux impressions de l'air. Son imagina» tion que rien ne trouble, que rien n'agite, » lui fait voir les germes des fleurs sous la » neige qui les couvre. «

C'est dans la préface que l'auteur développant les combinaisons générales des élémens entr'eux, montre comment, malgré la différence énorme de leurs natures, ils concourent à une même fin, sans se nuire, & dans la plus grande harmonie. La sagesse du créateur ne se montre pas moins dans les proportions respectives de toutes les parties des corps, de quelque genre qu'ils soient. Les parties du corps humain fixent particuliérement les regards de l'auteur, les os, les muscles, les nerfs, les organes des sens, les arteres, les veines, le sang, les humeurs, le jeu des différens ressorts dont cette admirable machine est composée. Nous ne citerons qu'un morceau. » Un ressort prête son action à l'autre » qui lui doit son mouvement : leur union cons» pire à former d'autres machines qui les meu-

» vent

» vent à leur tour : enfin tous les ressorts, » & chaque ressort partage aux autres son ac- » tion, & le produit de toute la force qu'il a » reçue d'eux. Le cerveau n'agit, par exemple, » que par l'impulsion du cœur, qui seroit im- » mobile sans le cerveau, & du jeu de ces deux » machines résulte la respiration, qui soutient » leur action ou la détruir. Les fluides qui tra- » versent nos vaisseaux sont préparés par ces » trois forces mouvantes, & les parties de ces » fluides préparés animent le cerveau, donnent » au cœur tous ses mouvemens, & font mar- » cher la respiration. On voit par ce méca- » nisme admirable, que toutes les fonctions, » volontaires ou involontaires de l'économie ani- » male, sont exécutées par l'action des fluides » sur les solides, & par la réaction des solides » sur les fluides «.... . Ces observations sont familieres aux anatomistes-physiciens ; mais combien de personnes pour qui elles auront toujours le mérite de la nouveauté ? L'auteur a nommé dans son *Avertissement*, les principaux écrivains qu'il a consultés, pour se dispenser de les citer sur chacun des articles auxquels ils ont contribué ; ce qui auroit inutilement allongé son ouvrage. La plupart de ses réflexions sont tirees de l'écriture sainte, & montrent que chez lui la lecture des livres profanes n'a rien pris sur celle des livres sacrés.

A la tête de l'ouvrage éclate la majesté de l'être-suprême, tout-puissant, infini, se suffisant de toute éternité à lui-même ; dont le bonheur est indépendant des êtres auxquels il donne

l'existence par sa parole; en créant le tems, le lieu, le chaos, & faisant sortir de ce chaos toutes les substances. Ce chaos est la matiere informe, confuse, qui se montre avec ses attributs, divisibilité, mobilité, pesanteur, impénétrabilité. Elle est susceptible de toutes les formes; & de celle que lui donne le créateur naissent les quatre élémens, avec les trois regnes.

Le feu se montre avec tout son éclat dans les astres : il vit au milieu de nous, nous éclaire, nous échauffe : principe de tout ce qui a vie, il est terrible, lorsqu'il se trouve mêlé avec le salpêtre dans les entrailles de la terre.

L'air libre éprouve toutes sortes de variations par le feu qui le raréfie. Il est lui-même principe de toute végétation, ministre de tous les sons : différens instrumens en manifestent le poids, la sécheresse, l'élasticité, la chaleur. L'air fixe renfermé dans les corps, a des qualités utiles, & quelquefois dangereuses.

Les réflexions qui terminent cet article sont assez courtes pour que nous puissions les rapporter, & donner ainsi une idée de celles qui sont semées dans cet ouvrage. » Qu'ils sont grands » en effet les bienfaits de cet élément, d'où dé» pend l'existence même de notre vie; qui est » le canal qui nous transmet les idées que les » autres hommes veulent nous communiquer, » & qui nous rend les mêmes services à leur » égard, pour leur exprimer nos besoins, pour » les avertir des dangers, pour les consoler » dans leurs afflictions! Il est notre interprete » pour chanter les louanges de l'auteur de la

» nature, & conjurer ses miséricordes. Cet élé-
» ment, sans lequel aucun des végétaux ne peut
» croître, aucun de nos animaux domestiques
» ne peut vivre; qui enleve par les vents tou-
» tes les humeurs dangereuses qui s'exhalent de
» la corruption des végétaux & des corps; cet
» élément, qui établit une correspondance si
» utile aux hommes, en favorisant le commerce
» des mers: avec quel plaisir nous recevons les
» baisers de ses zéphyrs, ou nous entendons le
» ramage des oiseaux, le gazouillement des pe-
» tits ruisseaux; s'il vient frapper la terre par
» la rigueur du froid, il nous rend, pour cela
» même, d'autres services, en mettant en fuite
» les insectes destructeurs qui viendroient man-
» ger les racines de nos fruits. Rarement il est
» ministre des vengeances de dieu; il a été
» établi pour être la source ordinaire d'une
» foule de bienfaits *Ecclef. XLIII. 17.* Par un de
» ses regards, il ébranle les montagnes, & par
» sa seule volonté, il fait souffler le vent du
» midi. 18. Il frappe la terre par le bruit de
» son tonnerre, par la tempête des aquilons,
» & par les tourbillons des vents. 25. *La moindre*
» *de ses paroles fait taire les vents. Ps. CXLVIII. 8.*
» Louez le Seigneur, vents qui excitez les
» tempêtes, venez tous qui exécutez sa parole.
» *Daniel III. 65.* Vents & soufflets de dieu,
» bénissez tous le Seigneur, louez-le, & rele-
» vez sa souveraine grandeur dans tous les
» lieux. «

L'eau venant du ciel, nous donne les nua-
ges, les pluies, les orages, la neige, qui ser-

tilise nos champs : sur la surface de la terre, elle nous montre des fontaines, des rivieres, des lacs, la mer, si magnifique dans ses phénomenes, si redoutable & si utile à la communication des deux hémispheres : dans les entrailles de la terre, elle nous fait admirer ce merveilleux équilibre qui dispense, par une multitude de siphons, les eaux dans toutes les contrées de l'univers. L'eau se combine avec les trois autres élémens, entre dans la composition des minéraux, des végétaux, des animaux ; elle est dilatée par le feu : son mouvement & son poids sont assujettis à des loix particulieres & curieuses.

Trois regnes, ou genres, sont renfermés dans la terre ; le minéral embrasse tous les métaux, demi-métaux, les fossiles, & les pierres de toute espece. Quelques-uns de ces minéraux sont inflammables. Les végétaux ont chacun leur pays. S'ils paroissent destitués de vie, quand la seve est sans mouvement, le soleil, en l'agitant, les ranime, & nous offre le riant spectacle des fleurs, & l'utile spectacle des fruits. Il y a des plans pour le développement des semences, pour la formation des racines, tiges, branches, feuilles, fruits. Rien de plus varié que leurs formes : leur maniere de se nourrir des sucs de la terre, leur fécondité, leur conservation, l'exfoliation, la vieillesse, la mort y sont également remarquables. Dans quelques végétaux se montre la grandeur de dieu, dans d'autres sa bonté pour l'homme & pour tous les animaux qui lui sont utiles. On trouve ici,

non-ſeulement un abrégé de toutes les connoiſſances botaniques uſuelles, mais en même-tems un réſumé de tout ce qu'on a dit de plus curieux ſur toutes les parties de l'agriculture.

C'eſt ainſi que l'auteur parcourt les différens objets de chaque regne, faiſant toujours remarquer le caractere, la forme, les propriétés de chacun; en un mot, tout ce qui démontre une cauſe ſage & intelligente, & rend ſenſible l'abſurdité du ſyſtême qui attribue tant de merveilles à un haſard aveugle. C'eſt dans l'ouvrage même qu'il faut ſuivre cet immenſe détail. Une ſimple indication ne pourroit être qu'une ſeche nomenclature qui n'apprendroit rien.

Les animaux, diſtingués de l'homme, occupent le ſecond volume, à la tête duquel une table alphabétique indique les noms de tous ceux dont il y eſt parlé. Après eux, l'homme ſe montre comme dans un palais préparé par une main divine, capable d'en ſentir les charmes, & d'en rendre hommage au créateur. Composé de deux ſubſtances, l'une intelligente, l'autre matérielle, il offre, à l'égard de l'une & de l'autre, des prodiges ſans nombre, propres à déconcerter le plus intrépide matérialiſte. C'eſt-là que ſe terminent les deux premieres parties de l'ouvrage. La troiſieme renferme des obſervations ſur le concours de l'homme aux ouvrages du tout-puiſſant, pour extraire les minéraux du ſein de la terre, pour favoriſer la naiſſance & la vie des végétaux & des animaux, pour prendre dans les lacs, les étangs, les rivieres & la mer, les poiſſons deſtinés à

ſa nourriture, & analogues à ſon tempérament. Les travaux de la campagne fourniſſent l'occaſion de faire connoître beaucoup de choſes intéreſſantes ſur les diverſes natures des grains & des boiſſons.

Après avoir montré la nature ſous des points de vue ſi variés, M. Clément de Boiſſi fait voir comment ſon auteur, pour favoriſer ou punir l'homme, emploie quelquefois des voies extraordinaires, & déroge même aux loix générales du mouvement, miracles beaucoup plus faciles & moins compliqués que les effets qui réſultent du concours ordinaire de tous les élémens.

Enfin il jette dans une quatrieme partie, un coup-d'œil ſur la deſtruction de tous ces beaux ouvrages, deſtruction que les anciens eux-mêmes ont entrevue, mais que les prophetes ont annoncée de la maniere la plus claire, & qui doit être ſuivie de la formation d'une nouvelle terre & de nouveaux cieux. Ici on invoque le témoignage des écrivains ſacrés & des ſaints peres.

Pour mettre cet ouvrage à la portée de tout le monde, l'auteur s'eſt abſtenu des termes ſcientifiques tirés des autres langues : mais il s'eſt appliqué principalement à ſoumettre au plus grand ordre toutes les parties de chaque matiere, afin de rendre l'ouvrage auſſi didactique que curieux & moral. Comme c'eſt une ſorte d'introduction à l'étude de la phyſique, de l'aſtronomie, de l'hydroſtatique, de la minéralogie, de l'hiſtoire des animaux, de l'anatomie, &c. il falloit ranger tant d'objets divers

dans leur ordre naturel, & les exposer avec toute la clarté possible, seul moyen d'être véritablement utile. Il faut espérer que cette production, pour laquelle il a fallu rassembler une multitude prodigieuse de connoissances, répondra aux vues de son auteur. Cependant, nous croyons, (sauf meilleur avis) qu'il auroit pu se dispenser d'une grande partie des réflexions pieuses & morales qu'il fait à la plupart des différens articles. Outre qu'elles le mettent dans le cas de se répéter souvent, & de recourir, pour ne pas se servir des mêmes expressions, à un langage peu convenable dans un livre élémentaire, souvent même affecté, elles l'ont forcé à donner trois volumes, tandis qu'il auroit pu se contenter de deux, sans rien omettre d'essentiel. C'eût été alors travailler plus sûrement au succès ; car plus un livre de ce genre est court ; sans toutefois cesser d'être assez détaillé, plus on est assuré qu'il réussira. Malgré cette observation, cet ouvrage mérite de fixer l'attention des parens, des instituteurs, de toutes les maisons religieuses, où il peut servir pour les lectures publiques qu'on est accoutumé d'y faire, & enfin de tous les curés de la ville & de la campagne. Il seroit à souhaiter qu'ils missent de tems en tems sous les yeux de leurs paroissiens les merveilles de la nature ; ce seroit un moyen de les instruire, en leur inspirant l'amour le plus grand pour dieu, celui de leur prochain & de leurs devoirs.

(*Journal des savans ; Journal de littérature, des sciences & beaux-arts.*

Les tragédies d'Euripide, traduites du grec, par M. Prevost, professeur & membre de l'académie royale des sciences & belles-lettres de Berlin. A Paris, chez Pissot, pere & fils, libraires, quai des Augustins, 1783, 3 volumes *in-12.* d'environ 400 pages chacun. Prix 7 liv. 10 s. brochés.

C'est d'abord faire un très-grand éloge d'un ouvrage que de dire qu'il manquoit à notre littérature; nous n'avions point en françois Euripide complet, & nous allons l'avoir; de dix-huit tragédies entieres qui nous restent de ce poëte, le P. Brumoy n'en avoit traduit en entier que quatre; *Hippolyte*, *les deux Iphigénies*, *en Aulide* & *en Tauride*, & *Alceste;* il n'avoit donné les autres que par extrait; M. Prevost les traduit toutes en entier; il nous en donne aujourd'hui huit, dont aucune n'avoit été traduite en entier par le P. Brumoy; savoir, dans le premier volume, *Hécube* & *Oreste;* dans le second, *les Phéniciennes*, *Médée*, *Andromaque;* dans le troisieme, *les Suppliantes*, *Rhesus*, *Helene*; elles sont précédées d'une savante vie d'Euripide, accompagnée de savantes notes, d'où il résulte qu'on ne sait presque rien de certain sur Euripide; mais c'est instruire utilement le lecteur que de lui apprendre à ignorer ce qu'on ne sait pas, & de ne le pas trom-

per par des notions fausses ou hasardées, ou par des conjectures témérairement érigées en certitude; la vraie érudition doit consister à bien fixer les bornes du connu & de l'inconnu. Voici l'idée que le traducteur donne des spectacles d'Athenes : » Qu'on substitue, dit-il, à » nos salles étroites & mal construites, un am» phithéatre de marbre capable de contenir plus » de vingt mille personnes, orné d'urnes & » de statues, & d'une noble architecture; à » l'air étouffé & méphitique qu'on y respire, » l'air pur d'un ciel découvert; aux vapeurs » infectes qui offensent également les organes » & l'imagination, une rosée de doux parfums » qui, par des canaux invisibles & multipliés, » venoit à la fois rafraîchir & flatter les sens; » qu'on se transporte au milieu de ce peuple » aimable & sensible, ou qu'on rassemble en » aussi grand nombre un peuple qui lui ressemble » par ses graces, son goût & sa frivolité, qu'on » fasse disparoître de ses plaisirs la gêne & la » contrainte, & qu'on y substitue la liberté ré» publicaine, dégénérant même quelquefois en » licence, & l'on aura du théatre d'Athenes » une image imparfaite, sans doute, mais pour» tant assez ressemblante. «

Euripide avoit l'esprit philosophique, & ses pieces sont remplies de sentences. Le traducteur, à ce sujet, s'explique en homme de goût, sur l'emploi des sentences dans la tragédie : » Lors» que les maximes générales, dit-il, sont mé» nagées avec discernement, elles ont le dou» ble avantage d'instruire & de plaire; c'est un

» ressort utile & puissant, qu'un auteur tragi-
» que auroit bien tort de s'interdire : ce sont
» les vers sentencieux qui volent de bouche
» en bouche, qu'on retient & qu'on applaudit.
» Ce n'est pas le talent d'un écrivain médiocre
» de réunir en un faisceau de lumiere, les traits
» épars de plusieurs vérités, de rajeunir de
» vieilles maximes, ou d'en faire goûter de
» nouvelles ; mais on peut condamner l'abus
» de ce talent. «

Quelques juges d'un goût trop sévere auroient voulu proscrire entiérement les maximes, du genre tragique ; ils prétendoient qu'on n'en trouveroit pas une dans Racine ; on leur a prouvé qu'il y en avoit, & même beaucoup dans Racine, quoiqu'il y en eût moins que dans M. de Voltaire & dans Corneille. (Voyez le *Journal des savans*, mai 1760.)

Archélaüs, roi de Macédoine, recherchoit & appelloit dans ses états les hommes célebres de son tems ; il invita Socrate à s'y rendre ; mais ce sage lui répondit modestement : *Je n'ai rien à échanger contre tes bienfaits :* Euripide ne sut pas résister à l'invitation d'un roi ; il se rendit auprès d'Archélaüs, & il ne paroît pas qu'il ait eu à s'en repentir ; il y reçut des honneurs & des bienfaits. Un courtisan demandant un jour au roi une coupe d'or, Archélaüs la fit porter à Euripide, qui ne demandoit rien, & il dit au premier : *Vous êtes digne de demander, il est digne de recevoir.*

Mais de tous les hommages rendus au génie d'Euripide, dit M. Prevost, il n'en est point

de plus touchant, que celui de ces infortunés Athéniens battus & pris ſous les murs de Syracuſe, & qui vinrent remercier Euripide de leur avoir procuré la liberté ; elle leur avoit été rendue en reconnoiſſance de ce qu'ils avoient appris aux Siciliens les plus beaux morceaux de ſes tragédies. D'autres errant dans la Sicile ſans reſſource & ſans eſpérance après cette défaite, trouverent leur ſubſiſtance en récitant ſes vers. Les Siciliens recueillirent dans leurs ports un navire pourſuivi par des corſaires, parce qu'ils apprirent que ceux qui le montoient, ſavoient beaucoup de vers d'Euripide ; c'eſt Plutarque qui rapporte ce dernier trait.

Euripide étoit trop bon poëte pour ne pas penſer, comme Boileau, qu'il falloit faire difficilement des vers ; il diſoit un jour devant un autre poëte, nommé Alceſtis, qu'il avoit mis trois jours entiers à faire trois vers. *Pour moi*, dit Alceſtis, *en trois jours j'en ferois cent : oui*, reprit Euripide, *mais ces cent dureroient trois jours.*

Paſſons aux tragédies. Un traducteur des anciens a deux eſpeces de lecteurs à ſatisfaire : 1°. Les ſavans, qui connoiſſant l'original, ſont naturellement plus difficiles ſur la fidélité ; le traducteur leur rend compte dans ſes notes des légers changemens qu'il a crus néceſſaires, des raiſons de ces changemens, des équivalens par leſquels il a remplacé les traits originaux qui ne pouvoient être rendus.

2°. Les ignorans ; ceux-ci qui ne connoiſſent

de l'original que sa réputation, exigent que la traduction leur fasse un plaisir, sinon égal, du moins analogue à celui que l'original donne aux savans : celle de M. Prevost leur paroîtra élégante & animée ; ils y retrouveront dans beaucoup d'endroits cette éloquence des passions, ces tableaux fideles de la nature, cette richesse de poésie, qui distinguent les tragiques Grecs : mais si les Sophocles & les Euripides sont nos maîtres dans ces parties essentielles de leur art, qui tiennent au talent, ne peut-on pas dire qu'ils étoient encore novices dans d'autres parties qui appartiennent proprement à l'art ; qu'ils ignoroient le secret de tout faire & de tout dire pour le spectateur, sans paroître songer à lui ; qu'en un mot, de leur tems, ce qu'on appelle l'*art* étoit encore dans son enfance ?

L'exposition, sans doute, ne peut être ni trop prompte ni trop claire.

Le sujet n'est jamais assez tôt expliqué.

Mais quand Boileau a dit :

J'aimerois mieux encor qu'il déclinât son nom,
Et dit : je suis Oreste, ou bien Agamemnon.

Croiroit on qu'il a décrit tout l'art d'Euripide dans ses expositions ? Chez lui, l'exposition se fait presque toujours par un monologue, qui est comme une espece de prologue ou de hors d'œuvre, où un des principaux personnages dit d'abord son nom, expose sa généalogie,

raconte les événemens qui précédent la piece, & quelquefois même ceux qui doivent la former, & peint la ſituation préſente & même future des perſonnages. C'eſt ainſi que dans les tragédies chinoiſes, à en juger par *l'Orphelin de Tchao*, tous les perſonnages arrivant un à un, diſent leurs noms, leurs qualités, ce qu'ils ont fait, ce qu'ils vont faire. *Je ſuis Toungancou, premier miniſtre ; je ſuis Tchao-ſo, un des premiers mandarins ; je m'appelle Tching-ing ; je ſuis médecin ; je ſuis le vieux Kong-ſune ; je ſuis Han-kué, général d'armée*, &c. Nous obſerverons à ce ſujet, que nous avons encore quelques pieces modernes, où l'expoſition eſt en monologue, ce qui impoſe au perſonnage la néceſſité de ſe nommer. Telles ſont les tragédies de *Cinna* dans Corneille, d'*Electre* dans Crébillon, de *Rome Sauvée* dans M. de Voltaire. Nous ne ſaurions regarder comme un grand art la maniere dont ces perſonnages ſe nomment, en ſe parlant à eux-mêmes, au lieu de parler au ſpectateur, comme dans les pieces d'Euripide, & dans l'*Orphelin de Tchao*. Qu'importe qu'on me diſe directement : *je ſuis un tel*, ou d'une maniere un peu plus détournée :

O nuit, dont tant de fois j'ai troublé le ſilence,
Electre ne vient plus te confier des pleurs!

Quoi! Céſar, comme moi factieux dès l'enfance,
Avec *Catilina* n'eſt pas d'intelligence!

Il faut l'avouer ; il y a un peu loin de-là juſqu'à l'expoſition de *Bajazet*, de la *Mort de Pompée*, de *Brutus*. Il faut convenir même que

les expositions de Shakespeare, quoique d'un ton souvent trop étranger à la tragédie, ont plus d'art que celles d'Euripide; elles vous placent communément au milieu de l'action, & elles en font partie, comme dans la *Mort de Pompée* & dans *Brutus*; ce qui est certainement le meilleur systême & la meilleure forme d'exposition.

Ceci nous conduit à examiner ce que c'est que le monologue, qu'à l'exemple des anciens nous avons admis dans la tragédie & dans la comédie, & s'il est dans la nature & dans la vraisemblance. Il est vrai qu'on voit quelquefois des personnes agitées d'une passion violente, ou fortement occupées d'un objet, parler tout haut dans les rues & dans les lieux publics, mais il ne leur échappe que des mots entrecoupés, & d'ailleurs c'est un petit accident assez ridicule qui n'arrive point aux personnes accoutumées à veiller sur elles-mêmes & à commander à leurs mouvemens; ce n'est point assurément ce ridicule-là qu'on a voulu peindre dans la tragédie; le monologue est plutôt une de ces innombrables suppositions théatrales avec lesquelles la convention nous a familiarisés, & auxquelles nous nous prêtons sans effort, comme à entendre tous les personnages parler en vers, & traiter des affaires les plus secretes & des intérêts les plus opposés dans le même lieu, &c. ou à voir le lieu de la scene changer, &c. &c. On suppose dans le monologue, que tout ce qui se passe dans l'ame du personnage est dévoilé au spectateur, & que

le personnage ne lui cache rien de ce qu'il éprouve intérieurement; or, cette supposition une fois admise, il faut convenir que les expositions en monologue ne sont pas déplacées dans les conspirations, dans tous les sujets où un personnage est fortement occupé d'un grand projet, qui demande des arrangemens & des combinaisons, & sur lequel le personnage a des mesures à prendre avec lui-même, avant d'en prendre avec les autres; cette réflexion peut justifier ou excuser les expositions de *Cinna*, d'*Electre*, de *Rome sauvée;* mais que dans l'*Hécube* d'Euripide, piece d'ailleurs extrêmement touchante, l'ombre de Polydore ouvre la scene pour annoncer que Polyxene sera égorgée, & que lui, Polydore, offrira aux yeux de sa mere son propre corps privé de sépulture, & flottant tristement sur les ondes; qu'en attendant, son ombre tourmente cette malheureuse mere, & lui fasse pressentir ses malheurs, une telle exposition est non-seulement sans art, elle est faite en dépit de l'art, ou plutôt de la nature, qui défend de détruire l'intérêt de curiosité, en annonçant ainsi d'avance des événemens qu'il faut voir arriver en leur lieu, & dont il faut au moins pouvoir douter avant qu'ils soient arrivés. Combien cet épisode de Polydore a plus d'intérêt dans Virgile! combien ces gouttes de sang qui coulent des arbrisseaux qu'Enée arrache; combien ce prodige affreux prépare naturellement à entendre cette voix gémissante & lamentable qui s'éleve du sein de la terre!

Quid miserum, Ænea, laceras? Jam, parce sepulto.
Parce pias scelerare manus, non me tibi Troja
Externum tulit.

Combien il eft intéreffant que ce récit foit fait à un ami, à un homme qui a intérêt de l'entendre, & qui eft menacé du même danger!

Heu! fuge crudeles terras, fuge littus avarum.

Ce défaut des expofitions en monologue fe retrouve dans les autres pieces d'Euripide que contiennent ces trois volumes, excepté dans les *Phéniciennes* & dans *Rhéfus.* L'expofition d'*Orefte* a auffi un intérêt particulier. Electre y parle feule, & en cela l'expofition a le vice de toutes les autres; mais Orefte eft avec elle, il eft endormi, il a fuccombé au fommeil après un accès de fon mal, car il eft livré aux furies en vengeance du meurtre de fa mere. Electre veille fur lui, elle jouit du repos qu'elle lui voit prendre, elle veille pour qu'un fommeil fi néceffaire à fon malheureux frere ne foit point troublé; cette fituation eft déja très-intéreffante, & le devient encore davantage au moment du réveil d'Orefte : cependant cette piece n'eft pas, à beaucoup près, auffi touchante qu'*Hécube*, où, comme l'obferve le traducteur, le défaut d'une double intrigue eft racheté par de grandes beautés, & où la vengeance qu'Hécube exerce fur Polymneftor en lui arrachant les yeux, & en maffacrant fes fils, eft jufte, quoiqu'atroce, & quoiqu'il en refulte un fpectacle un peu dur, lorfque ce

miférable Polymneftor ainfi aveuglé, revient fur la fcene en pouffant des hurlemens de rage & de douleur.

Le vieux Tyndare, pere de Clytemneftre, & aïeul d'Orefte, prouve très-bien, non-feulement l'horreur du parricide d'Orefte, mais encore les inconvéniens de la vengeance en général. Ses réflexions à cet égard font applicables à toutes les guerres publiques & privées auxquelles le reffentiment donne lieu. » Réponds-moi, Ménélas; fi un fils pouvoit tuer » fa mere, pour venger fur elle la mort d'un » pere, & que le fils de ce parricide voulût » à fon tour punir le meurtre par le meur- » tre, où feroit le terme de ces cataftrophes? » C'eft avec fageffe que nos peres ont établi, » que quiconque auroit répandu le fang, ne » pourroit s'expofer aux regards & à la ren- » contre de perfonne; qu'il fe purifieroit par » la fuite, & qu'on n'oferoit le faire périr : fans » cette fage précaution, il refteroit toujours » un meurtrier à punir, & un dernier ven- » geur à pourfuivre. »

Il nous femble qu'il y a bien de la convenance, & un refpect bien touchant pour la vieilleffe dans le refus que fait Orefte de fe juftifier devant Tyndare.

» O vieillard! je n'ofe m'expliquer en ta pré- » fence; je crains de porter la trifteffe dans » ton ame.... Ta vieilleffe glace la parole fur » mes levres..... Je demeure interdit devant tes » cheveux blancs «.

Voilà de ces beautés qui ne fe trouvent peut-

être que chez des peuples plus voisins que nous de la nature. Mais il ne faudroit pas que le même Oreste dît en voyant sortir son aïeul : » Pars, & que ta vieillesse importune ne trouble » plus notre entretien «. Oreste ne craint pas de même de se justifier devant Ménélas, & il lui dit un bien beau mot.

MÉNÉLAS.

Qui t'adresseroit la parole ?

ORESTE.

Tous ceux qui aiment leurs peres.

MÉNÉLAS.

Et ceux qui honorent leurs meres?

ORESTE.

Qu'ils sont heureux !

Il y a bien du goût dans cette exclamation & dans cette réticence. C'est un de ces mots profonds & qui font pleurer, comme : *vous y serez, ma fille.*

Mais la conduite de cet Oreste, est celle d'un scélérat forcéné ; encore tout dégoûtant du meurtre de sa mere, il court assassiner Hélene sa tante, sous prétexte que c'est venger la Grece entiere dont elle a causé les infortunes ; il l'attire dans le piége par une perfidie abominable, il enleve Hermione, fille d'Hélene, pour s'en servir comme d'ôtage contre la vengeance de Ménélas ; Apollon sauve Hélene par l'ordre de Jupiter qui la change en

aſtre. Virgile a fait uſage de cette idée de punir Hélene, comme le fléau commun de Troye & de la Grece.

Trojæ & patriæ communis Erynnis.

Mais combien il a mis plus d'art & de convenance dans cette même idée! c'eſt Enée qui veut punir Hélene; il vient de voir égorger Polites & Priam, il vient de voir périr tous ſes compagnons ſous le fer ou dans la flamme, ſa patrie eſt en cendres, il reſte preſque ſeul; dans ce moment il apperçoit Hélene qui ſe cache, il compare le ſort heureux dont elle va jouir à Sparte, avec la deſtinée des malheureux Troyens dont elle a cauſé la perte; il la voit triomphante, entourée & ſervie par des eſclaves Phrygiennes, à la miſere deſquelles elle inſultera.

Scilicet hæc Spartam incolumis patriaſque Mycenas
Aſpiciet, partoque ibit regina triumpho?
Conjugiumque, domumque, patres, natoſque videbit,
Iliadum turbâ & Phrygiis comitata miniſtris?
Occiderit ferro Priamus? Troja arſerit igni?
Dardanium toties ſudarit ſanguine littus?

Il ne peut ſoutenir l'idée de ce contraſte révoltant, & quoiqu'il ſente bien que le meurtre d'une femme eſt un exploit ſans gloire,

Nullum memorabile nomen
Fœmineâ in pœnâ eſt, nec habet victoria laudem,

Il va punir Hélene, Vénus paroît, ſauve cette femme coupable, & rappelle Enée aux devoirs preſſans qui doivent l'occuper, ceux de

ſauver ſon pere, ſa femme & ſon fils. Combien il y a de convenance & d'eſprit dans le choix que le poëte fait de Vénus pour ſauver une femme telle qu'Hélene, qu'elle avoit elle-même donnée à Pâris pour prix de la pomme qu'elle en avoit reçue, & combien il eſt naturel que dans ce grand déſaſtre Vénus veille ſur Anchiſe, ſur Aſcagne & ſur la conduite d'Enée!

M. l'Abbé Vatry, dans une diſſertation où il examine s'il eſt néceſſaire qu'une tragédie ſoit en cinq actes, dit que la diviſion des tragédies grecques en actes, ſur-tout en cinq, eſt l'ouvrage des éditeurs & des commentateurs, & non celui des auteurs originaux qui n'avoient point du tout ſongé à ce partage; on en trouve ici la preuve dans beaucoup d'endroits. La diviſion des actes eſt faite abſolument au haſard; un acte finit, un autre commence, ſans que les acteurs ſortent & que la ſcene reſte vuide; ce ne ſont pas même toujours ces eſpeces d'odes que chantent le chœur qui font le partage des actes. A la fin du troiſieme acte d'*Oreſte*, le chœur dit à Electre: voici votre frere qui s'avance avec Pylade; & la ſcene entre Electre, Oreſte & Pylade, qui eſt néceſſairement annoncée par ces mots, eſt renvoyée au commencement du quatrieme acte, ſans que rien faſſe voir que le théatre ait été abandonné. Les derniers mots du quatrieme acte annoncent de même qu'Oreſte ſort du palais & entre ſur le théatre l'épée à la main, & cette ſcene où Oreſte entre ſur le théatre l'épée à la main, eſt encore renvoyée

au commencement du cinquieme acte. Il n'y a pas d'apparence que le poëte ait fait de pareils contre-sens. La division des *Phéniciennes* est bien plus étrange ; elle est en six actes : on imagine d'abord que c'est parce que la scene est abandonnée six fois ou livrée autant de fois au chœur ; non, car le cinquieme acte finit en annonçant que Créon paroît sur la scene, & il n'y paroît qu'au sixieme acte. A la fin du quatrieme acte de *Rhésus*, le chœur s'écrie : » que vois-je ? quelle est cette divinité qui » s'éleve dans les airs, & qui tient dans ses » mains un corps ensanglanté « ? La divinité répond : » Troyens ! vous voyez une muse » adorée des sages, qui vient déplorer la mort » cruelle de son fils «. Ce fils, c'est Rhésus ; mais qui le croiroit ? cette réponse de la muse est renvoyée au cinquieme acte, & la division des deux actes est placée entre la demande & la réponse, sans qu'il y ait rien d'intermédiaire.

Les Phéniciennes sont le sujet de la *Thébaïde* ou des *freres ennemis ;* il avoit été traité par Eschyle, il l'a été depuis par Séneque, par Rotrou, par Dolce, par Racine ; ce dernier a plus particuliérement suivi les *Phéniciennes ;* il en a pris le caractere plus intéressant & plus aimable, qui distingue Polinice d'Etéocle ; un mot de Créon lui a fourni l'idée de l'amour d'Hémon & d'Antigone, amour, d'ailleur, froid & inutile ; mais l'amour ridicule du vieux Créon, rival de son fils, est entiérement de l'invention de Racine, jeune alors, & dont le goût n'étoit pas encore formé.

On peut demander d'abord pourquoi une piece où il ne s'agit que de Thebes & d'Argos, a pour titre : les *Phéniciennes*, & quand il aura été répondu que c'est parce que le chœur est composé de jeunes Phéniciennes qui ne sont que passer par Thebes en allant à Delphes, on pourra demander encore pourquoi c'est là une raison de donner à cette piece ce titre étranger.

Au reste, cette même piece est encore la meilleure & la plus intéressante de celles où ce terrible sujet de la *Thébaïde* est traité.

La *Médée* d'Euripide est aussi le modele de toutes les *Médées* anciennes & modernes, & ce modele n'a point été effacé ; il a cependant, comme ses copies, le défaut dont M. de Voltaire a parlé, c'est qu'on ne s'intéresse à aucun personnage, c'est que Médée est une méchante femme qui se venge d'un mal-honnête homme : mais le prix de l'éloquence reste à Euripide.

L'action terrible des poisons de Médée sur sa rivale, est parfaitement décrite dans le récit du cinquieme acte.

» Tout-à-coup.... son visage change de » couleur ; elle recule pâle & tremblante ; elle » veut regagner son trône, à peine y peut-» elle atteindre & prévenir sa chûte.... bien-» tôt on voit sa bouche blanche d'une écume » affreuse, ses yeux qui se renversent, & le » sang qui se retire de ses veines : elle jete » un cri effroyable & douloureux.... Tout le » palais retentit des cris des esclaves ; on vole, » on se précipite : elle reste long-tems sans

» voix & les yeux immobiles; enfin elle s'é-
» veille & pousse un profond soupir.... Le ban-
» deau doré qui entoure sa tête, répand, par
» un affreux prodige, des torrens d'un feu
» consumant; & cette robe magnifique, présent
» fatal de vos enfans, s'attache à sa chair &
» la dévore; elle se leve, elle cherche à se
» dérober aux flammes qui la poursuivent; elle
» secoue sa tête & sa chevelure flottante; elle
» voudroit arracher le funeste diadême, mais
» l'ornement cruel demeure inébranlable; à
» chaque nouvel effort le feu redouble sa vio-
» lence. Elle tombe, enfin, vaincue par la dou-
» leur, méconnoissable à tout autre qu'à l'œil
» d'un pere. «

Et que méconoîtroit l'œil même de son pere,

a dit Racine.

Médée lui a fourni encore un autre trait:

» O dieux! s'écrie-t-elle, pourquoi n'avez-
» vous pas permis que la sincérité du cœur
» se reconnût à des signes certains & visibles,
» comme on distingue l'or pur du faux métal
» qui lui ressemble. «

A ce noble maintien
Quel œil ne seroit pas trompé comme le mien?
Faut-il que sur le front d'un profane adultere
Brille de la vertu le sacré caractere?
Et ne devroit-on pas, à des signes certains,
Reconnoître le cœur des perfides humains?

Si, dans *la Thébaïde*, Racine est resté au-
dessous de son modele, il l'a bien surpassé dans

Andromaque, tout intéressante qu'est cette piece chez Euripide? combien il a embelli le rôle d'Hermione! & combien il a eu raison de préférer Astyanax à Molossus, fils de Pyrrhus, pour en faire l'objet de la tendresse & des allarmes d'Andromaque! » Je doute, dit-il, que » les larmes d'Andromaque eussent fait sur l'es» prit de mes spectateurs l'impression qu'elles » y ont faite, si elles avoient coulé pour » un autre fils que celui qu'elle avoit d'Hec» tor. «

Virgile a bien senti cette convenance, lorsqu'Enée lui fait ces touchantes questions:

Heu! quis te casus dejectam conjuge tanto
Excipit? aut quæ digna satis fortuna revisit?
Hectoris, Andromache, Pyrrhin, connubia servas?

Voyez quelle généreuse honte se peint sur le visage d'Andromaque, voyez le détour qu'elle prend pour répondre, & comme elle envie le sort de Polyxene égorgée sur le tombeau d'Achille!

Dejecit vultum, & demissâ voce locuta est:
O felix una antè alias Priameïa virgo,
Hostilem ad tumulum, Trojæ sub mœnibus altis
Jussa mori: quæ sortitus non pertulit ullos
Nec victoris heri tetigit captiva cubile!
Nos, patriâ incensâ, diversa per æquora vectæ,
Stirpis Achilleæ fastus, juvenemque superbum
Servitio enixæ tulimus.

Malgré ce dernier aveu, elle ne prononce pas le nom de Molossus, toute sa tendresse se rassemble sur Hector & sur Astyanax; c'est à Hector

Hector qu'elle offre un ſacrifice ſur les bords d'un faux Simoïs, devant une nouvelle porte Scée, c'eſt à Hector qu'elle ſonge en voyant Enée.

Aut ſi lux alma receſſit,
Hector ubi eſt?

C'eſt d'Aſtyanax que le jeune Aſcagne la fait ſouvenir.

O mihi ſola mei ſuper Aſtyanactis imago,
Sic oculos, ſic ille manus, ſic ora ferebat,
Et nunc æquali tecum pubeſceret ævo.

Ce qui a encore fait dire à racine :

Voilà ſes yeux, ſa bouche, & déja ſon audace.

Et ce qui peut avoir fait dire à M. de Voltaire :

Hélas! de mes enfans auriez-vous connoiſſance?
Ils ſeroient de votre âge. . . . . .
Il me rappelle Egiſte, Egiſte eſt de ſon âge.

C'eſt ſur ces vers :

Stirpis Achilleæ faſtus juvenemque ſuperbum
Servitio enixæ tulimus, &c.

Que Racine a fondé la froideur d'Andromaque pour Pyrrhus ; & quel parti n'en a-t-il pas tiré! quelle création que ces imitations éloignées & embellies!

Quant aux détails, le germe des plus grandes beautés de l'*Andromaque* de Racine, ſe trouve dans Euripide.

» O choix affreux de la vie & de la mort!....
» Quelle douceur la vie peut-elle m'offrir en-
» core ? .... J'ai vu le vaillant Hector tomber
» percé de coups, Ilion consumée par les flam-
» mes, moi-même traînée par les cheveux dans
» les vaisseaux des Grecs comme une vile es-
» clave; enfin, conduite dans la Phtiotide, je
» me suis vue contrainte à recevoir les em-
» brassemens du meurtrier de mon époux. «

Voici comment Racine embellit tout ce morceau :

Seigneur, voyez l'état où vous me réduisez ;
J'ai vu mon pere mort, & nos murs embrâsés;
J'ai vu trancher les jours de ma famille entiere,
Et mon époux sanglant traîné sur la poussiere,
Son fils seul avec moi réservé pour les fers.
Mais que ne peut un fils? Je respire, je sers.
J'ai fait plus. Je me suis quelquefois consolée
Qu'ici plutôt qu'ailleurs le sort m'eût exilée.

Avec quelle adresse, dans ces derniers vers, Racine prend de l'idée d'Euripide tout ce que les changemens qu'il a faits dans le sujet lui permettent d'en conserver !

» Mon fils me restoit encore, mon fils, l'œil
» de ma vie; les cruels le feront mourir....
» Non, je ne sauverai pas ma vie aux dépens
» de la sienne. Pourrois-je survivre à mon
» fils? .... Je quitte cet autel, & je me livre
» entre vos mains.... Egorgez une infortunée....
» Ta mere, ô mon fils! descend dans le tom-
» beau pour racheter tes jours. «

C'est encore ce morceau qui a fait faire les vers suivans :

Quoi ! Céphise, j'irai voir expirer encor
Ce fils, ma seule joie & l'image d'Hector !....
Et je puis voir répandre un sang si précieux !
Et je laisse avec lui périr tous ses aïeux !.....
Mais cependant, mon fils, tu meurs, si je n'arrête
Le fer que le cruel tient levé sur ta tête.
Je l'en puis détourner, & je t'y vais offrir !
Non, tu ne mourras point, je ne le puis souffrir...
O cendres d'un époux ! ô Troyens ! ô mon pere !
O mon fils, que tes jours coûtent cher à ta mere ?

» Si les dieux permettent que tu en jouisses, » souviens-toi de celle à qui tu dus deux fois » la vie ; & lorsque ton pere te tiendra dans » ses bras, dis-lui, parmi de tendres caresses, » en lui baisant les mains, en les arrosant de » tes larmes, dis-lui ce que j'ai fait pour toi. «

C'est encore à cette tirade que nous devons ces vers délicieux.

S'il le faut, je consens qu'on lui parle de moi....
Dis-lui, qu'avant ma mort je lui fus engagée, ...
Qu'en lui laissant mon fils, c'est l'estimer assez....
Parles-lui tous les jours des vertus de son pere,
Et quelquefois aussi parles-lui de sa mere.

Quelle gloire pour Euripide d'avoir donné la naissance à de pareilles beautés !

La tragédie des *Suppliantes*, comme celle des *Phéniciennes*, dont elle est la suite, reçoit son titre du chœur qui joue un grand rôle dans la piece; c'est peut-être le chœur le plus intéressant & le plus lié à l'action qu'il y ait dans toutes les pieces d'Euripide; il est composé d'Argiennes, meres des sept chefs qui avoient accompagné Adraste au siege de Thébes, où

ils avoient péri. Créon, successeur d'Etéocle, a rejetté la demande qu'elles ont faite des corps de leurs enfans, pour leur donner la sépulture; Adraste les présente à Thésée avec leurs petits-enfans, fils des chefs tués devant Thébes; il supplie Thésée, chef des Athéniens, homme juste & modéré, dont le caractere dans cette piece, est celui d'un héros parfait & d'un sage, de prendre leur défense & de forcer Créon à rendre aux morts les honneurs de la sépulture. Thésée fait d'abord à Adraste quelques représentations sur la légéreté avec laquelle il s'étoit engagé dans une guerre dont la justice n'étoit pas assez évidente; & il dit à ce sujet des vérités de tous les tems & de tous les pays: » Tu » as entraîné la ruine de ta patrie, pour avoir » cédé aux clameurs d'une jeunesse turbulente » & ambitieuse, qui, envisageant la guerre » comme le chemin des honneurs, brûlant de » les obtenir à tout prix, corrompt & bou- » leverse les empires. L'un aspire au comman- » dement des armées, l'autre cherche une oc- » casion de déployer impunément son humeur » fiere & insolente : celui-ci pense à satisfaire » ses vues intéressées : aucun ne songe aux » maux que souffre la multitude. «

Ethra, mere de Thésée, s'intéresse pour les Suppliantes, & Thésée, fils respectueux, prend en main leur cause.

» Je pars, je vais racheter les corps de ces » guerriers. J'employerai d'abord les paroles » persuasives; si l'on me refuse, je les enle- » verai à la pointe de l'épée. Mais je veux

» que les citoyens ratifient ma résolution par » leurs suffrages.... en le consultant, je ren- » drai le peuple plus zélé pour cette cause. «

Un héraut Thébain vient pour s'opposer à la demande des Argiennes. » Où est le roi des » Athéniens? « demande-t-il en entrant. » Etran- » ger, répond Thésée, quelle est ton erreur » de chercher un roi dans ces lieux? Apprends » que cette ville ne dépend point d'un seul » homme; elle est libre, le peuple y regne.... » Le riche n'y jouit d'aucune prérogative, le » pauvre y maintient ses droits & son égalité » primitive. «

On pourroit croire que M. de Voltaire a eu ce passage en vue, lorsque Brutus interrompt ainsi l'ambassadeur Toscan qui sembloit vouloir flatter le sénat aux dépens du peuple.

Arrêtez, sachez qu'il faut qu'on nomme
Avec plus de respect les citoyens de Rome;
La gloire du sénat est de représenter
Ce peuple vertueux que l'on ose insulter.
Quittez l'art avec nous, quittez la flatterie,
Ce poison qu'on prépare à la cour d'Etrurie
N'est point encore connu dans le sénat romain.

Le héraut Thébain dit sur la guerre & sur la paix des choses aussi sages que Thésée:

» L'espérance est souvent un présent funeste » qui porte les peuples à combattre en enflant » leur orgueil. Lorsque dans un état la guerre » est résolue, chacun, en donnant son suffrage, » se flatte qu'il évitera la mort.... mais si le » spectre hideux frappoit tout-à-coup sa vue, &

» recevoit le suffrage de sa main décharnée ;
» la Grece ne seroit pas dépeuplée par cette
» fureur martiale. Tous les hommes sentent as-
» sez les avantages inestimables de la paix ;
» elle est l'ame des muses.... c'est elle qui
» peuple les états, qui entretient les richesses
» & l'abondance. «

Créon refuse la demande de Thésée, on combat dans la derniere scene du second acte; Adraste resté seul avec le chœur, parle comme s'il voyoit toutes les vicissitudes du combat, & qu'il en instruisît le chœur. Il y auroit là deux choses à expliquer : 1°. d'Eleusis où est le lieu de la scene, peut on voir un combat qui se livre devant Thébes ? La chose n'est peut-être pas impossible, mais elle valoit la peine d'être dite. 2°. Adraste étoit donc placé sur une éminence, d'où il voyoit ce que le chœur ne pouvoit voir, & cela valoit encore la peine d'être dit; Thésée est vainqueur, les morts sont rendus, Adraste fait leur oraison funebre, où l'on voit avec quelque étonnement que cet orgueilleux Capanée, foudroyé par Jupiter, & dont le nom est le symbole de la témérité & de l'impiété, est vanté comme le plus doux, le plus simple & le plus modéré des hommes ; Evadné, sa femme, se jette dans son bûcher, & se brûle sans pitié, soit pour elle-même, soit pour la vieillesse de son pere Iphis qui reste sans secours. Il résulte de ces divers événemens quelque multiplicité d'actions, & en général ces pieces si simples des Grecs sont quelquefois bien chargées d'incidens.

Nous ferons peu de remarques sur *Rhésus*, nous observerons seulement qu'Hector, comme Enée le lui reproche, n'y montre pas une prudence égale à sa valeur, & qu'il nous paroît plus grand dans Homere; que Minerve, qui vient guider Diomede & Ulysse à la tente de Rhésus, & tromper Pâris, rompt tout équilibre, & détruit tout intérêt; *nec deus intersit.*

La tragédie d'*Hélene* nous donne lieu de remarquer l'influence de la politique sur le théatre chez les Grecs. Dans un tems, où apparemment les Athéniens n'étoient pas amis des Lacédémoniens, la Lacédémonienne Hélene étoit une femme impudique & adultere, dont l'infidélité avoit causé tous les malheurs des Grecs & des Troyens; Electre & Oreste, dans la tragédie d'*Oreste*, l'accablent de reproches, & l'assassinent sans scrupule, par le conseil & avec le secours de Pylade, comme une femme haïe & méprisée. Dans *Andromaque*, Hermione, fille d'Hélene, & Ménélas, mari de l'une, pere de l'autre, sont des personnages odieux; & Ménélas en particulier est souvent représenté comme un lâche. Dans la tragédie d'*Hélene*, piece composée dans un tems d'alliance & d'amitié entre Athenes & Sparte, Ménélas est un personnage intéressant & plein de courage, Hélene beaucoup plus intéressante encore, n'a jamais aimé que son mari; Mercure l'a transportée dans l'Egypte, & les Grecs se sont battus pour un fantôme, revêtu de sa figure, que Junon a mis dans les bras de Pâris, tandis que la malheureuse Hélene, calomniée, déshono-

rée dans l'Europe & dans l'Asie, opprimée en Egypte, parvient à peine à faire connoître son innocence à Ménélas qui la retrouve en Egypte, où il est poussé par les flots & par la destinée, & d'où il la tire, non sans beaucoup de difficultés & de dangers; la situation d'Hélene est véritablement intéressante, & son caractere est fort aimable, quoiqu'elle soit forcée d'employer beaucoup d'artifice pour échapper au tyran d'Egypte qui veut la contraindre à l'épouser.

Pour dédommager les lecteurs qui ont pris la peine de lire ce long extrait, nous desirerions citer encore plusieurs des morceaux d'Euripide où l'on admire ces beautés antiques qui ont fait, dans tous les tems, les délices des goûts les plus délicats & des plus beaux génies. Nous donnerons de préférence la scene entre Ulysse, Hécube & Polixene, parce qu'on y voit dans des morceaux plus étendus l'éloquence d'Euripide & le genre de beautés propres à la tragédie grecque.

HÉCUBE.

Mais s'il est permis à un esclave d'interroger ses maîtres sans employer de paroles dures ni outrageantes, daignez, Seigneur, répondre à mes questions.

ULYSSE.

Parlez, ne craignez pas que je refuse de vous entendre.

HÉCUBE.

Vous souvient-il du jour où vous vîntes à

Troie comme espion, déguisé sous de mauvais vêtemens, le visage baigné de larmes?

ULYSSE.

Il m'en souvient; l'impression en est ineffaçable; je sais à quel danger je me vis exposé.

HÉCUBE.

Est-il vrai qu'alors vous vous jettâtes à mes pieds dans la posture la plus humble?

ULYSSE.

J'embrassois vos genoux de mes mains suppliantes.

HÉCUBE.

Que je vous sauvai la vie en favorisant votre fuite?

ULYSSE.

C'est à vous que je dois de jouir de la lumiere du jour.

HÉCUBE.

Que me disiez-vous en ce moment que je vous avois en ma puissance?

ULYSSE.

Tout ce que la crainte de mourir pouvoit me suggérer.

HÉCUBE.

Eh! quoi, pouvez-vous justifier votre conduite? Traité par moi comme vous venez de l'avouer, ce n'est pas du bien que vous me faites, mais tout le mal qui dépend de vous.... Mais encore quel subtil artifice a pu persuader

aux Grecs qu'ils devoient ſacrifier ma fille? Quelle néceſſité les oblige de faire couler le ſang humain ſur un monument que devroit arroſer le ſang des hécatombes? Y a-t-il quelque juſtice à verſer celui de ma fille pour expier la mort d'Achille? Jamais elle ne lui fit aucune offenſe. C'eſt Hélene que ſon ombre doit pourſuivre ; c'eſt elle qui l'a fait périr & qui l'a conduit devant Troie. S'il lui faut une captive, ſi la beauté fixe ſon choix, la fille de Tindare ſurpaſſe la mienne en attraits. — Juſqu'ici j'ai fait parler la juſtice ; mais vous, ſachez de quel prix vous devez payer mes ſervices. Vous preniez mes mains, dites-vous ; vous étiez à mes pieds dans la poſture d'un ſuppliant : eh bien! c'eſt moi qui embraſſe ici les vôtres; c'eſt moi qui vous ſupplie, c'eſt moi qui implore de vous la grace que vous me demandiez alors. Ah! n'arrachez pas ma fille d'entre mes bras, n'immolez pas ma fille, c'eſt aſſez de tant d'autres morts. Par elle je ſuis heureuſe, & j'oublie tous mes malheurs ; ſeule elle adoucit les regrets de tant de pertes cruelles; c'eſt ma patrie, ma nourrice, mon guide, l'appui de ma vieilleſſe. Il ne faut pas que les ſouverains donnent des ordres injuſtes ; qu'ils ne penſent pas que leur proſpérité ſoit inaltérable : moi-même j'étois autrefois.... à préſent je ne ſuis plus.... tout mon bonheur... un jour l'a détruit. O vous qui recevez mes tendres ſupplications, reſpectez ma vieilleſſe, ayez pitié de mes maux ; retournez vers l'armée des Grecs, dites-leur que c'eſt un opprobre de faire périr des femmes arrachées aux pieds des autels, mais dérobées au carnage par leur généreuſe pitié.... «

Jamais le malheur & la tendreſſe maternelle

n'ont parlé un langage plus touchant : voilà qui eſt fait pour émouvoir & pour attendrir toutes les ames dans tous les pays & dans tous les ſiecles ; voilà ce qui feroit pleurer ſur tous les théatres du monde. Les mœurs ont beau changer, l'art a beau faire des progrès, ces beautés ne périront point, & ſeront éternellement univerſelles. Il eſt impoſſible que la réponſe d'Ulyſſe ſoit d'une grande force ; tout ce qu'il peut faire, c'eſt d'oppoſer la ſuperſtition à la nature, & la volonté des vainqueurs aux droits de l'infortune. Mais un morceau qu'on peut citer encore après le diſcours d'Hécube, c'eſt celui de Polixene que ſa mere ſollicite de parler elle-même en ſa faveur.

POLIXENE.

Vous retirez votre main, Ulyſſe; vous vous détournez de peur que la mienne ne touche votre viſage. Ne craignez rien, je n'attirerai point ſur vous la colere du dieu des ſupplians ; je vous ſuivrai ; je cede à la force, je cede au deſir de la mort ; il faudroit que je fuſſe bien timide & bien peu généreuſe pour avoir d'autres ſentimens. Comment pourrois-je aimer la vie ? Moi, la fille du roi de la Phrigie entiere, qui ai paſſé mon enfance près du trône, nourrie des plus belles eſpérances, deſtinée à devenir l'épouſe d'un monarque, & recherchée par les plus *hauts partis ;* moi, à qui obéiſſoient toutes les Troyennes, & qui étois diſtinguée entre toutes les jeunes filles de mon âge ; égale enfin aux déeſſes en tout, hors l'immortalité, & qui maintenant ſuis eſclave..... Eſclave ! ce nom ſeul me

fait aimer la mort, ce nom auquel je ne suis pas faite. Je tomberois entre les mains d'un maître cruel! il acheteroit, à prix d'argent, la sœur d'Hector & de tant de héros! Réduite aux plus viles fonctions du ménage, & aux ouvrages les plus abjects, je passerois mes jours dans l'infortune! Et cette main, recherchée des rois, il faudroit donc la livrer au vil compagnon de ma servitude! Non, non, je renonce à cette lumiere qui ne doit pas éclairer mon esclavage. Je cherche les ténebres de la mort. Ulysse, conduisez-moi au lieu de mon supplice; il n'est plus pour nous de ressource ni d'espérance. Et vous, ma mere, cessez de rien dire & de rien faire pour retarder mon départ; conseillez-moi plutôt de mourir avant que de me voir exposée à des traitemens honteux, indignes de ma naissance. Lorsqu'on n'a point connu l'infortune, on la supporte avec peine, & l'on courbe difficilement sa tête sous le joug de l'adversité. Alors c'est un bien de mourir. La vie n'est qu'un fardeau insupportable quand il faut la passer dans l'opprobre.

On peut voir par ces morceaux que le style du traducteur est correct en général, & qu'il ne manque ni de douceur ni de sensibilité, qualités si nécessaires pour traduire les anciens.

Nous avons dit ce que nous pensons & des pieces d'Euripide & de cette nouvelle traduction; nous n'aurions que des bagatelles à relever, & que des chicanes à faire à M. Prevost; nous lui demanderions, par exemple, pourquoi, page 3 & page 7 du troisieme volume, il dit constamment *Cerès Eleusinienne*; il

a peut être raiſon, mais il nous ſemble que le mot reçu eſt *Cérès Eleuſine.*

Le traducteur dit encore aſſez conſtamment *tendre des embûches*, il nous ſemble qu'on dit plus communément *tendre des piéges* & *dreſſer des embûches.*

Nous lui propoſerions auſſi quelques doutes ſur cette phraſe :

» Le même ſentiment m'anime, & *me fait* » *expoſer*, au riſque d'être découverte, pour » venir vous inſtruire, &c. «

C'eſt à-peu-près la même choſe dans cette phraſe : » c'eſt une femme *qui t'a fait renverſer* » la capitale de la Phrygie. «

Il faudroit éviter ce tour, parce que ces mots, *qui t'a fait renverſer*, forment un ſens dont l'eſprit ſe contente d'abord, mais que les mots ſuivans le forcent après coup d'abandonner.

C'eſt la même choſe dans la phraſe ſuivante.

Voilà donc le digne objet qui *t'a fait raſſembler & conduire à Troye* toutes les forces de la Grece.

On croit d'abord ou on peut croire que *toi* eſt le régime. Au reſte, nous ne tenons point à cette petite objection.

Peut-être auroit-on ſouhaité que le traducteur conſervât la forme du dialogue grec, & ne ſubſtituât pas le *vous* françois au *tu*, qui eſt ſi bien aſſorti aux mœurs de l'antiquité. Il nous pardonnera auſſi de lui obſerver qu'il mêle trop ſouvent à ſa proſe des vers alexandrins, qui, quelque adaptés qu'ils puiſſent être aux ſentimens qui s'y trouvent renfermés, affectent dé-

sagréablement l'oreille, par-tout où ils sont hors de place.

Ces trois premiers volumes font attendre impatiemment la suite, même pour les pieces déja traduites par le P. Brumoy.

(*Journal des savans*; *Journal de* Paris; *Mercure* de France.)

Essais historiques & topographiques sur l'église cathédrale de Strasbourg, par M. l'abbé Grandidier, *chanoine & prébendier du grand chœur de la même église, grand-vicaire du diocese de Boulogne, membre de plusieurs académies de France, d'Allemagne & d'Italie. In-12.* de 436 pages. A Strasbourg, chez Levrault; à Nancy, chez Mathieu; dans les autres villes de France & d'Allemagne, chez les principaux libraires, 1782.

Un monument si distingué par sa magnificence, par les divers chefs-d'œuvre qu'il présente, méritoit bien qu'on en traçât l'histoire, & il n'étoit guere possible de mieux remplir cette tâche que ne l'a fait M. l'abbé Grandidier. Il a divisé son ouvrage en deux livres : dans les 6 chapitres du premier il expose l'origine & l'état de l'église cathédrale de Strasbourg depuis l'année 600 jusqu'en 1781.

Son premier évêque a été St. Amand. Com-

mencée en 504, par ordre de Clovis, elle fut achevée en 510. On l'appelloit alors le grand monastere ou l'église de Notre-Dame; elle étoit en bois, suivant la maniere de bâtir de ce tems-là. On enfonçoit en terre des troncs d'arbres sciés par le milieu, de sorte que le côté brut se trouvoit en-dehors. Ces troncs, d'une égale hauteur, se plaçoient aussi à une égale distance les uns des autres; on en formoit un tout en remplissant les intervalles de terre ou de mortier; au-dessus étoit un toit couvert de chaume. Cette cathédrale, après divers accroissemens, essuya des incendies qui obligerent de la reconstruire totalement. L'évêque Wesinhaire fit appeller en 1007 les plus célebres architectes pour en dresser le plan. On employa 8 ans à ramasser les matériaux nécessaires. En 1015, on commença d'arracher les vieux fondemens, & d'en jetter de plus solides. Ceux-ci eurent plus de 30 pieds de profondeur; ils furent posés sur des pilotis affermis, liés & couverts d'un ciment fait avec de la chaux vive, des briques, ainsi que des charbons pilés, & l'on y mit les premieres pierres de taille. En voyant ce magnifique temple, on est étonné de la hardiesse de l'entreprise, & des énormes dépenses qu'elle a dû occasionner; mais il faut remarquer que la charité des fideles, vivement sollicitée par les indulgences & par la diminution des peines canoniques, procuroit des fonds très-considérables. On assure que plus de 100 mille personnes travaillerent durant 13 années à la reconstruction dont il s'agit.

En 1012, le roi Henri vint à Strasbourg; en visitant la cathédrale, il fut si édifié de la piété des chanoines, sur-tout de la modestie, du recueillement avec lesquels ils célébroient l'office, que, plein de mépris pour les grandeurs humaines, il forma aussi-tôt le projet d'abdiquer, & se fit chanoine de l'église de Strasbourg. Les grands bienfaits dont il la combla, ont porté ses biographes à dire qu'il en devint le restaurateur.

Après bien des dégats de la part des protestans, le culte catholique fut rétabli en 1681 dans cette cathédrale, où il s'est maintenu jusqu'à présent.

L'éloquence & le zele d'un prédicateur contribuerent beaucoup à faire cesser dans la même église divers abus qui s'y étoient depuis longtems introduits, comme dans plusieurs autres: tels sont ceux que nous allons rapporter.

» La veille des Innocens, dit M. l'abbé » Grandidier, les enfans de chœur s'assembloient » & choisissoient parmi eux un évêque. Lors» qu'on chantoit aux vêpres de St. Jean le ver» set du *Magnificat* qui commence au *Deposuit po-* » *tentes*, l'évêque des enfans de chœur, nom» mé *episcopus puerorum*, en ornemens pontifi» caux, montoit au trône épiscopal, y disoit » les oraisons & donnoit la bénédiction. Les » autres se plaçoient également dans les hauts » stalles du chœur, & y chantoient les antien» nes & les répons. La même chose se répétoit » le jour de la fête. Les enfans de chœur, » masqués, conduisoient leur évêque en pompe

» dans toute la ville, entroient en danſant &
» en chantant dans les égliſes & les monaſte-
» res, où ils ſe comportoient avec autant d'in-
» ſolence que de ſcandale. «

» Les fideles, durant les premiers ſiecles,
» avoient coutume de veiller dans les temples
» près des tombeaux des martyrs; mais on vit
» cette ſainte pratique dégénérer en un affreux
» libertinage. Le peuple de Strasbourg & d'une
» partie du dioceſe s'aſſembloit à la cathédrale
» le jour de la dédicace de cette égliſe, 29
» août, fête de St. Adelphe. Les hommes &
» les femmes y paſſoient la nuit, non à chan-
» ter les louanges du ſeigneur, mais à boire
» & à manger. Dans ces repas on ſe livroit
» aux excès les plus criminels, on ne con-
» noiſſoit plus le reſpect dû au lieu ſaint; on
» y chantoit des chanſons profanes; on y dan-
» ſoit & l'on y ſautoit avec toutes les poſtures
» indécentes qu'emploient les bateleurs afin d'a-
» muſer la populace. Le grand autel ſervoit de
» buffet; à peine y reſtoit-il de la place pour
» célébrer le ſacrifice, qui ne s'interrompoit
» pas au milieu de ces abominations. On met-
» toit dans la chapelle de Ste. Catherine un
» grand tonneau; l'on y diſtribuoit du vin à
» tous les étrangers, l'on y forçoit même à
» boire, juſqu'à réveiller par des inſtrumens
» pointus ceux que la laſſitude ou l'ivreſſe avoit
» endormis. Les ténebres cachoient ſouvent de
» plus honteux déſordres. «

M. l'abbé Grandidier termine ce premier livre; 1°. par la relation de la fête ſéculaire que la

ville de Strasbourg a donnée en 1781; 2°. par des vœux pour la réunion des deux différentes communions qui divisent encore aujourd'hui les habitans de la même ville.

Les 17 chapitres du dernier livre concernent la tour, l'horloge (chef d'œuvre de mécanique & d'astronomie), la fabrique, en un mot toutes les parties les plus essentielles, les plus remarquables, soit extérieures, soit intérieures, de la cathédrale, & les moyens de la garantir de la foudre.

Parmi les figures singulieres que présentoit autrefois l'escalier qui conduit à la chaire, on distinguoit celle d'un moine couché aux pieds d'une béguine dont il soulevoit les jupes : elle avoit été sculptée en 1486, à l'instigation d'un célebre prédicateur qui, dans la même chaire, censuroit avec force les désordres des moines de son tems, & se servoit de ce monument public pour justifier, pour seconder l'ardeur de son zele. Il ne fut supprimé qu'en 1764 par ordre de M. l'abbé de Lorraine, grand-doyen de l'église cathédrale de Strasbourg.

On trouve à la fin du volume que nous avons sous les yeux une courte notice sur l'origine des francs-maçons.

En général, ces *Essais* instructifs & curieux ne peuvent qu'augmenter l'opinion avantageuse que M. Grandidier avoit déja donnée de ses talens pour l'histoire.

(*Journal encyclopédique.*)

Les Numéros, seconde édition, augmentée d'une troisieme partie. A Amsterdam, & se trouve à Paris, rue & hôtel Serpente, 1783. Trois parties petit-in-12. *de* 214, 161 *&* 178 *pag.* Prix 3 liv. brochés. (La troisieme partie se vend séparément).

La troisieme partie, ajoutée dans cette nouvelle édition, n'est pas moins intéressante que les deux premieres dont nous avons rendu compte l'année derniere. (*) C'est la même sagesse dans les principes, le même zele pour la réforme des mœurs, & pour le bonheur public.

Dans le 27*e*. numéro, qui est le premier de cette troisieme partie, l'auteur observe, avec beaucoup de raison, que nous allons chercher de nouvelles possessions dans les deux mondes, que nous sacrifions des milliers d'hommes souvent inutilement, tandis que nous avons en France environ quarante millions d'arpens de marais & de micles à dessécher, de landes à défricher, de greves & d'autres terreins vagues à mettre en valeur, dont la culture feroit jouir les habitans des lieux circonvoisins d'un air plus pur & plus salubre, donneroit aux hommes des fruits & des grains, aux bestiaux & aux troupeaux des pâturages, de l'occupation aux cul-

(*) Journal de *septembre*, pag. 103.

tivateurs, & en augmentant la maſſe des productions du royaume, augmenteroit les richeſſes & la population de l'état. Le roi, dit-il, a inconteſtablement la propriété domaniale des terreins vains & vagues de ſon royaume, & le droit de les concéder, de les inféoder, de les engager à ſes ſujets pour les mettre en valeur; ce droit eſt conſacré par une foule d'édits rendus ſous tous les regnes, enregiſtrés dans toutes les cours ſouveraines, & il importe au monarque de le conſerver. Il lui donne des moyens d'exercer ſa bienfaiſance & de récompenſer des ſujets qui ont bien mérité de l'état; il augmente les revenus de ſes domaines, & convertit des déſerts ſecs & arides, des terreins fangeux & mal-ſains en campagnes ſalubres, riantes & fertiles. Mais ſouvent l'envie, la cupidité & l'injuſtice, empêchent le ſouverain d'exercer un droit ſi légitimement & ſi ſolidement établi. Dès qu'un particulier a obtenu de la juſtice ou de la bonté du roi une conceſſion de quelque importance, on voit ſur le champ les ſeigneurs riverains, les abbés réguliers & commendataires, les communautés, les anciens engagiſtes, les uſagers, s'élever pour faire révoquer ce don, pour en ſuſpendre ou en empêcher la jouiſſance; on les voit s'efforcer de conſerver, par la chicane, des poſſeſſions acquiſes par l'uſurpation... Ils commencent d'abord par mettre des oppoſitions & conteſter au roi la propriété des terreins concédés. Quand le conceſſionnaire a prouvé à grands frais, par les arpentages, les procès-verbaux

des commiſſaires & des intendans, les rôles de nouveaux acquêts, les arrêts précédemment rendus, dans leſquels ces terreins ſont quelquefois mentionnés, qu'ils appartiennent indiſpenſablement au domaine, les oppoſans entreprennent de prouver au ſouverain qu'il fait une mauvaiſe affaire en les concédant; mais le conceſſionnaire leur démontre qu'il double & triple le revenu du domaine en offrant au roi une redevance ou un cens, ſoit en argent, ſoit en grains, deux ou trois fois plus forts que les droits d'uſage qui lui ſont payés par les communautés uſageres ſur les mêmes objets. Alors les oppoſans abandonnent la cauſe du roi pour embraſſer celle des cultivateurs; ils affectent leur défenſe, & s'arrogent le droit de parler pour eux; ils expoſent qu'on veut priver les habitans d'une poſſeſſion immémoriale, & leur ôter les moyens de faire vivre leurs troupeaux & leurs beſtiaux. En vain le conceſſionnaire propoſe le cantonnement, ſe ſoumet à abandonner à la communauté le tiers du terrein concédé; en vain des payſans exténués & languiſſans forment des vœux pour le deſſéchement des marais dont ils ſont environnés, qui corrompent l'air qu'ils reſpirent, leur donnent la fievre qui les mine, & les conduit au tombeau; en vain proteſtent-ils qu'ils préferent le tiers d'un champ cultivé, ſain & fertile, à la totalité d'un marais fangeux, couvert d'eaux croupiſſantes, où ils ne trouvent que la maladie & la mort, ou d'un terrein ſec & aride qui n'offre à leurs troupeaux affamés

que de maigres & de funeſtes pâturages; en vain l'organe des curés, des ſubdélégués, des intendans même, porte les cris de ces malheureux aux tribunaux devant leſquels pendent les procès de cette nature; les infatigables adverſaires élevent de nouvelles difficultés, font naître de nouveaux obſtacles, multiplient autant qu'ils peuvent les appels, accablent de frais leur partie, en la traînant de tribunaux en tribunaux, & parviennent, à force de longueurs & de retards, à obliger le conceſſionnaire, épuiſé par des avances énormes auxquelles il ne peut plus fournir, d'abandonner la jouiſſance du bienfait du monarque, & de renoncer à une grace qui ſouvent eſt le prix légitime & la juſte récompenſe de ſes ſervices.

Ne croyez pas que cet affreux tableau ait quelque choſe d'outré; une foule de faits, dont le nombre s'accroît tous les jours, en démontre l'exacte vérité. Croiroit-on, par exemple, que M. le comte de la Tour d'Auvergne n'a pu terminer qu'en 1780 le procès relatif à la conceſſion faite à M. le maréchal de Turenne de 40000 arpens de marais en Dauphiné, connus ſous le nom des marais de Bourgoin? M. le Marquis de Courci, lieutenant-général des armées du roi, homme de qualité, vieillard reſpectable, officier-général diſtingué, fournit un exemple ſemblable. » Il avoit obtenu du roi la » conceſſion de 1800 arpens de terre en Nor» mandie, conceſſion confirmée par trois ar» rêts conſécutifs du conſeil, qui lui inféo» doient les terreins, l'envoyoient en jouiſ-

» ſance, & autoriſoient à entamer les travaux.
» Ses adverſaires ſont parvenus à le faire dé-
» bouter, par un arrêt du parlement de Rouen;
» il a appellé au conſeil qui a caſſé cet arrêt;
» les oppoſans ont trouvé le moyen de faire
» renvoyer la cauſe à la grande-direction, qui
» a caſſé l'arrêt du conſeil rendu en caſſation de
» celui du parlement de Normandie, & a con-
» damné aux dépens M. le marquis de Courci.
» Celui-ci perd environ 40000 livres que lui
» coûtent les travaux commencés, & cette
» perte, jointe à celle des dépens & frais de
» la procédure, renverſe entiérement ſa for-
» tune. Il ne lui reſte plus de reſſource, que
» d'appeller au conſeil des dépêches, s'expoſer
» à de nouvelles longueurs, & courir le ha-
» ſard d'un quatrieme jugement, ou d'implorer
» la juſtice du roi pour être rembourſé des
» avances qu'il a faites pour mettre en valeur
» les terreins que ſa bonté lui a concedés. «

On ne peut lire de ſemblables détails ſans indignation! Hommes vils & inſenſibles, qui ne voyez que vous dans l'univers, vous oſez vous oppoſer à ce qui peut faire le bonheur de vos concitoyens, & le vôtre même! Encore ſi vos procédés étoient appuyés ſur un égoïſme bien entendu, ſi vous jouiſſiez des avantages que vous diſputez à d'autres, la cupidité naturelle à l'homme corrompu, pourroit vous ſervir d'excuſe. Mais non, ces terreins que vous empêchez de défricher, & de rendre propres à la culture, vous ne les exploitez pas vous-mêmes, vous n'en retirez aucun avantage; bien plus, ils

ſont funeſtes à vos intérêts, ſoit en rendant mal-ſain le pays que vous habitez, ſoit en offrant à vos beſtiaux une pâture empoiſonnée, qui tôt ou tard les fait périr, ſoit en diminuant le commerce & la circulation, ſoit enfin en ôtant toute eſpece d'émulation à vos cultivateurs. Qu'il eſt difficile de faire du bien aux hommes! On nous répete ſans ceſſe qu'il faut en faire, on nous indique l'eſpece de bien que nous devons deſirer, mais on ne nous apprend point aſſez la maniere d'exécuter. C'eſt-là le difficile; c'eſt ce qui doit particuliérement fixer l'attention des philoſophes.

Nous aurons occaſion de revenir ſur le ſujet important de ce numéro, en rendant compte d'un livre de M. le vicomte de la M * * *, intitulé *le Produit des Communes.* En attendant, finiſſons nos réflexions chagrines par une réflexions moins ſombre de l'anonyme. » Après » ces légeres réflexions, dit-il, partons pour » le Nouveau-Monde, allons crever à la Mar- » tinique, à Saint-Domingue, à la Louiſiane, » au Miſſiſſipi, à Cayenne, à Madagaſcar, & » continuons de faire comme les maris qui » négligent & abandonnent des femmes char- » mantes & vertueuſes, pour courir après » les laiderons qui ſe livrent au premier » venu. «

Le 28e. numéro eſt un dialogue entre un chevalier de Malthe, un médecin, un capitaine d'infanterie, un maître à danſer, un abbé & un philoſophe, où ce dernier prouve que les citoyens ſe plaindroient moins de l'adminiſtra-

tion;

tion, s'ils ne demandoient que des choses analogues à leurs services & à leur état.

» Je passois, il y a peu de jours, sur le » Pont-neuf, dit l'auteur, & je marchois der» riere un jeune monsieur assez bien mis, qui » donnoit la main à une dame. Quand nous » fûmes devant la statue d'Henri IV, la dame » dit à son cavalier d'ôter son chapeau & de » saluer ce grand roi. *Bon*, dit le jeune homme, » *ne voulez-vous pas que je fasse la révérence au* » *cheval de bronze?* Ce propos fut articulé as» sez haut pour être entendu par une des » fruitieres qui bordent le parapet. *Comment*, » *mâtin*, s'écria cette femme en fureur, *tu* » *croirois te déshonorer d'ôter ton chapeau à notre* » *bon Henri IV?* Ce cri occasionna l'attroupe» ment de toutes ses compagnes; elles firent » haro sur ce malheureux; il ne put pas se dé» barrasser; il fut battu, & auroit peut-être été » assommé, si la garde n'étoit arrivée à tems » pour le tirer d'affaire. La dame se réfugia » dans une des boutiques du pont, où elle s'é» vanouit; & moi, après avoir été témoin de » toute cette singuliere scene, je continuai mon » chemin, en réfléchissant combien les bons » rois laissent une mémoire plus chere aux » hommes, que les grands rois. « Cette réflexion fait le sujet du 29e. numéro, où Louis XIV est comparé à Henri IV.

Dans le 30e., il est clairement démontré que nous ne connoissons pas bien l'usage de la clémence & de la sévérité; que la splendeur des états dépend autant des récompenses distri-

buées avec juſtice & exactitude, que des punitions. L'auteur rapporte au commencement une anecdote qui renferme une réponſe d'un grand ſens. » Je faiſois un jour compliment, dit-il, » à *Arſlan-Guéraï*, khan des Tartares, ſur la » compoſition de ſa cour, où l'on trouvoit » réellement un grand nombre de gens de mé» rite. *Ne ſoyez pas ſurpris*, me répondit ce » Prince, *ſi je ſuis bien ſervi & entouré de ſu» jets de quelque diſtinction; je récompenſe les » bons, je chaſſe les médiocres, je tue les mau» vais. Voilà mon ſecret.* Réponſe ſimple & ſu» blime, qui peut fournir aux monarques, dont » le devoir eſt de récompenſer & de punir, » matiere aux plus profondes réflexions. «

Le 31e. eſt aſſez gai, & concerne la propreté & l'illumination de Paris. Quant à la premiere, un Gaſcon diſoit que la boue de Paris a deux grands inconvéniens, le premier, de faire ſur les bas blancs des taches noires; le ſecond de faire des taches blanches ſur les bas noirs: l'anonyme part delà pour faire quelques obſervations utiles. Quant à la ſeconde, voici ce qu'il en dit. » Deux ivrognes ſortoient une nuit » du cabaret. L'un des deux, auquel les fumées » du vin avoient un peu plus obſcurci *la vi» ſiere*, dit à l'autre: *Parbleu, mon ami, on nous » fait payer pour les boues & lanternes. Quant » aux boues, à la vérité, l'on ne peut pas ſe » plaindre, il y en a: mais pour les lanternes, il » faut bien qu'il y en ait trop peu, ou qu'elles » ſoient mal diſpoſées, car je ne vois goutte.* L'i» vrogne avoit raiſon. Les lanternes ſont trop

» clair-femées à Paris, & ne font pas placées
» avantageufement. J'ai vu depuis mon enfance
» changer trois ou quatre fois la forme du lu-
» minaire de cette capitale, fans qu'on ait ja-
» mais pu le porter au point de perfection dont
» il eft fufceptible. Les réverberes actuels éblouif-
» fent & n'éclairent point. Cela eft fi vrai que
» les gens à carroffes font obligés de faire por-
» ter la nuit à leurs cochers des chapeaux ra-
» battus, pour éviter les accidens. La ville de
» Londres eft éclairée comme une falle de bal,
» pourquoi ne pas la prendre pour modele?
» Nous nous efforçons depuis long-tems d'imi-
» ter les Anglois, & je vois que nous laiffons
» affez de côté ce qu'ils ont de bon & d'utile.
» Il femble que notre anglomanie fe borne à la
» copie de leurs ridicules. «

Le 32e. numéro roule fur le jargon barbare de nos livres de jurifprudence; le 33e. fur l'ufage d'annoncer dans les maifons, qui s'eft gliffé jufques chez le plus petit bourgeois, & qui ne lui femble raifonnable que chez les hommes publics & chez les femmes publiques; le 34e. fur ce qu'une dame importante qui époufe un homme d'un état inférieur au fien, parce qu'elle l'aime & qu'elle veut faire fa fortune, eft défavouée par toutes les femmes de fon rang, tandis qu'aucune n'auroit ceffé de la voir, fi elle eût vécu avec lui fans l'époufer. Le 35e. eft plaifant; l'auteur y obferve les différentes manieres de voir & de raifonner d'après la différence des nations & des emplois. Le 36e. parle de la gaieté & de la légéreté françoife qui donne

ſouvent un nom agréable à des épidémies horribles, & craint moins la choſe en faveur du mot. Les réflexions de notre ſpectateur ſur un pareil ſujet nous ont paru aller trop loin. Le 37e. regarde les gens à projets ; le 38e. eſt un dialogue entre un Pariſien & un Languedocien qui peint bien la corruption des mœurs de cette capitale ; le 39e. eſt conſacré à la franc-maçonnerie, que l'auteur ne paroît pas bien connoître. Cela n'empêche pas qu'il ne faſſe d'excellentes réflexions ſur l'état actuel de cette aſſociation reſpectable, en France. Le 40e. a un objet d'utilité bien marqué ; il y eſt queſtion de la négligence qu'on ſemble avoir pour les mines du royaume, dont l'auteur prétend qu'on pourroit tirer un beaucoup plus grand parti. Nous citerons un tableau du 41e. que l'on trouvera ſans doute d'une grande vérité.

» Entrez dans une paroiſſe, dit l'auteur ; » un prédicateur prêche le reſpect des égliſes, » & pendant qu'il tonne contre les irrévérences qui s'y commettent, vous trouverez au » bout d'une nef un eau-bénitier, un bedeau » & quelques mendians familiers du lieu, dont » la majeſté ne leur impoſe plus, qui y cauſent tranquillement de leurs affaires ; un peu » plus loin ſont un amant & une maîtreſſe qui » ſe ſont donné rendez-vous ſous l'orgue, & » s'entretiennent mutuellement de leur paſſion ; » dans une chapelle, le curé fait un baptême, » des enfans & des pauvres ſe diſputent l'argent dont on fait la diſtribution ; dans une » autre, un ſculpteur & des maçons ſont oc-

» cupé à placer un mausolée & une épitaphe,
» & élevent dans le temple de vérité un mo-
» nument d'orgueil & de mensonge. Vous en-
» tendez du bruit dans la grande nef, c'est la
» loueuse de chaises qui se querelle avec un
» de ses commis qui lui a fait de mauvais
» comptes; une belle dame à laquelle un beau
» monsieur donne la main, quête pour les
» pauvres, présente avec grace une belle bour-
» se, & est redevable à l'éclat de ses charmes
» & de sa parure, bien plus qu'aux mouve-
» mens de la charité chrétienne, de la chétive
» aumône qu'on y met. Par une porte entre
» un enterrement; on porte à la sépulture un
» particulier qui a acheté fort cher le droit de
» pourrir dans l'église & d'infecter les fideles:
» par une autre sort un mariage suivi de plu-
» sieurs curieux qui lâchent des propos lascifs
» & indécens sur la mariée. Une foule d'al-
» lans, de venans, entrent par une porte &
» sortent par l'autre, sans aucun autre motif
» que d'abréger leur route en traversant l'église
» dans laquelle ils ont établi un grand chemin.
» En passant devant la sacristie, vous entendez
» compter l'argent des rétributions; dans la
» cour de l'église est établie une foire où l'on
» vend des mousselines, des gazes, des bon-
» nets, des fichus, des collets montés, des sa-
» bots, des pouponnes, des clincailleries, du
» pain d'épice & des joujous pour les enfans;
» & sur l'escalier du parvis, vous trouvez un
» libraire d'almanachs, d'étrennes mignones, de
» livres d'heures, & un marchand de brochu-

» res, qui vous propose l'*Ecumoire* ou les *Bi-*
» *joux indiscrets.* « L'auteur a bien raison de terminer ce numéro par des réflexions sur nos inconséquences continuelles, dont nous devrions rougir & nous corriger.

La futilité des monumens que nous élevons, en consacrant par une mode nouvelle les belles actions ou les événemens heureux, fournit la matiere du 42e. numéro. Le suivant est sur la fabrique habituelle des livres, dont tout l'art consiste à refaire continuellement ce qu'on a fait en changeant seulement les formes.

» Si la presse a multiplié les livres utiles, il
» faut convenir aussi que la fabrique des livres,
» absolument inconnue aux anciens, a infini-
» ment multiplié les livres inutiles & super-
» flus; l'abondance des livres a embrouillé les
» études, & les a rendues peut-être aussi fa-
» tigantes qu'elles l'étoient autrefois par la rai-
» son contraire. Notre siecle peut s'attribuer
» tout l'honneur de cette nouvelle méthode.
» Il est curieux d'examiner combien de fois le
» public achete la même chose pour ne rien
» avoir. D'abord un amateur se procure les ga-
» zettes, qui ne tardent pas à reparoître dans
» le *Mercure*; peu après elles forment des corps
» d'histoires qui subissent à leur tour d'autres
» métamorphoses; ils deviennent des diction-
» naires, des histoires de sieges, de batailles, de
» traités, de négociations, des portraits, des vies
» de grands hommes. Ils se transforment même en
» recueil d'anecdotes. Quand on a imprimé

» tout cela jusqu'à la satiété, on met ces his-
» toires en estampes, au bas desquelles sont
» des notices au burin. On croiroit que tout
» est fini; point du tout; elles reparoissent en-
» core sous la forme de voyages, d'éloges;
» tantôt c'est le *Plutarque François*, tantôt ce
» sont des lettres, tantôt des mémoires, & dans
» le vrai les mêmes faits présentés dans un ca-
» dre différent. Même marche en littérature,
» mêmes opérations typographiques. Les poé-
» sies légeres embellissent les feuilles périodi-
» ques; elles forment ensuite des almanachs
» des muses, des étrennes lyriques, des recueils
» qui deviennent des annales poétiques, des
» bibliotheques. Après un certain tems, cha-
» que poëte reprend son bien, ramasse dans
» une édition ses œuvres morcelées & dissé-
» minées dans ces divers dépôts, & se donne
» tout entier au public. Parcourez tous les gen-
» res, vous trouverez les mêmes générations.
» Les factums deviennent des causes célebres; les
» causes célebres des histoires de tribunaux; les
» fabliaux se changent en contes, les contes en
» comédies, les comédies en opéras, les opéras
» en parodies: dans la métaphysique & la mo-
» rale, c'est bien autre chose; une vingtaine d'i-
» dées sont délayées dans cinquante mille vo-
» lumes. «

Cet ouvrage, par son titre, présente une idée de loterie; mais il y a moins à risquer à celle-ci qu'à beaucoup d'autres, & l'on est toujours sûr d'y rencontrer quelques bons numéros. Il y auroit bien aussi quelques nombres

à supprimer; mais par-tout les bons numéros sont rares.

(*Mercure* de France; *Affiches, annonces & avis divers; Journal de littérature, des sciences & des beaux-arts.*)

A general history of music, &c. *Histoire générale de la musique, depuis les premiers âges jusqu'à présent; par* CHARLES BURNEY. Vol. II, *in-4to.* A Londres, 1782, chez Robson & Robinson.

NOUS avons attendu avec impatience la continuation de cet ouvrage curieux & intéressant de M. Burney, dont nous avons fait connoître le premier volume.

Ceux qui aiment l'histoire de l'art agréable, qui fait le sujet de cette histoire, & qui desirent des mémoires véridiques sur cette partie, ne peuvent manquer d'accueillir ce second volume de l'*Histoire générale de la musique.* La publication du premier volume a fait juger du mérite de l'auteur. Un ouvrage de ce genre doit en quelques endroits être de toute nécessité purement technique, & seulement intelligible pour ceux qui sont musiciens de profession & savans *Dilettanti* (amateurs); mais en général, dans ce volume, comme dans le premier, l'auteur traite son sujet de maniere, que non-seulement le musicien, mais même l'homme de lettres y

peut trouver à s'amuser & à s'instruire ; car le style de M. Burney est si clair & si élégant, que toutes les matieres sont à la portée des lecteurs, quand même ils ne seroient point familiarisés avec le sujet.

Dans le premier volume, outre une préface bien écrite, & une savante *Dissertation sur la musique des anciens*, nous avons l'histoire de la musique des Egyptiens, des Hébreux, des Grecs & des Romains, durant les tems du paganisme.

Dans le second volume, qui est celui que nous annonçons, le premier chapitre traite de l'*Introduction de la musique dans l'église, & des progrès qu'elle y fit, jusqu'au tems de Guido*. C'est seulement dans les rituels de l'église qu'on peut trouver des traces du progrès de cet art. L'auteur a fait beaucoup de recherches sur ce sujet, & n'a négligé aucune autorité respectable, qui pût donner du poids à son ouvrage. » On » chercheroit en vain, dit-il, un rituel régulier » chez les chrétiens, avant le tems de Cons» tantin; je ne puis trouver de meilleure au» torité pour l'établissement de la musique dans » l'église, durant le regne de cet empereur, » que celle d'Eusebe, qui étoit son contempo» rain, & un des principaux agens dans les » affaires ecclésiastiques du tems. Quoique la » véracité de cet historien puisse avoir été sus» pectée en plusieurs occasions, cependant ce » seroit outrer le scepticisme que de ne pas » ajouter foi aux peres & aux crédules moi» nes, dans les relations qu'ils font d'objets

» indifférens à leur cauſe, & ſur-tout quand » leur honneur & leur intérêt ne les oblige » point de s'écarter de la vérité. Ce fut l'an » 314 de la venue de notre ſauveur, que le » chriſtianiſme, après la défaite de Maxence, » devint la religion établie de l'Empire Romain. » Les chrétiens de la primitive églife, avant » cette ére importante, étant expoſés à la per- » ſécution, à la proſcription & au martyre, » avoient dû ſouvent être réduits à prier en » ſilence dans des antres & des endroits ſou- » terrains. «

Ce fut durant le regne de l'empereur Théodoſe, que le chant ambroſien fut établi à Milan. » Saint Auguſtin parle du vif plaiſir qu'il » reſſentit, lorſqu'il y entendit chanter les » pſeaumes & les hymnes, la premiere fois » qu'il entra dans l'égliſe, après ſa converſion. » Ce fut vers l'an 386, dit ce ſaint, que » l'on fit chanter pour la premiere fois les » hymnes & les pſeaumes, ſelon la maniere » des peuples de l'Orient, afin de ne point » languir dans la triſteſſe de l'ennui; & » depuis cette époque juſqu'à préſent, le » chant s'eſt conſervé à Milan, & a été imité » par la plupart des autres aſſemblées du » monde. «

La muſique, au rapport de quelques-uns des peres, attira ſouvent par pure curioſité dans l'égliſe des payens, qui ſe firent enſuite baptiſer. » En général, dit M. Burney, on ne doit » point attendre de ſemblables effets de la mu- » ſique de nos paroiſſes, qui eſt plus faite

» pour faire fuir de l'églife les oreilles délica-
» tes, que d'y attirer des payens. «

L'auteur expofe d'une maniere très-claire & très-précife l'hiftoire du chant ambrofien & grégorien, ou plein-chant de l'églife romaine.

» Comme le chriftianifme, dit M. Burney,
» avoit d'abord été établi en Orient, où étoit
» la réfidence des premiers empereurs, qui
» avoient embraffé la foi, & comme tout fe
» faifoit par le confeil & fous la conduite des
» peres Grecs, il eft naturel de fuppofer que
» tous les rits & cérémonies y prirent origine,
» & furent enfuite adoptés par les chrétiens
» d'Occident. Outre que Saint Auguftin (*Con-*
» *feff. liv. IX. c. 7.*) nous dit que Saint Am-
» broife en apporta la maniere de chanter les
» hymnes & les pfeaumes, qu'il introduifit à
» Milan, & qu'on appella par la fuite *Chant Am-*
» *brofien;* Eufebe nous apprend que la maniere
» & la méthode réguliere de chanter l'office,
» fut d'abord inftituée dans l'églife d'Antioche,
» capitale de Syrie, du tems de Conftantin,
» & que Saint Ambroife, qui y avoit long-
» tems demeuré, tenoit delà fes mélodies.
» Cette méthode de chanter des hymnes dura
» dans l'églife, avec peu de changemens, juf-
» qu'au tems de Grégoire-le-Grand, qui réfor-
» ma le chant vers l'an 600.

Après avoir montré l'introduction des inftrumens de mufique dans l'églife, du tems de Conftantin, l'auteur parle des marques ou fignes des fons, ufités dans ces premiers fiecles. Les Romains, jufqu'au tems de Boece, n'eurent

d'autres caracteres de musique que ceux des Grecs. Les quinze premieres lettres de l'alphabet semblent avoir été usitées depuis Boece jusqu'a Grégoire-le-Grand, qui les réduisit à sept, lesquelles étant répétées en trois différentes formes, servoient à marquer trois octaves, la plus grave ètoit exprimée par des lettres capitales, la moyenne par de petites, & la plus haute par de doubles.

M. Burney parle ensuite de l'introduction du chant romain ou grégorien en Angleterre & en France : en Angleterre, par l'arrivée du moine Augustin, & par le moyen de l'évêque Benoît, précepteur du vénérable Bede. En parlant d'un traité de musique attribué à Bede, notre auteur, comme critique, a fait une découverte remarquable. Le titre du traité est *DE MUSICA THEORICA, ET PRACTICA SEU MENSURATA.* (C'est-à-dire, *De la musique théorique & pratique ou mesurée.*) Des deux parties qui composent ce traité, la premiere a été écrite par Bede ; cependant, dit M. Burney, il est clair que la seconde est l'ouvrage d'une main plus moderne. Il y fait mention d'instrumens de musique, dont ne parlent point les écrivains contemporains de Bede, comme l'orgue, la viole, &c. &c. En outre le terme *Mensurata*, dans le titre du traité, semble suffisant pour prouver que c'est l'ouvrage d'un écrivain plus moderne que Bede.

M. Burney donne l'état de la musique en Angleterre, sous le regne d'Alfred ; il parle du *Trivium* & *Quadrivium*, de Saint Dunstan &

de ses talens en musique ; de la construction d'orgues dans les églises & les couvens.

» Les orgues, dit notre auteur, suivant Mabillon & Muratori, étoient communes en » Italie & en Allemagne, dans le dixieme siecle, aussi-bien qu'en Angleterre. Ce fut vers » ce tems que l'usage en fut introduit dans » les couvens de l'Europe. La musique, long- » tems avant cette époque, admise dans les » églises & les maisons religieuses, par la sanc- » tion des peres, des papes, des prélats & » autres chefs de l'église, qui l'avoient fait en- » trer dans la liturgie, devoit naturellement » prendre beaucoup sur le loisir & le tems » de méditation des personnes consacrées à la » vie monastique ; adoucir la rigueur de la dis- » cipline religieuse ; échauffer & chasser la » langueur & l'apathie qui accompagne chaque » jour le devoir monotone de la dévotion, » auquel l'esprit ne pouvoit pas toujours s'ap- » pliquer avec une égale ferveur. La musique » étant donc le seul, ou au moins le plus » agréable & le plus raisonnable amusement » que l'état religieux admît, ses effets devoient » vraisemblablement opérer plus puissamment » sur ceux qui en ressentoient du plaisir, dans » les couvens & les maisons religieuses, où » peu d'autres amusemens entrent en concur- » rence avec celui dont nous parlons, que sur » les personnes du monde, ou l'abondance & » la multiplicité des plaisirs, & la facilité de » se les procurer, menent à la satiété & à » l'indifférence. «

» Il ne paroît pas que dans les siecles grossiers de l'ignorance & de la superstition, les » Anglo-Saxons, qui possédoient alors la principale partie de l'isle de la Grande-Bretagne, » fussent plus barbares que les habitans du reste de » l'Europe, à l'exception de l'Italie. En effet, » on ne voit alors en aucun endroit les beaux-» arts produire des expressions de goût ou de » génie; & quant à la musique, qui consistoit » purement en des chants, qui étoient appliqués » aux pseaumes & aux hymnes de l'église, » elle semble avoir été pratiquée en Angleterre, autant & avec un égal succès, que partout ailleurs; car dès qu'Augustin, premier » archevêque de Cantorbery, & Théodore son » successeur, le premier primat de toute l'Angleterre, aidé du moine Adrien, eurent établi en Angleterre le chant romain ou plein-» chant, si nous en croyons les moines, historiens de ces tems, la musique fut cultivée » & enseignée par un grand nombre d'habiles » ecclésiastiques, qui, nous dit-on, étoient excellens musiciens. «

Dans le second chapitre de ce savant ouvrage, l'auteur traite *de l'invention du contre-point, & de l'état de la musique depuis le tems de Guido*, (qui vivoit vers l'an 1022) *jusqu'à la formation de la table de tems.*

Quelque utile & intéressante que puisse être pour les curieux la connoissance des commencemens des arts qu'ils aiment, il est extrêmement difficile de rendre agréables à la lecture les recherches minutieuses faites sur ces matieres an-

ciennes, abſtraites & obſcures. Cependant l'auteur de cette hiſtoire égaie ſi ſouvent ſa narration par des traits piquans & ingénieux, que peu de lecteurs ſe dégoûteront du langage barbare du moyen - âge, quelque indifférence qu'ils puiſſent avoir pour les ſujets qu'il diſcute.

Dans les tems gothiques & groſſiers, quand M. Burney écrit de ſource & d'après ſes propres réflexions, chaque morceau eſt comme un vallon cultivé dans un pays ſauvage & montagneux. De ce genre eſt le commencement du ſecond chapitre.

» Les ſujets que je prépare actuellement pour » le lecteur, ſont en général ceux que j'eſpere » être agréables à ceux qui ont plus de goût » que de curioſité. Car comme les circonſtances » les plus communes, quand elles ſont relatives à » d'illuſtres & fameux caracteres, ſont très- » intéreſſantes, quand elles ſont rendues bien » authentiques, par la même raiſon, la mé- » moire s'occupe à regret des perſonnages » obſcurs.

» Si les grands muſiciens de l'antiquité, dont » les noms nous ſont ſi familiers, n'euſſent point » été poëtes, le tems & l'oubli euſſent, de- » puis long-tems, effacé leur ſouvenir. Ayant » été heureuſement écrivains, ils prirent un » peu ſoin de leur propre réputation ; ce que » firent volontiers leurs freres dans les ſiecles » ſuivans, pour l'honneur du corps.

» Mais dès que la littérature & la muſique » pratique deviennent des profeſſions ſéparées, » la célébrité du pauvre muſicien meurt avec

» la vibration de ses cordes; ou si par complaisance, un poëte ou un historien en fait » mention, ce n'est ordinairement que pour » blazonner sa misere & couvrir de mépris ses » talens. La voix de l'acclamation & le bruit » des applaudissemens passent comme une fumée; & ceux qui sont très-actifs à attester » l'approbation, qui n'a qu'un tems, laissent » tomber dans l'oubli la réputation de ceux qui » ont charmé leurs soucis & leurs peines par » des momens d'innocens plaisirs.

» S'il est vrai que le progrès de la musique » dépend par-tout des degrés de civilisation & » de culture d'autres arts & sciences de la part » des peuples, & de la langue qu'on parle, » il est probable que la musique de l'Europe » fut peu perfectionnée durant le moyen-âge, » lorsque les Goths, les Vandales, les Huns, » les Germains, les Francs, & les Gaulois, » dont les idées étoient sauvages, & le langage » brusque & insolent, se furent rendus maîtres » des plus belles provinces. Tous les dialectes, » que l'on parle aujourd'hui en Europe, sont » un mélange de celtique & de latin; & comme » les habitans d'Italie conserverent la langue » romaine plus long-tems que ceux des autres » contrées éloignées du siege de l'empire, c'est » pour cette raison qu'on trouve plus de traces de la langue latine en Italie que par-tout » ailleurs. Car quoique les Italiens aient dans » leur langue beaucoup de mots, qu'ils furent » obligés de prendre des barbares, qui les envahirent, cependant la majeure partie des

» mots italiens eſt du latin corrompu, & quel-
» quefois adouci & corrigé. Comme les lettres,
» les arts & le luxe furent plutôt qu'ailleurs
» encouragés en Italie, à la cour des pon-
» tifes Romains, voilà pourquoi la muſique mo-
» derne y a pris ſon échelle, ſon contre-point,
» ſes meilleures mélodies, ſes drames religieux
» & ſéculaires, & une grande partie de ſa grace
» & de ſa beauté. L'Italie, chez les modernes,
» a été pour le reſte de l'Europe, ce que l'an-
» cienne fut à l'égard de Rome. Ses habitans
» ont civiliſé & poli leurs conquérans, & ré-
» créé les eſprits de ceux dont la force & le
» courage les avoient aſſujettis. «

Preſque tous ceux qui ont écrit ſur le ſyſtême actuel de la muſique, ont attribué l'invention du contre-point à Guido, moine d'Arezzo en Toſcane.

» Guido, dit M. Burney, eſt un de ces
» noms favoris, à qui la libéralité de la poſ-
» térité ne met aucunes bornes. Il a long-tems
» été regardé dans l'empire de la muſique comme
» le maître d'une ſeigneurie, où reviennent tous
» ceux qui s'égarent. «

L'auteur nous donne enſuite une analyſe claire & préciſe du *Micrologus* (épitome ou abrégé) le plus célebre des traités attribués à Guido. Ici notre hiſtorien fait de ſavantes recherches ſur pluſieurs inventions en muſique attribuées à ce même Guido, particuliérement la gamme ou *gamma* grec ajouté à l'échelle; les lignes & les clefs; les points, les contre-points, &c. &c. En un mot, l'auteur fait voir

que la ſcience de la muſique lui a certainement de grandes obligations. » Quoique l'impartia- » lité de l'hiſtoire, ajoute-t-il, doive ôter à » Guido quelques-unes des découvertes en mu- » ſique, que des auteurs peu profonds lui ont » attribuées, cependant pour les ſervices qu'il » a rendus à leur art, ſon nom reſtera tou- » jours reſpectable parmi les muſiciens dans » l'opinion de ſes contemporains & autres, qui » ont donné des témoignages de leur approba- » tion, après le ſiecle où il a vécu. «

M. Burney nous préſente enſuite un extrait curieux, traduit avec la plus grande exactitude, de Giraldus, concernant la muſique des Welches & Northumbriens de ce tems; en outre un eſſai de muſique pour la harpe, tiré d'un ancien manuſcrit Welche. Il parle enſuite de la muſique & des orgues en France durant le moyen âge.

Le nombre de manuſcrits en muſique, rares & curieux, qui n'ont point vu le jour, & que notre auteur a déterrés en différentes parties de l'Europe, & examinés dans le deſſein de tracer l'origine du contre-point, annonce un eſprit de diligence & de recherche, qui ſe trouve rarement allié avec le bon goût, qui paroît dans tous les écrits de M. Burney.

Parmi les traités manuſcrits, dont nous avons la ſubſtance dans le ſecond volume, il y en a trois du dixieme ſiecle, par Hubald, Odo & Gerbert, enſuite pape ſous le nom de Sylveſtre II. — Du onzieme ſiecle, il y a le *Micrologus* & pluſieurs autres traités par Guido & Franco de

Cologne. — Du douzieme ſiecle, un traité welche, anonyme, & un autre par Jean Cotton, Anglois. — Du treizieme ſiecle, un manuſcrit de Walter Odington, d'Evesham, & un autre de Marchetto de Padoue.

Cette partie de l'ouvrage, qui n'eſt intéreſſante que pour un petit nombre de lecteurs, doit avoir demandé beaucoup plus de travail, de critique & de connoiſſance de l'antiquité, que tout autre endroit de cette hiſtoire, qui, juſqu'au moment où l'auteur arrive à l'invention de l'imprimerie, eſt entiérement compoſée de matériaux manuſcrits.

(*La ſuite dans le Journal prochain*).

(*Monthly review; Critical review*).



MÊLANGES.

EXTRAIT d'un petit Dictionnaire manuscrit à l'usage des gens du monde.

ABUS DES MOTS. Un homme a reçu de ses peres un médiocre héritage. Il le cultive avec soin pour s'assurer l'indépendance, sans laquelle il n'est point de félicité parfaite. C'est un *bon* homme, dit-on, qui n'a jamais rien fait. *Thraséas* est époux fidele, maître humain, pere tendre, ami chaud, citoyen zélé, c'est un *bon* diable, dit-on, qui n'a pas inventé la poudre. Une *bonne* femme est synonyme d'idiote. Un *bon* caractere veut dire un sot. La bonté cependant est la premiere des qualités de l'homme vivant en société. Dans un roi, elle fait le bonheur de ses sujets. La bravoure n'a que des momens, la générosité est aux dépens de la multitude, mais la bonté est de tous les instans, se répand sur tous les âges, sur tous les sexes, sur tous les états. Comment peut-on dire que celui qui a entretenu le champ de ses ayeux n'a rien fait? La nature n'a point d'autre vœu. Ce n'est pas elle qui a fait des jurisconsultes, des militaires, des financiers, des savans. La société s'étant corrompue, il a bien

fallu donner des organes à la juſtice, repouſſer les inſultes par la force, pourvoir à une diſtribution équitable des taxes, mais ces néceſſités ſont le fruit des abus de la ſociété, & non d'inſtitution naturelle. Cette mere de tous les hommes, la nature bienfaiſante, accorde ſes bienfaits à un travail modéré. Recueillir ſes dons, préparer la terre à les multiplier, voilà tout ce qu'elle exige. Accomplir ſon vœu, c'eſt avoir beaucoup fait.

ABSENCE. L'écueil des femmes, l'eſpoir des rivaux, le tort des amans, le moment des chûtes. On a commencé par le déſeſpoir, on continue avec l'ennui, on finit par ſe conſoler.

ACTEURS. La nature les commence, l'art les travaille, le public les acheve. Ceux qui leur refuſent de l'indulgence, en ont ſouvent grand beſoin pour eux-mêmes. Que de gens qui ne ſavent pas lire, ſont difficiles ſur la déclamation! Il y a dans *Jeanne de Naples* deux vers remarquables :

Quand un maître au ſujet preſcrit des attentats,
On préſente ſa tête, & l'on n'obéit pas.

Comme *la Rive* a maſſacré ces deux vers; diſoit le marquis de***.

Quand un roi des ſujets proſcrit les attentats,
On lui coupe la tête, & l'on n'en parle pas.

AMOUR. Deſir vif qu'on donne pour un ſentiment tendre. Prétexte honnête de ſolliciter une choſe qui ne l'eſt pas. Douce erreur du bel âge, l'occupation des femmes, l'écueil des

hommes, le regret des vieillards, le vrai ſecret de la nature pour conſerver ſon ouvrage.

AMBITION. Mot inventé pour déguiſer la baſſeſſe de l'avidité, & la noirceur du crime. Un homme d'eſprit eſt ambitieux, un ambitieux eſt un héros, un héros devient un grand homme. Ainſi les mots ennobliſſent tout. Pourquoi n'a-t-on pas l'ambition d'être l'homme le plus juſte de ſon pays, le plus bienfaiſant, le plus ſage, comme on a celle d'être le plus grand, le plus riche, le plus fêté?

AVOCAT. Les profeſſions qui exigent le plus de qualités & de talens, ſont celles dans leſquelles on ſe jette en foule. Tout le monde ſe fait avocat, ſecrétaire, inſtituteur.

DESPOTE. Le mal de cette forme de gouvernement aſiatique eſt moins la dépendance d'un ſeul être dont les loix ne reglent pas le pouvoir, que la néceſſité de revêtir de ce même pouvoir ceux qui ſervent ſous ſes ordres. Ils repréſentent le roi & ſa maniere de gouverner. Or il eſt poſſible qu'un grand empire ait un prince qui ne regne que par les conſeils de l'humanité & de la ſageſſe, mais c'eſt une chimere d'imaginer que quatre mille repréſentans, munis de la même autorité, n'obéiront ni à leurs paſſions, ni à l'intérêt perſonnel. Dans les autres formes de gouvernement, la loi ſe trouve entr'eux & le peuple; la crainte qu'il ne l'invoque contre l'abus du pouvoir, retient ceux qui auroient du penchant à abuſer.

ESPRIT. L'eſprit eſt aſſez commun. Il eſt aiſé de rendre avec agrément ce que l'on ſaiſit avec

vivacité. Un homme d'esprit n'a pas plus de peine à en semer dans ses ouvrages, qu'un homme riche à répandre de l'argent. L'un & l'autre manquent presque toujours leur but, faute de savoir placer leur dépense.

Esprit des gens du monde. Tous les beaux-esprits romains se seroient tus devant *Alcibiade*. Ce n'est donc pas à l'esprit que tient l'amabilité. Les reparties les plus spirituelles ne nous viennent ni d'*Homere*, ni de *Virgile*... Un satyrique célebre avoit nommé M. de *** avec éloge. Quelqu'un à qui il en parloit lui dit : *Tel poëte a donc l'honneur d'être connu de vous? Si peu*, repartit M. de ***, *que si je l'avois vu dans la rue, je l'aurois salué.*

Galimathias.

La volonté sans choix assujettie & libre
Nage dans une mer sans trouver l'équilibre;
L'ignorance la suit & marche avec l'erreur,
Du soupçon à l'espoir, & du doute à la peur.

Liberté. Les Portugais ayant détruit un fort des Maures aux Indes Orientales, trouverent un homme aveugle caché dans un puits. On lui demanda comment il avoit fait pour y descendre; il répondit que *quoiqu'aveugle, on voit toujours le chemin de la liberté*. Cette réponse lui sauva la vie.

Pensées. Un homme d'esprit est bien moins surpris d'être trompé par un sot, qu'un sot n'est étonné d'être la dupe d'un homme d'esprit. —

Une borgne ne se moquera pas d'un borgne, mais un avare se moquera d'un avare. —

Il eſt rare qu'on ait aſſez d'eſprit pour mépriſer l'approbation d'un ſot.

La prodigalité mene à l'obſcurité par un chemin de lumiere. —

Les vieillards qui vont toujours regrettant le tems paſſé, ſont comme les nautonniers peu inſtruits, qui penſent que la terre change de place, & que le port recule, tandis que ce ſont eux ſeulement qui s'éloignent. —

PEUPLE. Lors d'une des dernieres aurores boréales qu'on vit à Paris, beaucoup de gens du peuple furent alarmés. Un Ruſſe qui étoit à Paris dans ce tems-là, ſe trouva dans le quartier des halles, où une foule de gens étoient aſſemblés. La curioſité l'engagea à demander ce qui cauſoit la rumeur qu'il remarquoit. Nous ſommes, lui dit une femme effrayée, menacés des plus grands malheurs, voyez-en les ſignes dans le ciel. *Bon*, répondit le Ruſſe, *ces feux n'annoncent rien moins que ce que vous penſez; c'eſt la réverbération de quelque feu d'artifice que fait tirer l'impératrice de Ruſſie à Pétersbourg. Je ſuis de ce pays-là, & je dois vous dire que, comme le bois, la poudre & le goudron y ſont extrêmement communs, on y en fait une prodigieuſe conſommation dans les réjouiſſances.* Cette plaiſanterie tranquilliſa la populace.

(*Journal de littérature, des ſciences & des arts.*)

LETTRE

LETTRE écrite à M. GARAT, *par un officier récemment arrivé de l'Amérique.*

MONSIEUR,

ACCOUTUMÉ, pendant une longue abſence, à n'avoir d'autre connoiſſance des nouvelles productions de notre littérature, que celles que je puiſois dans les ouvrages périodiques dont je pouvois me procurer la lecture, j'ai toujours été avide du journal auquel vous travaillez, & ſur-tout de ces articles intéreſſans, où l'on reconnoîtroit aiſément votre cachet quand vous n'y mettriez pas votre nom. Celui que vous venez d'inſérer dans le *Mercure* du premier mars (*) avoit encore un autre droit à mon attention. Il traite un ſujet qui m'intéreſſe perſonnellement par le long ſéjour que j'ai fait en Amérique, & par les ſentimens qui m'attachent à une nation beaucoup plus célebre en Europe qu'elle n'y eſt encore connue & appréciée. Cette célébrité ſeule exige qu'on l'étudie avec application, & qu'on en parle avec circonſpection; mais les liens ſolides & durables qui nous uniſſent avec elle, en font un devoir plus cher & plus ſacré. Les militaires, tant de terre que de mer, ont été aſſez heureux pour détruire en Amérique cette opinion de notre légéreté

(*) Voyez le journal de *mai*, page 55.

nationale, qui peut-être subsiste encore en Europe; nos écrivains seroient-ils plus indisciplinables que nos guerriers? Le premier ouvrage françois où l'on traite des mœurs, des loix, du climat, de l'agriculture, des productions de l'Amérique, &c. &c. a été écrit par un homme qui n'entendoit pas la langue du pays, qui n'y a passé que quatre mois, & qui ne s'est jamais arrêté huit jours dans une ville. Je ne prétends ni juger ni examiner l'ouvrage de M. l'abbé Robin, que je ne connois encore que par votre extrait. On dit qu'il est écrit agréablement; c'est un mérite, s'il est exact; c'est un inconvénient s'il ne l'est pas. Mais dans tous les cas il est du devoir d'un homme plus instruit de relever les erreurs qui peuvent s'y trouver. Je ne parlerai que de celles dont l'analyse que vous en avez faite m'a donné connoissance; & comme je n'ai pas le loisir de me livrer à la discussion, je vous demanderai la liberté de n'y opposer que des assertions contraires, bien sûr de n'être démenti par aucun de ceux qui connoissent l'Amérique, & j'ose même dire de ceux qui, en lisant cette lettre, pourront en reconnoître l'auteur.

1°. M. l'abbé Robin dit qu'à Boston toutes les maisons sont de bois, & d'une construction si légere, qu'on peut les changer de place, &c.

Il s'en faut de beaucoup que toutes les maisons soient bâties de bois; on en voit un très-grand nombre de briques, très-belles & très-bien ornées, tant en dehors qu'en dedans. Il est vrai qu'on transporte quelquefois des maisons de

bois d'un endroit dans un autre, mais ce sont de petites habitations de cultivateurs ; & la facilité qu'on trouve à les mouvoir vient de la maniere de les construire. Ces maisons ayant communément pour base un quarré formé par quatre solives, qui est lui-même soutenu aux quatres angles par des piliers de pierre ou de brique, hauts de deux ou trois pieds, lorsque l'édifice est achevé, on en assure la solidité en formant un grand socle de pierre ou de brique qui remplit tout l'intervalle entre le plancher & le niveau du terrein. La maison, lorsqu'elle n'est pas grande, peut donc être enlevée de dessus ce socle pour être transportée ailleurs.

Vous voyez, monsieur, que s'il suffit de cet usage, qui n'est pas même commun, pour établir un rapport *entre les Américains & les Scythes*, les premiers pourront un jour, en voyant nos parcs à moutons, & nos cabanes de bergers, assurer que les François sont un peuple *nomade*. Permettez-moi de vous dire que les mœurs de Boston ne *rappellent pas l'antique & austere simplicité des premiers âges*, mais qu'elles offrent le résultat des principaux avantages de la société, dirigés & modérés par la raison, qui peut seule les rendre chers & durables.

2°. M. l'abbé Robin s'est manifestement trompé sur la population, tant de Boston que de Philadelphie. Il donne vingt mille habitans à cette derniere ville, & trente mille à la premiere. C'est tout le contraire. On en compte à peu-près trente-cinq mille à Philadelphie, & seulement vingt mille à Boston.

3°. S'il eſt vrai, comme dit le même auteur, que les Américains ſont *grands hoſpitaliers*, il n'eſt pas vrai qu'ils n'aient qu'un lit chez eux, & que *l'épouſe chaſte & ſans remords le partage avec ſon hôte.* On peut aſſurer au contraire qu'on ne trouve pas de propriétaire un peu aiſé (& il n'y en a guere d'autres en Amérique) qui n'ait au moins une très-bonne chambre & un bon lit à donner; c'eſt ce qu'on appelle *a ſpare room, a ſpare bed.* Peut-être que ſi l'on voyageoit au-delà des montagnes, dans des pays qui commencent à peine à ſe peupler, le principe d'hoſpitalité, ſi ſacré partout, engageroit le colon, qui n'auroit qu'un lit pour lui & pour ſa femme, à le partager avec ſon hôte, c'eſt-à-dire, qu'on étendroit des lits de plumes ſur le plancher, & que tout le monde dormiroit enſemble; mais c'eſt ce qui arriveroit en France comme ailleurs, ſi l'on s'égaroit dans les montagnes des Cévennes ou du Gévaudan. Peut-être M. l'abbé Robin a-t-il été induit en erreur par un ancien uſage du pays dont il aura entendu parler confuſément; c'étoit autrefois, & l'on aſſure même que c'eſt encore la coutume dans quelques pays de la Nouvelle-Angleterre, de faire *boundler* les voyageurs lorſqu'on les recevoit chez ſoi. Ce genre de politeſſe pourra paroître bizarre en Europe. Il conſiſte à propoſer à ſon hôte de partager le lit d'une des filles de la maiſon; mais on obſervera que ni l'un ni l'autre ne doivent ſe déshabiller complettement, & que cette familiarité ne peut avoir lieu qu'entre deux perſon-

nes libres. La pureté des mœurs, la proximité du pere & de la mere, qui ne sont ordinairement séparés que par une mince cloison ; enfin, le peu d'obstacle qu'on trouve au mariage, qui est le but & le remede de tous les desirs, ont jusqu'ici posé des limites à cette liberté, dont il est sans exemple qu'il ait résulté quelque inconvénient.

4°. M. l'abbé Robin assure qu'en Amérique les *femmes à vingt ans n'ont déja plus la fraîcheur de la jeunesse, & qu'à trente six ou quarante elles sont déja ridées & décrépites.* Pour cette fois on ne l'accusera pas d'avoir jugé en jeune homme, & l'on ne peut attribuer cette assertion singuliere qu'à la sainteté de son état, qui ne lui a pas permis de fixer les yeux sur les Américaines. Avec un examen plus mondain, mais plus réfléchi, il n'auroit pas confondu la fleur de l'adolescence, qu'on peut perdre à vingt ans, avec la fraîcheur de la jeunesse, qu'on conserve jusqu'à trente, & la beauté des formes qui dure encore plus long-tems. S'il existe quelques différences sur cet article entre l'Europe & certains pays de l'Amérique, on peut assurer qu'elles sont légeres & dûes en grande partie à l'extrême fécondité des femmes, ou à la négligence de cette utile coquetterie qu'on doit regarder comme la surveillante de la nature. Ceux qui ont vu Mde. T.... à Boston, Mde. Ch... à Newport, Mesdames M... P... & A.... à Philadelphie, & Mde. B... à Richmont, rendront témoignage qu'entre l'âge de trente à quarante ans les Américaines sont bien

loin de ressembler au portrait que M. l'abbé Robin s'est donné la peine d'en faire. La derniere que je viens de citer, a quarante-trois ans; elle a été mere de dix enfans, dont sept sont vivans, & elle a conservé une figure aussi fraîche & aussi agréable qu'aucune Européenne du même âge. Il ne faut pas moins que le motif qui m'anime pour m'engager à rappeller ici une aventure tragique dont j'ai presque été le témoin. M. de V**., officier distingué, s'est tué de désespoir après avoir inutilement demandé la main d'une veuve Américaine. Ici l'honneur des deux nations sollicite également mon témoignage; car l'Américaine a plus de trente ans, & l'amant malheureux étoit François.

Quant à l'article de la *longévité*, il mériteroit une discussion plus sérieuse. Je crois qu'elle est plus rare en Amérique qu'en Europe, sans croire que la vie moyenne y soit plus courte: en effet, ces deux objets n'ont pas entr'eux une liaison nécessaire. A Paris, où la *longévité* est très-commune, la vie moyenne de l'homme n'est que de trente-deux ans; dans les provinces elle n'est que de vingt-six à vingt-sept ans, c'est-à-dire, que pour connoître le nombre des habitans, il faut multiplier les naissances dans les campagnes par vingt-six ou vingt-sept, dans les villes par trente ou trente-deux, différence qui pourroit paroître étonnante, si on ne faisoit pas attention qu'il existe une émigration perpétuelle des campagnes vers les villes. Or il paroît que la *longévité* tient particuliérement à la salubrité du climat & au régime, ce qui

renferme les alimens, la boiſſon, & en général la maniere de vivre phyſique & morale; tandis que la vie moyenne dépend plus particuliérement de l'aiſance, & du plus ou du moins de facilité qu'on trouve à ſubſiſter. Dans un pays où les meres allaitent leurs enfans & ne manquent d'aucun des moyens de les nourrir & de les élever, ceux qui ſont nés d'une conſtitution foible échappent plus aiſément aux dangers de la premiere enfance, ſans être pour cela en état de fournir une longue carriere. Il doit donc en réſulter moins d'enterremens depuis la naiſſance juſqu'à l'âge de ſept ans, & plus depuis l'âge de ſept ans juſqu'à celui de quarante. Ajoutez, Monſieur, à ces réflexions, qu'en Amérique chaque famille a pour l'ordinaire ſon propre cimetiere; que c'eſt un uſage auſſi général que reſpectable de placer ſur chaque foſſe une pierre qui rappelle le ſouvenir du parent qu'on a perdu, & que cet honneur eſt prodigué aux enfans, même ceux qui ſont morts dans le plus bas-âge. Or, conſultez les tables de mortalité dans les ouvrages de M. de Parcieux & de M. de Buffon; liſez ce qu'ont écrit ſur cet objet MM. Dupré de Saint-Maur, Moheau, de Meſſence, Corbin Morris, &c. & vous jugerez aiſément qu'un homme qui ſe promene dans une cimetiere d'Amérique, doit lire trente épitaphes de jeunes perſonnes avant de trouver celle d'un vieillard. Preſque tous les *muſæum* d'Italie, & particuliérement celui du Capitole, contiennent beaucoup d'épitaphes anciennes; je vous aſſure qu'on en trouve à

peine deux ou trois qui retracent une longue vie. Il saute encore aux yeux que dans un pays où le nombre des habitans double tous les vingt ans, on doit voir moins de vieillards en proportion de la population actuelle, puisque la population, il y a quatre-vingts ans, étoit quatre fois moindre qu'à présent.

Je doute, Monsieur, que M. l'abbé Robin ait fait toutes ces réflexions. Quant à moi, j'avoue que les miennes ne m'ont encore inspiré que des doutes & le desir de faire des recherches ultérieures. En attendant, j'observerai, 1°. que c'est une chose absurde de parler de l'Amérique-Septentrionale comme d'une simple province de la France, puisque les treize Etats-Unis s'étendent depuis le trente deuxieme jusqu'au quarante-cinquieme degré de latitude, & qu'il s'en faut de beaucoup que la nature du sol y soit uniforme. 2°. Que si dans les contrées de l'Amérique où la température est douce, la force de l'homme & la durée de sa vie sont un peu moindres que dans les climats correspondans en Europe, on n'en doit assigner d'autre cause que la *récence* des établissemens. Tout pays nouvellement cultivé, tout pays dont la plus grande partie est encore inculte, sera moins sain que celui où la population & l'agriculture sont dans une juste proportion. Ce désavantage, s'il existe maintenant pour les Américains, doit donc toujours aller en décroissant; car leurs progrès sont à la fois très-rapides & très-éloignés de leur terme; & en vérité, Monsieur, on ne conçoit pas ce qui a pu induire le phi-

losophe respectable que vous citez à avancer que les Etats-Unis de l'Amérique n'auroient jamais plus de douze millions d'habitans. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'un voyage en Amérique pourroit épargner bien de l'esprit aux Européens, lorsqu'ils font de ce nouveau monde l'objet de leurs recherches. 3°. Je doute que la prévoyance qui fait craindre à M. l'abbé Robin de voir un jour nos alliés en proie aux guerres de religion, ait eu véritablement l'Amérique pour objet; votre sagacité, Monsieur, vous a fait opposer d'excellens raisonnemens à ces étranges conjectures. Pour moi, je me contenterai d'assurer qu'elles n'ont aucun fondement. Je dirai même que les Américains sont si tolérans, que si M. l'abbé Robin avoit dit chez eux ce qu'il écrit ici, ils n'auroient fait qu'en rire. Je le prie de considérer sur la carte des limites de leur empire, les fleuves, les ports dont ces vastes contrées abondent; & de me dire ensuite à quelle époque ils seront *désœuvrés & sophistiquans.* Croyez-moi, Monsieur, ils continueront long-tems à trouver dieu & le monde bien grands, & l'esprit humain bien petit, sur-tout lorsqu'il devient sectaire & contentieux.

J'ai l'honneur d'être, &c.

J'apprends dans l'instant que M. l'Abbé Robin est tombé dans une erreur beaucoup plus grave, puisqu'elle peut compromettre un ancien & excellent militaire: à l'article du siege d'Yorck, Il parle d'une sortie que les ennemis firent dans la nuit du 15 au 16. Voici le passage tel qu'on me l'a rapporté.

» La nuit fuivante , 400 affiégés fe difant » Américains, furprirent une batterie, encloue» rent fept pieces de canon , ... & firent » prifonniers quelques hommes , & en tuerent » une trentaine. Le régiment de Soiffonnois, » pofté tout près , ne fut inftruit de l'action » que fur la fin , parce que le capitaine com» mandant la redoute avoit fait défenfe de ti» rer à l'approche de ces prétendus Américains. » Ce régiment y accourut auffi-tôt ; & fi le » lieutenant-colonel de Saintonge n'eût fait fon» ner la charge, les Anglois auroient été en» veloppés. «

1°. Le régiment de Soiffonnois, dont le premier bataillon étoit placé à la gauche de la feconde parallele, & l'autre en réferve dans la premiere, marcha au bruit des premiers coups de fufils, fans avoir befoin d'être averti ; & les ennemis avoient à peine mis le pied dans la tranchée, que la réferve y étoit arrivée & les en avoit chaffés.

2°. Le capitaine qui commandoit dans la redoute ne défendit pas de tirer ; mais l'extrême obfcurité de la nuit permit aux ennemis d'arriver jufqu'à la redoute fans être découverts.

3°. On ne fit *fonner* ni battre la charge.

4°. Le lieutenant-colonel du régiment de Saintonge, que M. l'abbé Robin dit en avoir donné l'ordre, n'étoit pas de tranchée, & il n'y avoit pas ce jour-là un feul foldat du régiment de Saintonge qui fût de fervice.

(*Mercure de* France.)

SUR GABRIEL MALAGRIDA, jésuite Italien. Traduit de l'anglois.

GABRIEL MALAGRIDA, jésuite Italien, fut choisi par le général de son ordre pour faire des missions en Portugal. Cet homme joignoit à un esprit ardent cette facilité de s'exprimer, qui inspire de l'enthousiasme. Il devint bientôt le directeur à la mode; les grands & les petits en firent leur garde spirituel: en un mot, il fut regardé comme un saint & consulté comme un oracle. Lorsque le duc d'Aveiro forma une conspiration contre le roi de Portugal, il consulta, dit-on, sur cet horrible complot trois jésuites, du nombre desquels étoit Malagrida. On assure que ces casuistes déclarerent que ce n'étoit pas même un péché véniel de tuer un roi, qui persécutoit les saints. Ces saints étoient les jésuites. Il faut observer que le roi de Portugal faisoit alors informer contre leur mauvaise conduite, en vertu d'une bulle de Benoît XIV. Il les chassa bientôt après de ses états. Trois d'entr'eux, qui furent accusés d'avoir approuvé son assassinat, savoir Malagrida, Alexandre & Mathos, ne furent point compris dans ce bannissement. Soit que le consentement de la cour de Rome fût nécessaire pour donner de la validité au procès, qui devoit être instruit contre eux, ou qu'il n'y eût point de preuves suffisantes pour autoriser la condamnation de Malagrida, le roi fut obligé de l'aban-

donner à l'inquisition, comme suspecté d'avoir avancé des propositions erronnées. Ces soupçons étoient fondés sur deux ouvrages, dont il s'avouoit l'auteur, & qui sont effectivement les preuves les plus positives d'une frénésie extraordinaire. L'un de ces livres étoit en latin, intitulé : *Tractatus de vitâ & imperio anti-christi.* (*Traité de la vie & de l'empire de l'ante-christ.*) L'autre, écrit en portugais, avoit pour titre: *La vie de Ste. Anne, composée avec l'assistance de la Ste. Vierge & de son très-saint fils.* Dans le premier de ces livres, le fanatique Malagrida dit, que lorsque la Ste. Vierge lui ordonna d'écrire sur ce sujet, elle lui parla de la sorte : » Tu es Jean après un autre Jean, mais tu es » beaucoup plus clair & plus profond que lui: » il ajoute ensuite : Si nous entendons bien » l'Ecriture-sainte, nous devons attendre trois » ante-christs, le pere, le fils & le petit-fils. » Comme il est impossible qu'un seul soumette » & ruine le monde entier, il est plus naturel » de croire que le premier ante-christ jettera » les fondemens de l'Empire, que le second » l'agrandira, & que le troisieme complétera » la désolation & la ruine, dont il est fait » mention dans l'Apocalypse. Le pere du dernier ante-christ sera un moine, & sa mere » une none. Il viendra au monde dans la ville » de Milan, en Italie, l'an 1920, & épousera » une des Furies infernales, nommée Proserpine (*). Quelques créatures ayant été fau-

(*) Proserpine n'étoit point une Furie, mais la reine des enfers, comme épouse de Pluton.

» vées par le nom de *Marie*, ſans le ſecours » du mérite des bonnes œuvres, la mere de » ce dernier ante-chriſt, qui s'appellera *Marie*, » ſera ſauvée à cauſe de ſon nom & des or» dres religieux dans leſquels elle ſera profeſ» ſion. Les membres de la ſociété de Jeſus » ſeront les membres d'un nouvel empire dé» voué au chriſt, & découvriront pluſieurs na» tions bien peuplées «. Le pere Malagrida n'eſt pas moins abſurde & viſionnaire dans ſa *Vie de Ste. Anne.* » Elle fut ſanctifiée, dit-il, » dans le ſein de ſa mere, comme la ſainte » Vierge le fut dans celui de Ste. Anne; c'eſt » un privilege qui n'a été accordé qu'à elles » ſeules. Lorſque Ste. Anne pleuroit dans le » ſein de ſa mere, les chérubins, qui lui te» noient compagnie, pleuroient auſſi. Ste. Anne, » dans le ſein de ſa mere, entendit parler, » connut, aima & ſervit dieu, comme le font » les anges dans le ciel; & afin qu'aucune des » trois perſonnes de la Sainte-Trinité ne fût » jalouſe de ſa partialité pour l'une d'elles, elle » fit vœu de pauvreté au pere éternel, d'obéiſ» ſance au fils éternel, & de chaſteté au Saint» Eſprit, &c. &c. » Cet enthouſiaſte prétendoit avoir le don des miracles. Il ſoutint hautement en préſence des inquiſiteurs, que dieu lui-même l'avoit nommé ſon ambaſſadeur, ſon apôtre & ſon prophete, & que la vierge Marie, du conſentement des perſonnes de la Trinité, l'avoit déclaré ſon fils. Telles furent les extravagances qui firent condamner ce fanatique par l'inquiſition. Mais ce qui hâta ſon ſup-

plice fut une prétendue viſion qu'il fut trop prompt à révéler. Le marquis de Tancors, gouverneur de la province d'Eſtramadure, étant mort, on tira le canon du château de Lisbonne & de toutes les fortereſſes ſituées ſur le Tage. Malagrida, ayant entendu de ſa priſon le bruit du canon, s'imagina ſur le champ que le roi étoit mort. Le lendemain il demanda audience. Il dit alors aux inquiſiteurs que dieu lui avoit commandé de convaincre les miniſtres du ſaint office, qu'il n'étoit pas un hypocrite, comme ſes ennemis le prétendoient; que pour cet effet la mort du roi lui avoit été révêlée, ainſi que les tourmens, auxquels il étoit condamné pour avoir perſécuté les membres de ſon ordre. Cette déclaration décida de ſon ſort. Il fut donc brûlé dans un auto-da-fé, le 21 ſeptembre 1761, à l'âge de 75 ans, non comme complice de régicide, mais comme faux-prophete. Sous ce dernier aſpect, il eût plutôt mérité d'être enfermé dans un hôpital-de-fous.

(*Univerſal magazine.*)

AUX auteurs du Journal de Paris, *ſur des ouvrages qu'ils n'ont point annoncés.*

AH! je vous y prends, Meſſieurs les journaliſtes, avec votre impartialité. Vous vous laiſſez louer publiquement ſur votre amour pour l'humanité, & j'avoue que vous le méritez quelquefois. Cependant je viens de vous

prendre en faute. Vous vous étendez ſouvent ſur je ne ſais combien de babioles *philoſophiques*, & il m'eſt tombé dans les mains pluſieurs ouvrages précieux dont vous n'avez pas dit un ſeul mot. Ce ſont pourtant de ces ouvrages qui font époque dans l'hiſtoire de l'eſprit humain, & qui font juger le ſiecle qui les a produits. Quelques-uns de ceux dont je veux parler, traitent de la maniere de *tirer les cartes*. Il faut convenir qu'il importe à l'humanité, qu'une ſcience auſſi utile ne ſoit pas ſujette à de dangereuſes incertitudes, & que les principes en ſoient invariablement fixés. Il ſeroit fâcheux que la griſette & la ducheſſe, en conſultant celui ou celle qui profeſſe cette ſcience, fuſſent trompées par une réponſe qui doit guider l'une pour choiſir un époux, & l'autre pour ſe donner un amant. Enfin il eſt bon de pouvoir ôter aux incrédules, toute ſorte de prétexte, pour calomnier un art auſſi utile à l'humanité.

Un autre ouvrage auſſi utile, & pour lequel, Meſſieurs, vous n'avez pas été plus juſtes, c'eſt *l'Oniroſcopie*, ou *Application des ſonges aux numéros de la loterie royale de France*, qui ſe vend chez *Deſnos*, rue St. Jacques. Le titre ſeul de cet ouvrage en démontre l'utilité, & le public l'a ſentie mieux que vous ſans doute, puiſque l'ouvrage a eu pluſieurs éditions. On apprend, en le conſultant, quels numéros on doit prendre d'après le ſonge qu'on a fait la nuit. Il eſt bien gracieux de ſavoir qu'il faut choiſir le numéro 44 quand on a

rêvé un *Abbé*, & le numéro 17 quand c'eſt au contraire un *Ane blanc ;* que lorſqu'on a rêvé, *Beſace de Capucin*, il faut choiſir le numéro 20 ; que *Novice* indique le même numéro qu'*Abbé*, c'eſt-à-dire, N°. 44, &c. &c.

Vous conviendrez, Meſſieurs, qu'il eſt commode de ſavoir en s'éveillant par quel numéro on peut faire ſa fortune, & que nous devons mettre au rang des bienfaiteurs publics les auteurs de pareils ouvrages. Cette raiſon deſtructrice, qu'on dit être l'apanage de notre ſiecle, finiroit par bouleverſer tout, s'il n'y avoit de tems en tems des hommes aſſez courageux pour s'oppoſer à ſes ravages. La poſtérité les vengera ſans doute de votre ſilence injurieux ; & je m'applaudis d'avoir prévenu ſa juſtice.

J'ai l'honneur d'être, &c.

SUPPLÉMENT à l'article BODIN dans le dictionnaire de Bayle, *& dans les mémoires de* Niceron ; *communiqué par M. GROSLEY.*

BAYLE s'eſt beaucoup occupé de Bodin : ſon article offre des diſcuſſions auſſi intéreſſantes qu'étendues ; mais il n'avoit pas lu la *Démonomanie.* N'y voyant au premier coup-d'œil qu'un mélange de rabbinage & de radotage, il l'avoit regardée comme une partie honteuſe qu'il devoit négliger. S'il en eût fait l'étude que

méritoit au moins ſa ſingularité, il en auroit pu tirer parti, ſoit pour ſon traité ſur les cometes, ſoit pour ſon dictionnaire, où il ſe propoſoit de chercher le caractere des auteurs dans celui de leurs ouvrages, & de trouver l'hiſtoire de l'eſprit humain dans les écarts mêmes où ſe ſont laiſſés entraîner les écrivains les plus diſtingués.

J'ai long-tems penſé comme lui de la *Démonomanie* de Bodin. Ayant eu enfin le courage de la lire en 1750, elle m'a offert une des plus bizarres compoſitions qui m'euſſent paſſé ſous les yeux, & un problême que je vais eſſayer de réſoudre.

Quand Bodin s'y livra, il avoit déja publié ſa *Méthode pour l'hiſtoire* & ſa *République* (*), ouvrages auſſi étonnans par la multiplicité des connoiſſances que par la juſteſſe des vues, par la ſolidité du raiſonnement, & par un enchaînement d'idées, étranger au ſiecle où Bodin écrivoit.

Dans ſa *Démonomanie*, c'eſt le fanatiſme; c'eſt la déraiſon toute pure. La bible, les rabbins, la fable, les fictions même des poëtes ſe prêtent un mutuel ſecours pour établir l'exiſtence des ſorciers & la néceſſité indiſpenſable de les brûler : il faut croire aux loups-garous, ſi l'on croit à l'ancien teſtament : il faut croire

(*) Ainſi que les *Lettres Perſanes* offrent le germe de *l'Eſprit des loix*, celui de la *République* de Bodin étoit contenu dans la *Méthode pour l'hiſtoire*.

aux voyages aériens des ſorciers, ſi l'on croit à l'évangile : il faut enfin croire aux démonologues de tous les pays, de toutes les religions & de tous les ſiecles, ſi l'on croit à l'hiſtoire & aux faits hiſtoriques.

A travers ces déraiſonnemens, Bodin laiſſa percer pluſieurs des opinions ſingulieres qu'il s'étoit faites ſur la religion, opinions dont il expoſa depuis une partie dans ſon *Theatrum naturæ*, & qu'enfin il développa dans ſon fameux *Colloquium heptaplomerès de abditis rerum cauſis.* (*)

Pag. 11 & ſuivantes. Il eſt lui-même ce perſonnage actuellement vivant qui, comme Socrate, a un eſprit des impreſſions duquel il donne le plus grand détail.

Pag. 70 & ſuiv. Il ne voit qu'une allégorie dans l'hiſtoire de la pomme ſur laquelle Satan ouvrit les yeux d'Eve ; hiſtoire que ſon ſyſtême exigeoit qu'il prît à la lettre.

Pag. 75. Il laiſſe à dieu le jugement ſur la réprobation des idolâtres, & il met enſuite l'idolâtrie au nombre des crimes capitaux des ſorciers : il penſe de même de la réprobation de Saül, fol. 77 v°.

Fol. 94 v°. & 250 v°. Il établit que les eſprits, diables & anges, ſont corporels & ſu-

(*) Voyez une indication détaillée de cet ouvrage que l'on n'a pas encore oſé imprimer. Bayle, dans ſes *Nouvelles de la république des lettres*, 3e. art. du mois de juin 1684.

jets à la mort. Les cometes sont, suivant lui, les enveloppes d'esprits qui retournent au ciel.

Ses documens pour l'instruction des procès contre les sorciers sont le comble de la plus insidieuse & de la plus atroce cruauté : il la pousse plus loin que le code même de l'inquisition.

Autorisant toutes personnes, même infames, à dénoncer & accuser les sorciers, & à déposer contr'eux, admettant à leur charge toute présomption, toute exception de fait & de droit, rejettant celles qui peuvent militer en leur faveur, n'exigeant pour leur emprisonnement provisionnel que le bruit public & de simples indices sur lesquels il admet la torture, augmentant par des terreurs factices la terreur de la torture, à son gré, d'une cruauté moins exquise en France qu'en Italie, permettant au juge qui préside à la question, les captions & le mensonge dont, suivant lui, l'écriture autorise la pratique, pour la plus grande gloire de dieu ; il couronne ces atrocités par la maxime qu'un accusé en pareille matiere ne doit jamais être renvoyé à pur & à plein, si la calomnie du dénonciateur ou accusateur n'est plus claire que le soleil en plein midi ; & dans ce cas même, il prive l'accusé de tout recours par le secret de la procédure & par la nécessité qu'elle lui a imposée de s'accuser lui-même.

La *Démonomanie* étoit si peu au ton des autres démonomanes, qu'elle eut les honneurs de l'*index* parmi les livres de la premiere classe,

& que M. de Thou, malgré l'estime qu'il témoigne pour l'auteur en divers endroits de son histoire, avoue qu'il fut soupçonné de magie. (*)

Si quelque philosophe eût osé défendre les sorciers contre un homme qui mettoit dans leur nombre tout ce qui ne leur couroit pas sus, il eût pu avec avantage tourner contre Bodin tout ce qu'il dit dans 5 ou 6 chapitres continus, pour démontrer que les sorciers forment la classe la plus misérable des créatures : il suffisoit de lui opposer l'axiome *nemo gratis malus.* Cet axiome tomboit au contraire, sur les Nider, les Spranger, les Grillandi, les Delris & autres dénicheurs de sorciers, qui moines, pour la plupart, devoient à l'existence des sorciers une existence personnelle d'autant plus imposante que la terreur & l'effroi l'environnoient, d'autant plus agréable qu'ils puisoient sans doute *ad libitum* dans le fond très-considérable qu'ils ouvroient aux confiscations.

Quel avantage cet apologiste n'eût-il pas pu tirer des variations continuelles de Bodin, soit dans sa conduite, soit dans ses écrits ? Il étoit le Tigelius d'Horace : *Nil æquale homini fuit illi.*

Né catholique, enrôlé dans la milice du mont Carmel, bon & franc huguenot en 1563, admis dans l'intimité de Henri III, troublant la Normandie pour l'établissement d'un droit fiscal,

(*) *Magiæ crimen ac istiûs & modi artium minimè effugit.*

il tient tête au roi, aux premiers états de Blois: redevenu catholique & ardent ligueur; il fait paſſer dans le parti de la ligue la ville de Laon, dont la conquête coûta à Henri IV un ſiege & une bataille; enfin il meurt laiſſant un écrit où toute ſa religion ſe réduit à une teinture très-équivoque de judaïſme.

L'étrange compagnon en matiere de religion! s'écrioit le bon Guy Patin dans une note ſur le dernier ouvrage de Bodin, qui trouva dans toutes les religions, des ennemis à qui il prêtoit le flanc par ſa *Démonomanie.* L'aigre Scaliger ne ceſſa de le harceler; les Poſſevin, les Delrio, un autre jéſuite déguiſé ſous un nom allemand l'attaquerent en forme. Cujas lui-même, que touchoit très peu *quod nihil ad edictum prætoris*, deſcendit dans l'arene & rompit quelques lances. M. de Thou, juge du camp, décerna la palme à Bodin par les éloges qu'il donne dans ſon hiſtoire à l'excellent traité *de la République*, traité qu'il regardoit ſans doute comme la derniere production d'une cervelle françoiſe, où ſur une matiere infiniment importante la plus vaſte érudition étoit répandue & diſtribuée avec ce jugement, cet ordre, cette méthode qu'à peine trouve-t-on chez les premiers écrivains de l'antiquité. Bodin vit ſa *République* adoptée & profeſſée par les univerſités d'Angleterre, comme code fondamental du droit public; droit de la théorie duquel l'Allemagne s'eſt emparée, droit dont on peut dire ce que diſoit de l'amour le Parmenon de Térence:

Here, quæ res in ſe neque conſilium neque modum

Habet ullum, eam consilio regere non potes :
. . . . Incerta hæc si tu postules
Ratione certâ facere, nihilo plus agas,
Quare si des operam ut cum ratione insanias.

J'ai long-tems cherché les raisons qui peuvent avoir induit l'auteur d'un pareil ouvrage à la promulgation d'un code aussi atroce que l'est sa *Démonomanie*, dont la *République*, publiée 10 ans auparavant, ne contient pas le moindre germe. Je n'en puis trouver aucune que dans la translation de son domicile à Laon en 1576, 3 ans avant la publication de la *Démonomanie.* Dans ce nouvel établissement, très-savant au milieu d'ignares, portant l'air de Paris & le ton de la cour où il avoit brillé, au milieu de provinciaux, Angevin vivant au milieu de Picards, occupant dans la premiere jurisdiction une place qui sembloit réservée aux familles du pays les plus accréditées, il éprouva sans doute bientôt ce que Martial appelle si énergiquement *provincialium dentium rubiginem ;* & trop sensible à des traits qui devoient à peine l'effleurer, il imagina d'en imposer par une arme que sa place lui mettoit en main, arme aussi dangereuse que redoutable à ceux contre qui il auroit voulu s'en prévaloir, arme avec laquelle il devenoit l'aigle de la fable, donné par Jupiter aux grenouilles qui lui demandoient un roi.

Je me suis servi pour cette discussion, de la 2e. édition de la *Démonomanie*, imprimée en 1587 in-4°. Elle débute par l'extrait de l'instruction faite en 1582, contre un sorcier de

22 ans, par quatre ſous-lieutenans au bailliage de Colomiers. Parmi quelques mots d'édification du juge au patient, on lit celui-ci : *Lui avons remontré qu'il ne faut adorer autre que Jeſus-Chriſt en trois perſonnes.*

Il eſt ſouvent parlé dans la *Démonomanie*, du procès fait au baron de Rais ou Retz, brûlé comme ſorcier, & dont les poſſeſſions conſidérables confiſquées ſe trouvoient encore dans la main du roi. Ce baron étoit Breton : Dom Lobineau ne donne aucune lumiere ſur ce procès, qui étoit une affaire majeure pour la Bretagne.

Bodin fait mention de trois ſouverains très-ſorciers & fauteurs de ſorciers, dont le premier fut emporté par Satan en corps & en ame : je ne connois que Charles Martel à qui l'on ait prêté cette aventure, non parce qu'il étoit ſorcier, mais parce qu'il avoit un amour trop vif pour le bien d'égliſe. Le ſecond de ces ſouverains paroît être notre roi Louis XI, que Bodin appelle *très-peu innocent*, & qu'il accole avec ſon abbé de S. Jean d'Angeli, qui fit périr par poiſon, &, ſuivant Bodin, par ſortilege, le duc de Berri. Le troiſieme eſt François I, qui voulut voir par nécromancie, l'armée ennemie qu'il avoit en tête : il la vit & fut battu. Bodin voit du ſortilege dans la mort de Charles IX, en punition de la protection qu'il accordoit aux ſorciers, & notamment à un Des-Echelles qu'il avoit ſauvé du feu, ſous prétexte de révélation de ſes complices, & qui en révéla en effet deux cens mille. Ce Des-Echelles revient ſouvent en ſcene, & Bodin

le ſoutient par-tout brûlable comme auteur de preſtiges & d'illuſions : il avoit changé en un jeu de cartes le bréviaire qu'un curé avoit ſous ſon bras, & ce jeu de cartes étoit redevenu bréviaire. Charles IX amuſoit ſa cour de ce Des-Echelles, qui étoit le *Comus* d'alors : ſa révélation de 200000 ſorciers étoit pure plaiſanterie.

La fameuſe Eliſabeth d'Angleterre, que Bodin vit deux fois, & avec laquelle il traita au nom du duc d'Alençon, ne l'appelloit, même en lui parlant, que maître Jean Badin. Ceux qui nous ont tranſmis cette anecdote n'ont pas obſervé que le mot *Badin*, dans l'acception qu'il avoit alors, déſignoit un bouffon, un turlupin.

Elizabeth connoiſſoit la *République* de Bodin : en état de l'apprécier, elle avoit ſans doute été choquée des principes de l'auteur contraires au pouvoir abſolu qu'à l'exemple des ſouverains de terre-ferme, Henri VIII, ſon pere, avoit établis en Angleterre, qu'elle y ſut maintenir, & dont l'affoibliſſement a occaſionné ces révolutions ſanglantes dont la Grande-Bretagne a été le théatre depuis le regne d'Elizabeth.

Cet article rédigé, le *Theatrum naturæ* de Bodin m'eſt tombé entre les mains. C'eſt un prélude de l'*Amphitheatrum* de Vanini, beaucoup plus modéré ſur pluſieurs articles eſſentiels que le *Theatrum*. Ce dernier ouvrage, poſtérieur de pluſieurs années à la *Démonomanie*, ne parle point de ſorciers, quoique l'auteur y développe ſes principes ſur les eſprits, ſur leur action

tion & ſur leur puiſſance à l'égard des hommes, des corps & de toute la nature. Cette réticence eſt une nouvelle preuve que la *Démonomanie* avoit une intention particuliere, inſpirée & dirigée par une poſition locale & par une circonſtance momentanée.

(*Journal encyclopédique.*)

LETTRE *ſur un uſage ancien, adreſſée aux rédacteurs de l'*Eſprit des Journaux.

> Que les jeunes gens trouvent du plaiſir & de la gloire à porter des fardeaux, à courir, à nager, à lutter, à lancer des pierres & des javelots. --- *MABLY, de la Légiſlation, liv. 4, chap. 1.*

MR. Marmontel, dans ſes *Contes moraux*, nous repréſente avec des couleurs naïves, les mœurs de ce peuple, chez qui la beauté étoit la récompenſe du courage. Que ne puis-je emprunter un moment ſes pinceaux, pour vous dépeindre une coutume qui a quelque rapport avec celles qui accompagnoient *les mariages des Samnites.* Si l'amour répand plus d'intérêt dans le ſujet traité par cet écrivain, l'aimable ſimplicité de l'innocence, ne laiſſe pas de rendre le mien intéreſſant; il eſt au moins une preuve des mœurs pures du peuple chez lequel cette coutume ſe pratiquoit.

A Ciney, petite ville fort ancienne de la principauté de Liege, tous les garçons qui ne

paſſent point leur ſeizieme année, s'aſſemblent le ſurlendemain de la Pentecôte, dans une place voiſine de la collégiale de cette ville, deſtinée à ces ſortes d'exercices; là, armés d'arbalêtre (*), commence une joûte, qui ne finit que lorſque l'un d'eux a abattu un oiſeau de fer élevé ſur une perche....

Le vainqueur, proclamé roi de ſa troupe, obtient pour prix de ſon adreſſe, le droit de choiſir l'objet qui lui eſt le plus cher, pour l'accompagner au feſtin & au bal qui ſuccede à cette joûte. (**)

(*) Ce qu'on appelle arbalêtre, ou arc-balêtre, (en latin *arcus baliſta*) eſt la petite baliſte à main, arme bien moins ancienne que l'arc qu'on regarde pour la premiere, & dont l'invention, & celle de la fleche, font attribuées à Apollon par les anciens.

Richard Cœur-de-Lion, qui renouvella l'uſage de l'arbalêtre, paſſa pour en être l'inventeur; ce qui avoit occaſionné cette mépriſe, c'eſt qu'on étoit reſté longtems ſans ſe ſervir de cette arme, parce qu'un concile de Latran, tenu l'an 1139, l'avoit jugée ſi redoutable par ſa force, & ſi dangereuſe par la facilité de s'en ſervir, qu'il l'avoit anathématiſée.

On croit qu'elle fut apportée d'Aſie, & introduite en France, au retour de la premiere croiſade; ce qu'il y à de sûr, c'eſt qu'il en eſt fait mention dans la vie de Louis-le-Gros, qui monta ſur le trône en 1108.

(**) Il n'eſt preſque point de village dans la principauté de Liege, où, à la fête du lieu, on ne tire l'oiſeau avec des fuſils; mais je ne connois que Ciney où cette cérémonie ſoit répétée par des adoleſcens, avec les circonſtances que je détaille. Dans quelques-uns des en-

Ce feſtin eſt préparé par les jeunes filles de la ville, qui toutes y contribuent d'un mets de leur façon, & c'eſt à qui fera le plus beau & & le meilleur. Rien n'eſt ſi curieux que de les voir poſtées ſur le ſeuil de leur porte, ayant ce plat entre les mains, pour attendre le retour de leurs amans, à l'iſſue de la joûte. Ceux-ci, à meſure qu'ils ont montré plus d'adreſſe, vont choiſir dans les maiſons, celle dont ils veulent faire leur compagne de la fête. On ſent bien qu'à cet âge, le plat le plus délicat, eſt quelquefois un motif plus puiſſant que les appas de la beauté pour fixer le choix de l'athlete en ſa faveur.

Les choix faits, ils retournent à la place qui fut le théatre de leurs exploits, & qui le devient de leur triomphe; là nos héros ſe raſſemblent, le tambour donne le ſignal du départ, & la troupe ſe met en marche pour faire le tour de la ville, & ſe rendre à l'endroit déſigné pour le feſtin, qui ſe donne dans une eſpece de camp dreſſé dans la campagne, & ſi le tems ne le permet pas, à l'hôtel-de-ville. Voici l'ordre qu'elle obſerve dans ſa marche:

Un tambour accompagné d'un hérault, qui porte l'oiſeau abattu ſur une perche, précéde le vainqueur; ce dernier, diſtingué de ſes com-

droits ci-deſſus, on fait préſent au vainqueur d'un oiſeau en argent; dans d'autres, ſa récompenſe conſiſte ou dans quelque rétribution pécuniaire, ou dans l'exemption des impôts pour cette année-là.

pagnons par un oiſeau en argent qu'il porte en forme de hauſſe-col, eſt le ſeul qui ne ſoit pas chargé du plat que lui a aſſaiſſonné ſa maîtreſſe, c'eſt le devoir d'un de la troupe. Des flûtes & des chalumeaux exécutent, par intervalles, quelques airs champêtres, devant cet athlete couronné, qui eſt tout garni de rubans, ainſi que la compagne de ſon triomphe. Cette reine de la fête, eſt auſſi fiere de cette diſtinction qui lui donne la prééminence ſur ſes rivales, que l'étoit Erigone lorſqu'aux jeux décernés à Athenes, en l'honneur de Neptune, elle partageoit la gloire de l'heureux vainqueur d'Alcibiade.

Suit le capitaine avec le reſte de la troupe, chaque champion, portant les couleurs du prince régnant, & les marques diſtinctives de ſon grade, qui tous ſe diſtribuent par rang d'ancienneté (*), a ſon arbalêtre en écharpe, & porte le plat de ſa maîtreſſe, à laquelle il donne le bras. Cette armée adoleſcente, fait ainſi le tour de la ville, & ſe rend au lieu fixé pour le

---

(*) M. de Mably, dans ſon traité de la *Légiſlation*, recommande aux jeunes gens de ſe familiariſer avec les armes qui doivent ſervir à la défenſe de la patrie, & de s'accoutumer à exécuter les évolutions militaires. » C'eſt ainſi, ajoute l'auteur de quelques additions à » cet ouvrage, qu'il ſeroit facile, avec un peu d'en- » couragement & d'inſtruction, de leur faire apprendre » en jouant, ce qui pourroit un jour les rendre plus » utiles à leur patrie, que de ne ſavoir qu'en efféminés, » avancés en âge, s'amuſer de pluſieurs bagatelles pué- » riles. »

ſeſtin. Arrivée à cet endroit, tous les mets qui forment un repas auſſi ſplendide que varié, ſont placés ſur une grande table, autour de laquelle ſe rangent nos jeunes combattans, ayant chacun ſa maîtreſſe à ſon côté.

Ce repas, dont la candeur & l'innocence font tous les frais, eſt ſervi par les parens, qui goûtent en ce moment un plaiſir bien doux, celui de partager la joie de leurs enfans.

Une fête auſſi agréable eſt terminée par un bal, qui ne finit qu'au commencement de la nuit, après lequel chacun reconduit ſa compagne & rentre chez ſoi, impatient de voir renouveller ce jour, qu'il met au nombre des plus beaux de ſa vie.

Cela rappelle les banquets publics que Platon établit pour la jeuneſſe de ſa république; ce philoſophe avoit ſoin de ne lui offrir que des plaiſirs purs & utiles, il trouvoit que c'étoit le moyen le plus ſûr d'empêcher qu'elle ne s'en formât de pernicieux.

Qu'on me permette d'obſerver, qu'il s'eſt opéré un changement malheureux dans les mœurs de cette petite ville; les fortunes des citoyens ne les ayant point mis dans le cas d'établir des diſtinctions, il régnoit autrefois entre leurs enfans, une parfaite égalité, ce qui rendoit leurs plaiſirs beaucoup plus vifs. La nature dans ces lieux privilégiés qu'elle ſe réſervoit, n'ayant placé ni nobles, ni roturiers, ni riches, ni pauvres, ils contractoient l'habitude de s'eſtimer & de ſe conſidérer pour leurs qualités perſonnelles, eſtime qui, en les rendant

attentifs à veiller à leur conduite, établissoit entre eux une affection & une cordialité qui, de tout un bourg, sembloit n'en composer qu'une seule famille.... Mais aujourd'hui que le luxe est monté sur un ton excessif, sur-tout pour un état, auquel il manque les ressources nécessaires pour y fournir, cette liaison paroît refroidie, la bourgeoise, qui se voit surpassée par la journaliere, en conçoit du dépit & augmente son train, celle-ci, à son tour, oubliant son état, n'emploie que trop souvent des moyens illégitimes, pour imiter un luxe qui l'épuise: c'est ainsi que ce dernier, en corrompant les mœurs, parvient à dénaturer & la société & les plaisirs.

O nulla longi temporis felicitas!

ANS****.

Liege, *ce 2 avril 1783.*

LA PETITE BABILLARDE.

LÉONOR étoit une petite fille pleine d'esprit & de vivacité. A l'âge de six ans, elle manioit déja l'aiguille & les ciseaux avec beaucoup d'adresse; & toutes les jarretieres de ses parens étoient de sa façon. Elle savoit aussi lire tout couramment dans le premier livre qu'on lui présentoit. Les lettres de son écriture étoient bien formées. Elle n'en mettoit point de grandes, de moyennes & de petites dans le même

mot, les unes penchées en avant, les autres en arriere; & ses lignes n'alloient point en gambadant du haut de son papier jusqu'en bas, ainsi que je l'ai vu pratiquer à beaucoup d'autres enfans de son âge.

Ses parens n'étoient pas moins contens de son obéissance, que ses maîtres ne l'étoient de son application. Elle vivoit dans la plus douce union avec ses sœurs, traitoit les domestiques avec affabilité, & ses compagnes avec toutes sortes d'égards & de prévenances. Tous les anciens amis de ses parens, tous les étrangers qui venoient, pour la premiere fois, dans la maison, en paroissoient également enchantés.

Qui croiroit qu'avec tant de qualités, de talens & de gentillesse, on pût avoir le malheur de se rendre insupportable? Tel fut cependant celui de Léonor.

Un seul défaut qu'elle contracta, vint à bout de détruire l'effet de tous ces agrémens; l'intempérance de sa langue fit bientôt oublier les graces de son esprit & la bonté de son cœur. La petite Léonor devint la plus grande babillarde de tout l'univers.

Lorsque, par exemple, elle prenoit le matin son ouvrage, il falloit d'abord qu'elle dît: » Oho! il est bien tems de se mettre en besogne. » Que diroit maman si elle me trouvoit les bras » croisés? O mon dieu! le grand morceau que » j'ai à coudre! Mais, dieu merci, je ne suis » pas manchotte, & je saurai bien en venir à » bout. Ah! voilà l'horloge qui sonne. Une, » deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit,

» neuf heures. J'ai encore deux heures jusqu'à
» l'heure de mon clavessin. En deux heures
» on peut expédier bien du travail. Maman,
» en récompense, me donnera des bonbons.
» Quel plaisir j'aurai à les croquer! Je n'aime
» rien tant que les pralines. Ce n'est pas que
» les dragées ne soient aussi fort bonnes. Mon
» papa m'en donna l'autre jour; mais je crois
» que les pralines valent encore mieux, à moins
» que ce ne soit les dragées. Ah! si Dorothée
» venoit aujourd'hui! je lui ferois voir ma
» belle garniture. Elle est assez drôle cette pe-
» tite Dorothée; mais elle aime trop à parler,
» on n'a pas le tems de glisser un mot avec
» elle. Où est donc mon dé? ma sœur, n'as tu
» pas vu mon dé? il faut que Justine l'ait em-
» porté avec elle. Elle n'en fait jamais d'au-
» tres, cette étourdie! Sans dé on ne peut pas
» travailler. Le cul de l'aiguille vous entre dans
» le doigt. Le doigt vous saigne, cela fait grand
» mal, & puis votre ouvrage est tout sali. Jus-
» tine, Justine, où es-tu donc? N'as-tu pas
» vu mon dé? Mais non, le voilà tout embar-
» lificoté dans mon écheveau. «

C'est ainsi que la petite créature dégoisoit impitoyablement toute la journée. Quand son pere & sa mere s'entretenoient ensemble de choses intéressantes, elle venoit étourdiment se jetter au travers de leurs discours. Souvent à dîner, elle en étoit encore à sa soupe, lorsque les autres avoient presque fini leur repas. Elle oublioit le boire & le manger, pour se livrer à son bavardage.

Son papa la reprenoit plusieurs fois le jour de ce défaut ; les avis & les reproches étoient également inutiles. Les humiliations ne réussissoient pas mieux. Comme personne ne pouvoit s'entendre auprès d'elle, on l'envoyoit toute seule dans sa chambre. Aux repas, on prit le parti de la mettre séparément à une petite table, aussi loin qu'il étoit possible de la grande, Léonor étoit affligée, mais elle ne se corrigeoit pas. Elle avoit toujours quelque chose à se dire tout haut à elle-même, quand sa langue ne pouvoit s'accrocher à personne. Plutôt que de rester muette, elle auroit lié conversation avec sa fourchette & son couteau.

Que gagnoit-elle donc à suivre cette malheureuse habitude? Vous le voyez, mes chers amis, rien que des mortifications & de la haine. Je vais vous raconter ce qu'elle eut encore un jour à souffrir.

Ses parens étoient invités par un de leurs amis à venir passer quelques jours à sa maison de campagne. C'étoit dans l'automne. Le tems étoit superbe ; & il n'est guere possible de se représenter l'abondance qu'il y avoit cette année, de pommes, de poires, de pêches & de raisins.

Léonor s'étoit figurée qu'elle accompagneroit ses parens. Elle fut bien surprise, lorsque son pere ordonnant à ses petites sœurs Julie & Cecile de se préparer, lui annonça que pour elle, il falloit qu'elle restât à la maison. Elle se jetta en pleurant dans les bras de sa mere. Ah! ma chere maman, lui dit-elle, comment ai-je mé-

rité que mon papa soit si fort en colere contre moi? Ton papa, lui répondit sa maman, n'est pas en colere; mais il est impossible de tenir à ta société! Tu troublerois tous nos plaisirs par ton bavardage continuel.

Faut-il donc que je ne parle jamais? reprit Léonor.

Ce défaut, lui répliqua sa mere, seroit aussi grand que celui dont nous voulons te guérir. Mais il faut attendre que ton tour vienne, & ne pas couper sans cesse la parole à tes parens & à des personnes plus âgées & plus raisonnables que toi. Il faut aussi t'abstenir de dire tout ce qui te passe par la tête. Lorsque tu veux savoir quelque chose utile à ton instruction, il faut le demander nettement & en peu de mots; & si tu as quelque récit à faire, bien réfléchir d'abord en toi-même, si tes parens ou ceux qui t'écoutent auront du plaisir à l'entendre.

Léonor, au défaut de raisons, n'auroit pas manqué de paroles pour se justifier, mais elle entendit son papa qui appelloit sa femme, & Julie & Cecile. La voiture étoit déja prête.

Léonor les vit partir en soupirant; & son œil plein de larmes, suivit la voiture aussi loin que sa vue put s'étendre. Lorsqu'elle ne la vit plus, elle alla s'asseoir dans un coin, & passa une demi-heure à pleurer. Maudite langue, s'écrioit-elle! C'est de toi que me viennent tous mes chagrins. Va, je prendrai garde que tu ne dises plus à l'avenir un mot plus qu'il ne faut.

Quelques jours après ses parens revinrent. Ses sœurs rapporterent des corbeilles pleines de noix & de raisins. Comme elles avoient le cœur excellent, elles se firent un plaisir de partager avec Léonor; mais Léonor étoit si rassasiée par sa tristesse, qu'elle ne put pas en goûter. Elle courut à son papa, & lui dit : Ah! mon papa, pardonnez-moi de vous avoir mis dans la nécessité de me punir. Nous en avons trop souffert l'un & l'autre! Je ne veux plus être une babillarde.

Son papa l'embrassa tendrement.

Le lendemain il fut permis à Léonor de se mettre à table avec les autres. Elle parla très-peu, & tout ce qu'elle dit fut plein de grace & de modestie. Il est vrai qu'il lui en coûta beaucoup pour retenir sa langue, qui d'impatience & de démangeaison, rouloit çà & là dans sa bouche. Le lendemain cette retenue lui fut moins pénible, & moins encore les jours suivans. Peu-à-peu elle est parvenue à se défaire entiérement de son insupportable babil; & on la voit aujourd'hui figurer fort joliment dans la société, sans y porter le trouble & l'ennui.

(*L'Ami des enfans.*)



SATYRE contre l'homme, traduite de l'anglois, *du comte de* ROCHESTER.

MOI, qui pour mon malheur suis une de ces étranges & singulieres créatures, qu'on appelle homme, si j'étois libre de choisir pour habitation quelque maison de sang & de chair, je voudrois être *chien*, *singe*, *ours*, ou quelque autre chose que ce vain animal, qui est si fier d'être raisonnable. Ses sens sont trop grossiers; il en a inventé mal-à-propos un *sixieme* pour contredire les cinq autres; & il préfere à l'instinct, qui est sûr, la *raison*, qui l'égare cinq fois pour une. La *raison*, ce *feu folet* de l'esprit, abandonnant la lumiere naturelle, conduit l'homme à travers des chemins dangereux & non frayés, dans les marais profonds & dans les landes épineuses de l'*erreur*. Egaré par ce guide, l'homme suit ses caprices, que la fantaisie fait naître en grand nombre dans son cerveau; entassant pensées sur pensées, il se précipite dans la mer infinie du *doute*, où, prêt à se noyer, les *livres* le soutiennent quelque tems, & lui font entreprendre de nager avec le secours de la *philosophie*, pour atteindre la lumiere qui fuit. Mais enfin épuisé, il tombe dans l'éternelle nuit. Alors la vieillesse & l'expérience le menent à la mort, & lui apprennent, après une pénible & longue recherche, que durant toute sa vie, il a été dans l'erreur.

Cette raiſon, ſi fiere, ſi ſpirituelle & ſi ſage, reſte enſevelie dans la pouſſiere. L'orgueil conduit l'homme, comme des fourbes conduiſent des ſots, & le rend malheureux. Sa ſageſſe a détruit ſon bonheur, en ce qu'il a cherché à connoître les plaiſirs du monde. Sa vaine & frivole ambition étoit de faire briller ſon *eſprit*, pour plaire aux autres. *L'eſprit* a le ſort d'une fille du monde; on commence par en *jouir*, & enſuite on le *met à la porte.* Le plaiſir étant paſſé, il reſte à l'homme, qui a joui, un doute tourmentant, qui l'effraie par une ſuite de peines. Les hommes & les femmes d'eſprit ſont des êtres dangereux & même funeſtes pour les ſots, qui les admirent. Le plaiſir amorce; & quand les ſots le fuient, ce n'eſt point qu'ils en ſoient favoriſés, mais qu'ils ſe croient heureux; & voilà pourquoi ils ont tant d'averſion pour ce qu'ils craignent.

Mais ici, je crois, quelque pédant à barbe & en collet m'interroge. Venez, Monſieur, je ſuis prêt à vous répondre.

LE PÉDANT.

Ce que vous avez écrit contre cette ridicule bagatelle, qui fait tant de bruit & qu'on nomme eſprit, me plaît beaucoup. Mais prenez y garde; ſur ce point n'êtes-vous point trop ſévere?

L'AUTEUR.

Peut-être que ma muſe a été trop modérée à cet égard. Je vous avoue que je ſuis un ri-

gide censeur de l'esprit, que j'abhorre souverainement. Depuis long-tems j'ai envie de le mortifier dans quelque essai satyrique. Mais votre grande indiscrétion m'en empêche & me force de verser les flots de mon encre sur une autre matiere.

LE PÉDANT.

Quelle fureur s'empare de votre esprit dégénéré, pour injurier la *raison* & le *genre-humain?* Heureux & trop glorieux l'*homme*, à qui le ciel bienfaisant a donné une ame éternelle, que le *créateur* a pris soin de former lui-même d'après son image, & qu'il a revêtue de la brillante *raison*, pour ennoblir sa nature; la *raison*, par le moyen de laquelle nous prenons l'essor au-delà du monde *matériel*, pénetre les *mysteres*, vole au-delà des limites enflammées de l'univers, approfondit les *cieux* & les *enfers*, voit ce qui s'y passe, & donne au monde les sujets de *crainte* & d'*espérance*.

L'AUTEUR.

Monsieur le savant, tout ce que vous dites, vous le tirez de la plume pathétique d'*Ingelo* (*), du Pélerin de *Patrice* (**), des réponses de *Stillingfleet*. C'est justement cette raison que

(*) Le docteur *Ingelo* a écrit un roman religieux, nommé *Bentivoglio* & *Uranie*.

(**) L'évêque *Patrice* est l'auteur de la *parabole du pélerin*, méchant ouvrage.

je méprise, ce don surnaturel, qui fait qu'un *rien* se croit l'image de l'*infini*, comparant sa courte vie à celle qui est *éternelle* & *bienheureuse ;* cette chimere, qui approfondit les mysteres, que le doute fait naître, remplit les respectables *petites-maisons*, les *colleges* & les *écoles* d'une multitude frénétique de *fous*, qui prétendent penser. Porté sur les aîles de la *raison*, chaque sot croit passer les extrêmités de l'univers, qui n'a point de limites. Ainsi une vieille sorciere croit par les enchantemens s'élever dans les airs, & porter son corps estropié dans les cieux. Cette force sublime, qui se réduit à des *absurdités* & à des *impossibilités*, a fait qu'un fantasque *philosophe* a préféré son *tonneau* à l'immensité de *l'univers.* Aujourd'hui nous avons nos *sots cloîtrés* (*), qui se retirent pour penser, n'ayant rien à faire. La pensée est donnée pour agir ; quand l'action cesse, la pensée est ridicule. La sphere de nos actions est le bonheur de la vie. Celui qui pense au-delà, pense comme un âne. Quand je m'emporte contre la *fausse raison*, je reconnois la *droite raison*, à laquelle je voudrois obéir. Cette derniere juge par les sens, & nous donne des regles pour distinguer le *bien* du *mal* ; elle soumet nos *desirs* à une volonté qui les réforme, non pour les *éteindre*, mais pour leur donner plus de *feu.* Votre *raison* vous défend de jouir, la mienne m'y engage. La vôtre ne tend qu'à

(*) Il y a dans l'Anglois *Cloister'd coxcombs*.

détruire les desirs, à mesure qu'ils renaissent; ma *raison* est une amie, la vôtre est une ennemie. Quand la faim me presse, ma *raison* me dit de manger; la vôtre se moque cruellement de vos besoins; quand votre estomach *demande de la nourriture*, votre raison répond, *quelle heure est-il?* Cette *distinction*, qui est claire, doit, Monsieur, éclaircir vos doutes. Ce n'est point la *véritable raison* que je méprise, mais la *vôtre.* Ainsi je regarde la *raison* comme équitable; mais pour l'*homme*, je ne m'en dedis point, défendez-le, si vous pouvez; quant à son orgueil & à sa philosophie, il est évident que les *animaux* sont à quelque degré plus sages & meilleurs que lui. Les êtres les plus sages sont ceux qui arrivent à leur but par les moyens les plus sûrs; si donc un *levrier* est plus habile à prendre un lievre qu'un *ministre* ne l'est à remplir ses fonctions, quoique l'un soit *un homme d'état*, & que l'autre ne soit qu'un chien, n'est-il pas vrai que le *levrier* est le plus sage? Voyez jusqu'où s'étend la sagesse de l'homme; considerez ensuite ceux dont les principes sont les plus justes & les plus nobles, & dont la morale vous donne le plus de confiance, & jugez lequel est le plus méprisable de l'*homme* ou de la *bête.* Les oiseaux nourrissent les oiseaux, les bêtes ne dévorent que celles qui sont d'une espece différente; l'homme, qui seul est sauvage, trahit son semblable; pressés par la nécessité, les animaux tuent d'autres animaux pour s'en nourrir; l'homme ruine un autre homme, sans y rien gagner. Armés de dents & de griffes

par la nature, les animaux ſuivent l'inſtinct de la nature, pour ſatisfaire leurs beſoins. Mais l'homme, au milieu des careſſes, des embraſſemens, des amitiés & des louanges, ôte inhumainement la vie à ſon ami. L'homme fait volontairement ſon malheur, non par néceſſité, mais pour ſon plaiſir; au lieu que c'eſt la faim ou l'amour qui fait que les animaux ſe battent & ſe déchirent. La crainte arme les malheureux mortels; la crainte leur fait prendre & quitter les armes; ils paſſent ſucceſſivement d'une peur à une autre. Cette peur eſt la baſe & le principe de leurs plus belles paſſions, de leur gloire ſi vantée, de leur réputation qui leur coûte ſi cher, de cette fureur de dominer, dont ils ſont eſclaves, & pour laquelle ſeule ils oſent être hardis; elle eſt le but de leurs différens projets; elle les rend généreux, affables & doux; elle les livre à mille peines, pour paroître ſages, & cacher leurs actions ſous un déguiſement forcé; elle leur fait mener une vie malheureuſe & ennuyeuſe, & prendre le maſque de l'hypocriſie. Approfondiſſez ces vaſtes deſſeins de la ſageſſe de l'homme, où il cherche à déployer ſa force & ſa ſageſſe. S'il fait le bien, s'il endure le mal, c'eſt la peur qui le fait agir, & c'eſt pour ſa ſûreté. On eſt avide d'avoir la réputation de brave, pour défendre ſa vie. Tous les hommes ſeroient lâches, s'ils oſoient l'être. La probité eſt contre le ſens commun. S'il faut que les hommes ſoient injuſtes, c'eſt pour leur propre défenſe. Le genre-humain n'a point de pro-

bité; si vous croyez qu'il convienne de jouer franc jeu avec des frippons avérés, vous serez ruiné. Si la vérité n'a point la force de défendre votre réputation, ces frippons s'accorderont tous à vous appeller frippon. Celui qui osera être plus honnête homme que les autres, sera dépouillé, insulté, opprimé. Ainsi, monsieur, vous voyez ce qu'est la nature humaine. La plupart des hommes sont *lâches*, tous sont *frippons*. Ils ne different entr'eux, autant que je puis le voir, que du plus ou du moins. Tout le sujet du débat ne consiste qu'à savoir *quel est le plus grand frippon*.

Tels sont les traits que j'avois à lancer avec indignation contre cette partie orgueilleuse du monde, qui enflée d'une vanité intéressée, imagine une fausse liberté, des mensonges saints & remplis de formalités, pour tyranniser leurs freres qu'ils rendent esclaves.

Trouverez-vous à la cour un homme juste (à la cour un homme juste! je n'en connois point;) un homme, qui ait l'adresse d'employer sa puissance, non pour combattre & détruire, mais pour protéger? Trouverez-vous un homme d'état, plein de droiture, dont les passions ne puissent gagner l'esprit désintéressé; qui emploie son habileté & sa politique à faire le bien de sa patrie, & non celui de sa famille; qui ne reçoive de riches présens par les mains corrompues de ses amis, tandis que son orgueil cache son avarice qui est connue?

Est il un ecclésiastique (*), qui se confie en

(*) L'église romaine doit savoir que ce morceau ne

dieu, & qui prouve par sa conduite sa foi & sa doctrine? Il n'y en a pas un, qui enflé de l'orgueil attaché à son état, pour remontrer aux hommes leurs fautes, ne se moque d'eux d'une maniere insultante; il n'y en a pas un, dont le cœur envieux ne cherche, par une bruyante & séditieuse éloquence, à détrôner les rois, & à injurier les philosophes; il n'y en a pas un, qui de la chaire ne débite de mensonges plus absurdes, d'injures & de calomnies plus grossieres, que des femmes de la lie du peuple n'en vomissent les unes contre les autres, quand étant ivres, elle se battent entre elles. Il n'y en a pas un, qui, adonné aux plaisirs sensuels, ne soit esclave de l'avarice, de l'orgueil, de la vanité, de la paresse & de la gourmandise; qui n'aime les bons vivans, & ne haïsse les bonnes mœurs. L'incontinence des gens d'église est portée à un tel point, qu'ils commettent des adulteres avec les femmes des uns & des autres; & sur la fin de leurs jours, quand du haut de leur chaire ils promenent leurs regards sur leur nombreuse paroisse, ils voient que la moitié est composée d'enfans, qui viennent d'eux. Il n'y a point d'évêque qui n'ait la folie de chercher à se faire adorer, pour dominer dans le conseil du prince. A quatre-vingts ans il est plus occupé d'affaires, plus entêté de bagatelles, plus affecté qu'un fémillant petit maître ne l'est

---

la regarde nullement, & que c'est un Anglois plein de bile, qui parle contre le clergé de son pays.

à vingt ans, avec ſes habits & ſes goûts ridicules.

Peut-on trouver un homme, doux & modeſte, doué de bon ſens, qui, en prêchant, pratique la tempérance, & qui par ſa conduite prouve qu'il croit la vérité des myſteres?

S'il y avoit ſur la terre de pareilles perſonnes, je retracterois mon paradoxe, je reſpecterois ces temples de la vertu; je leur rendrois mes hommages, je me ſoumettrois à leurs loix avec la lie du peuple; oui, s'il y avoit de telles perſonnes, je conviendrois au moins qu'il y a plus de différence entre un homme & un autre homme, qu'il n'y en a entre un homme & une bête.

NOTICE ſur la Ruſſie, tirée des lettres de N. WRAXAL, jun. Anglois, écrites en 1774.

LA vénération, que les Ruſſes conſervent pour Pierre, leur héros & leur légiſlateur, approche de l'idolâtrie, comme vous pouvez bien le penſer, & s'accroît à meſure que le tems de ſon regne eſt plus éloigné. Des perſonnes éclairées, exemptes de partialité & de préjugés, & qui enviſagent les objets dépouillés du faux brillant, qui éblouit le vulgaire, ont cependant examiné ſon caractere ſous un point de vue différent, & ont fait de ces actions, qui ſont la baſe de ſa renommée, ſinon les matieres de leurs cenſures, du moins un ſujet de critique. Un demi-ſiecle preſque écoulé depuis ſa mort,

a déchiré le voile du ſanctuaire politique; & le bien ou le mal, que ſes réglemens ont fait éprouver, lui a imprimé le caractere d'équité ou d'erreur. L'homme eſt ſi ſujet à s'égarer, ſes vues ſont ſi bornées, la ſphere de la ſcience humaine eſt circonſcrite dans des limites ſi étroites, que les choſes, qui au premier coup-d'œil paroiſſent excellentes, contiennent ſouvent un poiſon ſecret, qui ſe manifeſte avec le tems, qui anéantit les avantages qu'on avoit eſpérés, & qui nous fait condamner ce qui avoit dans le principe obtenu notre approbation. M. de Voltaire, qui dans tous ſes ouvrages, ſuit plutôt ſon génie & ſon imagination, que l'impartialité & l'exacte vérité, n'a pas peu contribué à répandre cette illuſion, & a faire briller d'un faux éclat Pierre, ſon héros. On peut le regarder de trois côtés, comme ſouverain, comme légiſlateur, & comme réformateur des mœurs de ſon peuple; on aſſure qu'il ne réuſſit qu'en partie, même dans la derniere de ces qualités, à laquelle il ſacrifia les deux autres. Ecoutez leurs raiſons, & jugez vous-même. Les Ruſſes, diſent-ils, étoient ſûrement, au commencement de ce ſiecle, enſevelis dans la nuit d'une profonde ignorance; ils n'étoient en aucune maniere liés avec les autres nations de l'Europe qu'ils mépriſoient. Pierre força la barriere : il leur fit adopter des arts & des mœurs dont ils n'avoient nulle idée, & contracter des uſages & des manieres différentes de celles qu'ils avoient; mais toute cette réforme n'étoit que ſuperficielle. Les Ruſſes perdirent, à la vérité,

cette grossiéreté qui les caractérisoit, mais ils n'y gagnerent presque rien. — La plupart des boyards ou gentilshommes Russes n'ont jamais vu la cour, ni la nouvelle capitale. Ils vivent dans leurs terres, aux environs de Moscow...... Quelque opinion que l'on se forme du changement de leurs coutumes, on est forcé de regarder le czar Pierre, comme un souverain imprudent. Ces immenses possessions de Moscovie, qui s'étendent jusqu'aux frontieres septentrionales de la Chine, de la Perse & de la Turquie, font de cet empire une partie de l'Asie, plutôt que de l'Europe. On avoit sagement fixé pour métropole la ville de Moscow, qui, par sa situation dans le centre de l'empire, facilitoit au gouvernement les moyens de porter son autorité dans les provinces les plus éloignées, & de contenir cette multitude de tribus errantes & féroces, qu'on ne peut assujettir qu'avec beaucoup de peine. Le czar n'a point fait ces réflexions essentielles. Jaloux de devenir souverain Européen, il perdit de vue le poids qu'il mettoit infailliblement dans la balance de l'Asie, pour prendre à la Suede deux ou trois provinces stériles. Il éprouva même des fatigues & des guerres toute sa vie, pour conserver ces foibles conquêtes. L'établissement de la capitale dans un endroit limitrophe de la Russie, sur les bords du lac de Finlande, dans un marais, où la nature avoit tout refusé, fut le résultat de cette fausse politique. Si au moins le commerce eût été son premier but, en jettant les fondemens de cette ville, sa nation au-

roit pu gagner beaucoup de ſes liaiſons avec l'Europe, & il auroit en même tems conſervé ſon rang dans le ſyſtême de la politique aſiatique.

Que dirons-nous nous de ce prince, en le conſidérant comme pere du peuple, titre qui devroit toujours être uni à celui de fondateur? Le grand nombre de ſujets à qui les exhalaiſons mortelles des terres marécageuſes, où Pétersbourg eſt bâti, coûterent la vie; la ſévérité ſans bornes, la cruauté même dont il uſa, pour introduire & maintenir ſes réglemens, font que les ames généreuſes ſouhaitent de pouvoir jetter un voile ſur la malheureuſe néceſſité que l'on cite, pour juſtifier cette partie de la vie du czar. Malgré ces moyens, qui terniſſent ſa gloire, Pierre fut un grand prince, & il eſt probable que, s'il eût vécu longtems, l'expérience lui eût ouvert les yeux ſur ſes erreurs. Son génie gouverna ſous le regne très-court de Catherine; mais ſes autres ſucceſſeurs ne ſurent pas diſtinguer ce qu'il y avoit de mal-entendu dans ſa conduite. Loin d'avoir augmenté leur grandeur, depuis l'an 1730, ils en ſont conſidérablement déchus. Sous le regne de l'impératrice Anne, la différence ne fut pas ſi ſenſible. Elle gouverna les Ruſſes par la terreur; Eliſabeth, qui lui ſuccéda, relâchant les rênes du gouvernement, gagna par ſa douceur le cœur de ſes ſujets. Elle jura de ne point répandre de ſang pendant ſon regne, par la main du bourreau, & elle fut fidelle à ſon ferment. Mais, ſans raiſon, elle s'engagea dans la der-

niere guerre, où elle sacrifia des milliers de ses sujets. L'impératrice régnante est douce, humaine & jalouse de faire le bonheur de ses sujets; mais les circonstances particulieres, qui la mirent sur le trône, donnent des entraves à son autorité & l'empêchent de pratiquer ce que la raisonne lui conseille. Vous serez sans doute étonné de voir un tableau si différent de ceux qu'on nous offre ordinairement de cet empire, que nous regardons comme un objet de terreur politique, dont l'Europe pourroit bien même avoir à redouter une autre monarchie universelle. Mais n'oublions pas que les lumieres, d'après lesquelles nous jugeons, sont bien foibles, & bien trompeuses, & que nous ne connoissons aucunement les ressorts cachés qui agissent si puissamment, & qui empêcheront probablement cette nation de parvenir à ce degré de supériorité, qui pourroit devenir fatale à ses voisins. . . . .

Un des plus beaux monumens, que la reconnoissance ait érigés à la mémoire de Pierre-le-Grand, est la statue équestre de ce prince, que l'impératrice a fait faire par M. Falconnet. J'allai, il y a quelques jours, chez ce fameux sculpteur, & j'eus la satisfaction d'en voir le modele, qui est déja achevé. L'artiste a su réunir la plus grande simplicité au sublime; il n'y a point de statue ancienne, ni moderne, qui ait pu lui donner l'idée de ce chef-d'œuvre, qui exprime supérieurement le caractere du héros & de la nation qu'il gouverne. Au-lieu d'un piédestal orné d'inscriptions & entouré d'escla-

ves, il eſt ſur un roc d'une grandeur conſidérable, où ſon cheval s'efforce de monter, & dont il a preſque atteint le ſommet. Cette attitude lui a fait déployer une grande connoiſſance de l'anatomie dans les muſcles de la partie de la croupe du cheval, ſur laquelle tout le poids du corps porte néceſſairement. La figure du czar eſt animée & pleine de courage. Il tient de la main gauche la bride de ſon cheval, & il étend la droite *en pere & en maître*, pour me ſervir des paroles de l'artiſte. Au pied du roc eſt cette inſcription : *PETRO PRIMO CATHARINA SECUNDA poſuit.* » J'ai tâché, dit » M. Falconnet, pendant que je travaillois à » ce modele, de ſaiſir, autant qu'il étoit poſſi» ble, les vrais ſentimens du légiſlateur Ruſſe, » & de les exprimer d'une maniere, qu'il au» roit pu reconnoître lui-même. Je n'ai point » orné ſa perſonne d'attributs à la romaine; » je ne lui ai pas donné non plus un bâton » de maréchal. Un habillement ancien n'auroit » pas été naturel, puiſqu'il vouloit abolir l'ha» billement ruſſe. La peau d'ours, ſur laquelle » il eſt aſſis, eſt un ſymbole de la nation qu'il » a civiliſée. Peut-être, dit-il, le czar auroit » pu me demander pourquoi je ne lui ai point » mis de ſabre dans la main. Mais il paroît en » avoir fait trop d'uſage pendant ſa vie, & un » ſculpteur ne doit exprimer que ces parties » de caractere, qui lui font honneur, & jetter » un voile ſur les erreurs & les vices, qui le » terniſſent. Un panégyrique étudié pour l'inſ» cription eût été déplacé & inutile, puiſque

» l'hiſtoire a déja rempli cette tâche avec beau-
» coup d'impartialité. Je dois rendre juſtice au
» goût & au diſcernement de l'impératrice ré-
» gnante, qui a préféré cette inſcription à
» toutes celles qu'on auroit pu compoſer. «

. . . .

Pétersbourg n'eſt encore qu'un vaſte circuit qui demande des impératrices futures & preſque des ſiecles pour être rempli. Cette ville occupe actuellement un eſpace immenſe de terrein; mais comme les maiſons, en pluſieurs endroits, ne ſont point contiguës, & comme il y a beaucoup d'intervalle, où l'on n'a point bâti, il eſt difficile d'en fixer au juſte la grandeur. La piété n'a pas manqué d'y montrer ſa magnificence & d'élever des égliſes dans preſque tous les quartiers..... L'architecture extérieure eſt preſque par-tout la même. Les Grecs ſemblent aimer autant les dômes, dans leurs égliſes, que les Mahométans, les minarets. On voit ordinairement un grand dôme, entouré de quatre plus petits, couverts de cuivre doré, ce qui fait un bel effet, lorſque le ſoleil donne deſſus. Les ornemens ſont d'une magnificence gothique & barbare. Un temple mexiquain ne pourroit l'être davantage. Une figure de la vierge & de l'enfant Jeſus, a la tête couverte d'ornemens d'or & d'argent, & eſt quelquefois complettement habillée. On ne lui laiſſe à découvert que les doigts que la multitude baiſe dévotement. Ces tableaux & ces figures bizarres font ſouvent rire, & la pauvre *Madone* reſſemble à une priſonniere chargée de chaînes d'or. L'habillement

des papas ou prêtres eſt comme celui de l'égliſe romaine. Il eſt ordinairement compoſé d'une étoffe de ſoie précieuſe. La maniere dont ils font le ſervice divin a plus l'air d'une conjuration que d'une priere adreſſée à la divinité. Ils récitent l'office avec tant de promptitude, qu'il eſt impoſſible, quelque attention que l'on prête, d'en comprendre un ſeul mot. St. Nicolas tient une place diſtinguée dans le calendrier ruſſe. Il a preſque autant d'autels que la vierge elle-même. On repréſente ordinairement la tête de la vierge & de l'enfant Jeſus auſſi noire ou du moins d'une couleur auſſi olivâtre que le teint des Indiens. C'eſt, je penſe, donner une idée plus juſte de l'original, que Raphaël ou le Guide; puiſque les femmes Syriennes de baſſe condition, qui ſont expoſées à l'ardeur du ſoleil dans les climats brûlans de la Paleſtine, doivent avoir le teint baſané. Dans l'égliſe de la citadelle repoſent les corps de Pierre I & des ſouverains ſes ſucceſſeurs, qui ſont tous dans des cercueils rangés les uns à côté des autres. Il n'y a aucun monument de marbre érigé en leur mémoire; & la ſeule raiſon, qui puiſſe faire entrer un voyageur dans cette égliſe, c'eſt qu'elle contient les cendres de Pierre-le-Grand. Un ſeul ſouverain eſt exclus de ce lieu. . . . . C'eſt le malheureux Pierre III. . . . .

Les édifices publics de tout genre ſont en ſi grand nombre à Pétersbourg qu'ils font au moins la cinquieme ou ſixieme partie de toute la ville. Il y en a de pierres, mais le plus grand nom-

bre n'eſt que de briques ou de bois enduit de mortier. Le palais d'hiver eſt de pierre ; il fut bâti par l'Impératrice Elizabeth. Il eſt ſpacieux & fort maſſif. On diroit que Jean Vanbrug a été appellé pour aider à en tracer le plan, car rien ne reſſemble plus à ſa maniere de bâtir. Il n'eſt cependant pas encore achevé, comme preſque toute autre choſe en Ruſſie. Sa ſituation ſur les bords de la Neva, au centre de la ville, eſt agréable : à côté eſt un petit palais bâti par l'impératrice régnante, & nommé, je ne ſais pourquoi, l'*hermitage*. Il ne reſſemble pas plus à l'idée que nous avons d'un hermitage qu'à un temple. Mais lorſque ſa majeſté y fait ſa réſidence, elle eſt en retraite, & il n'y a ni cour, ni aſſemblée. . . . . La couronne que je vis dans ce palais eſt peut-être la plus riche de l'Europe. Elle eſt en forme de bonnet & entiérement couverte de diamans. Le fameux diamant, que le prince Orloff a acheté 500,000 roubles, & dont il a fait préſent il y a quelques mois à ſa ſouveraine, eſt placé au ſceptre. Il ſurpaſſe de beaucoup en groſſeur le diamant Pitt, & il eſt au moins d'une auſſi belle eau. Les lapidaires aſſurent que c'eſt le plus beau & le plus rare qui ait jamais été apporté de Golconde.

Il y a ici deux académies, l'une des arts & l'autre des ſciences. L'impératrice régnante a fondé la premiere, qui ſera un ſuperbe monument, lorſqu'il ſera fini. Elle renferme des ſavans en différens genres, & eſt ornée des meilleurs modeles de ſculpture grecque & mo-

derne. . . . .

. . . .

La riviere de la Neva a pour moi plus de charmes que toute autre chose. La Tamise ne lui est pas comparable en beauté; & comme son courant sort constamment du lac Lodaga pour se jetter dans le golfe de Finlande, les eaux en sont toujours hautes, claires & pures. Ses bords forment sans contredit la plus belle promenade du monde. Ce n'est point un quai, puisque les vaisseaux ne montent jamais jusqu'à cette partie, mais c'est un endroit de parade, qui a un mille d'étendue, & dont les bâtimens ne peuvent guere être surpassés en beauté. On doit encore en augmenter l'étendue du double. Il y a un pont de bateaux à l'endroit le moins large de la riviere. Il en sort des canaux, qui se répandent dans tous les différens quartiers de la ville : aucun lieu n'est mieux situé pour le commerce, si l'inclémence du climat ne tenoit gelée cette riviere pendant cinq ou six mois de l'année. Comme cette place est un ouvrage récent. Elle est très-réguliere. Rien ne paroît vieux, & la plupart des bâtimens ne sont pas encore achevés. Ils présentent un beau coup-d'œil, & sont, comme tout le reste, plus grands que ce que j'ai vu ailleurs. La plupart des rues sont pavées; mais on est dans l'usage en plusieurs endroits de couvrir les rues d'un plancher de bois. On m'a dit que cet usage étoit encore plus commun autrefois à Moscow, où dans les nombreux incendies qui y arrivent, la rue est en feu, & par-là l'incendie devient

plus terrible, les maisons étant en outre pour la plupart en bois.

La police de Pétersbourg eſt très-bonne; on peut ſans crainte s'y promener à toute heure de nuit. S'il arrive des meurtres, ce n'eſt que très-rarement.

Dans la ſaiſon de l'année, où la cour n'eſt point en ville, il n'y a point de ſpectacles publics, excepté au palais impérial, où il y a comédie ruſſe & françoiſe deux fois la ſemaine. Les places ſont réglées ſuivant le rang, & on ne paye point d'entrée, parce que c'eſt l'amuſement de l'impératrice, limité aux perſonnes de qualité. . . . .

. . . .

Les Ruſſes d'origine, qui n'ont pas dégénéré par le commerce avec d'autres nations, reſſemblent du côté des mœurs plus aux Aſiatiques qu'aux Européens. Les hommes du peuple portent en général la barbe longue, malgré les édits rigoureux de Pierre-le-Grand qui le défendent. Les femmes ſe ſerrent la tête avec un morceau d'étoffe de ſoie ou de toile, dans le goût des turbans. Quant au reſte, elles s'habillent à-peu-près comme chez nous. J'en ai cependant vues pluſieurs dans l'ancien habillement ruſſe de différentes provinces, qui eſt aſſez groteſque. Il y en a dont la coeffure enrichie de perles, s'avance de 6 à 7 pouces ſur le front; d'autres portent un bonnet lacé ſur leur tête, & le reſte de l'habillement n'eſt pas moins bizarre.

Je viens de voir plus de 200 perſonnes de

l'un & de l'autre ſexe ſe baigner enſemble. Vous vous rappellerez à ce ſujet la maniere dont milady Montague décrit les bains de ſainte Sophie, & vous vous attendrez à quelque choſe de ſemblable. Mais point du tout. Les vives couleurs de ſon pinceau ont fait un tableau plus voluptueux & plus charmant, que tout ce qu'Ovide a jamais imaginé ou le Titien a peint. Nous y voyons en réalité les houris de Mahomet & la beauté ſans voile dans tout ſon éclat. Mais ici c'étoit un ſpectacle plus dégoûtant que curieux. Il y a pluſieurs bains publics à Péterſbourg, où tout le monde entre indiſtinctement. Il eſt vrai qu'on y a deſtiné des places ſéparées pour les hommes & pour les femmes, mais ni les uns ni les autres n'y font guere attention, & on ſe baigne pêle-mêle. Une autre choſe non moins extraordinaire, c'eſt que les perſonnes de l'un & de l'autre ſexe ſe rendent d'abord dans une piece échauffée à un dégré ſi exceſſif, qu'on y reſpire avec peine. On y reſte, juſqu'à ce que l'on ſoit tout en ſueur. Alors on ſe plonge dans la Neva, ou l'on ſe fait jetter pluſieurs ſeaux d'eau froide ſur le corps. Ces bains peuvent endurcir les Ruſſes, mais je penſe qu'ils produiroient un effet tout autre ſur des conſtitutions angloiſes. La plupart des femmes ſont les plus hideuſes perſonnes que j'aie jamais vues; elles m'ont rappellé la Canidie d'Horace, avec laquelle elles peuvent figurer. J'y ai compté environ une demi-douzaine de jeunes filles paſſablement jolies, & on n'auroit pu les placer plus avan-

tageuſement que parmi ces ſpectres. Comme obſervateur de la nature, je crois qu'on ne pourroit fréquenter une meilleure école, puiſque l'imagination peut à peine ſe figurer une attitude, qui ne ſe trouve ici; mais comme voluptueux je ne voudrois point y aller. . . . .
. . . .

Le ſexe ruſſe mérite peu d'éloges. On m'a dit toutefois que l'idée de la beauté & le goût pour les femmes différoient beaucoup en Ruſſie de ce qu'ils ſont chez nous, & qu'une femme a des prétentions à la beauté, ſi elle peſe au moins 200 livres. L'impératrice Elizabeth étoit une de ces beautés maſſives, comme on le voit par ſes portraits. . . . .
. . . .

On n'a point de fruits ici, excepté les fraiſes & les framboiſes; les pommes, les poires, &c. ſont preſque inconnues. On y à cependant, à ce qu'on m'a dit, d'excellens melons, des grenades & des pommes de pins, qu'on apporte d'Aſtracan à Pétersbourg, en vingt-un jours; ce qui eſt au moins une diſtance de 1500 milles. Quand on fait attention à l'étendue immenſe de cet empire, l'imagination ſe perd; on compte cinq milles lieues angloiſes d'ici à Kamſchatka, qui forme les bornes incertaines de la domination ruſſe du côté de l'eſt. Vers le nord elle s'étend juſqu'à la nouvelle Zemble, le Groënland, & dieu ſait où. On y compte ſix royaumes différens, dont on peut voir les couronnes à Moſcow; ſavoir, la Ruſſie, la Sibérie, Caſan, Aſtracan & deux

autres, dont j'ignore les noms. Le ſol, le climat, & les productions doivent infiniment différer dans un empire ſi étendu. Ceux qui connoiſſent l'Ukraine, nous la repréſentent comme le pays le plus fertile & le plus délicieux de la terre. Les environs de cette capitale ſont des marais couverts de bouleaux & de ſapins. Il ne s'y trouve pas une ſeule éminence dans l'eſpace de pluſieurs milles. Toutes les maiſons de Pétersbourg ſont ſur pilotis, comme celles d'Amſterdam. . . . .

. . . .

J'ai trouvé ſinguliers quelques réglemens de police, quoique je doive convenir qu'ils produiſent des effets ſalutaires. Peu de tems après mon arrivée, me trouvant indiſpoſé, j'envoyai mon domeſtique acheter un peu de magnéſie. Il vint me dire qu'aucun apothicaire n'avoit voulu lui en vendre, & que trois ou quatre de cette profeſſion l'avoient aſſuré qu'ils n'oſeroient en donner une dragme, ſans un ordre ſigné d'un médecin. Eſculape ne pouvoit porter une loi plus avantageuſe à la faculté, mais elle empêche de tuer un nombre infini de perſonnes, comme on fait impunément parmi nous.

Il y a un autre réglement, très utile dans le fond, mais fort incommode pour les étrangers. Quelque preſſante affaire qu'ils puiſſent avoir, ils ne peuvent quitter la capitale, pour ſortir des frontieres, ſans l'avoir fait annoncer dans les papiers publics, dix jours avant leur départ. On doit cependant faire attention que Pétersbourg n'eſt point une ville de paſſage, & qu'il

est rare qu'on y vienne, pour n'y rester qu'un jour ou deux; de maniere que cet inconvénient n'est pas si grand, qu'il le paroît d'abord.

. . . .

Le fameux globe de Ticho-Brahé, dont Frédéric IV, roi de Danemarck, fit présent à Pierre-le-Grand, n'existe plus. Il fut consumé par le feu, en 1747. J'ai vu ce matin le nouveau, qu'on vient de construire sur le modele de l'autre. Il est un peu moins grand. Il a onze pieds de diametre d'un pole à l'autre. L'intérieur qui renferme une table avec des sieges à l'entour, peut contenir douze personnes. . . . . Dans la concavité on voit toutes les constellations. Les étoiles sont marquées suivant leur différente grandeur par des clous d'argent entourés de rayons. Sur la partie extérieure du globe, on a peint les diverses contrées de la terre. Mais cet ouvrage n'est pas encore fini. On a fait un bâtiment rond dans un endroit séparé de toutes maisons, pour y placer cette superbe machine astronomique, qui est, à ce que je pense, la plus grande en son genre, qui se trouve en Europe.



POÉSIES FUGITIVES.

IMITATION DE PROPERCE.

CONSTANT imitateur du tendre Callimaque,
Je ne sais soupirer qu'un vers élégiaque;
Mécenes n'attends pas de plus hardis élans,
Cinthie est l'Apollon qui m'inspire des chants,
Et je trouve toujours pour mes pinceaux fidelles,
Mille sujets nouveaux dans ses graces nouvelles.
Si je vois ses cheveux sans art & sans dessein
Descendre en se jouant sur les lis de son sein,
C'est un tableau piquant qui me remplit d'ivresse,
Si de Tir & de Cos les tissus somptueux
Relevent de son port l'aspect majestueux,
Son éclat m'en impose, & je peins la déesse.
Prend-elle pour me plaire une lyre en ses mains,
Que sa touche à la fois est légere & facile !
Comme elle sait unir par des accords divins
Aux charmes de sa voix cet instrument docile!
Cette tendre harmonie est celle de mon cœur,
Et mes vers sont remplis d'une douce chaleur.
Sur l'émail des gazons, par la gaieté conduite,
Marche-t-elle en cadence, ou par sauts & par bonds?
Nymphes, Graces, Amours, de voler à sa suite,
Et le Plaisir alors m'inspire des chansons:
Mais sa rare beauté ,ses graces naturelles,
N'ont pas de la nature épuisé les bienfaits :
Elle est par son esprit, elle est par ses attraits,
La rivale à la fois des muses & des belles.

M'écrit-elle un billet? Que mes sens sont émus!
C'est le goût de Sapho, c'est l'ardeur de Vénus,
Et ma réponse est vive, animée & brûlante;
Le trait, le sentiment, le mot, tout part du cœur;
Le billet d'un ami, fût-il un empereur,
Mécènes, ne vaut pas le billet d'une amante;
Ah! quand ce doux billet me donne un rendez-vous,
J'en retrace d'avance une image fidelle,
Et de l'emploi du tems que j'ai passé loin d'elle,
Je porte en la voyant l'hommage à ses genoux.
Combien elle est sensible, elle est reconnoissante;
Ah! si, dans ce moment, sa bouche intéressante
Me fait un tendre aveu confirmé par ses yeux;
Si je vois palpiter le sein de mon amante,
Si je me sens serré par sa main carressante,
Elevé jusqu'au ciel, fier émule des dieux,
L'excès de mon bonheur, ma fievre dévorante
Me fait croire embrâsé de leurs célestes feux;
Et je conserve encor leur ame & leur génie
Pour exprimer l'extase où m'a plongé Cinthie.
Qu'Homere & que Virgile invoquent Apollon,
Pour célebrer les Grecs, & venger Ilion;
Qu'ils chantent les combats du Tibre & du Scamandre,
Et que leurs noms fameux soient vainqueurs du trépas;
Moi je ne veux qu'un luth harmonieux & tendre;
Je ne veux que chanter les amoureux ébats;
Et c'est assez pour moi que Cinthie enivrée
Me couronne de mirthe & de festons de fleurs;
Que parmi les amans mon ombre soit sacrée,
Et qu'ils chantent mes vers pour embrâser leurs cœurs.

Par M. Rochon de Chabannes.

*A M. Grétry, ſur ſon opéra de l'*Embarras des Richeſſes.

De la nature, enfant gâté,
Des plus beaux dons elle t'a fait largeſſe;
Grétry, tu ſais répandre la richeſſe
Dans le ſein de la pauvreté.

Par M. de Sancy.

LES DEUX TONNEAUX,

Fable.

Plus fier qu'un deſcendant d'Alcide,
Un tonneau plein d'un champagne mouſſeux,
Sur ſon chantier auprès d'un tonneau vide
Tenoit des propos orgueilleux.
Je ſuis ſans doute quelque choſe,
Diſoit-il, non, non, les humains,
Ami, n'agiſſent pas ſans cauſe
Et je pénetre leurs deſſeins.
Si de tout ſexe, de tout âge
Mortels s'abaiſſent devant moi,
Ils viennent pour me rendre hommage;
Mon mérite leur fait la loi.
Pauvre voiſin! reprit le tonneau vide,
On te careſſe, on te flatte à préſent;
Careſſe vaine & peu ſolide!
Ah! la liqueur dont tu leur fais préſent
Des humains t'attire l'hommage.
Attends encore quelques jours

Et mon sort sera ton partage.
L'homme flatte tant qu'on lui plaît
Et tant qu'on lui peut être utile :
De ses hommages le mobile
Est souvent un vil intérêt.

Par un solitaire des environs de Troyes.

ÉPIGRAMME.

Un paysan tomba milicien,
L'infortuné ! combien il se désole !
Billet fatal ! ô funeste lien !
S'écrioit-il, c'est ainsi qu'on m'enrôle !
Et c'est, dit-on, pour l'intérêt commun !
Contre tous les Anglois on veut que je me batte !
On se trompe, morbleu ! véritable automate,
J'en verrois dix au coup, je n'en tuerois pas un.

Par le même.

VERS

De Mde. la comtesse DE TURPIN, *à son mari, à son retour de son commandement de Corse.*

Mes regards ne cherchent plus rien :
Ils n'envioient que ta présence,
Et ton cœur va payer au mien
Les longues dettes de l'absence :
Tu reviens enfin près de moi,
Et les jeux, le bonheur tranquille,
Reviennent encore avec toi
Habiter ce champêtre asyle.

Quitter l'objet de ses amours,
C'est se séparer de soi-même :
Un héros tient d'autres discours,
Mais je suis épouse, & je t'aime.
Sans toi, mes jours les plus sereins
Sont obscurcis par la tristesse ;
Ils s'éteignent dans les chagrins,
Et sont perdus pour la tendresse.

Je sais bien que du jeune Amour
Le tems jaloux brise les armes ;
Je sais que ce dieu chaque jour
Dérobe à mon front quelques charmes ;
Le tems est l'espoir des guerriers,
Mais le tems est l'effroi des belles ;
Il rend plus beaux de vieux lauriers,
Il flétrit les roses nouvelles.

Mais s'il a terni mes appas,
S'il nous ravit l'enfant volage,
L'amitié qui vient sur ses pas,
Des hivers ne craint pas l'outrage.
Qu'elle a de graces & d'attraits !
Oublions l'amour qui s'envole ;
S'il cause, en fuyant, des regrets ;
Sa sœur nous reste & nous console.

Vois tes enfans à tes côtés,
Vois ton épouse satisfaite,
Et dis-nous quelle volupté,
Quel autre bien ton cœur souhaite :
Les dieux te donnent à la fois
Tout ce qui flatte & ce qui brille ;
La gloire t'attend chez les rois,
Et l'amitié dans ta famille.

Amitié, fais luire sur nous
Un ciel pur, des jours sans nuage ;

Viens de tes rayons les plus doux
Eclairer le soir de notre âge :
Le cœur se nourrit de tes feux,
Il s'use au flambeau de ton frere :
Dans ses bras on meurt plus heureux,
Dans les tiens la vie est plus chere.

ÉPITAPHE D'UN PROCUREUR.

CI-GIT qui toujours griffonna,
Beaucoup de papier barbouilla,
Dans l'encre la raison noya,
Commme un Ostrogoth s'exprima,
Contre ses clercs toujours pesta,
Le jeûne leur recommanda,
La veuve & l'orphelin pilla,
Et qui de leur sang regorgea,
Tant qu'à la fin il en creva..
Pauvres plaideurs, qu'il est bien-là.

Par M. L. V. SS. rt.

ÉPITRE

A Mlle. ROSE, *danseuse dans le genre gracieux, âgée de 13 ans.*

JEUNE éleve des arts, dès ta naissante aurore
Combien j'aime à prévoir ton aimable destin !
Comme une fleur qui vient d'éclore
Des perles de la nuit fraîche & brillante encore,
Reçoit l'encens léger des zéphyrs du matin;

La jeune cour de Therpſicore (*)
Te ſalue en chœur & t'adore.

Les Graces, t'adreſſant leurs pas affectueux,
Autour de ton berceau balancent leurs guirlandes;
Et les talens voluptueux
T'environnent de leurs offrandes.
T'épiant de ſes yeux malins,
L'amour caché ſous ta courtine,
Médite, en riant, ſur ta mine,
Des tours plus adroits & plus fins.

Conſerve long-tems de ton âge
La touchante ingénuité.
Va, ſois toujours modeſte & ſage,
Aux vertus c'eſt moins un hommage
Qu'un attrait pour la volupté.
Lorſqu'aux doux feux de la jeuneſſe
S'ouvrira ton cœur agité,
S'il faut, avec délicateſſe,
Ménager la vive tendreſſe,
L'ombrageuſe timidité
D'un cœur ſenſible avec foibleſſe,
En faveur de la gentilleſſe
De ton petit air éventé,
Je te permets un peu d'adreſſe.
Je te défends la fauſſeté.

Abandonne ton cœur. Malheureuſe la femme,
Emule de ton art art brillant,
Qui, réduite aux détours d'un manege galant,
Le cœur ſec & glacé, ſe tranſporte & s'enflamme!
Sa danſe n'émeut point. La vérité de l'ame
Fait la vérité du talent.

(*) Les enfans qui danſent au vaux-hall.

Tu vendrois des plaisirs donnés sans jouissance !
A ce trafic affreux pourrois-tu consentir ?
Sans cesse revêtant une fausse apparence,
Tes gestes & tes pas apprendroient à mentir.
Pour exprimer l'amour, il faut le ressentir.
Que son feu, ses élans, ses craintes, son ivresse,
Que ses tendres douleurs ou ses transports heureux,
De tous tes mouvemens variant la souplesse,
Les frappe, les suspende, ou les oppose entre eux.
Tantôt développant leur suave mollesse,
Offrant dans leur accord un ensemble moëlleux,
Marquant d'un à-plomb sûr leur exacte justesse,
Ou les laissant couler, plus doux, plus onduleux,
Précipitant l'éclair dont brille leur vitesse,
Ou bien en graduant l'abandon langoureux,
Enchaîne tous les cœurs à tes pas amoureux.

Fuis d'un geste indécent la volupté profane.
Vois Thaïs, douairiere à la cour d'Orosmane,
    Profonde dans l'art des Phrynés,
Du soudan renversé sur la molle ottomanne,
    Aux faveurs d'une autre sultane
    Provoquer les sens obstinés.
Les talens du sérail la suivent sur la scene.
A quelques jeux mignards tous ses gestes bornés,
Sa grace minaudiere & ses airs contournés
Font sentir de ses pas l'intention obscene.
Evite, en l'imitant, ses affectations.
On sourit à Boucher, on admire l'Albane.
    Sa danse est d'une courtisanne
    Que suivent les séductions.
D'un art bien moins fini, mais bien plus naturelle,
    Pourquoi Cécile charmoit-elle ?
D'où vient que d'un seul geste elle nous enflammoit ;
    D'où vient?... du cœur... Cécile aimoit.
Il faut sentir ton art, un maître fait le reste.
Que l'amour, inspirant tes développemens,

Attache une image à ton geſte,
A tous les pas des ſentimens.

L'amour!... il eſt ſi doux, que n'eſt-il légitime?
Du vice il eſt au moins des cœurs qu'il défendit.
Sans mœurs, point de talent. Le ſentiment l'anime,
La débauche l'abâtardit;
Ce n'eſt jamais ſans quelque eſtime
Que le bon goût nous applaudit.
Aimable enfant, pardonne. Ah! pardonne ſi j'oſe
Te tracer dans ces vers des leçons de tes jeux.
C'eſt ſans intérêt, jeune Roſe:
Quand l'amour aura mis ſon rayon dans tes yeux,
Les miens ne pourront plus en ſoutenir les feux,
Du froid des ans mon cœur éprouvera les glaces;
Les Amours effrayés fuiront mes cheveux blancs.
Si quelques-uns encor s'égarent ſur mes traces,
Ils n'y marchent plus qu'à pas lents;
Mais mon cœur à jamais ſaura ſentir les graces,
Et j'idolâtre les talens.

*Par M. le baron de T***Y.*

ÉPIGRAMME.

Un corps ſans ame étoit à la voirie,
Et, tout autour du cadavre glacé,
Les mains au ciel, la canaille attendrie
Se demandoit l'état du trépaſſé.
Paſſe un frater : votre doute eſt unique;
Sourcil froncé? dents longues? pieds poudreux?
Oreille en l'air? dos meurtri? ventre creux?
N'eſt-il pas clair que c'étoit une critique?

Par M. de PIIS.

BOUTS-RIMÉS

Donnés par trois jolies femmes.

TOUJOURS être en bonne *fortune*,
Trahir mille beautés, tel bonheur est *douteux* :
Il est plus doux d'en aimer *une*,
Qu'il n'est flatteur d'en tromper *deux*.

LES MÊMES

Remplis d'une autre maniere.

SEROIT-CE une bonne *fortune*,
D'avoir entre vous trois à faire un choix *douteux* ?
Je n'oserois en choisir *une*,
Dans la peur d'en regretter *deux*.

*Par M. DESP***.*

ÉPIGRAMME.

POUR tous les vers qu'il fait, le poëte Lubin
Ressent une tendresse extrême:
Mais des enfans gâtés ses vers ont le destin;
Leur pere est le seul qui les aime.

Par M. JAME.

IMPROMPTU

Fait dans la chambre d'un homme de lettres nouvellement marié.

LE bonheur habite en ces lieux;
Tout y retrace son image.
La nuit, on y fait un heureux,
Et le jour, on y voit un sage.

Par M. GUYÉTAND.



ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE royale de peinture & de sculpture de Paris.

DANS l'assemblée du 29 mars dernier, l'académie a reçu académicien, le Sr. Sauvage, de Tournay, peintre de genre, sur un morceau représentant un bouclier, un vase orné de bas-reliefs, un casque, & autres objets de nature morte.

Elle a agréé, le même jour, le Sr. Julien; de Toulon, peintre d'histoire; le Sr. Moïtte, de Paris, sculpteur; le Sr. de Marne, de Bruxelles, peintre d'animaux, & le Sr. Nivard, de Nancy, peintre de paysage.

(*Journal* de Paris.)

II.

ACADÉMIE royale des sciences de Paris.

Nouveau prix extraordinaire, proposé par l'académie, pour l'année 1784. (Ce prix sera annuel.)

Un citoyen anonyme a fait présenter à l'académie le MÉMOIRE qui suit :

MESSIEURS,

Vous avez bien voulu adopter deux fondations, dont l'une a pour objet des expériences au choix de l'académie, & l'intention du fondateur est que ces expériences soient dirigées vers l'objet le plus utile aux classes de la société les plus malheureuses. La seconde fondation établit un prix en faveur du mémoire ou de l'expérience qui rendra les opérations des arts mécaniques moins mal-saines ou moins dangereuses. L'esprit qui a dicté ces dispositions, fait desirer que les procédés de ces arts soient réduits à la plus grande simplicité possible : les simplifier, c'est servir tout à la fois le consommateur & l'artisan ; les marchandises étant fabriquées avec plus d'économie, l'artisan est plus assuré du débit, & par conséquent du salaire de son travail ; le pauvre peut atteindre à ce que lui interdisoit un haut prix.

La substitution de la charrue à la bêche, du rouet au fuseau, du métier à l'aiguille, sont de véritables bienfaits envers l'humanité, & nous avons, par la perfection successive des arts, obtenu une multitude de possessions, de facultés,

de jouiſſances, dont étoient privés nos ancêtres. Mais on n'a fait que les premiers pas dans cette carriere, & en ne conſidérant que la formation & la préparation du premier des alimens, combien on peut inventer encore de moyens de faciliter, abréger, perfectionner la culture, la ſemence, la coupe, le battage, la mouture des grains & la boulangerie! Craindroit-on qu'en diminuant le nombre des bras employés à ces opérations, il en reſtât d'oiſifs? une telle idée ne peut être admiſe, ni dans notre ſiecle, ni dans un pays où il exiſte des terres incultes.

Deux nations rivales de notre induſtrie ont une main-d'œuvre plus chere que la nôtre, & cependant vendent pluſieurs de leurs marchandiſes en concurrence avec les nôtres, ou même obtiennent la préférence; une des raiſons principales de ce phénomene de commerce, eſt que chez ces nations la fabrique eſt plus ſimple. A Amſterdam & à Birningham, un grand nombre d'inſtrumens peu connus ou peu communs en France, remplacent les opérations manuelles, & on a obſervé qu'en Hollande & en Angleterre, à meſure que la main-d'œuvre enchérit, les manufacturiers & les artiſans inventent des machines, des inſtrumens, des procédés qui diminuent le nombre des agens, &, en faiſant baiſſer les prix, facilitent le débit.

On ne ſe permettra point de juger le génie François dans la partie des arts; & ſans prétendre décider ſi notre nation crée moins qu'elle ne perfectionne, & a moins d'invention que d'adreſſe, on obſervera ſeulement que nous avons enlevé à Veniſe ſes glaces, à l'Italie ſes étoffes de ſoie; que le Languedoc pourvoit le Levant de draps nommés *Londrins;* que les étoffes nommées *Velours d'Utrecht* ſe fabriquent par nos

nos artiſans, tandis qu'on trouve peu d'exemples d'arts inventés en France & perfectionnés par l'étranger.

Dans l'eſprit du peuple, il eſt établi, ſoit par un préjugé, ſoit d'après l'expérience, que les découvertes dans les arts ſont comme l'ouverture des mines, dont l'exploitation ne profite qu'aux ſucceſſeurs de ceux qui ont frayé le chemin; & en effet, on trouve bien plus d'artiſans enrichis par leur adreſſe dans la pratique d'une méthode reçue, que par l'introduction d'une méthode nouvelle; les eſſais ſont coûteux, la réuſſite eſt rarement aſſurée, les innovations ſont contredites : le ſuccès eſt-il conſtaté ? les contradicteurs même en partagent le fruit. Il eſt donc utile d'honorer & d'indemniſer l'auteur de toute invention, qui, en abrégeant le travail, en aſſure le rabais, & multiplie pour le pauvre les moyens de ſubſiſter & de jouir.

C'eſt dans cette intention qu'on propoſe de fonder un prix en faveur *d'un mémoire, ſoutenu d'expériences, qui tendra à ſimplifier les procédés de quelque art mécanique.* On deſtine à cette fondation une ſomme de 12000 liv. qui ſera placée de la même maniere que la derniere ſomme précédemment donnée : avec l'intérêt, on paiera une médaille qui formera un prix annuel.

L'académie ayant d'une voix unanime accepté cette donation avec la permiſſion du roi, elle a arrêté qu'elle ſera connoître chaque année quel doit être l'objet du mémoire auquel ſera donné un prix; ce prix conſiſtera en une médaille de 1080 liv. & ſera adjugé dans l'aſſemblée publique d'après Pâques.

Elle propoſe pour le premier prix à donner

en 1784, le ſujet ſuivant : *De perfectionner la conſtruction des moulins à eau, ſur-tout de leur partie intérieure, de maniere qu'ils ſoient plus ſimples, s'il eſt poſſible ; qu'ils donnent & plus de farines & des produits plus diſtincts dans la qualité de ces farines ; que par la réunion & le jeu des blutteries, à meſure que la farine eſt extraite du grain, ils deviennent propres à la nouvelle eſpece de mouture adoptée depuis quelques années dans les moulins de Corbeil, & dans quelques autres voiſins de la capitale ; enfin, qu'ils renferment différentes mécaniques, pour qu'ils puiſſent, au moyen de la force qui les fait mouvoir, produire les divers effets néceſſaires à leur ſervice.*

L'académie s'eſt déterminée à propoſer ce ſujet, à cauſe de ſa grande importance, & de la néceſſité de répandre & d'étendre plus généralement cette nouvelle eſpece de mouture.

On ſait qu'elle conſiſte à tirer du bled le produit le plus conſidérable qu'on peut en eſpérer, tant en farines de la premiere qualité, qu'en farines biſes ; qu'on obtient cet avantage en faiſant paſſer ſous les meules, à pluſieurs repriſes, les gruaux qui reſtent après que les plus belles farines en ont été ſéparées, & que l'art du meûnier, dans cette opération, eſt autant de dépouiller parfaitement le ſon des portions de farine qui s'y trouvent adhérentes, que de n'entamer que le moins qu'il eſt poſſible cette écorce du grain.

Les progrès qu'on a déja faits dans la conſtruction de différens moulins deſtinés à cette mouture, donnent lieu à l'académie d'eſpérer

que les efforts des perſonnes qui ſe propoſeront de concourir pour ce prix, ne ſeront pas infructueux, & que ſes vœux, pour la perfection de l'art le plus utile, ſeront accomplis.

Les ſavans & artiſtes de toutes les nations ſont invités à travailler ſur ce ſujet, & même les aſſociés étrangers de l'académie. Elle s'eſt fait une loi d'exclure les académiciens regnicoles de prétendre aux prix. Ceux qui compoſeront, ſont invités à écrire en françois ou en latin, mais ſans aucune obligation : ils pourront écrire en telle langue qu'ils voudront, l'académie fera traduire leurs mémoires. On les prie que leurs écrits ſoient fort liſibles.

Les ouvrages ne ſeront reçus que juſqu'au premier février 1784, excluſivement; ce terme eſt de rigueur. Ils doivent être adreſſés dans la forme ordinaire au ſecrétaire perpétuel de l'académie. La piece qui aura mérité le prix, ſera proclamée dans la ſéance publique d'après Pâques 1784.

L'académie donnera tous les ans un prix ſemblable, dont le ſujet ſera indiqué par un programme, & elle publiera inceſſamment celui du prix de 1785, afin que les ſavans & artiſtes qui voudront concourir pour ce prix, aient le tems ſuffiſant pour s'en occuper.

(*Journal de* Paris.)

III.

ACADÉMIE établie à Rouen, *sous le titre de* l'Immaculée Conception.

Séance publique du jeudi 19 décembre 1782; article envoyé aux rédacteurs du Journal.

Dans le discours préliminaire, M. l'abbé Hamel, professeur d'éloquence au college royal de cette ville, & secrétaire de l'académie, a rappellé cette heureuse union, dont les chefs de la littérature offroient le spectacle dans le siecle d'Auguste (*). Dans la splendeur du regne de Louis-le-Grand, le célebre Despréaux aimoit à reconnoître la supériorité de Moliere. Il l'appelloit, avec complaisance,

Dans les combats d'esprit savant maître d'escrime. (**)

Dans notre siecle, le siecle de la philosophie, voit-on les beaux-esprits flattés de contribuer à la gloire de leurs rivaux? Chacun d'eux pourroit-il dire avec sincérité de ses contemporains;

Les arts nous ont unis, leurs beaux jours sont les miens.

Après avoir fait des vœux pour voir la con-

(*) *Debes Virgilium finibus atticis;*
Reddas incolumem, precor,
Et serves animæ dimidium meæ.
Hor. L. I. Od. 3.

(**) *Rare & fameux esprit, dont la fertile veine,*
Ignore en écrivant le travail & la peine.
Sat. II. à Moliere.

corde solidement établie dans la république des lettres, M. Hamel a prévenu l'assemblée que M. Guyot, chanoine régulier de saint Victor, académicien vétéran, vient d'achever la seconde partie de l'histoire de l'académie. La premiere a été annoncée dans un des programmes précédens. Le nouveau travail embrasse moins d'années que la premiere époque; mais comme l'auteur a trouvé plus de secours, tant dans la bibliotheque du roi que dans celle du duc de la Valliere, l'abondance & la variété des matieres donnent un nouveau prix à ce morceau d'histoire. Le laborieux écrivain travaille à completter son ouvrage. Cette histoire prendra la poésie françoise dès le berceau; elle la suivra successivement dans son enfance, dans ses progrès, dans sa maturité, depuis le quinzieme siecle jusqu'à nos jours. La Normandie verra sans doute paroître avec intérêt un corps d'histoire rempli d'anecdotes piquantes, de recherches nombreuses, relatives aux familles distinguées de la province.

Le secrétaire a déclaré ensuite que l'académie va donner incessamment le *Recueil* des différens ouvrages couronnés pendant les six années de la principauté de M. le duc de Harcourt, gouverneur de la province. On distinguera dans ce recueil le discours de *M. Ancillon, pasteur de l'église françoise de Berlin.* Le savant orateur agite & résout avec succès cette importante question: *Quels sont, outre l'inspiration, les caracteres qui assurent aux livres saints la supériorité sur les livres profanes.* En 1782, M. Ancillon a fait imprimer à Berlin (*) le discours couronné en

(*) Chez Georges-Frédéric Starcke, à Berlin; & à Paris chez l'Esclapart.

1778. L'auteur y a joint une préface & des notes intéressantes. L'ouvrage, tel qu'il est imprimé, s'est accru considérablement, & a été heureusement changé. Dans différentes lettres, adressées cette année par l'auteur aux juges de l'académie, M. Ancillon leur offre ces changemens, ces augmentations, avec une modestie, une politesse, une cordialité, qui décelent le vrai mérite, & lui donnent un nouveau lustre.

M. l'abbé Jannet avoit déja envoyé à l'académie (*) des hymnes en l'honneur de St. Léonard, solitaire, & du B. Pierre Fourier, curé de Mattaincourt, en Lorraine. En continuant de payer le même tribut à un corps littéraire & religieux, cet hymnographe lui a présenté cette année quatre nouvelles hymnes en l'honneur de St. Médard, évêque de Noyon, & des Machabées.

L'académie avoit indiqué pour le prix du prince le programme suivant : *Combien il est intéressant, pour la gloire & le bonheur des François, de conserver le caractere national.* Nous devons ce sujet très-heureux au patriotisme & à la sagacité de M. l'abbé Térisse, chanoine & haut-doyen de l'église métropolitaine de cette ville, abbé-commendataire de l'abbaye royale de St. Victor-en-Caux, prince actuel de l'académie. La compagnie a reçu trois discours ; tous méritent des éloges : mais la beauté du sujet, l'espoir de le voir rempli plus dignement, la gloire même des auteurs, ont déterminé à différer la distribution du prix (**). On a fait une mention particuliere d'un mémoire avec cette devise :

(*) Voyez le programme de l'année 1781, *Journal* d'avril 1782, page 322.

(**) Le prix proposé par M. l'abbé Térisse est une médaille d'or d'environ 300 livres.

Des chevaliers François tel est le caractere,
Leur noblesse en tout tems me fut utile & chere.

Ce discours offre de la méthode & des recherches. Il est en général écrit purement & avec feu; mais l'auteur s'est trop occupé des détails historiques, pour établir le caractere des Celtes, des Gaulois leurs descendans, des anciens François, & de ceux qui leur ont succédé. L'histoire circonstanciée de leurs guerres civiles & de religion, de leurs mœurs, de leurs coutumes & de leurs usages, occupe un trop grand espace dans ce mémoire. L'objet du discours est uniquement de faire *chérir* aux Francois le caractere national, en montrant combien il est propre à assurer la *gloire* & le *bonheur* de la nation : division naturelle du discours. Sous ce double rapport, il faut rendre sensible les *avantages* du caractere françois; d'où naîtra, comme par une conséquence naturelle, l'intérêt que chacun doit prendre à le conserver. Il n'est donc point question de se livrer à des recherches qui occasionnent des écarts; d'établir des nuances qui distinguent le caractere françois du caractere des autres nations; parallele toujours délicat, souvent odieux, que chaque peuple croit pouvoir être traité à son avantage. On doit sans doute commencer par donner une idée juste du caractere françois, en saisir, en rassembler tous les traits, & les présenter dans un jour si vrai que chacun puisse dire : *le voilà tel qu'il est, je m'y reconnois.* C'est dans l'exorde même du discours que l'on doit faire ce développement. Il faut ensuite entrer dans les deux parties du discours, & sans se traîner dans des discussions vaines & pénibles, marcher toujours vers le but proposé. Comme ce but est de faire voir de quelle im-

portance il est de conserver ce qui caractérise le vrai François, on sent la nécessité de s'élever contre tout ce qui iroit à le dénaturer, ou du moins à altérer peu-à-peu son caractere distinctif. Il est donc utile de découvrir les principes du mal, d'en faire sentir le danger, d'indiquer les remedes généraux ou particuliers qui peuvent en arrêter les progrès, & conserver toujours pure la source de notre gloire & de notre bonheur (*). Tout orateur qui aura bien saisi la question, & se sera pénétré des vérités qu'il doit traiter, sentira combien son style doit être proportionné à la nature du sujet; il y mettra cette douce chaleur, cette simplicité noble, cette clarté sur-tout & ces graces naturelles, qui semblent faites pour peindre, & faire goûter le caractere françois. Nous ne nous permettrons pas de tracer le tableau du caractere national; c'est une tâche que l'on doit réserver pour les orateurs. Nous nous contenterons de dire que ses différens traits se trouvent heureusement rassemblés dans ces deux vers, qui pourroient servir d'épigraphe, comme de base, à tout le discours :

Le François étoit gai, brave, point raisonneur,
Aimant son roi, sa dame, & plus que tout, l'honneur.

L'amour de la patrie s'accroît chez les peuples à proportion de la confiance qui leur est inspirée par ceux qui les gouvernent.

(*) Milord Chesterfield, en écrivant à son fils, rend un hommage non suspect aux prérogatives qui distinguent les François. *La France est, à tout prendre, le plus beau pays du monde.... Les François en général ont beaucoup d'esprit, & sont très-agréables, parce qu'ils ont en même tems de la vivacité, jointe à beaucoup de politesse.* Lettre LXIV. T. I. p. 176.

Tel eſt le programme propoſé depuis deux ans pour ſujet du prix d'éloquence. L'académie avoit lieu d'eſpérer que des orateurs François auroient traité avec zele une matiere que les circonſtances rendent intéreſſante.

Après avoir cherché dans l'hiſtoire les preuves d'une vérité de tous les âges & de tous les pays, les faits puiſés dans notre monarchie auroient achevé la démonſtration. Si ce diſcours peut produire un grand effet, c'eſt ſans doute chez un peuple ſenſible, qui connoît tout le prix de la bienfaiſance. Pour répondre aux vues patriotiques de l'académie, il ſuffiſoit de tracer le tableau fidele d'un regne, où l'amour de la patrie eſt ſoutenu par la confiance que nous inſpire le judicieux monarque qui nous gouverne. Comme les eſpérances de l'académie n'ont point été remplies, elle s'eſt décidée à remettre le même ſujet pour l'année prochaine. Parmi pluſieurs diſcours, un ſur-tout auroit été couronné, ſi l'auteur avoit ſu ſe contenir dans des bornes plus reſſerrées, &, par un choix délicat, rapprocher les idées juſtes & brillantes répandues dans ſon ouvrage. En travaillant de nouveau, que cet orateur ſe rappelle un précepte auſſi ſage que fortement exprimé :

Soyez profond, mais clair; ſoyez doux ſans lenteur;
Plein ſans vous déborder, rapide ſans fureur.

Dans la ſéance publique du 20 décembre 1781, l'académie avoit propoſé des *Stances* & une *Idylle*, pour ſujet d'un double prix de poéſie françoiſe. M. Gueniot, médecin à Avalon, a remporté le prix des ſtances. Le poëte célebre *la Servitude abolie dans les domaines du roi*. Il met en oppoſition les douceurs d'une adminiſtration bien-

faisante, avec les ravages que traînent après eux les rois conquérans :

Ambition, mere des crimes,
Combien tu fais de malheureux;
Tous les peuples sont tes victimes,
Et leurs tyrans le sont comme eux.
Aux fers, au désespoir livrée,
Je vois l'humanité sacrée
Assise au milieu des débris :
Pleurant les villes embrâsées,
Les tours, des colonnes brisées,
Elle frappe l'air de ses cris.

Le prix de l'idylle n'a point été remporté. L'académie a remarqué que plusieurs des poëtes qui ont concouru offroient souvent un heureux début; mais il ne suffit pas de se signaler au commencement de la carriere; celui qui veut vaincre, doit, sans perdre haleine, soutenir ses efforts pour arriver au terme. Elle a de plus observé que le défaut général des jeunes poëtes est le désordre & l'incohérence des idées : *Purpureus latè qui splendeat unus & alter assuitur pannus.* On a cité dans la séance quelques strophes irrégulieres *sur les Temples.* Comme elles donnent une idée avantageuse des talens de l'auteur, nous les mettrons sous les yeux du lecteur.

Toi qu'il remplit de sa présence,
Sion, noble séjour qu'a choisi sa clémence,
Dévoile à mes regards ce dieu de mon amour.
D'autres iront grossir la cour
Des grands dont le flatteur baise humblement la trace;
Moi dans le temple, où siége l'éternel,
J'ose implorer les soins de son cœur paternel
Je viens puiser aux sources de sa grace.

Voilà cette onde salutaire,
Ce bain réparateur, où du sein de ma mere,
Foible, je fus porté. Là de pieux garants
Ont signé mes premiers serments.
Quoi ! je n'ai pu, mon dieu, te parler pour moi-même,
Ou désigner du moins, par mes cris innocens,
Celui qui m'adoptoit pour l'un de ses enfans;
Je n'ai pu dire, ô mon pere, je t'aime ?

C'est-là que le pontife ordonne
Le monarque incliné qu'il ceint de la couronne.
Là sont scellés les nœuds que forme un jeune cœur.
C'est-là que le guerrier vainqueur
De ses drapeaux conquis vient apporter l'hommage.
Le ministre lui-même a reçu dans ce lieu
L'ineffable pouvoir de consacrer le dieu
Dont ici bas il est la vive image.

Le prix de poésie latine étoit destiné à une *Allégorie* ou poëme d'environ cent cinquante vers. Trois concurrens ont fixé l'attention des juges & balancé leurs suffrages. Chacun de leurs poëmes a paru mériter une couronne. Comme les prix de l'idylle & du discours françois avoient été réservés, l'académie, en usant de ses droits, les a transportés à la poésie latine. M. Bernard Bérenger, de Riez en Provence, a présenté un poëme fort agréable, intitulé: *Ranunculus* gallicè, *la Renoncule*. Un beau ciel, un sol favorable invitent en Provence à cultiver les fleurs qui embellissent nos jardins. M. Bérenger n'est pas moins heureux à cueillir celles qui croissent sur le Parnasse. Il a su en parer un sujet didactique, & dont les détails paroissoient offrir quelque aridité. Le poëme sur la *Renoncule* a sur les deux autres poëmes, outre le mérite d'une fiction ingénieuse, d'avoir une marche plus suivie, de triompher ordinairement de la difficulté, en don-

nant, avec netteté & avec agrément, la description d'une douzaine d'especes de renoncules. On pourra juger du reste du poëme par le tableau de trois de ces fleurs, la *Susanne*, la *Proserpine* & le *Pontife*.

Si qua pudicitiæ vos tangit gloria, florem
Hunc decet in sertis, o Nymphæ, optare frequentem.
Quippè verecundos inspirat nomine mores
Susanna, *intactum vultu testata pudorem,*
Qui fraudes & furta senum mortemquè paratam
Spreverit, ut posses sentire fuisse pudicam.
Sed ferrugineo faciem cur sic obnubis amictu,
Gaudia tu veris? nimirùm fusca colorem
Funereum, nomenquè dedit Proserpina, *sacras*
Alter Pontificis *vittas spectabilis offert,*
Adstantesquè duo demissa in veste ministri,
Quo se cùmquè ferat medium comitantur euntem.

Des pensées prises dans la nature, & qui respirent le sentiment, l'harmonie du style, des vers heureusement coupés, caractérisent le poëme de M. Beuzelin, de Rouen. Ce poëme a pour titre : *Materno amore superato, religionis triumphus.* Une mere infortunée, après avoir perdu son époux, se voit encore réduite à pleurer un fils unique, que la mort vient de lui ravir. Tandis que cette veuve désolée tombe sur le tombeau de son fils, livrée à toutes les convulsions du désespoir, un vieillard respectable survient & verse dans ce cœur déchiré le baume consolateur de la religion.

Ut maturinus pratis sitientibus imber,
Sic matri pia verba senis : pax corda serenat,
Dulciaque irrepunt tandem solatia menti;
Quoque orbis regitur, supremum Numen adorat,
Obsequiosa magis, tumulumque invita relinquens,

Prospicit interdum : sed Olimpo languida tollit
Lumina, & indè pio demùm se robore firmat.

M. Carré, maître-ès-arts en l'université de Paris, est déja connu dans ce Lycée par son poëme intitulé : *Bussardi deppensis Nautæ ergà naufragos pietas* (*). Il nous a envoyé cette année le pendant de ce premier tableau : *Rosæ pietas, seu felix naufragium*, avec cette devise : *Dux fœmina facti*. Rose Mahot, bateliere de Granville, voit un soldat du régiment de Bervick, Louis Jeannet, prêt à périr au milieu des flots.

Jam ROSA cimbam
Egit præcipitem, ventos que vadumque fatigat
Impatiens; proram hùc contorquet, & ocior illùc,
Exagitatque vias, semperque moratur in uno
Milite, perque sinus refugos introspicit unum,
Et sequitur, volucri deprendere certa phaselo
Desuper, aut mediis dare colla immissa barathris,
Vorticibus miser extremùm rejectus, ab alto
Eminet; incumbens Rosa lapsu præpete raptim
Extulit, impositumque simul lætante carinâ
Urget ad attonitas, undis ululantibus, oras.

MM. les officiers du régiment de Bervick ont uni l'heureux soldat avec la libératrice. (**)

Militis officium nomenque immune remittunt,
Et nummis donum cumulant. Rex ipse suorum

(*) Voyez le journal de *mai* 1781, pag. 323.
(**) Voyez la lettre d'une dame aux auteurs du *Journal de Paris*, insérée dans les *Affiches* d'Angers, num. 40, 1780; & la réponse à cette lettre, insérée dans le *Journal de Paris*, num. 331, 1780; l'*esprit des Journaux*, volume de *décembre* 1780, pag. 343; volume de *janvier* 1781, pag. 342.

Emicuit vigil ac prudens laudator, & aurum,
Concedente manu quam re, jucundius addit.

Dans la séance publique du jeudi 18 décembre 1783, l'académie doit distribuer cinq prix.

1°. M. l'Abbé Terisse, prince actuel de l'académie, offre un prix extraordinaire, consistant en une médaille d'or. Il demande un discours académique, dans lequel les orateurs développeront cette vérité patriotique : *Combien il est intéressant, pour la gloire & le bonheur des François, de conserver le caractere national!*

2°. Une assertion également intéressante est proposée pour sujet du prix d'éloquence, remis au concours : *L'amour de la patrie s'accroît chez les peuples à proportion de la confiance qui leur est inspirée par ceux qui les gouvernent.*

3°. Le prix de poésie latine est destiné à une ode.

4°. Une idylle & une épître d'environ 150 vers, sont la matiere d'un double prix de poésie françoise.

On abandonne au choix des auteurs le sujet des prix de poésie. La liberté du commerce rétablie sur les mers, les deux mondes, pacifiés par la sagesse & la modération de notre jeune monarque, doivent exciter le zele des amateurs de la poésie latine & françoise. On sait que l'académie n'admet au concours aucune composition satyrique, ou tirée de la mythologie. Les ouvrages seront envoyés, doubles & francs de port, avant le premier décembre 1783, *au R. P. Prieur des Carmes, trésorier de l'académie.* On prie les auteurs d'écrire lisiblement & correctement chacune des deux copies, & de renfermer leur nom avec une sentence ou devise, dans un billet ca-

cheté. Cette ſentence ſera répétée au bas de la piece & ſur l'adreſſe du billet.

I V.

Académie impériale des ſciences de Pétersbourg.

Il exiſtoit depuis long-tems des démêlés fâcheux entre l'académie & ſon directeur, M. de Domaſchnew, chambellan de S. M. Elle avoit porté ſes plaintes aux pieds du trône, & Catherine II avoit nommé une haute commiſſion pour examiner les griefs de l'académie. L'affaire étoit pendante & ſembloit devoir traîner en longueur, lorſqu'il a plu à l'impératrice de la terminer en deſtituant M. de Domaſchnew, & en nommant pour directeur de la compagnie la princeſſe Catherine Romanowda-Daſchkow, dame-d'honneur de S. M. I., & chevalier de l'ordre de Ste. Catherine. Cette nomination ayant été faite le 28 janvier dernier (*), la *princeſſe-directeur* ſe rendit à l'aſſemblée de l'académie le 31 du même mois; après avoir pris poſſeſſion de la dignité que ſon auguſte ſouveraine lui avoit conférée, elle ouvrit la ſéance par le diſcours ſuivant:

En vous aſſurant, Meſſieurs, que le choix que S. M. I. a fait de moi pour préſider ici, m'honore infiniment, je vous prie de croire que ce n'eſt point ſimplement une phraſe d'uſage, mais un ſen-

(*) Suivant le vieux ſtyle, & ſuivant le nouveau, le 8 février.

timent dont je suis pénétrée que j'exprime. Je conviens sans peine que je suis inférieure en lumieres & en capacité à mes prédécesseurs ; mais je ne céderai à aucun d'eux dans cette intégrité de caractere qui me portera toujours à me faire un devoir comme un plaisir de rendre justice, Messieurs, à vos talens. Loin de me parer de vos dépouilles, je m'empresserai de faire connoître à S. M. Imp. le mérite de chacun de vous en particulier, & l'utilité que tout le corps ensemble rapportera à son empire. C'est le seul avantage que je puis vous promettre de ma nomination ; mais comme il le sera immédiatement pour vous, j'espere que ma conduite fondée sur ce principe fera renaître parmi vous, Messieurs, l'émulation ; que chacun de vous, en travaillant pour sa propre gloire, ne regrettera point ses fatigues, ni ses travaux ; & qu'enfin, par vos soins réunis, les sciences cesseront d'être simplement domiciliées ici, mais que, naturalisées, elles jetteront des racines profondes, qui ne pourront que prospérer, étant sous les auspices d'une grande souveraine qui honore les sciences. Vous me permettrez, Messieurs, qu'en témoignant la haute considération que j'ai pour vous, je vous assure d'un zele constant, autant qu'il sera en moi, pour l'honneur de ce corps.

M. J. A. Euler, faisant les fonctions de secrétaire, répondit en ces termes :

MADAME,

Les sentimens que votre excellence vient d'exposer dans cette séance solemnelle, nous remplissent d'admiration & nous pénetrent de la plus vive re-

connoissance. Ils promettent à cette académie des jours heureux, & nous encouragent à faire tous nos efforts pour nous distinguer dans la carriere que chacun de nous a choisie. C'est dans cette disposition, Madame, que nous vous prions de porter aux pieds du trône nos très-respectueux remercîmens, & de faire agréer à S. M., notre très-gracieuse protectrice, nos vœux ardens pour la durée de son regne & la conservation de S. M. I.

(Nous donnons ces discours tels qu'ils ont été prononcés en françois.)

Le secrétaire fit ensuite rapport de quelques affaires littéraires & académiques; après quoi, la princesse termina la séance en proposant pour associés externes M. le docteur William Robertson, principal de l'université d'Edimbourg, & historiographe du royaume d'Ecosse, & M. le docteur Blacke, professeur de chymie dans l'université d'Edimbourg. La célébrité de ces deux savans étant reconnue, les académiciens & les adjoints leur donnerent unanimement leurs suffrages sans se servir du scrutin. La princesse chargea en conséquence le secrétaire de l'expédition de leurs diplômes.

Une circonstance touchante, que nous rapportons avec plaisir, c'est qu'avant de se rendre à l'assemblée, la princesse fit une visite à M. Léonard Euler, & le prit avec elle dans sa voiture, afin qu'il l'introduisît comme étant le plus ancien membre de l'académie. Rien n'égale la joie de tous les académiciens, qui se promettent les plus grands avantages de cette nouvelle administration.

On doit ſe rappeller que la princeſſe Daſchkow a eu une part très-diſtinguée à la révolution qui a placé Cathérine II ſur le trône. Elle a depuis voyagé long-tems en pays étrangers, ſur-tout en Angleterre & en Ecoſſe, où elle a ſuivi & dirigé les études du prince ſon fils.

(*Journal encyclopédique.*)

V.

SOCIÉTÉ *royale des ſciences* de Copenhague.

La ſociété a décerné dans ſa ſéance du 17 mai dernier, à M. de la Lande, le prix dont le ſujet annoncé en 1780 concernoit la véritable longueur de l'année ſolaire. En même-tems elle a propoſé les queſtions ſuivantes:

1°. *Monſtrare indolem poëſeos ſeptentrionalis antiquæ, inque ejus à græcâ romanâque diſcrepantiam inquirere, tùm in quo cum anglo-ſaxonicâ priſcâque germanicâ conveniat, vel ſecùs.*

2°. *Tradere methodum praxi accommodatam aërem phlogiſto, aliiſque corporibus peregrinis inquinatum, ſubſidiis chemicis depurandi aut corrigendi.*

3°. *Quæritur de hygrometro eâ lege conſtructo, ut duo ſiccitatis & humiditatis puncta certiùs quàm adhuc factum eſt, poſſint inveniri, utque gradus diverſorum hygrometrorum correſpondeant. Liberum erit auctori vel novum inſtrumentum invenire, vel jam cognitum ad deſideratum perfectionis gradum evehere; principia verò omnia conſtructionis & diviſionis adeò dilucidè erunt deſcribenda, ut artifi-*

ces ea tutò exsequi valeant. Desideratur denique, ut auctor duo hygrometri exemplaria secundùm regulas à se traditos constructa societati mittat. Les trois prix destinés aux meilleurs mémoires sur ces questions seront chacun de 100 rixdales danoises. Les ouvrages écrits en latin, en danois, en allemand ou en françois, doivent être adressés francs de port, avant le 30 septembre prochain, à M. Luxdorph, chevalier de l'ordre de Danebrog, conseiller intime de S. M. Dan., & président de la société.

(*Journal encyclopédique.*)

V I.

ACADÉMIE royale des sciences & belles-lettres de Berlin.

M. l'abbé Raynal a proposé à l'académie d'annoncer le sujet d'un prix dont il a fait les fonds; & l'académie y a consenti. Voici l'énoncé de la question : 1°. *Quels sont les devoirs d'un historien, & quels doivent être ses talens?* 2°. *Quels sont les historiens anciens & modernes, qui ont rempli avec le plus de succès leurs obligations?* 3°. *Les historiens modernes ont-ils plus ou moins de difficultés à surmonter que n'en eurent les anciens historiens?* Le prix sera une médaille de 52 frédérics d'or, faisant environ 1040 livres tournois. Toutes personnes pourront concourir pour ce prix, excepté les membres ordinaires de la compagnie. Les mémoires seront écrits en françois, en latin, en allemand, en anglois

ou en italien, & auront l'étendue qu'on voudra. Les auteurs ne se feront connoître, ni directement, ni indirectement; chacun mettra une devise à la tête de l'ouvrage, & y joindra un billet cacheté qui contiendra la même devise, avec son nom & le lieu de sa résidence. Les paquets doivent être adressés francs de port, *à M. Formey, conseiller-privé de S. M. Pruss., secrétaire-perpétuel de l'académie, à Berlin.* Ils ne seront reçus au concours que jusqu'au 31 décembre 1784. La proclamation du prix se fera dans la séance publique du 31 mai suivant.

(*Journal encylopédique.*)

VII.

ACADÉMIE royale de Mantoue.

L'académie royale de Mantoue propose pour le concours des prix les sujets suivans:

POUR LA PHILOSOPHIE.

* *Quelle influence ont les jeux & les spectacles publics sur les peuples, & comment on peut se tromper dans le choix & l'usage qu'on en fait.*

POUR LES MATHÉMATIQUES.

On avoit déja proposé dans le courant de l'année 1781, d'*Etablir la véritable théorie des eaux qui sortent par les ouvertures des vases, & montrer en quelles circonstances on peut l'appliquer aux eaux courantes dans les lits naturels.*

On propose encore d'*Expliquer quelle analogie se trouve entre les loix des tubes de conduite, eu égard à toutes les contradictions, & diverses circonstances qui y interviennent, en faisant une comparaison des deux manieres, le plus exactement qu'il est possible pour la pratique.*

POUR LA PHYSIQUE.

* *Quels défauts & quels excès on doit éviter dans l'étude de l'histoire-naturelle.*

POUR LES BELLES-LETTRES.

* *Quel est présentement le goût des belles-lettres en Italie, & comment on peut le faire renaître, pour peu qu'il soit corrompu.*

Les trois sujets marqués d'un astérique, parce qu'ils sont proposés pour la seconde fois, auront un prix double de deux médailles, de 50 florins chacune; l'autre prix sera d'une médaille à l'ordinaire. On avertit que les mémoires de ceux qui concourront doivent être écrits en italien ou en latin, & envoyés, francs de port, avant la fin de novembre 1783, à M. l'abbé Jean-Jérôme Carli, secrétaire-perpétuel de l'académie.

(*Novelle letterarie.*)

VIII.

ACADÉMIE royale des sciences de Siene, *dite des* Physiocritiques.

Le 6 de janvier dernier, l'académie des sciences de Siene, dite des *Physiocritiques*, a

tenu une séance publique, dans laquelle le secrétaire annonça le problême suivant pour sujet du prix de cette année; savoir, *Si les différentes especes d'air nîtreux, méphitique, flogistiqué, déflogistiqué*, &c. *des modernes, sont autant de fluides divers en nature, ou le même fluide de l'air mêlé avec diverses autres particules de corps, ou diversement modifié.*

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 30 écus. Ceux qui concourront pour le prix, adresseront francs de port leurs mémoires écrits en italien, à M. Bianchi, secrétaire de l'académie, dans le courant du mois de décembre prochain.

(*Novelle letterarie.*)



SPECTACLES.

PARIS.

OPÉRA.

On a continué à ce théatre les repréſentations de *Renaud*, avec une affluence de monde & des applaudiſſemens qui aſſurent à cet ouvrage le ſuccès le plus décidé.

COMÉDIE FRANÇOISE.

Le lundi 17 mars, on a donné, pour la premiere fois, le *Déjeuné interrompu*, comédie en deux actes & en proſe, *par une dame.*

Henriette eſt deſtinée depuis long-tems, par ſon pere & ſa mere, à épouſer *Damis* ſon couſin ; mais Damis eſt abſent depuis trois ans, & il a grand tort ; car Henriette, en ſon abſence, eſt ſur le point d'aimer un jeune marquis bien fait, qui, depuis quinze jours, la ſuit en tous lieux. Le marquis eſt un fat, endetté, ſans principes, qui, prêt d'épouſer une demoiſelle *de Saint-Lambert*, la quitte pour Henriette, parce que celle-ci a 30000 l. de rente de plus. Heureuſement il ſe trahit lui-

même dans une ſcene qu'il a avec *Liſette ;* celle-ci perſuadée qu'un ſeul entretien avec le marquis guérira ſans retour ſa maîtreſſe, promet de lui ménager une entrevue avec elle. Cependant Damis eſt de retour ; il a été alarmé de la froide réception de ſa couſine, & il interroge Liſette, qui l'inſtruit de tout. Au nom du marquis, il ſe raſſure : il l'a connu à Strasbourg, mais il n'étoit connu de lui que ſous le nom de *Dorval*, qu'il avoit pris, on ne ſait pourquoi. Pour s'amuſer aux dépens du fat, il paroît au rendez-vous à la place de Henriette, & conſervant le nom de Dorval, il ſe dit ami de Damis venu pour en donner des nouvelles. L'autre, en vrai marquis, lui fait d'abord confidence de ſa bonne fortune, du rendez-vous qui lui a été donné ; & Damis l'en félicite. Par malheur, on annonce que la famille entiere va venir déjeûner dans le ſallon même ; & en attendant une heure plus commode, Damis offre au marquis un aſyle dans ſon appartement. La famille ſe raſſemble ; on ſert le chocolat : mais à l'inſtant le pere reçoit une lettre de la demoiſelle de Saint-Lambert, qui lui annonce les deſſeins du marquis, & ſon entrée furtive dans ſa maiſon ; & *voilà le Déjeûné interrompu.* Damis ſe hâte de juſtifier ſa couſine, en faiſant deſcendre le marquis ; celui-ci accourt avec confiance : mais il eſt bien ſurpris, comme on peut le croire, très-mal reçu, ſur-tout d'Henriette, & berné même par les valets : il ſort, & Damis épouſe ſa couſine.

Ce

Ce ſujet n'a rien de bien neuf; mais il y a beaucoup de mérite à ſavoir rajeunir un ſujet uſé. L'entrevue de Damis & du marquis, l'entrée du marquis dans le ſallon où toute la famille eſt raſſemblée, ſont deux ſcenes très-piquantes. Le ſtyle en général eſt correct & élégant; la morale eſt ſaine & pure : en voilà plus qu'il n'en faut, ſans doute, pour faire excuſer les défauts de cette piece, qui, ſans avoir eu un grand ſuccès, a néanmoins obtenu des applaudiſſemens.

Le lundi 24 mars, on a remis *Spartacus*, tragédie en cinq actes, par feu M. Saurin.

Cet ouvrage fut donné pour la premiere fois en 1760. Il n'eut qu'un ſuccès médiocre; néanmoins il fut généralement eſtimé par cette portion de gens-de-lettres, qui ne fonde point ſes opinions ſur celles du parti qu'elle a adopté, & qui n'a pas beſoin, pour établir ſon jugement, de ſavoir ſi tel auteur tient ou ne tient point à tel corps littéraire. On obſerva, avec raiſon, que le rôle de Spartacus avoit un peu trop d'éclat; que la diſtance immenſe qui exiſte entre ſon caractere & ceux des autres perſonnages de la piece, nuiſoit à l'enſemble de l'ouvrage; que l'attention ſans ceſſe fixée ſur la nobleſſe, peut-être exagérée, du gladiateur, ne ſe reportoit qu'avec peu d'intérêt & preſque ſans curioſité ſur les autres figures du tableau : mais on rendit juſtice à la marche de l'action, parce qu'elle eſt ſage & bien entendue; on diſtingua pluſieurs ſcenes filées avec

autant de logique que d'intelligence ; enfin ; malgré les taches qu'on apperçut dans l'ouvrage, on convint qu'il étoit digne, à bien des égards, des beaux jours de notre littérature.

La remise dont nous rendons compte a eu un très grand succès le jour de la premiere représentation. Les spectateurs ont multiplié leurs applaudissemens de maniere à faire présumer qu'ils étoient, pour ainsi dire, affamés de voir & d'entendre une tragédie raisonnable.

Le samedi 5 avril, la clôture de ce théatre s'est faite par une représentation du *Cid*, tragédie de P. Corneille, & de la *Jeune Indienne*, comédie de M. de Chamfort. Entre les deux pieces le Sr. Dorival a prononcé le compliment d'usage qui a obtenu des applaudissemens.

(*Journal* de Paris ; *Mercure* de France ; *Année littéraire.*)

COMÉDIE ITALIENNE.

Le lundi 17 mars, on a représenté, pour la premiere fois, le *Corsaire*, comédie en trois actes & en vers, par M. de la Chabeaussiere, musique de M. d'Aleyrac.

Florville étoit sur le point d'épouser *Julie*, lorsque, devenu l'esclave du corsaire *Mahamet*, il a été conduit à Alger. La générosité de Mahamet a su adoucir l'esclavage de Florville : mais les soins de l'amitié n'ont pu lui faire oublier son amour ; & Julie est toujours présente à sa pensée. Une lettre de la jeune Françoise

apprend à Florville que, libre par la mort de son tuteur, elle va le rejoindre à Tunis, où elle le croit en esclavage. Florville voudroit voler au-devant d'elle, il desire la liberté. Mahamet la lui rend. Pour prix de ce bienfait & de son amitié, le corsaire lui demande un service. Amoureux d'une jeune esclave nommée *Florentine*, arrivée dans son serrail depuis un mois, il desire connoître quels moyens il faut employer pour plaire à une Françoise. Florville les lui indique; il se charge même de parler au nom de son ami. Quelle douleur n'éprouve-t-il pas lorsque dans Florentine il retrouve cette même Julie, objet de toute sa tendresse! Il dissimule avec peine; mais la jalousie de *Zima*, amante de Mahamet, lui fait espérer qu'il peut encore être heureux. On se propose de tromper le corsaire, de favoriser la fuite de Julie & de Florville; & c'est Zima elle-même qui se charge de ce soin. Le moment du départ est arrivé, Florville est au lieu du rendez-vous; une lettre interceptée par Mahamet a découvert tout le mystere, le François est chargé de chaînes. Tandis que par les ordres du corsaire on conduit Florville aux lieux où il est destiné à travailler comme forçat Julie, accompagnée de *Lisette* sa suivante & de *Narsit*, gardien du serrail, est conduite, par l'ordre de Zima, sur le bord de la mer. Elle y attend son amant, dont elle ignore la destinée. D'un autre côté, un corsaire Africain, ennemi & rival de Mahamet, qui lui a ravi Zima, enleve Florville à son escorte; lui propose de

partager ſes projets de vengeance, rompt ſes fers, & lui donne des armes. Mais Florville n'a feint de ſe rendre aux vœux du corſaire que dans l'intention de ſauver les jours de Mahamet. En effet, au ſignal convenu, Florville s'élance, met les Africains en fuite. Ce n'eſt pas ſeulement à lui que Mahamet doit la vie, il la doit encore à Zima, qui, toujours tendre & fidelle, a connu les deſſeins formés contre ſon amant, & a volé à ſon ſecours. Tant de générofité touche Mahamet, il conſent à l'union de Julie avec Florville & il épouſe Zima.

L'intrigue de cette comédie eſt très-compliquée; on peut même aſſurer qu'à cet égard, elle mérite des reproches. Il y a long-tems qu'on a relégué dans les romans tous ces événemens extraordinaires, qui, par un concours incroyable de circonſtances, ſe réuniſſent tout exprès, d'abord pour ſéparer deux amans; enſuite pour les rapprocher l'un de l'autre à cinq cens lieues de leur pays, après les avoir placés ſous l'autorité d'un deſpote ordinairement amoureux & jaloux, & qui tient leur ſort entre ſes mains. Encore les romans de cette nature ne ſont-ils plus guere eſtimés, parce qu'ils ſont preſque toujours conduits aux dépens de la vraiſemblance; parce que le cœur jouit peu, lorſque l'eſprit ſe fatigue à chercher les développemens d'une intrigue trop embrouillée pour être facilement ſuivie. Si nous ne nous trompons point, de quel œil verra-t-on un ouvrage de théatre dont l'action ſera établie ſur une baſe auſſi uſée, & ſi peu propre à l'intérêt? On ju-

gera son auteur sur le parti qu'il aura su tirer d'un sujet mal choisi, sur les détails heureux qu'il aura semés dans son ouvrage, sur le plus ou moins d'adresse & d'intelligence qui auront filé quelques scenes; & s'il a fait preuve d'esprit, de goût & de talent, on desirera qu'à l'avenir il choisisse des sujets plus rapprochés de la vérité, plus intéressans par le fonds, & dans lesquels il sache attacher, non pas par une accumulation d'incidens romanesques, mais par le jeu des passions, par le contraste des caracteres, enfin par des moyens susceptibles de parler à l'ame comme à l'esprit, & qui puissent marcher de front sans se nuire. Les représentations du *Corsaire* ont, sans doute, porté quelques-uns des spectateurs à faire ces réflexions; & c'est peut-être ainsi qu'on a jugé le nouvel ouvrage de M. de la Chabeaussiere. Cet ouvrage est digne, en grande partie, de son succès; néanmoins si l'on examine de quelle maniere la fable en est établie, filée & dénouée, on y remarquera des défauts très-essentiels. Comment Julie a-t-elle été séparée de Florville? Comment, lorsqu'elle a été chercher son amant à Tunis, se trouve-t-elle à Alger au pouvoir de Mahamet? On peut le supposer, mais l'auteur auroit dû nous en instruire, pour rendre son exposition claire & complette. Qu'est-ce que ce corsaire qui arrive au troisieme acte pour délivrer Florville? Comment a-t-il eu le tems de savoir le malheur du jeune François, & celui de séduire à prix d'or, l'escorte qui le conduit? Quel intérêt le porte à venger Flor-

ville qu'il ne connoît point ? Comment, sans le connoître, lui confie-t-il un secret important, & dont dépend son bonheur ? Qu'elle est bizarre d'ailleurs la conduite de ce même Florville ! Il abandonne sa maîtresse, inquiette & désolée, pour voler au secours d'un barbare qui la lui a ravie, qui vient de le condamner lui-même à des travaux odieux ! L'Africain, qui va combattre Mahamet, a des raisons pour le haïr ; c'est Zima, c'est son amante que l'Algérien lui a enlevée, & qu'il veut arracher de ses mains. Qui osera le blâmer ? Ce ne devroit pas être Florville, puisqu'il éprouve le même sort, & qu'il doit gémir sur une perte semblable à celle de l'Africain. Néanmoins, c'est Florville qui non-seulement le blâme, mais qui abuse de sa confiance, qui oublie ce qu'il vient de lui devoir, & qui le sacrifie à l'homme dont il a tant à se plaindre. Mahamet fut son ami, oui : mais quelle preuve de zele & d'intérêt ce Mahamet a-t il donnée à Florville, qui soit au-dessus du service que vient de lui rendre l'Africain ? Tous les ressorts qui amenent ce dénouement, annoncent un auteur embarrassé de donner à sa fable une fin satisfaisante, & qui a immolé la vraisemblance à la nécessité de sortir d'embarras. Voilà où mene un mauvais choix. Ces observations, que nous croyons très-bien fondées, ne nous empêcheront pas de donner à M. de la Chabeaussiere tous les éloges qu'il mérite. Du fonds de son sujet il a su faire sortir de tems en tems des situations agréables, mais sur-tout du comique. Les scenes en-

tre Narsit & Lisette, deux personnages que nous n'avons qu'indiqués, sont extrêmement plaisantes ; elles annoncent du goût & de la délicatesse. Le second acte est entiérement bien fait, le nœud est comique & bien établi. Le caractere de Mahamet a de la grandeur & de la noblesse. Quant aux deux amantes, elles produisent peu d'effet, parce que leurs caracteres sont subordonnés à ceux du corsaire & de Florville. Le style a de la facilité, de la grace, de l'élégance. On a pu aussi remarquer de la fraîcheur dans les idées, & une foule de vers très piquans, tant par le fonds des pensées que par le cadre dans lequel ils sont placés. Nous avons parlé à M. de la Chabeaussiere avec une franchise proportionnée à l'intérêt que son talent inspire, & nous nous flattons qu'il appercevra dans nos observations, non le dessein de nuire à son succès, mais le desir d'être utile à un écrivain qui donne les plus heureuses espérances.

La musique fait infiniment d'honneur à M. d'Aleyrac, déja connu à ce théatre par l'*Eclipse totale.* De cette premiere composition à celle dont nous allons parler, il a fait un pas immense. Son chant est facile, agréable & expressif. Ses duos, principalement celui du second acte, entre Narsit & Lisette, ainsi qu'un autre du même acte, entre Mahamet & Florville, sont aussi parfaitement composés relativement aux convenances dramatiques, qu'ils méritent d'estime comme compositions musicales. La marche des *finales* est rapide & théatrale, & le

ſtyle analogue aux ſituations. Nous engagerons ſeulement M. d'Aleyrac à moins travailler ſes accompagnemens, parce qu'il eſt rare qu'en les travaillant trop, on n'altere pas un peu l'effet du chant principal, & qu'on ne fatigue pas l'oreille & l'attention du ſpectateur. Nous le prierons auſſi d'être moins complaiſant pour certaines cantatrices, qui exigent des *airs de bravoure* dans l'unique intention de faire briller leur goſier. Ces morceaux ralentiſſent la marche de l'action, & ne ſauroient rien faire pour la réputation d'un muſicien. Outre la difficulté de leur exécution, difficulté qui réſulte preſque toujours de la néceſſité d'en porter ſouvent les traits dans les cordes aiguës de la voix, ils ſont ordinairement vuides d'expreſſion, & plus faits pour le concert que pour la ſcene. Quoi qu'il en ſoit de nos obſervations, les paroles & la muſique de cette piece, ont également réuſſi, & méritent à beaucoup d'égards les applaudiſſemens qu'elles obtiennent à chaque repréſentation.

Le mardi 18 du même mois, on a donné la premiere repréſentation des *Aveux difficiles*, comédie en un acte & en vers, par M. le baron d'Eſtat.

Le fonds de cet ouvrage eſt abſolument le même que celui de la comédie de M. Vigée, dont nous avons rendu compte dans notre dernier journal (*). La différence que l'on trouve

(*) Page 304.

entre quelques ſituations des deux pieces, n'eſt point aſſez marquée pour qu'il ſoit poſſible d'élever aucun doute ſur leur reſſemblance générale. Qui de M. le baron d'Eſtat, ou de M. Vigée a les droits les plus inconteſtables à la propriété du ſujet ? Voilà le point de la difficulté, & nous ne ſaurions le réſoudre.

La comédie de M. d'Eſtat n'a pas eu un ſuccès auſſi décidé que celle de M. Vigée, parce qu'il y regne moins d'enſemble, que la marche en eſt moins ſûre, & les ſcenes moins motivées ; néanmoins nous préférons la ſcene des aveux de M. d'Eſtat à celle de M. Vigée. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait du mérite dans celle-ci ; mais le moyen employé par M. Vigée, le miniſtere des valets mis en œuvre pour déclarer l'inconſtance mutuelle des amans, préſentoit moins de difficultés que le reſſort qui a été adopté par M. d'Eſtat. Cet écrivain a placé ſes aveux dans la bouche des deux rivaux, & ce moyen plus délicat, plus ſuſceptible d'inconvéniens que l'autre, a produit une ſcene qui eſt filée avec aſſez d'adreſſe, d'intelligence & de comique pour faire honneur à M. d'Eſtat. Le ſtyle de ſon rival a plus d'éclat, eſt plus ſoutenu ; le ſien nous a paru plus naturel. Au total, cette derniere production de M. d'Eſtat annonce plus de talent que la *Somnambule* ne ſembloit en promettre. Voilà le fruit de l'étude, du travail & de l'expérience.

On a fait la clôture de ce ſpectacle par une repréſentation du *Corſaire* & des *Deux Jumeaux*

de Bergame. On a joué enſuite une petite comédie en proſe, mêlée de vaudevilles, qui a pour titre le *Déménagement d'Arlequin, marchand de Tableaux.* Cette comédie a tenu lieu de compliment. L'alluſion eſt facile à ſaiſir : elle eſt relative à la nouvelle ſalle où les comédiens Italiens vont ſe tranſporter. Arlequin donne ſes ordres pour déménager ; le principal objet de ſes ſoins eſt la conſervation de ſes tableaux, qui font toute ſa fortune. Arrivent deux amateurs, *Mondor* & *Mde. Floricourt.* Argentine leur montre le catalogue des nouveautés dont on a fait cette année l'acquiſition, & en les parcourant, elle chante un couplet ſur chacun à meſure que Mondor en lit le nom. Delà l'éloge d'*Aucaſſin & Nicolette ;* des *Quatre Saiſons* de MM. de Piis & Barré ; de *Jenneval*, de l'*Indigent*, du *Déſerteur*, drame ; des *Deux Jumeaux*, du *Bon Ménage ;* de *Tom-Jones à Londres*, & du *Corſaire.* La plupart de ces éloges ont été confirmés par les applaudiſſemens du public, ſurtout ceux des *Quatre Saiſons*, de *Tom-Jones* & du *Corſaire.* Après quelques nouveaux avis ſur les moyens de fixer le public, ſuivi d'une ſcene entre Arlequin & ſes enfans, le compliment ſe termine par des couplets, dont l'intention eſt ſi vague, qu'il feroit difficile de la ſaiſir.

Ce petit ouvrage, qu'il ne faut pas examiner avec bien de la ſévérité, a obtenu les ſuffrages du public. On a trouvé le cadre heureux, & bien choiſi ; mais on auroit deſiré que le peintre eût employé un coloris plus frais, que ſon deſſin fût plus correct, & ſon coup de pinceau

plus ferme. On a demandé l'auteur à plusieurs reprises. M. *Favart*, le fils, a paru. Ce nom sera long-tems cher aux amateurs de ce spectacle, & on aime à voir le fils d'un écrivain célebre rassembler sur sa tête quelques rayons de la gloire de son pere.

(*Mercure* de France; *Journal* de Paris; *Affiches, annonces & avis divers.*)



HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

Extrait de deux lettres écrites de Londres, concernant quelques expériences de physique.

Une lettre adressée à M. Faujas de Saint-Fond, à Paris, par le docteur Swedier, de la société royale de Londres, contient les détails suivants :

» Nous avons répété ici, il y a quelques » jours, les expériences faites en Suisse sur » l'inflammation spontanée d'un mêlange d'huile » & de suie.

» L'huile de lin, ou l'huile de *bamabis*, mê» lée avec de la suie, a formé une pâte qui » s'est enflammée d'elle-même en peu de tems : » cette masse a brûlé avec une flamme assez » vive pendant plusieurs heures.

» Le même phénomene a eu lieu avec un » mêlange d'huile de lin, & d'une terre mar» tiale brunâtre, dont les peintres font un grand

» usage, & qu'on nomme à Londres *Humber*,
» (c'est la terre d'ombre.)

» M. Nairne a lu à la société royale un
» mémoire dans lequel il rapporte des faits,
» & des expériences très-exactes, par lesquelles
» il démontre que le feu électrique a le pou-
» voir de racourcir remarquablement des fils
» de métal, ce qui s'écarte des observations
» connues sur le feu & la chaleur qui ont
» en général le pouvoir d'alonger les métaux.

» On travaille sans relâche aux gravures qui
» doivent être insérées dans le voyage du ca-
» pitaine Cook. Cet ouvrage enrichi d'un très-
» grand nombre de figures, paroîtra en trois
» grands volumes in-4to. vers le commence-
» ment de l'année prochaine. Vous recevrez
» aussi dans le même tems l'ouvrage précieux
» & peut-être unique en son genre, de M. El-
» lis, sur les madrépores, dont les figures sont
» exécutées avec une délicatesse & une vérité
» étonnante. Ce livre formera 2 vol. in 8vo.
» avec 50 à 60 planches.

» J'ai lu hier à la société royale un mé-
» moire sur l'ambre gris, où je crois avoir
» démontré par des faits nouveaux & incon-
» nus, que cette substance doit son origine au
» regne animal. J'aurai attention de vous en-
» voyer ce mémoire dès qu'il sera imprimé. «

Une autre lettre de M. le chevalier *Banks*, président de la société royale de Londres, au même savant, contient les autres détails suivants, sur lesquels on attend confirmation d'expériences.

» M. le docteur Priesteley, vient de faire » une expérience très-intéressante. Il est venu » à bout, par un procédé très-simple, de convertir l'eau en un fluide permanent & élastique, » dans lequel une chandelle brûle, enfin en » air atmosphérique; cette expérience doit vous » intéresser plus particuliérement que tout autre, vous, Monsieur, qui faites une étude » approfondie des volcans.

» Il étoit difficile de concevoir comment les » feux souterrains pouvoient brûler à de grandes profondeurs sans air, & cette expérience paroît résoudre ce problême, ainsi que » celui, peut-être, de la demi-fusion des produits volcaniques.

» Une question à examiner, seroit celle de » savoir, si les volcans ne sont pas les agents, » qui fournissent à la terre l'air atmosphérique, que l'océan & les plantes purifient ensuite, &c.

(*Nouvelles de la république des lettres & des arts.*)

I I.

ADDITION au précis historique sur les principaux tremblemens de terre de la Sicile, inséré dans le journal *de mai, pag. 320; par M. DE LA LANDE.*

Dans un ouvrage intitulé *Della Sicilia ricercata nelle cose piu memorabili*, par D. Antonio Mongitore, imprimé à Palerme en 1743, en 2 vol, in-4to. on trouve une histoire des trem-

blemens de terre de la Sicile, & elle y occupe plus de cent pages; pour m'en tenir à ce qui concerne la ville de Meſſine, on voit qu'elle en a eſſuyés en 1390, 1456, 94, 99, 1500, 38, 42, 49, 1601, 13, 35, 38, 49, 59, 61, 93, 1717, 26, 29, 32. J'ai ſu d'ailleurs qu'il y en avoit eu un aſſez violent en 1780, & qu'il avoit ébranlé beaucoup de maiſons; ce ſont celles qui ont été renverſées dans celui du 5 février 1783.

(*Journal de* Paris.)

III.

Mémoire ſur la ſang-ſue médicinale, par M. du Rondeau. (*)

Comme cet animal ſi utile n'avoit point encore été décrit, M. du Rondeau a cru ne devoir rien négliger pour le faire bien connoître par ſes caracteres les plus diſtinctifs : nous allons en rapporter quelques-uns. La ſang-ſue eſt un inſecte aquatique, amphibie au beſoin, ſans pieds, ſans nageoires proprement dites, & ſans arêtes. Elle a la figure d'un gros ver marqueté de points & de lignes. Celle dont on ſe ſert à Paris eſt longue de quatre ou cinq pouces lorſqu'elle s'étend. Sa peau eſt compoſée d'un tiſſu membraneux très fort, mais très-ſouple, lequel a la ſurface liſſe & onctueuſe.

(*) Ce mémoire a été imprimé dans le *Journal de Phyſique* du mois d'octobre de l'année derniere.

Son dos, divisé parallelement en trois parties à peu-près égales par quatre lignes longitudinales jaunes sur un fond verd obscur, présente, au milieu des deux côtés, une sorte de passement formé de petits grains noirs, placés à la file, & tenant les uns aux autres par un ornement jaune qui a la figure d'une chaîne.

On voit au bord supérieur de la ligne latérale un semblable ornement. Cette décoration est un peu flottante & saillante; lorsque le petit animal nage, elle lui sert de nageoire.

Le ventre est d'un bleu turquin marqueté de jaune. Toute la peau, onctueuse & grasse, est fortement collée sur une espece de lard très-épais.

La *charpente* de la sang-sue consiste en cinq cens cinq anneaux cartilagineux, rangés sous sa peau, depuis l'extrêmité supérieure jusqu'à l'inférieure. Ils ne se trouvent pas tous placés à la même distance les uns des autres. Ceux du milieu du corps sont beaucoup plus éloignés que ceux qui approchent des extrêmités; ces derniers se resserrent insensiblement pour terminer l'extrêmité supérieure en bec de flûte, & l'inférieure en cône tronqué obliquement. Le diametre des anneaux diminue à proportion de leur éloignement du milieu du corps, ensorte que ceux des extrêmités ont à peu-près un tiers de diametre de moins que ceux du milieu. Ils ne sont pas d'une seule piece, ainsi qu'ils le paroissent au premier coup-d'œil, mais composés de plusieurs pieces de rapport, adaptées les unes

ſur les autres, comme celles de la chaîne d'une montre.

On remarque dans leurs interſtices des cloiſons muſculeuſes fort épaiſſes, au moyen deſquelles la ſang-ſue s'alonge, ſe contracte, ſe tourne, ou ſe roule à volonté.

L'extrêmité ſupérieure de ſon corps eſt preſque pointue, un peu courbée de haut en bas pour couvrir la bouche, qui n'eſt pas triangulaire, comme on l'a prétendu, mais ovale lorſque l'inſecte veut ſaiſir quelque choſe, & quadrangulaire dans le cas oppoſé.

Les levres ſont mollaſſes & flottantes; la direction de leurs fibres externes eſt tranſverſale; la levre ſupérieure, légérement repliée de bas en haut; l'inférieure, recourbée de dehors en dedans. La premiere eſt fendue par le milieu; cette fente fait un des quatre angles de la bouche. La commiſſure des levres produit les angles latéraux. La levre inférieure ſe replie un peu par le milieu, & forme le quatrieme angle, ou l'angle inférieur. Cet angle eſt obtus; mais le ſupérieur & les latéraux ſont aſſez aigus.

Le palais, voûté de devant en arriere, eſt terminé poſtérieurement par trois mamelons charnus, dont les deux latéraux ſont placés au fond de la bouche, & le troiſieme ſe trouve derriere la levre inférieure. » M. Morand, le » pere, obſerve ici notre auteur, attribue à ces » mamelons les fonctions de langue, ce qui eſt » indubitable; mais il a eu tort de n'en faire » qu'un ſeul : car ils ſe trouvent très-diſtincte» ment ſéparés les uns des autres par une cu-

» verture triangulaire dont les angles sont oc-
» cupés par les dents. «

Celles-ci ne sont pas, ainsi que plusieurs écrivains l'ont répété, aiguës & perçantes; on les voit, au contraire, arrondies comme le coûteau dont les cordonniers se servent pour couper les empeignes; elles sont fort blanches & cartilagineuses, mobiles par leur base, au moyen d'un ligament tendineux que l'animal a la faculté de faire mouvoir au besoin; on les trouve même situées de maniere qu'il ne peut s'en servir qu'en pinçant.

» Je sais que ce sentiment n'est pas conforme
» à ce que beaucoup d'auteurs ont avancé sur
» la morsure de la sang-sue : ils en parlent tous
» comme si les dents étoient piquantes, &
» comme si elle s'en servoit en les enfonçant
» perpendiculairement dans la peau; mais leur
» figure plate, leur tranchant arrondi, leur di-
» rection oblique, la mobilité de leur base,
» tout fait voir qu'elle les enfonce obliquement
» dans la peau, après l'avoir soulevée par l'at-
» traction ou le sucement qu'elle occasionne au
» moyen de ses levres, dont elle se sert en
» guise de ventouse. Dès que la peau est per-
» cée, la sang sue retire ses dents au fond des
» angles des mamelons. Ceci doit rassurer les
» personnes qui craignent qu'elle ne les laisse
» dans la plaie. Cette crainte est très-mal fon-
» dée, 1°. parce que la sang-sue ne pourroit
» pas sucer, ayant les dents dans la plaie,
» 2°. parce qu'elles sont mobiles, & 3°. parce
» qu'il y a des sang-sues venimeuses qui peu-

» vent causer l'inflammation & la suppuration
» même, sans recourir aux dents restées dans
» les plaies, pour trouver la cause de ces ac-
» cidens. «

La sang-sue est hermaphrodite. Sa matrice, placée immédiatement au-dessous de l'estomac, à peu-près vis-à-vis du vingt-deuxieme anneau, a la forme d'une poire, ensorte que l'on y distingue le fond & le cou : ce dernier aboutit à un canal membraneux qui s'ouvre en dehors entre le vingt-quatrieme & le vingt-cinquieme anneau. Le corps, ainsi que le cou, est d'une substance charnue & très solide : ils ont ensemble environ la même longueur que le canal membraneux. La situation de ce viscere est parallele au corps, le fond vers la tête, & le cou vers la queue.

Les vésicules séminales, placées de chaque côté de la matrice, entre son cou & le canal membraneux, sont de forme oblongue, mais arrondies aux extrêmités & applaties aux faces. Leur volume égale au moins celui de la matrice. Elles sont paralleles au corps par leur grande longueur. Chaque vésicule est un assemblage de grains cellulaires, remplis d'une substance médullaire. Ces cellules, vues à la loupe, ressemblent aux anfractuosités de la substance corticale du cerveau.

Il naît de la partie inférieure du bord interne de chaque vésicule séminale un petit conduit que l'on pourroit appeller conduit spermatique ; il s'ouvre dans le canal membraneux qui communique avec la matrice. Ce canal s'étend

hors du corps des petites sang-sues, de la longueur de deux ou trois lignes ; & comme un tel prolongement ne se montre point chez les grandes, M. du Rondeau soupçonne que c'est une portion du cordon ombilical. L'ouverture des tégumens qui donnent passage au même canal, est entourée extérieurement d'un anneau formé par la peau.

Cet animal jouit de deux mouvemens progressifs en directions opposées : le premier a lieu quand, après avoir fixé sa bouche sur quelque substance solide, il attire le reste de son corps vers cet endroit : veut-il se transporter en sens contraire ? il se colle par la queue, & contracte le reste de son individu vers cette partie. » Il s'attache aux corps solides (continue l'auteur) au moyen d'un suc glutineux & » tenace que sa bouche & sa queue fournissent. Mais comme sa queue ne présente pas » une surface aussi large que sa bouche, la na» ture lui a accordé une manchette membra» neuse, qui se contracte & s'épanouit à sa vo» lonté. C'est par cette manchette épanouie & » enduite de colle qu'il s'attache si prompte» ment sur tout corps solide, & qu'en soule» vant le milieu de la manchette, il produit la » même adhérence qu'une piece circulaire de » cuir mouillé, appliquée sur une pierre polie. » Chacun sait que si l'on souleve le centre de » cette piece au moyen d'une feuille qui le tra» verse, l'adhérence de la circonférence en de» vient plus forte. Le même effet a lieu chez » notre insecte ; mais ces deux mouvemens pro-

» greffifs ne font en fon pouvoir que lorfqu'il
» trouve des corps folides à fa portée : car en
» nageant, il eft borné, ainfi que les autres
» animaux aquatiques, au feul mouvement d'en
» avant : il a néanmoins ceci de particulier,
» qu'il nage toujours en ferpentant. Veut-il
» aller au fond? il ferre fa manchette & l'ef-
» pece de ruban qui fépare le dos du ven-
» tre; fon corps s'enfonce perpendiculaire-
» ment, comme s'il y avoit un poids attaché
» à fa queue. «

» La fang-fue ne fe nourrit d'aucun aliment
» folide proprement dit; & les dents dont fa
» bouche eft armée ne lui fervent qu'à percer
» les corps dont elle veut tirer fa nourriture:
» alors elle commence par fixer fa queue; elle
» arque enfuite fon dos de maniere que fon
» ventre ne touche à rien; après quoi elle
» porte fa bouche fur l'endroit qu'elle veut
» mettre à contribution. Ses levres y étant
» collées au moyen du fuc gluant, elle attire
» & fouleve le milieu de la peau, comme fait
» la ventoufe, pour y enfoncer obliquement
» fes trois dents. Dès que les ouvertures font
» faites, elle retire fes dents, afin de fe mettre
» à pomper. Le corps de l'animal fait les fonc-
» tions de pompe & de pifton; la foupape de
» ce dernier eft le centre des mamelons char-
» nus placés au fond de la bouche. Le point
» fixe d'où part le mouvement de la pompe
» eft la queue : c'eft là que commence ce
» mouvement alternatif, qui fe communique
» d'anneau en anneau, jufqu'à celui où font

» attachés les mamelons qui soutiennent la » soupape. «

Les sang sues vivent plusieurs mois sans nourriture apparente ; mais l'eau, même la plus pure, leur fournit assez d'insectes pour se sustenter. Elles n'ont ni poumons, ni rien qui paroisse leur en tenir lieu, & peuvent se passer très long tems d'air. M. du Rondeau en a gardé une vingt-trois jours sous la cloche de la machine pneumatique, dont il pompoit journellement le peu d'air qui eût pu s'y insinuer entre le cuir & le récipient : il croit qu'elle est morte au bout de ce terme, ou par maladie, ou parce que l'eau n'avoit plus les qualités essentielles à sa conservation.

Ces animaux ne prennent point de nourriture dans le vuide ; en voici la preuve. » J'ai » mis, dit l'auteur, sous le récipient de la ma» chine pneumatique un petit vase rempli de » sang de poulet nouvellement recueilli, & » quatre sang-sues. D'abord elles se sont mises » à sucer le sang. J'ai commencé à pomper » l'air, & elles ont lâché prise dès qu'elles en » ont été privées ; j'y ai laissé rentrer l'air, & » elles se sont d'abord jettées sur le sang, » qu'elles ont abandonné derechef chaque fois » que j'en ai tiré l'air. J'ai répété cette expé» rience plusieurs fois, & j'ai eu la satisfac» tion d'observer constamment qu'elles ont cessé » de sucer dès que la machine étoit vuide d'air, » & qu'au contraire elles se sont jettées avi» dement sur la nourriture chaque fois que je » l'y ai laissé rentrer. «

A ce mémoire très-curieux, particuliérement pour les naturalistes, M. du Rondeau a joint trois figures : dans la premiere on voit la sangsue couchée sur le ventre ; dans la seconde, elle est couchée sur le dos ; la troisieme représente ses parties internes.

(*Journal de physique ; Journal encyclopédique.*)

IV.

QUESTION de chymie domestique, proposée aux rédacteurs du Journal de Paris.

» Le mets, que l'on appelle *œufs sur le* » *plat*, tache & noircit l'argenterie, au point » de laisser une espece d'empreinte, que l'on » ne peut parvenir à effacer, qu'après un tems » infini, & quelques soins que l'on prenne. » Quelle est la cause physique de cet effet » singulier ? «

Réponse des rédacteurs.

M. Déyeux, démonstrateur au college de pharmacie, chymiste recommandable, auquel on doit nombre d'observations intéressantes, ayant porté, dans l'examen analytique des œufs, une exactitude qu'on n'y avoit pas encore mise, y a reconnu la présence du soufre, & en a retiré ce produit ; or le soufre, ayant la propriété de noircir l'argent, occasionne le phénomene dont il est question ; mais cette substance n'existe pas dans le jaune de l'œuf, c'est

dans le blanc ſeulement. Auſſi lorſqu'on fait des œufs ſur le plat dans un vaiſſeau d'argent, on diſtingue la place qu'ont occupée les jaunes; ils n'ont point altéré la couleur du métal, tandis que la partie du plat que les blancs ont couverte eſt noircie. Outre que le ſoufre eſt le principe minéraliſateur des métaux, il a beaucoup d'affinité avec l'argent, & cette union préjudicie au métal. Nous n'inſiſterons pas plus long-tems ſur ces détails, quoiqu'intéreſſans, nous nous bornerons à obſerver que du vinaigre fort eſt le meilleur moyen de nettoyer l'argent noirci par les œufs.



MÉDECINE.

MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

Observation sur une convulsionnaire de Lyon, réputée ſainte, *qu'on aſſuroit vivre depuis ſept ans ſans prendre aucune nourriture; par M.* Desgranges, *chirurgien gradué.*

S'il importe dans la ſociété de démaſquer l'hypocriſie, toujours adroite à ſe montrer ſous différentes formes; s'il eſt avantageux de faire connoître l'aſtuce & le menſonge qu'elle ſait employer pour ſéduire le vulgaire trop crédule, il n'eſt pas moins utile aux gens de l'art d'être inſtruits des ſtratagêmes ſans nombre dont on peut uſer pour les tromper. (*)

Marie Didier, fille d'ouvrier en ſoie, demeurant à Lyon, paroiſſe Sainte-Croix, travailloit dès ſon bas-âge du métier de ſes parents avec qui elle demeuroit; mais naturellement peu laborieuſe, & d'une indolence que les plus for-

(*) Voyez le journal de *décembre*, 1781, pag. 350.

tes réprimandes ne purent jamais vaincre, elle feignit d'abord d'être malade pour ne pas être forcée au travail. Les inſtances réitérées de ſes parens ne purent jamais la faire ſortir de cette inaction ſi contraire à leur modique fortune. Peu endurante, & d'un caractere emporté, cette fille, à l'âge d'environ 22 ans, ſe mit un jour ſi fortement en colere, qu'elle tomba ſans connoiſſance. Elle touchoit à l'un des momens où ſon ſexe a beſoin de tant de ménagemens, la révolution fut prompte, & le ſang fut détourné des voies utérines : on eut recours à la ſaignée & à quelques remedes apéritifs. Mais auſſi peu docile en maladie qu'en ſanté, Marie Didier les négligea bientôt : le ventre reſta gros, & il le parut d'autant plus, que cette fille, comme on dit à Lyon, étoit naturellement *ventreuſe*. Sa mere crut qu'elle étoit enceinte, & la conduiſit à l'hôpital; mais ſes ſoupçons n'étoient pas fondés. La fille profita adroitement de ſon état maladif en apparence, & s'en fit un prétexte pour ne plus travailler au métier; elle y trouva même un moyen de vengeance envers ſes parens : elle ſe couvrit du voile de la religion, viſita fréquemment les égliſes; dieu devoit, diſoit-elle, prouver ſon innocence, & juſtifier ſa vertu offenſée.... Elle fit une neuvaine à la ſainte Vierge pour l'éclairer ſur la maladie par laquelle le Très-haut vouloit l'éprouver. (Depuis qu'on l'avoit ſoupçonnée groſſe, elle avoit eu ſoin de faire acquérir graduellement du volume à ſon ventre.) Bientôt elle eut une inſpiration que dieu opéreroit en

elle plus d'un miracle, & qu'elle devoit se mettre sous la protection d'une personne très-charitable de la paroisse, qu'elle désigna. Elle s'y présente en effet avec assurance, parvient à l'intéresser par le récit de ses maux & de ses persécutions; son air de piété édifie, & dès-lors on pourvoit à ses besoins. Au bout de quelques mois cette fille rusée annonce que ses incommodités augmentent (son ventre en effet grossit chaque jour), & qu'elle ne peut plus supporter de nourriture; elle mâche encore quelques fruits dont elle rejette le parenchyme : tel étoit son état en décembre 1776.

C'est ainsi qu'à l'aide de la fourberie Marie Didier s'est d'abord soustraite au travail, & à l'obéissance due à ses parens, & qu'elle s'est ensuite procuré les moyens de se passer d'eux, en s'attirant la vénération d'un tiers de ses concitoyens; car, par une inconséquence singuliere, les aumônes, les dons & les largesses se multiplioient en raison du peu de besoin qu'elle en avoit. Son abstinence continuelle devient publique, chacun accourt, & tout émerveillé de son *existence*, on la croit *sainte*. Bientôt on l'intercede pour la conversion d'un débauché, d'un joueur, pour le gain d'un procès, la guérison d'un malade, on lui baise les pieds, &c. & les présens abondent en proportion...... Une garde, sa complice & sa compagne, partage les offrandes, écarte, autant qu'il est en elle, les incrédules, & cache avec soin tout ce qui pourroit les déceler.

La sainte vit sans nourriture. C'est un fait

que toutes les dévotes assurent, & qu'elles répetent à qui veut l'entendre. La privation de tout aliment, le feint anéantissement de ses forces, son séjour continuel dans un fauteuil couvert, le défaut d'évacuation quelconque, un ventre volumineux, les convulsions horribles qui la prennent à la plus petite portion de liquide qu'on la supplie d'avaler, semblent interdire tout soupçon.

Quelques personnes éclairées, des médecins, des chirurgiens, voulant apprécier le phénomene, se transportent près de *Marie*, on la questionne adroitement, elle est embarrassée; on insiste, & ses réponses sont déja mal assurées; la garde avertit qu'elle se trouvera mal si on la fatigue à parler; enfin on la presse de plus en plus.... mais des convulsions horribles surviennent à propos pour la dispenser de s'expliquer davantage. Cet état bien affreux, puisqu'elle s'enfonçoit les doigts dans les chairs, (ce qui obligea dans la suite de les garnir d'étuis de bois,) dura trois heures, tant que les questionneurs indiscrets furent présents. Il est bon d'observer que *Marie* étoit convulsionnaire à volonté, & que chaque fois qu'elle vouloit esquiver des demandes, congédier des curieux, en imposer aux plus incrédules, elle entroit dans des convulsions affreuses. J'en ai été témoin une fois : je crus à l'état convulsif, & j'en fus affligé. Son habitude extérieure pour lors étoit maigre, le visage étoit pâle, l'œil néanmoins assez vif, les levres noires (on assure qu'elle se les teignoit), la bouche desséchée, la voix

baſſe, & ſon ventre, que je meſurai, avoit ſix pieds & demi de circonférence. Je ne pus jamais obtenir de le toucher, pas même couvert de ſes hardes : il étoit ſi ſenſible que la moindre approche de ma main faiſoit ſouffrir & crier la malade. On ne m'avoit pas annoncé pour un chirurgien ; car elle a toujours obtenu de ſes protecteurs la liberté de ne pas les recevoir, ſous prétexte que voulant porter la croix que dieu lui avoit envoyée, & abſolument réſignée à ſes décrets, elle ne vouloit ni uſer des ſecours de la médecine, ni ſatisfaire la curioſité des gens de l'art.

Quelque tems avant ſa mort, elle annonça qu'elle avoit perdu la vue, & ſe couvrit les yeux avec un ruban noir; quand on le ſoulevoit pour juger de leur état, elle les contournoit ſi bien qu'elle en cachoit la pupille, & ne laiſſoit voir que la partie inférieure des globes. On peut dire, en général, que tous ſes muſcles obéiſſant à ſa volonté, ſe prêtoient avec complaiſance aux contorſions & aux mouvemens les plus déréglés, ſoit de tout le corps, ſoit de quelques parties en particulier. *Marie* avoit prédit qu'elle deviendroit aveugle, elle voulut auſſi apprendre l'inſtant de ſa mort, elle la fixa d'abord au vendredi-ſaint 1782, puis à la St. Jean; mais elle ne termina ſa glorieuſe carriere que le 8 octobre ſuivant, à l'âge de trente ans.

On découvrit à ſa mort qu'elle portoit un ventre factice, tiſſu de pluſieurs morceaux de laine piqués, couvert artiſtement d'une peau

d'agneau si douce & si bien tendue, qu'elle en a imposé à quelques dévots qu'elle ne redoutoit pas, & par qui elle voulut bien se laisser toucher, afin que leur témoignage fermât la bouche aux mécréans ; il étoit suspendu par des écharpes, pesoit environ trente livres, & avoit six pieds de contour. On soustrait cette piece artificieuse, on verse sur le corps un seau d'eau, & l'on publie que le ventre a éclaté au moment où la *sainte* a terminé ses jours. Bientôt le cadavre est au cercueil, & déja l'on prépare des obseques dignes de la bienheureuse, lorsque des ordres supérieurs la font porter au tombeau sans appareil.

Une ordonnance du juge, obtenue à la requête de plusieurs personnes de l'art, vient à propos prescrire l'exhumation du corps & son ouverture, & lever le voile mystérieux qui couvroit tant de prodiges. Le procès-verbal, dont voici copie, est trop instructif pour que nous y ajoutions aucune réflexion ; lui seul met au grand jour tous les stratagêmes de cette fausse prédestinée, & le merveilleux qu'elle annonçoit rentre dans la classe des faits ordinaires. Il porte en substance :

» Que l'inspection du ventre n'annonçoit pas » que ses tégumens eussent été distendus, ni » déchirés. — L'estomac, du volume ordinaire, » contenoit une écuelle de matiere liquide, » brune, d'une odeur vineuse, paroissant di- » gérée depuis peu de tems. — Les intestins » avoient aussi leurs dimensions naturelles, les » gros étoient pleins de matieres fécales liqui-

» des. — La veffie receloit un verre d'urine. » — La véficule du fiel abfolument vuide, le » foie très-gros, dur, d'un jaune marbré, fem» blable en tout à ceux des ivrognes; les au» tres vifceres très-fains. — La matrice, par fa » petiteffe, dépofoit contre fa groffeffe préten» due : *Sed vagina fatis ampla, trium digitorum* » *fitque facilis intromiffio.* — Les poumons adhé» roient fupérieurement à la plevre & préfen» toient quelques points de fuppuration infé» rieurement. Le lobe droit contenoit une vo» mique dans le milieu de fa fubftance, dont » l'iffue étoit dans les bronches; le lobe gau» che avoit quelques tubercules dans fa textu» re. Le cœur & les yeux étoient fains, & » tous les vifceres en général étoient tapiffés » de graiffe.... «

La mort de *Marie Didier* a donc été produite par une vomique, fuite de quelque inflammation déterminée à la poitrine par fes fréquentes coleres, fes emportemens exceffifs, fes convulfions factices, l'abus des liqueurs, fon mauvais régime (*), & par fois des abftinences forcées à caufe des affiftans; ajoutons la preffion de l'artifice appliqué fur le ventre, qui gênoit la circulation dans les vifceres abdominaux, & refouloit les humeurs à la poitrine, &c....

(*Journal de médecine, chirurgie, pharmacie, &c.*)

(*) Sa garde, qui a bientôt difparu, lui a attribué tous ces défauts, & bien d'autres encore...

II.

Lettre sur la nature & le siege de la rage.

Messieurs,

Je croirois manquer au public & à la justice due à M. Sallin, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, connu par son érudition & ses utiles recherches sur toutes les parties de son art, si je laissois ignorer que la découverte qu'il a faite de la nature & du siege de la rage, vient d'être portée jusqu'à l'évidence.

Il annonça ses vues sur cette matiere, par un mémoire qu'il lut dans une séance publique de la faculté de médecine : vues qui avoient été confirmées par l'ouverture qu'il fit lui-même, en présence de plusieurs de ses confreres, d'un sujet mort de la rage. Mais il ne s'en tint pas à cette premiere preuve, quoique suffisante : il invita ses collegues à lui procurer les cadavres des personnes mortes de cette maladie, & bientôt il se présenta à l'Hôtel-Dieu, deux occasions de le satisfaire ; la premiere en mai 1782, annoncée alors dans le *journal* & la *gazette de médecine*, & la seconde le 23 janvier 1783. J'assistai à ces deux dernieres ouvertures, qui furent faites par M. de la Font, jeune chirurgien aussi zélé qu'intelligent. Le sujet de celle du 23 janvier, est un homme de près 45 ans, d'une constitution vigoureuse, mort le troisieme jour de l'accès. M. Sallin en dirigea

l'ouverture ; il fit couper les jugulaires, afin d'en vuider le ſang, qui avoit paru nuire à la précédente : on mit à découvert avec beaucoup d'adreſſe la moëlle épiniere du col & une partie de celle du dos ; M. Sallin montra d'une maniere auſſi honnête qu'évidente, les ganglions dans un état inflammatoire & d'engorgement ſanguin : il nous fit obſerver que ces deux états offroient des phénomenes particuliers, & ne devoient pas être confondus ; il nous fit voir clairement que cette inflammation & cet engorgement diminuoient d'intenſité à meſure qu'on s'approchoit des vertebres dorſales, de maniere que depuis la cinquieme vertebre du col, la moëlle épiniere ne préſentoit d'inflammation que latéralement.

Cette importante découverte, que M. Sallin ne doit qu'à la profondeur de ſes méditations, & qui fait par conſéquent le plus grand éloge de ſa ſagacité, le conduira ſans doute à tracer un traitement méthodique contre la plus cruelle des maladies, qui malheureuſement a toujours été abandonnée à un aveugle empyriſme.

Je laiſſe à M. Sallin le ſoin de décrire ſes obſervations ; je me borne à rendre public mon hommage, ainſi que mes ſollicitations, pour qu'il veuille accélérer la publication d'une découverte auſſi intéreſſante, ſur une maladie qui a été l'écueil de la médecine juſqu'à ce jour.

J'ai l'honneur d'être, &c. RADENEL.

(*Journal de* Paris.)

III.

RÉPONSE à M. GORMAND, ſecrétaire-perpétuel du college royal des médecins de Nancy, &c. ſur la queſtion : » Si les cauteres peuvent » être quelque préſervatif contre la peſte » pendant ſes ravages; *par M. D. SAMOÏLOWITZ, aſſeſſeur des colleges de S. M. Imp. de Toutes-les-Ruſſies, docteur en médecine, chirurgien-major du ſénat de Moſcou, membre de la commiſſion contre la peſte dans la même ville, aſſocié de l'académie des ſciences, arts & belles-lettres de Dijon, de l'académie royale de Niſmes, du college royal des médecins de Nancy, & du Muſée de Paris.* Communiquée aux rédacteurs du journal.

MONSIEUR,

Je ne ſaurois vous exprimer la ſatisfaction que je reſſens du favorable accueil que votre illuſtre compagnie a daigné faire à mes foibles travaux, en m'accordant une place dans votre tribunal. Soyez perſuadé, Monſieur, que ſi je m'occupe à mettre au jour, quelque choſe qui mérite d'entrer dans vos ſavans ſanctuaires, ce n'eſt que pour me rendre utile à l'humanité en ſuivant vos exemples; & à qui dois-je préſenter mes travaux, ſi ce n'eſt aux ſavans ſanctuaires qui m'ont favorablement accueilli? Qui d'ailleurs peut mieux apprécier les productions

d'un étranger, que ceux qui lui ont fait l'honneur de le faire asseoir à leurs côtés. Ce favorable accueil me rendra peut-être assez heureux pour pouvoir tirer de leur sommeil tous les autres *médecins* & *chirurgiens* de la Russie, ma patrie, & leur faire entreprendre de suivre la route que je leur ai tracée, pour participer à vos lauriers. Je rougis, quand j'y pense, de les y voir comme autant de mercénaires, dont pas un seul ne s'est encore avisé de donner quelqu'observation intéressante pour la médecine; quelque description lumineuse des maladies qui regnent en plusieurs contrées du vaste empire de Russie... Je tâcherai à mon retour de leur faire connoître en effet, le prix de l'honneur que vos savans sanctuaires accordent à tous ceux qui leur consacrent leurs travaux, comme je l'ai déja entrepris dans presque tous mes écrits qui sont sortis, & qui sortiront à l'avenir. Peut-être viendrai-je à bout, avec le tems, de leur faire ouvrir les yeux.

Permettez-moi, Monsieur, de vous faire connoître combien je suis charmé de la question que vous m'avez fait l'honneur de me proposer au sujet de l'usage des cauteres, *Fontanellæ seu fonticuli*, s'ils sont un préservatif pendant les ravages de la peste. On les conseille, il est vrai, presque dans tous nos livres de médecine, & on assure qu'ils sont un puissant préservatif; mais je vous préviens que tout ce que j'en sais par expérience, & tout ce que je vais vous en dire, est tout-à-fait contraire. Car les succès qu'on en prétend tirer, ont été, je crois, mal

conçus, ou peut-être proposés simplement pour en dire quelque chose. Voici ce que j'ai observé du succès des *cauteres* pendant la peste de Moscou.

L'hôpital du monastere *Symonowsky* est le second dans lequel son excellence le général de *Yeropkin*, alors inspecteur-général des hôpitaux des quarantaines, &c. me pria d'entrer pour prendre soin des pestiférés, depuis que tous ceux des *sous-chirurgiens*, qui y étoient pour les soigner, étoient morts : je m'y transportai donc de l'hôpital du monastere *Ougréschinsky*, & j'y trouvai en entrant, plus de mille malades, & un seul homme pour les servir. Cet homme avoit déja tout à fait surpassé la peste, & tous les autres étoient succombés à sa violence. Jugez, Monsieur, des services que nous pouvions nous deux rendre à une telle multitude de malades. Je représentai aussi-tôt au *général*, la nécessité de m'envoyer ces 80 hommes que j'avois guéris dans l'hôpital du monastere *Ougréchinski*, & qui n'avoient plus à craindre la moindre chose, même dans le fort de la peste, puisqu'ils l'avoient entiérement *surpassée*, afin de les employer au service des malades. Je demandai de plus qu'on m'envoyât quelques *sous-chirurgiens* pour m'aider aux pansemens, ce qui fut exécuté sans délai. Sachant que les *cauteres* étoient prônés dans nos livres de médecine, je les appliquai à tous ces *sous-chirurgiens*, aussi-tôt qu'ils entrerent dans cet hôpital, ainsi qu'à tous ceux qui leur succéderent après leur mort. Je conseillai à quel-

ques-uns d'eux, qui étoient fort corpulens, d'en ſupporter *deux* à la fois, ce qu'ils firent; il s'en trouva même un qui voulut en avoir *trois*. Cependant ce *préſervatif*, qui paroît n'être puiſſant que dans nos livres, n'empêcha pas qu'ils ne fuſſent attaqués, & qu'ils ne ſuccombaſſent à la violence du mal, comme ceux qui n'en avoient pas fait uſage. J'avois pourtant encore chaque fois eu ſoin de les faire revêtir de leurs *redingotes & gants* de toile cirée, avant qu'ils approchaſſent des peſtiférés pour les panſer, &c. En un mot, quelque précaution que j'euſſe priſe, que j'euſſe eſſayé de tout ce qu'on propoſe pour réuſſir, je ne pus les ſauver. Si l'on m'en demande la raiſon, la voici : c'eſt que la peſte étoit alors à ſon degré du *milieu*, c'eſt-à-dire, au comble de ſa malignité, & qu'alors ſon venin eſt ſi ſubtil, qu'il eſt impoſſible de l'éviter, à cauſe de la vîteſſe avec laquelle il s'inſinue dès le moindre *contact*. Mes exhortations à bannir la crainte qui aggrave tant dans toutes les maladies, &c. rien ne put empêcher que tous ces jeunes gens ne périſſent avec leurs *cauteres*, & ne me fiſſent verſer beaucoup de larmes.

Cette mort ſi ſubite, & beaucoup d'autres cataſtrophes, ont fait reconnoître que la peſte a trois degrés, c'eſt-à-dire, le *commencement*, le *milieu* & la *fin*; & au lieu de la décrire dans *mon Mémoire*, qui va paroître bientôt, ſous les différentes *diſtinctions* que tous nos modernes *noſologues* ont faites, j'ai préféré, je crois avec raiſon, de la décrire conformément aux

trois degrés ci-deſſus. Le *ſyſtême* que j'embraſſe, eſt évidemment caractériſé par ſes *trois* ſignes externes, c'eſt-à-dire, les *bubons*, les *charbons* & les *pétéchies*, ſignes, qui paroiſſent relatifs aux *trois* différents degrés de la contagion de ſon venin. Car tous ceux qui périſſent dans le degré du *milieu*, périſſent pour l'ordinaire avec des *charbons* & des *pétéchies*, ſur-tout des *pétéchies* confluentes. C'eſt le contraire dans le degré du *commencement* & de la *fin*, où il ne paroit ordinairement que des *bubons*.

Qu'il eſt beau de donner, dans nos ouvrages, une telle *noſologie* ſur une maladie qui n'eſt que putride, & qui ne ſe *méthodie* pas. Je ne doute pas qu'on ne me faſſe un crime de ne point méthodier la peſte comme les autres; mais avant tout, qu'on me permette de demander, à quoi bon tant de *diſtinctions* ſur cette maladie, par ceux qui ne l'ont connue que de loin. Ne feroit-il pas beaucoup mieux, pour l'intérêt public, d'en ſcruter la nature, le venin & la maniere, s'il étoit poſſible, avec laquelle il s'inſinue dans chaque choſe, pour nous infecter dès-lors que nous y touchons? En effet quel étranger peut aſſez bien ſcruter un fléau auſſi terrible que la peſte, dans un pays dont il ne connoît pas mieux la langue que les mœurs des habitans, pour en faire tant de *diſtinctions?* Car la peſte eſt une maladie contre laquelle nous n'avons encore d'autre *préſervatif*, quand nous ſommes obligés d'approcher des malades, que d'éviter le contact. Or qui peut s'en flatter, étant obligé d'en approcher ſi ſouvent,

tant pour les ſecourir que pour obſerver le cours de la maladie? Pour moi je puis aſſurer que je l'ai bien ſcrutée dans les hôpitaux, pendant tout le tems que j'y ſuis reſté, comme pendant que j'ai eu l'honneur d'être membre de la commiſſion contre la peſte; mais ſans l'âge & la ſanté dont je jouis encore, & particuliérement, je crois, la forte perſuaſion que je ne mourrois pas de la peſte, j'aurois, je penſe maintenant, été forcé d'y ſuccomber. J'ai été *douze* mois conſécutifs, dans des lieux où il n'étoit queſtion que de la peſte; j'ai donc eu le tems, ſur-tout dans les hôpitaux, de voir beaucoup de malades, de les bien obſerver, de les interroger ſur tout ce qui s'étoit paſſé à leur égard, connoiſſant bien leur conſtitution, & preſque les penſées même de chaque malade; ſachant encore leur langue, puiſqu'elle eſt ma langue maternelle; cependant je n'ai jamais reconnu de peſte diſtinctive. Que doit-on donc penſer & dire au ſujet de tant d'ouvrages antérieurs ſur la peſte? Pour moi je ne les regarde, d'après les *obſervations*, que j'ai faites, ſur celle de *Moſcou*, que comme écrits par des hommes qui n'ont jamais vu la peſte, & qui n'en ont raiſonné que chimériquement. Je rends grace à dieu d'avoir conſervé mes jours, & quand *mon ouvrage* paroîtra, je ſuis ſûr que tous ceux qui cherchent, ſans partialité, des matieres intéreſſantes à notre ſcience, y en trouveront en abondance, dans les *trois parties* dans leſquelles j'ai diviſé mon mémoire.

Nous avons déja un ouvrage ſur cette même

peſte; je ne ſais, Monſieur, ſi vous l'avez vu ; mais j'oſe vous prévenir qu'il eſt d'un auteur qui n'a vu les peſtiférés que trois fois tout au plus, encore étoit-ce dès le commencement de l'invaſion de la peſte. Je vous demande qui peut haſarder d'écrire ſur une matiere qui lui eſt tout-à-fait inconnue? Je vous avoue ſincérement que ſi je n'avois entrepris de faire une juſte deſcription de cette peſte, qui doit être regardée comme une époque de notre 18*e.* ſiecle, cet ouvrage devroit être reçu comme le plus complet; mais ce que je dis dans *mon Mémoire* au ſujet de cet ouvrage, ſans cependant vouloir offenſer l'auteur, fera voir à tous les ſavans, qu'il n'a fait qu'une compilation des entretiens de ceux qui ont vu de près la peſte, & qui ont exécuté tout ce qui y eſt rapporté. Or, combien avons-nous, dans tout notre faſte de médecine, d'auteurs antérieurs qui ont écrit ſur cette importante matiere, comme ceux qui ont décrit la peſte de notre ſiecle..... Laiſſons pourtant les ouvrages, & reprenons nos raiſonnemens au ſujet des *cauteres*. Suivant mes *obſervations* dans une longue pratique, ils ne peuvent être d'aucun ſecours, ni pour les *chirurgiens* qui doivent panſer les malades peſtiférés, ni pour les *infirmiers* qui doivent les ſervir, ni pour tout autre qui ne peut éviter le *contact*, ſur-tout dans le degré du *milieu*. Par conſéquent, ils ne doivent pas être mis au nombre des *préſervatifs* infaillibles contre la peſte.

Quels ſeront donc les *préſervatifs* les plus

efficaces, dans le tems des ravages de la peſte ? Je n'en ſais d'autres que *l'inoculation* de la peſte même. Car après avoir une fois *ſurpaſſé* tout-à-fait la peſte, on ne peut en être attaqué une ſeconde fois. C'eſt ce que j'ai bien évidemment démontré dans mes écrits. On prône encore vulgairement que tous ceux, qui ont la *gonorrhée* dans le tems des ravages de la peſte, en quelque lieu que ce ſoit, peuvent être exempts de ſon infection ; j'en doute beaucoup, car ſi les *cauteres* artificiels n'en ont pas garanti ceux à qui je les ai appliqués, comment la *gonorrhée*, qui ne doit être regardée que comme une eſpece de *cautere* bien inférieur, peut-elle en garantir quelqu'un ? On doit donc conclure que c'eſt encore un de ces *préſervatifs* fautifs, qui n'a été reçu que populairement, & qui doit être exclus de nos livres de médecine.

Je vais préſentement vous faire voir, Monſieur, les cas où les *cauteres* ont été appliqués pendant la peſte de *Moſcou*, afin que vous jugiez vous-même, ſi nous devons les adopter comme *préſervatifs* infaillibles. Pendant cette peſte pluſieurs de nos nobles, riches négocians, excités par les médecins les plus conſommés dans la pratique, pluſieurs même d'entre eux, obligés de viſiter les malades, ont porté des *cauteres*. Ces médecins, dis-je, & chirurgiens les ont portés eux-même, je ſuppoſe, pour engager plus facilement les citoyens à ſe faire cautériſer, ou peut-être tout ſimplement, parce qu'ils n'avoient d'autre érudition à ce ſujet, que la

croyance aux livres de médecine, qui les conseillent presque tous. Ils ont été, à la vérité, tous exempts de l'infection de la peste; mais combien d'autres, pendant tous les ravages que la peste a faits à *Moscou*, ainsi qu'ailleurs, n'ont pas eu de *cauteres*, & ont aussi été exempts de son infection? Sans entrer dans un long détail, ne puis-je pas me compter le premier? Après être sorti des hôpitaux, j'ai été employé dans tous les cas dans lesquels il étoit nécessaire de visiter les malades pestiférés tant vivans que morts, ainsi que les choses empestées, & ce, jusqu'à l'extinction totale de la peste; cependant je n'ai pas eu la moindre atteinte de son infection. La raison en est bien simple, c'est que je n'ai eu aucun *contact* ni à des pestiférés, ni à des choses empestées, non plus qu'eux.

Si les *cauteres* peuvent être d'aussi puissans *préservatifs* qu'on le préconise dans nos livres de médecine, pourquoi ceux à qui je les ai appliqués jusqu'au nombre de *trois*, ont-ils tous succombé à la violence de la peste? Pourquoi n'en ont-ils pas été exempts? Disons encore que ce ne sont pas les *cauteres* qui ont préservé les nobles, les riches, &c. Mais simplement parce qu'ils ont évité jusqu'au moindre *contact* à des choses qui portoient le venin de la peste; car tous ceux qui, quoiqu'avec des *cauteres*, n'ont pu éviter le *contact*, sont tous succombés. Ainsi je conclus, comme témoin oculaire du succès des *cauteres*, que, quiconque sans *cautere*, peut éviter le *contact*, dans quelque lieu que la peste fasse ses ravages,

celui-là ne ſera jamais infecté ; & que dix *cauteres* ne préſerveront jamais quiconque ſera obligé d'avoir fréquemment le *contact*, ſur-tout dans le cours du degré du *milieu* de l'invaſion de la peſte.

Permettez-moi maintenant, Monſieur, de vous faire voir que j'ai eu raiſon de diviſer la peſte en *trois* degrés; car, après avoir fait mes *obſervations*, dans différentes circonſtances, ſur tous ceux qui ont été dans les hôpitaux peſtiférés avant & après moi, ainſi que ſur les peſtiférés, qui n'ont eu, pour la plupart, que des *bubons*, pour ſignes externes dans le degré du *commencement* de l'invaſion de la peſte, & à la *fin*; le nombre même des *morts* à Moſcou, tant dans les hôpitaux peſtiférés, que dans la ville même, ainſi qu'à Niézin & à Kiow, peut me ſervir à prouver la vérité du *ſyſtême* que j'embraſſe en diviſant la peſte en *trois* degrés. J'ai tiré cette énumération du *MÉMOIRE* ou *DESCRIPTION* de la peſte de Moſcou, ouvrage imprimé en langue ruſſe, par ordre de la commiſſion contre la peſte. Le nombre des *morts* dans les premiers endroits, y eſt inſéré ſuivant le cours de la peſte, & fait évidemment connoître ſes *trois* degrés diſtinctifs. C'eſt ce qu'on verra dans la *premiere partie* de mon mémoire. De maniere qu'en expoſant tant d'*obſervations* aux yeux des ſavans de l'Europe, pour juſtifier le *ſyſtême* que j'ai cru devoir abſolument embraſſer, ne leur démontré-je pas que la peſte a ces *trois* différens degrés, puiſqu'elle ne nous attaque pas avec la même égalité dans chacun

des *trois*. En effet, pourquoi ceux qui ont été avant & après moi dans les hôpitaux, n'ont-ils pas été empestés, tandis que ceux qui y ont été avec moi, l'ont tous été? C'est que c'etoit alors l'époque du degré *du milieu* de l'invasion de la peste. Un de nos *sous-chirurgiens* qui étoit avec mon prédécesseur dans l'hôpital du monastere *Ougreschinski*, en sortit intact de la contagion lorsque j'y entrai. Ce même *sous chirurgien*, dans le degré du *milieu*, comme je le nomme, n'étoit que visiteur de malade dans un *quartier* de la ville; mais au degré du *déclin* de la peste, c'est-à-dire, à la *fin*, il voulut entrer pour une seconde fois, avec M. le médecin *Pogorétsky*, & autres chirurgiens & sous-chirurgiens, dans l'hôpital du palais de *Lefort*, & y soigner avec eux, les pestiférés jusqu'à l'extinction totale de la peste, de maniere que, quoique ce *sous-chirurgien* eût été à *deux* différentes reprises, & même dans *deux* différens hôpitaux pestiférés; cependant comme ce n'avoit pas été au degré du *milieu*, il ne fut pas infecté de la peste, ni dans le premier, ni dans le second. Preuve aussi évidente encore de la solidité de mon *systême* de division de la peste en *trois* différens degrés.

Voilà, Monsieur & cher confrere, tout ce que je peux vous dire au sujet des *cauteres*. Je crois que vous conviendrez facilement avec moi, comme avec celui qui a été témoin oculaire de toutes ces catastrophes de la peste de Moscou, qui a été dans les trois hôpitaux pestiférés, qui a été lui-même trois différentes

fois empeſté, qui, après tout ce tems, a été membre de la commiſſion contre la peſte dans la même ville, en un mot, qui ſait tout ce qui s'y eſt paſſé pendant qu'elle y a fait ſes ravages, enfin tout ce qu'on a fait pour détruire totalement le germe de la contagion; que ce ſeront les *trois parties* de mon mémoire, qui, comme je l'eſpere, donneront un luſtre tout nouveau à la médecine au ſujet de la peſte.

Je vous prie, Monſieur & cher confrere, de m'excuſer, ſi je ſuis ſi long avec vous dans mes entretiens. Mes ſentimens ſeuls me le font faire. Vous ne ſauriez croire combien je ſuis ſenſible à la gracieuſe lettre, dont vous m'avez honoré. Je crois que vous voudrez bien lire *cette réponſe* dans une de vos aſſemblées, pour faire connoître à MM. vos illuſtres confreres, ce que je donne au ſujet des *cauteres*, & dont je crois qu'ils feront ſatisfaits, après avoir fait leur examen & leurs réflexions ſur ce ſujet. C'eſt ce que je ſouhaite le plus ardemment. Quant à mon devoir pour le bien de notre ſcience, ſoyez perſuadé que je ne manquerai pas de vous communiquer chaque fois ce que je croirai pouvoir intéreſſer votre illuſtre compagnie.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond reſpect.

Monſieur & cher confrere,

Votre, &c.

D. SAMOILOWITZ.

PARIS, ce $\frac{13}{24}$ avril 1783.

P. S. Pendant les ravages de la peste, en quelque lieu que ce soit, sur-tout dans les grandes villes, le *gouvernement* doit bien se garder de permettre que les *charlatans* prennent trop de liberté à distribuer leurs *drogues*, ou tout autre spécifique, ou préservatif contre la peste. Ce seroit une seconde peste qui dépouilleroit le peuple jusqu'à la misere. En effet, les *charlatans* s'insinuent alors si adroitement dans les ames effrayées d'un si terrible fléau, que les peuples courent après eux, avec plus de confiance, qu'après les gens de l'art. C'est ce qui arriva pendant la peste de *Moscou*, où il s'en trouva beaucoup. Parmi eux il s'en présenta deux qui, quoique de notre art, s'aviserent cependant de distribuer, comme *remedes* antipestilentiels spécifiques & préservatifs, l'un quelques *gouttes rouges*, l'autre quelques *poudres*. Il s'y trouva aussi un *maréchal-ferrant*, Allemand de nation, qui se disoit posséder, comme secret, quelques *gouttes* préservatives, qu'il distribua long-tems à très-grand prix. On vit encore un autre *étranger* se présenter à la commission contre la peste, avec quelques *recettes* compilées dans les livres de médecine, pour des *poudres fumigatives antipestilentielles*. Enfin il vint un *Arménien* avec un *baume* antipestilentiel : de maniere que la *commission* ne sachant trop comment détourner tous ces *charlatans*, sans intriguer le peuple trop crédule, proposa à ce dernier d'essayer son *baume* dans l'hôpital sur les pestiférés : à quoi il consentit. Il y entra donc quelquefois avec son remede, s'empesta lui-

même & périt malgré la vertu de ſon *baume*, Après cet événement, ſitôt qu'il ſe préſentoit quelqu'un de ces *Eſculapes* avec des ſpécifiques ou préſervatifs antipeſtilentiels, on lui demandoit, s'il vouloit faire lui-même l'épreuve de ſon *remede* ſur les peſtiférés. On fit la même propoſition au *maréchal-ferrant*, qui, n'ayant pas grande confiance à ſon préſervatif, refuſa honnêtement de le faire : après quoi on lui défendit, ſous les peines de la loi, de diſtribuer davantage ſon *remede.* Mais il avoit eu le tems auparavant de le faire bien payer. Tous ces *charlatans* étoient étrangers, & quoiqu'ils euſſent trompé le peuple crédule, leur conſcience n'en étoit pas moins tranquille : l'un d'eux oſa même encore demander récompenſe pour ſes *recettes* compilées.



AGRICULTURE.

ÉCONOMIE.

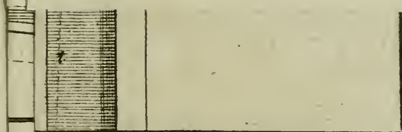
INDUSTRIE. COMMERCE.

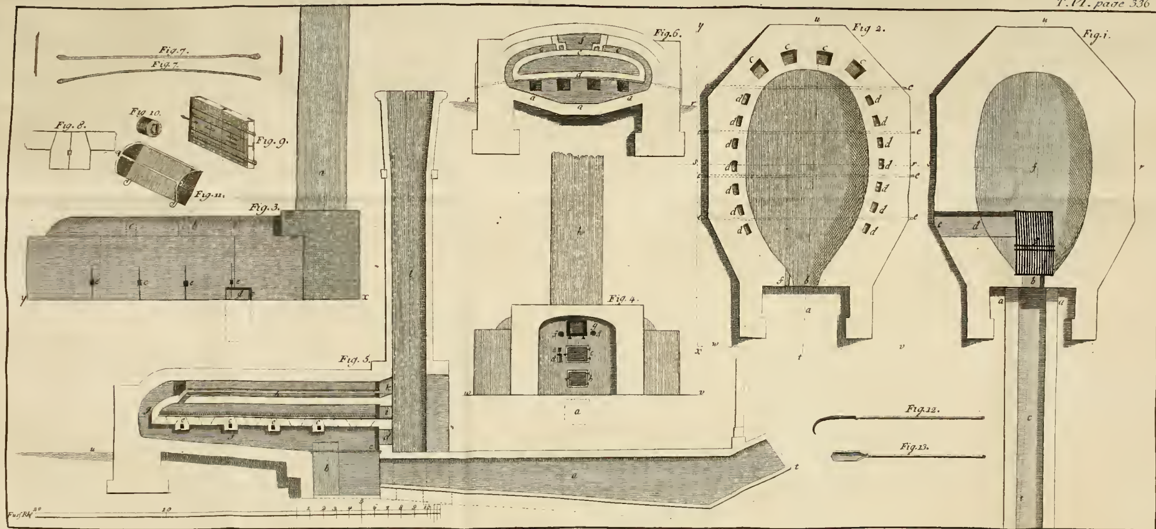
I.

Dessin & Devis d'un Four, dont la conſtruction a été ordonnée par le roi de Pruſſe dans pluſieurs places de guerre, pour y cuire le pain avec du charbon de terre.

La diſette de bois qui ſe fait remarquer de plus en plus en différentes contrées de l'Europe, a excité à lui ſubſtituer le charbon de terre dans les chaufours, les briqueteries, les blanchiſſeries, les braſſeries, les brandevineries, les teintureries, & même dans des appartemens. Les Anglois, qui dans leurs expériences ſur ce ſujet, ont été plus loin que les autres nations, ſont parvenus à fondre avantageuſement le plomb & le cuivre avec du charbon de terre, dans des fourneaux faits exprès, & après l'avoir déſouffré, ils s'en ſont auſſi ſervis avec ſuccès pour opérer la fuſion de la mine de fer ſtratifiée.

Il n'y a, pour ainſi dire, que la cuiſſon du pain avec du charbon de terre, à quoi on n'ait point encore pu réuſſir à ſouhait, malgré qu'on l'ait




Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.
Fig. 4.
Fig. 5.
Fig. 6.
Fig. 7.
Fig. 7.
Fig. 8.
Fig. 9.
Fig. 10.
Fig. 11.
Fig. 12.
Fig. 13.

l'ait tentée, & qu'on ait imaginé des fours particuliers dans ce dessein. Le docteur Venel, a, par ordre des états du Languedoc, publié des instructions sur le charbon de terre, & la maniere d'en faire servir le feu à toute sorte d'usages. On trouve la même matiere aussi traitée au septieme cahier du troisieme volume des *Recueils* de Berlin, dans une lettre de M. B***. à M. le conseiller Gléditsch, datée de Berlin, le 4 de septembre 1770, & pareillement dans la troisieme partie de l'*Encyclopédie des sciences* de M. Krunitz; au lieu où il entre dans le détail des différentes pratiques de la boulangerie. Toutes ces inventions s'accordent à régler la maniere d'allumer & d'entretenir le feu dans le même four qui reçoit le pain en pâte.

Qu'on considere que les parties substantielles de tous les charbons de terre consistent en bitume terrestre & en soufre, que le pain cuit dans ce foyer en doit prendre le goût, que le charbon de terre produit beaucoup de fumée, de suie, de cendre & d'odeur, & on concevra facilement pourquoi les projets formés jusqu'ici n'ont été d'aucun usage, sans compter que s'il se rencontre quelquefois dans le charbon de terre des particules arsénicales, un pareil mêlange est extrêmement dangereux pour la santé. Toutes ces considérations réunies ont porté chacun à rejetter les projets présentés jusqu'à présent, pour chauffer le four avec du charbon de terre.

Cependant le roi de Prusse ayant vu dans la campagne de 1777, que pendant la longue durée des campemens dans les montagnes de Silésie, la cuisson du pain de munition avoit presque détruit ses bois & ceux des particuliers, & ayant observé qu'il y avoit un grand nom-

bre de bonnes mines de charbon de terre dans les pays de Waldenbourg & de Gottesberg, non loin de Schweidnitz; pareillement aux environs de Glats & de Silberberg, & même en Haute-Siléſie : ce monarque accoutumé à vaincre tous les obſtacles, penſa qu'il n'étoit pas impoſſible de cuire le pain avec ce charbon, & il donna ordre au baron de Heynitz, ſon miniſtre de la guerre, de dreſſer un projet de cette nature, & d'en faire des eſſais, tant en Siléſie que dans le Brandebourg.

On fit d'abord deux eſſais en Siléſie, l'un dans un four fixe, l'autre dans un four portatif. Le pain qui ſortit du premier parut n'être pas levé, & ce fut la faute de la conſtruction du four. La chapelle du ſecond four croula : ce qui fut cauſé naturellement par le ſoufre du charbon, qui s'y attachant, en détruiſit les ſoutiens de fer.

Néanmoins le baron de Heynitz ne ſe rebutant point, propoſa à M. Holſche, conſeiller des mines, de travailler auſſi à un projet. En conſéquence, le deſſin publié ici avec ſon explication, fut préſenté au roi, qui l'ayant agréé, donna ordre de l'exécuter dans la boulangerie militaire de Berlin.

La conſtruction du nouveau four fut faite dans l'été de 1780, ſous la direction de M. Holſche, qui y fit cuire cinquante-deux pains de munition. L'expérience démontra la poſſibilité de cuire le pain dans un four, où la fumée & l'odeur du charbon de terre n'avoient point d'entrée. Mais en ce moment, le ſuccès ne fut pas encore ſi complet qu'il n'y eût lieu de le perfectionner, ſoit en diſſipant la fumée plus promptement, ſoit en échauffant mieux le deſſus & le deſſous du four. C'eſt pourquoi il fut permis à l'inventeur d'abattre la voûte ſu-

périeure de son four, & de corriger les défauts qu'il avoit remarqués. Après cette réforme, la fumée se dissipa assez promptement, & le derriere du four prit plus de chaleur, ensorte qu'on avoit sujet d'espérer un plein succès.

Pour en faire l'épreuve, on échauffa le four le 11 août, depuis quatre heures du matin jusqu'à six heures trois quarts, avec deux boisseaux de charbon de terre de Silésie, & à environ neuf heures 165 pains de munition, chacun de six livres, se trouverent cuits.

Comme le four étoit neuf, frais & humide, il fallut plus de tems pour l'échauffer qu'on n'en met ordinairement avec du bois, d'ailleurs on ne l'avoit pas entiérement rempli. Dès que la fournée en fut ôtée, on l'échauffa de nouveau avec deux boisseaux, & environ dix minutes avant douze heures, on mit au four une seconde fournée consistante en 175 pains de six livres, qui furent cuits à environ deux heures.

Le four fut échauffé pour la troisieme fois, encore avec deux boisseaux de charbon de terre, on y mit, environ à quatre heures, 170 pains qui en furent ôtés cuits à environ six heures.

Pour le quatrieme échauffement, auquel on procéda sans délai, on n'employa qu'un boisseau de charbon; environ à huit heures le four étoit assez échauffé, & environ à dix heures, on en tira 182 pains de six livres bien cuits. Le cinquieme échauffement suivit aussi-tôt avec un seul boisseau de charbon; le four échauffé environ à minuit, rendit à deux heures 180 bons pains de même poids. Le sixieme échauffement n'exigea qu'un demi-boisseau de charbon, & 185 pains enfournés à quatre heures, sortirent cuits du four à six.

Enfin, on échauffa le four pour la septieme

fois, & pour cette fois, il ne fallut qu'un demi-boiſſeau de charbon de terre ; à ſept heures & demie le pain y fut enfourné, & à huit heures, il en fut ôté cuit ; il y en avoit 193, enſorte que dans l'eſpace de 24 heures, on cuiſit de cette maniere 1230 pains de ſix livres, tous conformes, de l'aveu des officiers royaux des vivres, aux regles de la boulangerie militaire, qui ne permettent point qu'il manque plus d'une once à un pain de ſix livres.

Ces expériences étant achevées dans le nouveau four, on a auſſi eſſayé d'y cuire du biſcuit pour l'armée, & on a été entiérement ſatisfait de ſon goût & de ſa propreté.

De ces expériences, il s'enſuit inconteſtablement,

1°. Que la cuiſſon du pain avec ce charbon, dans un four ſtable, comparée à la cuiſſon avec du bois, eſt pour la vîteſſe comme ſept à cinq, c'eſt-à-dire, qu'en vingt-quatre heures on peut cuire ſept fois avec du charbon de terre, tandis qu'on ne peut cuire que cinq fois avec du bois ; même ſi le four étoit bien préparé dès le commencement, on pourroit cuire juſqu'à huit fois au moins en vingt-quatre heures : avantage qui provient de ce qu'on peut commencer de réchauffer le four un quart-d'heure avant d'en ôter le pain, ce qui épargne un quart-d'heure par fournée.

2°. Que la cuiſſon eſt beaucoup plus propre dans ces fours que dans les fours ordinaires ; parce que jamais la cendre, ni aucune ordure ne s'y attache à la croute de deſſous le pain, qui n'y peut prendre ni l'odeur ni le goût du charbon de terre.

3°. Qu'il n'eſt pas ſi ſouvent néceſſaire de

nettoyer ces fours, ce qui eſt autant de travail épargné aux boulangers.

4°. Que, comme de cette maniere on n'eſt point dans le cas de tirer les charbons allumés du four, on n'eſt pas tant expoſé aux incendies ſouvent occaſionnés par la négligence des boulangers, en tirant du four le charbon de bois.

5°. Que pareillement la proviſion de charbon de terre n'eſt pas ſi ſujette à s'enflammer facilement que celle de bois, le premier ayant beſoin de beaucoup plus d'air pour pouvoir être mis en feu.

De plus, il faut ſans comparaiſon un bien moindre emplacement pour contenir le charbon de terre que pour le bois; cinq boiſſeaux de charbon de terre, qui échauffent auſſi-bien un four qu'une corde de bois de ſapin, n'occupant pas à beaucoup près autant d'eſpace, le charbon n'ayant beſoin, par boiſſeau, que de deux pieds trois quarts cubes, meſure du Rhin, qui ſont ſa contenance; tandis qu'une corde de bois de ſix pieds de largeur, & autant de hauteur, dont chaque morceau à trois pieds de longueur, remplit 108 pieds cubes: par conſéquent une proviſion de cent boiſſeaux de charbon de terre qui équivalent pour échauffer à vingt cordes de bois, menage 1885 pieds cubes, objet digne d'attention dans les grandes villes, & ſur-tout dans les fortereſſes: ſans parler de ce que le feu lancé par l'ennemi, ne ſe communique pas auſſi aiſément à un magaſin de charbon de terre, qu'on peut d'ailleurs garder ſans inconvénient, dans un lieu humide, qu'à un magaſin de bois qu'on eſt obligé de placer dans un endroit ſec.

6°. Enfin, le dernier avantage du feu de charbon de terre, & le plus eſſentiel, conſiſte en ce que, quand les mines en ſont à la proximité, &

qu'on le peut transporter par eau, il revient à beaucoup meilleur marché que le feu de bois, suivant le calcul suivant, fondé sur des essais réitérés.

Pour échauffer un four capable de bien cuire en même tems trois cens pains de six livres, il a fallu une corde de bois de sapin de 108 pieds cubes, mesure du Rhin.

Pour entretenir jour & nuit pendant quatre semaines, un feu qui a servi à cuire 45000 pains de six livres en 140 fournées, il a fallu 25 cordes de bois, ou 26, y compris la corde nécessaire pour le premier échauffement.

La corde de bois de sapin revient à Berlin, rendue dans la boulangerie, sciée, fendue, & tous droits payés, à quatre rixdalers, ou écus & un quart & plus, ou environ à près de 22 liv. de France; ensorte que les 26 cordes ont coûté 119 écus 4 gros monnoie de Berlin, ce qui donne trois écus un gros quatre pfennings pour le bois nécessaire à cuire mille pains.

Pour cuire également 45000 pains avec du charbon de terre, supposé qu'on ne mette dans le four que 200 pains à la fois, il faut pour le premier, le second & le troisieme échauffement, chaque fois deux boisseaux, c'est six boisseaux: pour le quatrieme & le cinquieme échauffement, chaque fois un boisseau, c'est deux boisseaux; & pour les 220 échauffemens suivans, chaque fois un demi-boisseau, c'est cent dix boisseaux, en tout 118 boisseaux; le boisseau à 12 gros. Ainsi toute la cuisson de 45000 pains de six livres, avec du charbon de terre, ne revient à Berlin qu'à 59 rixdales, ou écus, ou les mille pains à une rixdale 7 gros 5 pfennings $\frac{3}{5}$emes, quoique les frais du transport y enchérissent le charbon bien au dessus de sa valeur dans les lieux qui en ont des mines dans leur voisinage.

En Siléſie le bois eſt à bien meilleur marché qu'à Berlin, mais il en eſt de même du charbon de terre dans la même province. On y peut calculer les prix de la cuiſſon des deux manieres comme il ſuit.

Vingt-ſix cordes de bois prêt à brûler, la corde à 4 rixdales 4 gros, y coutent 108 rixdalers 8 gros.

Cent dix-huit boiſſeaux de charbon de terre à ſix gros le boiſſeau, y valent 29 rixdales 12 gros. A ce compte, ſur la cuiſſon de 45000 pains, il y a 78 rixdales 20 gros de gain à préférer le charbon de terre, chaque mille pains ne coûtant à cuire qu'une rixdale 15 gros 8 pfennings $\frac{4}{5}$emes.

On convient que tous ces avantages ſont purement locaux, & que dans les lieux où cinq boiſſeaux de charbon de terre coûtent plus qu'une corde de bois, on peut retenir l'uſage de cuire avec du bois.

Il eſt encore à remarquer que l'avantage de cuire avec du charbon de terre eſt bien plus conſidérable dans les fours militaires que dans les fours des bourgeois, à cauſe de la continuité du feu dans les premiers, qu'on ne laiſſe point refroidir. On a obſervé à l'Hôtel-Dieu de Paris, qu'il faut trois fois plus de bois pour la premiere fournée, que pour la cinquieme : & dans nos expériences faites avec le charbon de terre, la ſixieme fournée & les ſuivantes n'ont demandé que le quart du bois conſommé pour la premiere : ſur quoi un boulanger bourgeois doit ſe régler.

Suppoſé que cuiſant deux ou trois fois par jour, il uſe par ſemaine deux cordes de bois de ſapin à 4 écus 14 gros la corde tout compris, c'eſt par an pour 476 écus 16 gros.

Que s'il ufe 5 boiffeaux de charbon à la place de chaque corde de bois, & qu'ainfi il lui en faille 520 boiffeaux, à 12 gros le boiffeau, il ne lui en coûte que 260 écus, & il épargne à Berlin 216 écus 16 gros.

Pour concevoir combien il y auroit à gagner pour Berlin, d'ufer du charbon de terre dans les boulangeries, on a fait le calcul fuivant, fondé fur des connoiffances certaines.

Il y a à Berlin 260 maîtres boulangers qui cuifent annuellement tous enfemble 6050 muids de 24 boiffeaux de froment, & 13850 muids de feigle, en tout 19900 muids. Les gros boulangers cuifent 1, 2, 3, 4, & même jufqu'à 5 fois par jour, & confomment pour la cuiffon des grands pains une corde de fapin par muids de feigle. Pour la cuiffon des petis pains ils confomment une corde par demi-muid, & également une corde pour feize boiffeaux en pain blanc de fleur de froment; & dans ce dernier cas, ils enfournent deux fois.

Les fours ordinaires de Berlin font conftruits de maniere qu'on y peut cuire à la fois deux boiffeaux de farine de froment ou trois boiffeaux de farine de feigle, & pour huit de ces cuiffons, les boulangers emploient une corde de bois. Ainfi la cuiffon d'un muids de feigle exigeant une corde de bois de fapin, & la cuiffon de deux tiers ou de feize boiffeaux de froment exigeant pareillement une corde de fapin, il faut, par conféquent 9072 cordes de bois pour cuire 6050 muids de farine, & auffi 13850 cordes de bois pour cuire 13850 muids de feigle, en tout 22922 cordes de fapin.

La corde coûtant 4 écus 14 gros, les boulangers de Berlin dépenfent en bois, pour le pain 105059 écus 4 gros annuellement. S'ils

usoient du charbon de terre, il leur en faudroit 114610 boisseaux sur le pied de cinq boisseaux, au-lieu d'une corde de bois. Le boisseau coûtant 12 gros, la dépense des 114610 boisseaux seroit seulement de 57305 rixdales, & il y auroit une épargne annuelle de 47754 rixdales 4 gros.

En supposant que les 260 boulangers de Berlin, cuisent autant de pain les uns que les autres, chacun épargneroit 183 rixdales 16 gros par an, en se servant de charbon de terre. Dans leur inégalité, ce que l'un ne gagne pas est un profit pour l'autre : car on ne se passe pas de pain. C'est pourquoi ces spéculations sont plus sûres que celles qui auroient d'autres denrées pour objet.

Mais il ne s'agit pas simplement ici de démontrer l'avantage de cuire le pain avec du charbon de terre, nous devons enseigner la maniere de construire les fours de cette nouvelle invention dans lesquels on cuit de fort bon pain sans les échauffer qu'avec ce charbon : c'est pourquoi nous en mettons ici sous les yeux un plan gravé; & avant d'en donner l'explication nous observerons que nonobstant que le four dressé pour nos expériences ne contînt que 192 ou 200 pains de six livres, le plan gravé en représente un pour 300 pains, suivant le desir des pourvoyeurs de l'armée. Mais afin que personne ne se trouve embarrassé, lorsqu'il s'agira de construire des fours d'une moindre capacité, en voici justement les proportions dans le tableau ci-après, pour cuire en une seule fois, depuis un boisseau de farine, jusqu'à douze mesures de Berlin.

TABLEAU des proportions de douze fours de différentes grandeurs.

Boisse. de Berlin.	Longueur du four.		Largeur du four.		Hauteur de la voûte au milieu.		Nombre des pains.	
	pie.	*po.*	*pie.*	*po.*	*pie.*	*po.*	*gra.*	*pet.*
12	15	4		3	1	6	240	1152
11	14	6	13	9	1	5½	220	1056
0	14	--	12	--	1	5	200	960
9	13	8	10	9	1	4½	180	864
8	13	--	9	8	1	4	160	768
7	12	8	9	--	1	3½	140	672
6	12	--	8	8	1	3	120	576
5	11	9	8	4	1	2½	100	480
4	11	--	8	--	1	2	80	384
3	10	--	7	--	1	1½	60	288
2	9	8	6	--	1	1	40	192
1	8	--	5	6	1	½	20	96

La *1ere. figure* de la planche gravée met sous les yeux le plan du fondement.

a est la cheminée.

b est l'ouverture pour allumer le feu.

c est le passage du courant de l'air qui doit avoir au moins 24 à 30 pieds de long, & à son embouchure, être tant pour la largeur que pour la hauteur, comme 4 à 2, en comparaison de l'ouverture près du gril.

d est le cendrier qui doit être muré de l'épaisseur de deux briques & demie en *e*, pour qu'il ne se forme pas un courant d'air contrariant.

f eſt la grandeur du foyer.
g eſt le gril de fer fondu ou battu.

La *2de. figure* repréſente l'aire ſur laquelle on place le pain pour le cuire.

a eſt la cheminée.
b l'ouverture pour enfourner le pain.
c les 4 tuyaux de la fumée.
d les 14 tuyaux d'échauffement.
e quatre ancres de ſer.
f la cheminée de la lumiere.

La *3me. figure* repréſente le plan dans ſa longueur *x y*.

a eſt la cheminée.
b la voûte du four à cuire le pain.
c les ceintres.
d couverture du cendrier, qui, pendant la cuiſſon, doit être murée de l'épaiſſeur d'une demi-brique, pour ne point admettre d'air contrariant.
e quatre ancres de fer avec leurs clavettes, pour contenir le four & en porter la voûte.

La *4me. figure* repréſente le plan en face du côté de l'échauffement.

a eſt le courant d'air qui eſt garni d'une porte de bois à l'ouverture, pour le gouverner.
b l'ouverture pour mettre le feu, garnie d'une porte de tole qui doit être enduite d'une épaiſſeur ſuffiſante de bonne argile du côté du feu, pour qu'elle ne rougiſſe pas, & n'empêche pas les boulangers d'enfourner le pain.
c la bouche du four au pain.
d la cheminée de la lumiere pour éclairer quand on enfourne.
e le tuyau qui donne iſſue à la fumée de cette cheminée.

f deux tuyaux pour porter hors du four l'humidité de la pâte.

g le tuyau de la fumée dans lequel les 4 tuyaux marqués *figure 2*, se réunissent, lequel tuyau est fermé par une bascule, nommée regitre, qui s'ouvre à plomb plus ou moins, selon qu'on desire que le feu soit plus ou moins vif.

h la cheminée.

La *figure 5me.* représente la section du plan dans sa longueur *t u*, & laisse remarquer

a le courant d'air qui doit être long au moins de 24 à 30 pieds.

b l'ouverture du cendrier.

c le gril.

d l'ouverture du fourneau.

e les quatre ceintures qui enveloppent les quatre ancres de fer forgé, afin que le soufre du charbon ne les détruise pas.

f les murs ascendans du foyer.

g les tuyaux à fumée dont il y en a quatre.

h les tuyaux pour évaporer l'humidité de la pâte dans la cuisson, dont il y en a deux.

i l'ouverture à enfourner le pain.

k le passage de la fumée avec le regitre.

l la cheminée.

La *figure 6me.* représente la section du plan d'*r* en *s*.

a les parois du foyer montant des deux côtés.

b les tuyaux de la fumée.

c les tuyaux d'échauffemens vis-à-vis des deux tuyaux d'évaporation de l'humidité de la pâte.

d la voûte du foyer un peu courbée pour plus de solidité.

e la voûte du four au pain.

f la réunion des quatre tuyaux de fumée.

La *figure 7me.* représente les quatre ancres de fer forgé avec les deux clavettes : de maniere

qu'on puisse facilement ôter l'ancre & les clavettes pour les changer au besoin.

La 8me. *fig.* représente la clef de la voûte du fourneau, comment les pierres en doivent être taillées ou façonnées, où l'on remarquera que le ceintre & tout ce qui est exposé au feu, doivent être d'une brique ou pierre qui ne se calcine pas ou ne se fonde pas au feu.

La 9me. *fig.* représente la porte du fourneau lutée.

La 10me. *fig.* représente la boîte propre à fermer les tuyaux d'évaporation de l'humidité du pain.

La *fig.* 11. représente le clapet ou regitre placé au tuyau de la fumée.

La *fig.* 12. représente le crochet de fer en forme de faucille attaché à un manche de bois pour nettoyer le gril.

La *fig.* 13. représente la pêle à placer les char bons.

Voici maintenant l'état de ce qu'un pareil four coûte à construire à Berlin, afin de servir de comparaison ailleurs, où la main d'œuvre & les matériaux peuvent être plus ou moins chers. Le pied du Rhin équivaut à onze pouces & sept lignes & demie du pied de Paris ou de France : l'écu ou rixdale de Berlin, répond à environ 4 l. 16 s. de France, le gros à quatre sols, le pfening à quatre deniers.

DEVIS *de la construction d'un four à échauffer avec du charbon de terre, dans lequel on peut cuire à la fois 300 pains de munition de six livres, sans compter l'édifice & le toit qu'on suppose exister précédemment.*

En main d'œuvre de maçonnerie.

Pour creuser sous le four une fosse de six ver-

ges, chacune de 144 pieds cubes, ayant quatre pieds de profondeur, afin de poser les fondemens du four suivant le plan & en porter la terre de côté : à six gros la verge.

	écus.	gr.	pf.
ges, chacune de 144 pieds cubes, ayant quatre pieds de profondeur, afin de poser les fondemens du four suivant le plan & en porter la terre de côté : à six gros la verge.	1	12	0
Pour creuser six verges de fondement, afin d'établir le courant d'air suivant le plan & pour porter la terre de côté : à six gros la verge. . . .	1	12	0
Pour façon de quatre verges & demie de fondemens sous le four en moëlon ou caillou bien cimentés, suivant le dessin, & élevés en deux divisions jusqu'au niveau du terrein : à un écu 12 gros, la verge.	6	18	
Pour façon de 36 pieds courans de maçonnerie des côtés du courant d'air : en moëlon ou pierre, à 3 gros le pied.	4	12	
Pour 36 pieds courans de pavage du courant d'air, en brique bien cimentée, 4 pfennings le pied. . .		12	
Pour 36 pieds courans de maçonnerie, de l'épaisseur d'une demi-brique, servant à voûter le courant d'air, & pour en voûter aussi l'ouverture en calote : à deux gros le pied. .	3		
Pour quatre verges & demie de pourtour de murs, de cinq pieds de hauteur & trois pieds d'épaisseur, savoir un pied & demi en argile du côté du feu, & l'autre pied & demi au dehors en pierre ou moëlon bien cimenté avec chaux, la verge à 2 écus, à cause du dessin & de la coupe.	9		

Pour une demi-verge de maçonnerie servante à élever la cheminée à sept

pieds au dessus de terre suivant le plan, de l'épaisseur d'une brique & demie bien cimentée avec chaux & pour fermer la voûte. 2

Pour faire vingt & un pieds & demi de hauteur du mur de la cheminée suivant le dessin, l'élever en forme d'entonnoir, la couronner d'une corniche & d'un abat-vent, la parer, la brételler & l'enduire intérieurement, à 3 gros le pied. 2 16 6

Pour bien enduire d'argille de l'épaisseur d'une brique, le pavé du foyer tant des deux cotés qu'en arriere, & en bien marquer les traits. 2

Pour placer le gril, le sceller & l'attacher solidement. 16

Pour placer à la voûte du fourneau quatre tuyaux de fumée & 14 d'échauffement, les bien enduire d'argile, faire quatre ceintres, afin d'y envelopper les ancres, tailler les pierres à cette fin, y placer les ancres, voûter le reste avec des pierres taillées en coin & les polir convenablement. 10

Pour paver le four au pain de pierres polies, d'un pouce & demi d'épaisseur, & les bien parer. 1 12

Pour façon de la voûte du four au pain, avec les quatre tuyaux de fumée qui se réunissent en un, les deux tuyaux d'évaporation, & les quatorze tuyaux d'échauffement, bien liés avec les quatre ceintures, & pour enduire les tuyaux d'argile intérieurement. . 18

Pour couvrir cette voûte d'argile de

deux pouces d'épaiſſeur. 18

Pour placer à l'ouverture du fourneau les gonds & ferrures des portes, comme auſſi les ferrures du four, des tuyaux de fumée & d'évaporation, & les bien maçonner & ſceller. . . . 2

Pour brételler à chaux, tout le pourtour du mur, & la cheminée jusqu'au premier redens. 1 1

Pour remplir de terre le pourtour des fondemens du fourneau & de la cheminée, bien taſſer la terre & enlever les décombres. 3

Total de la main-d'œuvre des maçons. 70 9 6.

Main-d'œuvre du Charpentier.

Pour placer à l'entrée du courant d'air un cadre de quatre pieds & demi de hauteur, & de quatre pieds de largeur, avec une porte à deux ventaux, la façon de cette menuiſerie y compris le bois. 2 8

Main-d'œuvre du Maréchal.

Pour faire & placer un gril de fer de quatre pieds de long, ſur deux de large, les barreaux d'un pouce d'épaiſſeur, ayant un pouce d'intervalle entre eux, les liaiſons un demi-pouce de largeur, ſur deux pouces de hauteur, le tout peſant 440 livres, à deux gros la livre, y compris le fer. . . 36 16

Nota. Que le fer fondu eſt ſuppoſé

ici valoir deux écus 19 gros 7 pfennings le quintal.

Pour quatre ancres de feize pieds & demi de long, deux pouces de hauteur, & un pouce de largeur, percées à chaque bout, auffi pour huit clavettes, chácune de trois pieds de long, deux pouces de large, & trois quarts de pouce d'épaiffeur, le tout pefant 580 livres, à deux pros la livre, y compris le fer. 48 8

Pour façon de trois fupports de fer aux portes du foyer, du four, & au tuyau de fumée, les trois pefant enfemble 36 livres, à deux gros la livre, y compris le fer. 3

Pour façon d'un croc en forme de faulx, dont l'ufage eft de débarraffer le gril, ce croc pefant huit livres, à deux gros la livre. 1 6

Ouvrage du Serrurier.

Un cadre de fer pour la porte de devant le foyer, pefant 33 livres, à 3 gros la livre. 4 3

La porte avec fes bordures & fes crochets pour la luter, auffi avec un petit cadre & une petite porte, les bordures de fer d'un pouce d'épaiffeur, les panneaux de fort fer-blanc avec les pentures, gonds, clenches, mantonnets, pefant vingt-quatre liv. à quatre gros la livre. 4

Un cadre de fer pour le devant du four à pain, travaillé comme le précédent, pefant feize livres, à trois gros la livre. 2

La porte à fermer le four au pain, faite de fer-blanc, avec auſſi ſon cadre & ſes garnitures, peſant quatorze livres, à 4 gros la livre. 2 8

Pour faire au tuyau de la fumée, un cadre peſant vingt-cinq livres, à trois ſols la livre. 3 3

Pour une ſoupape de tole ou regître à deux battans attachés aux côtés, avec ſes pentures & ſon manche pour l'ouvrir & fermer, peſant trente-ſix livres, à quatre gros la livre. 6

Pour les deux tuyaux, à évaporer l'humidité du pain, ces tuyaux de tole avec les clapets & manches, peſants douze livres, à quatre gros la livre. 2

Pour garnir les deux portes de bois placées devant le courant d'air, de leurs pentures, gonds, penes & ferrure allemande. 1 18

Pour une pele à charbon. . . . 1

MATÉRIAUX.

Quatre grandes voies & demie de pierre calcaire au lieu de caillou ou moëlon, la voie de 420 pieds cubes, valant ſur le lieu à Ruderſdorff, 6 écus 17 gr. 6 pf. & le port de chaque voie juſqu'à Berlin, coûtant par eau trois écus. Tout enſemble. . . 43 18 9

Six milliers de brique de Rethenauer, preſque infuſibles, à dix écus le mille y compris le tranſport. . 60

Dix milliers de brique commune à

7 écus le mille y compris le transport.	70		
Deux cents carreaux de deux pouces & demi d'épaisseur, & d'un pied carré, à quatre pfennings la piece y compris le transport.	2	18	8
36 muids de chaux, le muid de quatre boisseaux, valant un écu y compris le transport.	36		
Trente charges d'argile, à 12 gros le transport de chaque charge. . .	15		
82 charges de sable à 6 gros le port de chaque charge.	20	12	
20 pieces de bois pour les ceintres & échaffaudages, à 8 gros la piece.	6	16	
15 bottes de lattes à trois gros quatre pfennings chaque botte. . .	2	2	
Pour 600 clous de maçon. . . .	1	16	
Pour engins, commissions, & dépenses imprévues.	8		
Total.	454	4	11

On sent que tous ces prix doivent changer suivant les lieux.

Il reste encore quelques avis à donner.

1°. Les charbons jettés dans une fosse creusée près du four, laquelle pourra en contenir environ deux muids, seront bien humectés d'eau avant de s'en servir : l'on peut verser environ quatre à cinq seaux d'eau sur chaque muid.

2°. On a soin de trier les charbons avec lesquels on commence le feu, parce que s'ils étoient trop petits ils tomberoient à travers le gril. Quand le feu est en activité, on peut le soutenir avec des charbons d'une moindre grosseur, & l'on aura l'attention que le gril soit par-tout cou-

vert. Si les charbons refusent de brûler, c'est un signe que le gril est obstrué & manque d'air, on tâche de lui en procurer avec le crochet de la figure 12, en remuant le charbon par-dessus le gril. Si l'on ne réussit pas ainsi, ce qui est rare, il faut faire agir le courant d'air inférieur. Si l'on desire mettre à profit les petits morceaux de charbon qui tombent à travers le gril, il est nécessaire que le bas du cendrier descende assez pour qu'il puisse conserver un peu d'eau, dans laquelle ces charbons s'éteindront d'eux-mêmes en tombant. On les séparera de la cendre & on les vendra aux maréchaux.

Quand on veut échauffer le four pour la premiere fois, on met assez de charbon sur le gril pour le couvrir légérement, ensuite on met le feu & on ouvre au quart le regître du tuyau de la fumée, jusqu'à ce qu'on remarque le pétillement du feu & une épaisse fumée, alors on ouvre le regître peu-à-peu davantage pour dissiper promptement la fumée. Dès que le charbon brûle avec clarté, on ne tient plus que le quart du regître ouvert, afin qu'il ne se perde pas inutilement trop de chaleur. Quand on met au feu de nouveau charbon, on est chaque fois obligé d'ouvrir le regître pour que l'air emporte promptement la fumée, ensuite on le referme. Les portes du foyer, du four, & les valvules des tuyaux d'évaporation, demeurent constamment fermées; seulement les dernieres s'ouvrent quelquefois au commencement de la cuisson pour dissiper l'humidité de la pâte.

Quand on a besoin d'éprouver si le four est par-tout suffisamment échauffé, on y enfonce une barre de fer d'environ deux pouces d'épaisseur, & après qu'elle y a demeuré trois ou quatre minutes, on l'en retire promptement; alors

on peut ſentir avec la main, ſi la chaleur eſt par-tout égale. Un boulanger expérimenté ſe contente de jetter dans le four une poignée de farine, & il en juge à la maniere dont elle brunit. Il voit auſſi à la couleur des pierres qui doivent être devenues blanches, ſi le four eſt ou non aſſez échauffé.

5°. Auſſi-tôt que le pain eſt enfourné, on ferme les deux battans de la porte du courant d'air, & auſſi le regître, & on diſcontinue de mettre des charbons clairs ſur le gril, pour ne pas produire plus de chaleur qu'il n'en faut, pour ne pas brûler du charbon inutilement, & parce que ſi le courant d'air & le regître demeuroient ouverts, ſans que le gril fût garni de charbon, le four ſe refroidiroit trop vîte, & le pain ne leveroit pas. Si le four eſt trop chaud, on tient entiérement ouverte, pendant quelques minutes, la porte du four, les deux tuyaux d'évaporation & le regître, & on s'appercevra en peu de tems d'un refroidiſſement ſenſible.

6°. Si la cuiſſon réuſſit bien, comme il eſt arrivé dans les expériences faites pour les boulangeries militaires, il faut toujours placer ſur le gril la quantité néceſſaire de charbon pour un nouvel échauffement avant d'ôter le pain du four, ouvrir un peu les portes du courant d'air, & pareillement le regître; on diſſipe auſſi la fumée, tandis qu'on ôte le pain, & le four en eſt bien plutôt réchauffé: avantage qu'on ne peut ſe procurer, quand on ſe ſert du feu de bois.

Quand les boulangers ſeront bien exercés à cette cuiſſon, M. Metzke, qui a eu l'œil ſur ces expériences, en ſa qualité d'intendant de la boulangerie militaire, eſpere que non-ſeulement on pourra cuire ſept fois en vingt-quatre heures, comme on a fait, mais même huit.

Le four échauffé avec le bois ne peut cuire que cinq fois en vingt-quatre heures, trois cens pains chaque fois, ou 1500 en tout. Au-lieu de 1500 pains, le four à charbons de terre en fourniroit 2100 dans le même efpace de tems, c'eft 600 davantage, & il y a lieu de fe flatter qu'on pourroit même cuire jufqu'à huit fois en vingt-quatre heures; avantage manifefte pour une boulangerie militaire.

I I.

Nouveau cadran folaire.

M. Regnier, mécanicien de S. A. S. monfeigneur le duc de Chartres, a imaginé & conftruit un cadran folaire, ou pour mieux dire, un méridien horizontal, qui, par le moyen d'un rouage caché dans le piédeftal, fonne midi toutes les fois que le ciel eft fans nuages, lorfque le foleil eft au méridien. Le moyen qu'emploie M. Regnier pour faire échapper la détente de cette fonnerie, n'exige pas même un tems bien clair. Il s'en eft affuré par une fuite d'expériences qu'il a faites dans le cours de cet hiver; il arme fon méridien d'une loupe, & l'effet s'exécute avec moins de chaleur qu'il n'en faut pour enflammer de la bonne poudre à canon bien conditionnée; on fent qu'il faut remonter le rouage chaque fois qu'il a fonné. Le piédeftal de tole verniffée, a environ huit pouces de long fur fix de large, & fept d'épaiffeur : la totalité de la machine a environ dix-huit pouces de hauteur. La forme agréable de ce méridien fonnant peut lui faire trouver place

dans un appartement, d'autant plus qu'il produit son effet en recevant les rayons du soleil à travers les carreaux de vître, & sur-tout, lorsqu'ils sont en verre de Bohême. Le mécanisme de ce méridien construit en petit, tel qu'il est ici proposé à MM. les souscripteurs, peut servir de modele pour l'exécution d'un méridien en grand, fait pour l'usage public. M. Regnier s'occupe actuellement à en construire un de ce genre pour la ville en Auxois, où il réside. Le prix de ce méridien pour MM. les souscripteurs, est de 96 livres, dont 48 liv. en retirant le méridien. On souscrit par la voie de la poste, chez l'auteur, à Semur en Auxois; ou à Paris, chez M. Boulanger, fils aîné, négociant, à la gerbe d'or, vis-à-vis le sépulchre. L'artiste prévient qu'il n'expédiera de ces méridiens sonnans que lorsqu'il aura vingt souscriptions. Il en a déja plusieurs de construits, qu'il se fait un plaisir de montrer aux curieux.

(*Mercure de* France.)

III.

DÉTAIL des effets du grand miroir géométrique concave & ardent de $4\frac{1}{2}$ pieds de diametre, de la construction de CHARLES LE FEBURE, mécanicien de son altesse électorale de Cologne à Bonn, sur le Rhin.

» Ce miroir ardent est digne d'admiration par sa grandeur, n'y en ayant pas eu jusqu'à

ce jour de pareil au monde, il l'est aussi par sa beauté & par sa surface, sans aucun défaut, qui contient 38476 lignes quarrées, réfléchissant chacune leurs rayons vers un même point de réunion, nommé foyer; delà vient qu'étant exposé au soleil il calcine, dissout, ou vitrifie tout ce qu'on lui présente, & en très-peu de secondes. L'on n'a encore rien trouvé jusqu'à présent qui ait pu y résister sans changer de nature; le feu en est si pénétrant, qu'en quelques secondes, il fond l'or, l'argent, le fer, l'acier, le cuivre, &c. il vitrifie l'argile, les briques, les os, même l'amianthe, qui résiste à tout autre feu. Si on lui présente une lame d'épée, elle fond à l'instant comme du plomb; si au printems on passe devant son foyer, une branche d'arbre pleine de seve & de feuilles, elle est aussi-tôt en flamme. «

» Outre ces propriétés, il sert à des expériences d'optique des plus agréables; la figure d'un objet paroît dans ce miroir, tantôt éloignée, tantôt devant lui, & comme suspendue en l'air, tantôt entre le miroir & l'objet, tantôt plus éloignée que l'objet même : plus on s'approche du miroir, plus l'objet recule; la figure ressemble tantôt à son corps, tantôt elle en perd toute ressemblance, tantôt elle est énormement grande, tantôt très petite. Si l'on met devant ce miroir un tableau de peinture, les figures en paroissent relevées, & étant mis horizontalement, il représente les personnes d'alentour sous différentes figures tout-à fait ridicules : si l'on recule à huit ou dix pas de son point

point brûlant, la figure paroît ſortir pour nous ſuivre. «

» La grande diſtance entre le miroir & ſon point brûlant, fait que ce point envoie toute ſa lumiere au miroir, & le miroir lui renvoie les objets très-parfaitement. La lumiere d'une chandelle ſe communique à toute la ſuperficie, & repréſente le miroir tout-à-fait ardent; delà vient qu'avec cette clarté on peut lire pendant la nuit, la plus obſcure, une écriture à la diſtance *d'un quart de lieue;* & pour paſſer ſous ſilence, pluſieurs autres propriétés de ce miroir, les amateurs & connoiſſeurs en pourront faire encore différentes expériences auſſi curieuſes qu'utiles : le ſuſdit miroir ardent eſt fait d'une compoſition comme les miroirs de téleſcopes, & eſt poli comme les glaces de miroirs ſans aucun défaut. «

IV.

Autre détail de deux miroirs paraboliques, faits par ledit Charles Le Febure, à Bonn.

» Ces deux miroirs ſont faits de cuivre jaune, bien dorés au feu, de deux pieds de diametre, très-curieux dans leur eſpece, proprement encadrés & placés bien parallelement vis-à-vis l'un de l'autre aux deux extrêmités d'un grand ſallon, à 70 pieds de diſtance l'un de l'autre. Dans cette poſition, une perſonne ayant une montre de poche ordinaire à la main la mettra dans le foyer d'un des deux miroirs, & une autre perſonne préſentera l'oreille dans

le foyer du miroir opposé, & entendra plus fort le mouvement de la montre que celui qui la tient. Deux personnes qui parleront dans le foyer desdits miroirs pourront tenir ensemble une conversation que personne d'autre qu'elles n'entendra dans le sallon, & aussi bas qu'ils puissent parler, ils s'entendront, pourvu qu'ils prononcent bien. Si l'on tient un fer ardent au foyer d'un des deux miroirs, & que l'on tienne un pistolet chargé au foyer de l'autre, le feu prendra dans l'instant, & le coup partira. On peut y allumer de l'amadou, de même qu'un cornet de poudre. Ces miroirs brûlent aussi au soleil, mais il est plus à propos de les laisser en place, lorsqu'ils sont bien posés, car ils sont difficiles à bien placer; ils représentent aussi les objets renversés, lesquels font une très-belle perspective, &c. &c. «

» Les personnes qui voudront faire acquisition desdits miroirs, s'adresseront à M. Le Febure, méchanicien, à Bonn sur le Rhin. «

Nota. Ce détail nous a été communiqué par M. le baron de Hupsch, qui nous a en même-tems envoyé le titre d'un ouvrage qu'il promet de publier cet été en allemand. Nous ne ferons que le copier: *Encyclopedie oder sammlung, &c.* c'est-à-dire, *Encyclopédie* ou *recueil d'écrits sur différentes parties des sciences, avec une abondante quantité de nouvelles découvertes de l'auteur, de nouvelles observations du même, & aussi de ses expériences & recherches particulieres, de ses projets, &c.* Ier. vol. *in-8vo.* A Cologne, chez Simonis, libraire.

TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

De Vienne, le 22 avril.

Sa Majesté a fait le réglement ſuivant à l'occaſion de la nouvelle répartition des paroiſſes de cette ville.

1°. Les curés des 9 paroiſſes de la ville, recevront un traitement annuel de 1500 florins; mais ils ſeront tenus de remettre de ſix mois en ſix mois tous les droits d'étole à la caiſſe de religion. 2°. Tous les ſujets aſpirans aux cures, dans les villes, ſeront obligés de prendre dans une univerſité le grade de docteur en théologie. 3°. Les canonicats ſeront donnés de préférence aux curés qui auront bien rempli les fonctions du S. miniſtere. 4°. Aucun eccléſiaſtique ne pourra jamais obtenir les dignités épiſcopales, archi-épiſcopales ou autres dans l'égliſe, à moins qu'il ne s'en ſoit rendu digne dans les fonctions du ſaint miniſtere. 5°. Il ne ſera plus néceſſaire, à l'avenir, d'être noble pour être reçu chanoine d'une égliſe cathédrale, S. M.

Imp. ayant supprimé l'usage qui avoit existé dans la plupart des chapitres, & qui donnoit l'exclusion à tous ceux qui n'étoient pas nés gentilshommes.

(*Mercure de* France.)

I I.

DE MADRID, le 2 avril.

Nos politiques, nos savans qui s'occupent des objets économiques, & en particulier le célebre M. de Campomanes, ayant démontré dans leurs écrits que la négligence & le mépris avec lesquels on traite les métiers & les arts usuels dans ce pays, sont la cause premiere du défaut d'industrie & d'activité parmi les citoyens de la classe médiocre, ainsi que de la pauvreté qui regne généralement parmi nous, S. M. pour opérer par la suite le bien du royaume, en excitant l'émulation parmi les artisans de toute profession, vient de faire publier un édit par lequel les artisans de tous métiers quelconques, pourront être admis aux charges municipales, & même aspirer à la noblesse, ceux du moins qui se feront distingués d'une maniere éminente dans leur état.

I I I.

On a parlé dans tous les papiers publics des malheurs de la Sicile & de la Calabre, & des secours que l'ordre de Malthe s'est empressé d'y faire passer; la lettre suivante, écrite de

Meſſine, à bord de la *Capitane*, le 18 mars, offre des détails intéreſſans, qui font un égal honneur à la Religion, & à M. le bailli Alexandre de Freſlon, général des galeres de Malthe, chargé de cette miſſion de bienfaiſance & d'humanité.

La nouvelle du tremblement de terre qui a détruit entiérement quarante lieues de pays dans la Calabre, & la ville de Meſſine en Sicile, n'eſt pas plutôt arrivée à Malthe, que le grand-maître a fait armer 4 galeres, qui, ſous les ordres de M. le bailli Alexandre de Freſlon, général des galeres, ſont arrivées à Reggio, capitale de Calabre, le 27 février, après une navigation très-orageuſe. On n'eſſaiera point de faire un tableau de l'état de cette ville ni de celui de Meſſine.... Il a péri dans la Calabre plus de 40,000 perſonnes. Après être reſtés quelques jours à Reggio, où nous avons eu le bonheur de porter les premiers ſecours au nom de la Religion, nous ſommes venus à Meſſine où notre ſéjour ſera vraiſemblablement fort long. Nos médecins & chirurgiens voient tous les jours plus de cent malheureux bleſſés, qui ſans eux manqueroient de ſecours; on leur fournit toute eſpece de remedes, & ſur une ſimple police de leur part, qui conſtate le beſoin, on leur donne de plus, pour bouillon & la viande qui leur ſont néceſſaires. Le zele & l'humanité bienfaiſante de notre général ne ſe bornent pas à nourrir encore plus de 600 pauvres; il a propoſé de faire un hôpital de bleſſés, & il n'attend pour cela qu'une réponſe du vice-roi. Cette campagne ſera chere, mais elle ſera honneur à la Religion; & ce motif ſuffit à M. le bailli de Freſlon pour le conſo-

ler de l'augmentation de dépenſe; ſi, comme il n'en doute pas, ſon offre pour un hôpital eſt acceptée : nous avons encore 45 jours à paſſer ici, & pendant ce tems on nourrit plus de 700 perſonnes, dont près de 50, en comptant les étrangers, le ſont aſſez délicatement «

M. le comte François de Pignatelli, nommé par le roi vicaire-général en Calabre, a écrit à M. le bailli de Freſlon pour le remercier, au nom du roi, de ſes offres & des ſecours généreux qu'il a portés aux lieux affligés par le tremblement de terre, & l'aſſurer de la ſatisfaction & de la reconnoiſſance de S. M.

I V.

La multiplicité des établiſſemens de bienfaifaiſance prouve, de la maniere la plus inconteſtable, qu'il exiſte un très-grand nombre d'ames honnêtes & ſenſibles au malheur de leur ſemblables. Mais s'il eſt important de les faire connoître pour inſpirer le deſir de les imiter, il ne l'eſt pas moins de détailler les différens moyens employés pour être utiles, afin qu'on puiſſe les comparer entr'eux, & parvenir ainſi à la ſcience de faire le bien, ſcience plus difficile qu'on ne l'imagine. L'établiſſement que vient de former M. le marquis de Freſnay, mérite d'être diſtingué de la foule. Ce ſont des prix qu'il ſe propoſe de donner tous les ans aux habitans de Bourgneuf-le-Forêt.

Il y en aura quatre de 50 liv. chacun, deux de ſageſſe & deux d'induſtrie.

1°. Comme rien ne contribue tant à former de bons citoyens que la bonne conduite & les bonnes mœurs de la jeunesse, M. le marquis de Fresnay voulant exciter l'émulation, donnera un prix à celle des jeunes filles de la paroisse qui sera reconnue avoir eu le plus de soumission & de respect envers ses pere & mere, qui aura été la plus laborieuse, bien instruite dans les devoirs de la religion, & qui se sera conduite avec plus de sagesse & de décence.

2°. Un prix sera donné à celui des jeunes garçons, qui sera reconnu avoir eu les qualités ci-dessus, & avoir été le plus sobre, le plus pacifique & le plus sage. Les filles ne pourront prétendre au prix que depuis l'âge de 16 ans jusqu'à 25, & les garçons, depuis l'âge de 20 jusqu'à 30.

3°. Comme la fertilité, & par conséquent l'aisance & le bonheur de la paroisse dépendent d'une culture faite avec soin & intelligence, il sera donné un prix à celui des laboureurs qui aura le mieux réussi, par un labour profond & une terre bien travaillée & bien engraissée, sur tout ce qu'il aura ensemencé dans cette année : on fera une visite sur tous les prés, pour voir s'ils sont en bon état.

4°. L'augmentation & le soin des bestiaux devant contribuer beaucoup à l'avantage de la paroisse, il y aura encore un prix pour celui qui aura élevé les plus beaux veaux, suivant la portée de son lieu. Ces prix seront donnés cette année 1783 à la fin de l'été, dans une assemblée de paroisse, où se trouveront M. le

marquis de Fresnay, M. le curé, les fabriciens & six anciens habitans.

(*Journal de littérature, des sciences & des arts.*)

V.

De Paris, le 20 avril.

Avant-hier, jour du vendredi-saint, les assemblées de charité tenues dans la chapelle extérieure du Châtelet, furent terminées par une délivrance de prisonniers détenus pour dettes de mois de nourrices. Elle se fit dans la salle du conseil du Châtelet. Mde. la comtesse de Juigné, après avoir fait la quête dans la chapelle, se rendit dans cette salle, où se trouverent plusieurs personnes de la premiere distinction, pour contribuer à cette bonne œuvre. On y délivra *soixante-quatre* prisonniers; savoir, cinquante-quatre hommes & dix femmes, & hier il en fut délivré *un soixante-cinquieme.* Leurs dettes de nourritures d'enfans montoient à *six mille soixante livres quatre sols neuf deniers.*

Chaque prisonnier délivré reçut un petit secours en argent proportionné à ses charges, pour subvenir, en rentrant dans sa maison, aux besoins les plus pressans de sa famille. . . . . .

Les prisonniers débiteurs de mois de nourrices, qui avoient été transférés de l'hôtel de la Force à la prison du Châtelet, avec la perspective consolante d'y recouvrer la liberté, étoient en si grand nombre, qu'ils ne purent

tous participer à la délivrance faite le vendredi-ſaint ; ceux dont l'eſpérance n'a pas été remplie ont eu l'affliction d'être reconduits à l'hôtel de la Force, & leur ſort en eſt devenu plus triſte.

On eſpere que les ames charitables s'empreſſeront de contribuer à les rendre à leurs familles déſolées. Les perſonnes qui voudroient s'y intéreſſer, ſont priées d'envoyer leurs aumônes à MM. de Boiſſy, tréſoriers de la compagnie de l'aſſiſtance des priſonniers, rue St. Antoine, près celle de Fourcy.

On croit devoir ajouter que ſi l'on craignoit que les fréquentes délivrances de cette nature ne miſſent les infortunés qui en ſont les objets, dans le cas d'en abuſer, en s'habituant à compter ſur les deniers de charité ; l'on peut r'aſſurer ſur cette crainte, en repréſentant que MM. de charité, qui ſont ſpécialement les patrons de cette claſſe d'indigens preſque tous journaliers de profeſſion, ſe font un devoir de diſcerner ceux qui méritent le plus. Et dans les informations qu'ils font à ce ſujet, ils reconnoiſſent que la plupart n'invoquent ce genre d'aſſiſtance qu'après avoir éprouvé les plus grands malheurs & avoir épuiſé tout leur petit mobilier. Il n'eſt pas en effet vraiſemblable qu'on s'expoſe à recourir à un ſecours qu'on n'obtient que par un empriſonnement humiliant, qui n'eſt toujours que trop long pour des gens qui n'ont de moyens de ſubſiſtance que dans le travail de leurs mains.

(*Journal* de Paris.)

V I.

Il s'eſt formé à Copenhague, avec l'agrément du roi, une ſociété qui s'engage à donner chaque année, le jour anniverſaire de la naiſſance de S. M., une récompenſe de 50 écus à celui du bas-peuple, qui aura fait l'action la plus méritoire.

(*Journal encyclopédique.*)

V I I.

M. Charles-Louis Portlants, autrement de Portelance, d'une noble & ancienne famille d'Irlande, & Mde. Ch rlotte-Margueritte-Françoiſe Daure de Salency, ſon épouſe, ſeigneur & dame du Haut-Toury, près de Château-Landon en Gâtinois, à l'occaſion de la premiere communion de leur fille aînée, dame de l'ordre chapitral de l'ancienne nobleſſe, ont fait habiller vingt-quatre pauvres filles; & ont promis de payer la taille de l'année prochaine pour les peres de ces vingt-quatre infortunées.

Le jour fixé, M. & Mde. de Portelance & leur fille ſe ſont rendus à Néronville; les vingt-quatre filles, habillées uniformément, ſont venues au-devant d'eux, tenant une cierge à la main, ainſi que leurs meres & toutes les femmes qui accompagnoient cet édifiant cortege. On a fait une proceſſion ſolemnelle, après laquelle le P. de Laigue, deſſervant la paroiſſe de

Néronville, a prononcé un difcours analogue à la circonftance. Après la grand'meffe, M. & Mde. de Portelance étant retournés en leur château de Toury, accompagnés des vingt-quatre pauvres filles & de leurs meres, leur fille a fait les honneurs d'une table particuliere dreffée pour les vingt-quatre pauvres payfannes, qu'elle traitoit de fes compagnes; elle les a fervies & a dîné avec elles; enfuite on a donné à dîner aux vingt-quatre meres.



ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

DANS la loi falique, il y a une amende décernée contre celui qui tuera ou qui volera un cerf ou un fanglier que les chiens d'un autre auront réduit. Il y en a une de quinze fols pour quiconque dérobe un chien de chaffe. Si le chien eft dreffé, l'amende alors monte à quarante fols. La loi des Bourguignons ne la porte qu'à fept fols, il eft vrai, dont cinq au profit du propriétaire : mais auffi elle condamne le voleur à baifer le derriere du chien. Dans un vieux traité de la chaffe, *Gafton-Phebus*, qui en eft l'auteur, dit qu'elle fert à éviter tous les péchés mortels, & que par conféquent tout *bon veneur aura en ce monde joie, lieffe & déduit; & après aura paradis encore.* Il convient qu'à la vérité, les chaffeurs pourroient bien n'être pas placés pour ce mérite au milieu du paradis : mais il prétend qu'ils feront *logés au moins dans les fauxbourgs.*

II.

C'eft à Louis XI, roi de France, qu'on doit

la coutume de sonner l'*Angelus* ; & ce fut le premier mai 1472 qu'on l'a sonnée pour la premiere fois. Cette priere fut établie à l'occasion des craintes que les armes des Turcs inspiroient à toute la chrétienté.

III.

Selon un usage consacré dans le diocese de Limoges, & dont on ne s'écarte jamais, les fiançailles entre deux époux se célebrent en face de l'église. Le 15 janvier dernier, au moment où l'on alloit procéder à une cérémonie de cette espece, à Meyssac en Limousin, le tonnerre tomba sur l'église paroissiale, & produisit cet accident au moins singulier ; il emporta le bout du nez du curé, & fit disparoître de ses mains le cierge & le rituel qu'il tenoit, sans qu'on en ait pu découvrir le moindre vestige. Une partie des assistans fut renversée de frayeur, les autres prirent la fuite ; heureusement, cet événement n'a pas eu de suites plus funestes.

IV.

Les anciens connoissoient les pierres précieuses ; mais ils ignoroient l'art de les monter. Aussi étoit-il assez rare que les dames Romaines fissent entrer les pierres précieuses dans leur parure, & encore moins le diamant qu'aucune autre. Elles préféroient les perles, & en faisoient bien plus de cas. La belle Agnès Sorel, si fameuse sous le regne de Charles VII, fut la

premiere dame en France qui porta des pierreries : on lui en fit des reproches ; on s'en ſcandaliſa, & l'on crut qu'elle anticipoit ſur les droits des ſaints, dont les châſſes avoient été juſqu'alors ornées de pierres précieuſes.

V.

Les vins des environs de Paris & de toute l'iſle de France ne vont pas bien loin, & ſe conſomment preſque tous ſur les lieux. Depuis long-tems les étrangers ne viennent plus les chercher. Cependant autrefois ils étoient renommés : car, ſans remonter juſqu'au tems de l'empereur Julien, nous voyons dans un fabliau du 13e. ſiecle, intitulé : *La bataille des vins*, que ceux d'Argenteuil, de Montmorenci, de Pierre-Fite & de Meulan tenoient tête aux meilleurs vins de Bourgogne & de Champagne ; mais le vin de Mantes ſur-tout avoit une qualité qui le faiſoit rechercher : c'eſt qu'il ne ſe gâtoit jamais, quelque voyage qu'on lui fît faire. Le cordelier Rubruquis, qui fut envoyé par le roi St. Louis au grand kan des Tartares, préſenta à ce monarque un grand flacon de ce bon vin de Mantes, qui fut trouvé ſi délicieux, qu'il diſpoſa le roi Tartare à embraſſer la religion du pays qui le produiſoit. Le miſſionnaire nous fait entendre que ſi le vin de Mantes ne lui eût manqué, le fils, Gengis-kan, ſe fût déclaré chrétien.

BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

TAVOLE di ragguaglio per la riduzione dei pesi e misure, &c. *Tables de parité pour la réduction des poids & mesures, qui sont en usage en divers endroits du grand-duché de Toscane, avec le poids & la mesure en usage à Florence.* Florence, 1782, chez Gaetan Cambiagi, imprimeur du grand-duc. *In-4to.* de 764 pag. sans compter *deux loix de S. A. R. sur le même sujet, & les avertissemens.*

MONTESQUIEU a bien raison de dire dans son *Esprit des loix*, que l'étendue du génie de celui qui gouverne, ne consiste point à avoir dans tous les objets & dans tous les cas, des idées d'uniformité; mais encore à connoître en quelles circonstances convient l'uniformité, en quelles circonstances convient la différence. S'il eût connu la disproportion énorme des poids & des mesures d'une province quelconque, il eût avoué que l'opération de réduire le tout à un seul modele, étoit une chose non-seulement utile, mais encore nécessaire à la police de cet état, au commerce & à la tranquillité des sujets. Nous dirons plus : l'uniformité des loix & de la reli-

gion, eſt à deſirer, mais impoſſible à l'eſprit humain; cependant l'uniformité des poids & des meſures entre toutes les nations, procureroit beaucoup d'avantages au commerce, mais en faciliteroit encore l'intelligence & la préciſion. La nation Angloiſe a vu l'importance de cet objet, & a fait voir le deſir qu'elle avoit de l'effectuer, lorſque la ſociété inſtituée pour l'encouragement des arts, &c. propoſa, il y a déja trois ans, l'important problême de *trouver une parité fixe & invariable en tout climat, tems & lieu, pour les poids & meſures.*

Le grand-duc de Toſcane voulant obvier aux inconvéniens, où ſe trouvoient très-ſouvent ſes ſujets, dans un pareil cas, a établi dans tout les pays de ſa domination, l'uſage des poids & meſures de Florence. On ne peut ſans doute qu'applaudir à cette réforme.

(*Novelle letterarie.*)

LE OPERE di P. Virgilio Marone, &c. *Les œuvres de* P. Virgile Maron, *traduites en italien, avec le texte du manuſcrit de la bibliotheque Laurentienne, & les variantes des manuſcrits du Vatican & de la bibliotheque Palatine.* Milan, chez Gaetan Motta. 4 vol. *in-12.* d'environ 300 pages chaque. Les trois premiers tomes ſont de 1781. Le quatrieme de 1782.

Nous ſommes redevables de cette belle édition au bon goût du P. François Soave, déja connu par d'autres ouvrages. Les *Bucoliques* & les *Géorgiques*, qui ſont ſes traductions, parurent pour la premiere fois en 1765. Quant à l'*Enéide*, il a cru devoir ſe ſervir de la traduction d'*Annibal Caro*, dont il a mis la vie à la

tête du second volume. Le texte est celui du fameux manuscrit de la bibliotheque *Laurentienne* de *Florence*. Au bas des pages sont les variantes. Le P. Soave a encore ajouté des notes pour éclaircir les passages douteux, expliquer l'ancienne mythologie & fournir des réflexions à la jeunesse, afin de lui former le goût & de lui apprendre à bien juger des ouvrages des anciens.
(*Novelle letterarie.*)

ODE del sign. le Brun al conte di Buffon, &c. *Ode de* M. le Brun *au comte de* Buffon, *traduite en vers italiens, par la comtesse* Pauline Secco Suardo Grismondi, *&c.* Bergame, 1782, de l'imprimerie de Locutelli. *In-4to.*

L'esprit & les talens poétiques de madame la comtesse *Grismondi* font honneur aux muses italiennes. Ayant connu dans ses voyages les plus brillans génies de la nation Françoise, elle s'est fait un mérite de témoigner son estime à Mrs. *Buffon* & le *Brun*, en traduisant une ode que le dernier a faite à la louange du premier. Nous ne pouvons nous dispenser de transcrire un endroit d'une lettre de M. le Brun à madame la comtesse de Grismondi, qui est publiée avec l'ouvrage que nous annonçons. » Vous avez » prêté, dit-il, à mes vers une plus douce har- » monie. J'ai cru parler moi-même la langue de » Pétrarque & du Tasse. Comment aurois-je » pu me défendre d'un secret orgueil?

Docte & charmante Grismondi,
Commandez à Paphos, régnez sur l'Hyppocrene;
Apollon & l'Amour, par un choix applaudi,
Vous en nomment la souveraine.

(*Novelle letterarie.*)

De doveri de' principi neutrali verſo i principi guerraggianti, &c. *Des devoirs des princes neutres envers les princes belligérans, & de ceux-ci envers les premiers.* En deux livres. » *Suave Mari Magno, &c.* « Lucret. lib. II. 1782, *in-4to.* de 510 pag.

Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que nous connoiſſons les talens de M. l'abbé *Galliani*, Napolitain ; ſon livre ſur la monnoie, & celui ſur le commerce des grains l'ont fait connoître de l'Europe. L'ouvrage que nous annonçons, a été compoſé par un ordre irréſiſtible. Il peut mériter le titre de ſingulier, non-ſeulement parce que l'auteur paſſe pour l'avoir fait ſans le ſecours de livres & en très-peu de tems, mais encore parce qu'il traite d'une matiere, ſinon tout-à-fait, au moins en partie négligée par tous les maîtres de droit public. L'écrivain, qui a traité plus au long que tout autre de la neutralité, eſt M. *Hubner*, dans ſon livre intitulé : *De la ſaiſie des bâtimens neutres, ou du droit qu'ont les nations belligérantes d'arrêter les navires des peuples amis*, 1759. Tous les autres écrivains n'ont donné ſur cet objet que des principes élémentaires, ou peu correꝺts, ou entiérement faux.

M. l'abbé Galliani l'a diviſé en deux parties ; la premiere concerne les devoirs des princes neutres envers les princes belligérans ; la ſeconde traite des devoirs des princes belligérans envers ceux qui ſont neutres. Cette derniere partie n'occupe que vingt pages. L'auteur y a pris pour guide les principes de la pure morale ; il a dû y indiquer néceſſairement les maximes de ce qu'on appelle raiſon d'état, maximes qui répugnent à l'ame d'un véritable philoſophe ; ainſi il a dû y

être très court ; *Patriæ cecidere manus.* Les questions agitées dans ce traité, ne laissent rien à desirer pour la clarté des matieres.

Nous nous bornerons simplement à dire que la premiere partie est divisée en dix chapitres, & la seconde en deux. En voici les titres.

1. *Définitions & axiomes.*
2. *De quelques théories générales des devoirs humains.*
3. *S'il est permis à un prince de garder la neutralité, & en quels cas.*
4. *De quelques questions, qui en dépendent.*
5. *Des traités de neutralité.*
6. *Des devoirs essentiels de la neutralité & des justes conditions des traités qui la concernent.*
7. *Du passage des armées sur le territoire neutre.*
8. *Des droits des puissances neutres & des belligérantes.*
9. *Du commerce entre les mêmes & de la contrebande.*
10. *Des coutumes actuelles concernant la mer, entre les puissances neutres & les belligérantes.*
11. *Des conseils que la raison d'état donne aux puissances belligérantes envers les puissances neutres.*
12. *Des conseils que la raison d'état donne aux puissances neutres envers les belligérantes.*

Cet ouvrage est écrit avec cette liberté, qui, dans les grands génies, doit être non-seulement tolérée, mais encore admirée & respectée.

(*Novelle letterarie.*)

ALLOCUZIONI ed omelie di Pio Sesto, &c. *Discours & homélies de* Pie VI, *souverain pontife, heureusement régnant, prononcés en différentes occasions de son voyage à Vienne; en*

1782; traduits du latin en italien. A Cesene, chez Grégoire Biasini, à l'enseigne de Pallas, 1782, *in-8vo.*

Cet ouvrage du souverain pontife de l'église, a été recherché avec avidité des pieux lecteurs. On y trouve (selon les *Ephémérides de Rome*, qui en rendent compte) *l'éloquence majestueuse de Léon, le zele ardent de S. Basile, l'érudition profonde de S. Augustin, la douceur & la suavité de S. Bernard.* . . . .
Au reste, sans parler du but ni de l'effet du voyage du S. Pere à Vienne, nous pouvons dire (d'après les *Ephémérides*) que cette course apostolique a produit un chef-d'œuvre d'éloquence, digne des S. Peres.

(*Efemeridi letterarie.*)

ISTORIA ragionata dell' ultima rivoluzione di Ginevra, &c. *Histoire raisonnée de la derniere révolution de Geneve.* Se vend à Florence, chez Antoine Boniuti, Louis Carlioni & Antoine Benucci. *In-8vo.* de 151 pag. 1783.

Cet écrit originellement en françois est recommandable pour l'authencité des faits. On peut cependant accuser l'auteur de partialité pour l'un des deux partis.

(*Novelle letterarie.*)

PRATICA agraria distribuita in vari dialoghi, &c. *Pratique agraire distribuée en différens dialogues; ouvrage de l'abbé* Antoine-Jean Battara, *professeur de philosophie à Rimini.* Seconde édition, nouvellement corrigée & augmentée de différentes additions intéressantes par l'auteur même, à Cesene 1782, chez Grégoire Biasini,

2 vol. *in-8vo.* d'environ 200 pages chaque, avec cinq planches.

M. l'abbé Battara, professeur de philosophie à Rimini sa patrie, déja connu dans la république littéraire par différens ouvrages, concernant particuliérement l'histoire-naturelle, publia à Rome en 1775, dans le *Journal économique d'agriculture, manufacture & commerce* (*Diario economico di agricoltura, manifacture e commercio*) certains dialogues agraires, qu'il avoit composés dans ses loisirs à la campagne, afin d'instruire les propriétaires des opérations qui regardent les laboureurs & autres; M. Biasini, imprimeur, s'est déterminé, avec la permission de l'auteur, d'en donner une édition, enrichie de notes intéressantes par l'auteur même.

Cet ouvrage, où l'auteur feint qu'un vieux agriculteur enseigne à deux de ses fils toutes les opérations nécessaires en agriculture, ne laisse rien à desirer, par la maniere dont les matieres sont traitées. Voici le sujet des dialogues au nombre de 30; ils sont précédés d'une préface, qui contient les défauts de l'agriculture de la Romagne, déja imprimée en forme de mémoire académique.

TOME PREMIER.

Le I. Dialogue traite *des qualités des terres & des engrais proportionnés.*

Le II. *Des semences & des viviers.*

Le III. *Des fossés & des routes.*

Le IV. *De l'utilité & nécessité des haies.*

Le V. *De la culture des lieux plantés de roseaux.*

Le VI. *Des chenevieres.*

Le VII. *De la culture du lin.*

Le VIII. *De la culture du bled.*

Le IX. *De la culture du maiz, ou bled de Turquie.*

Le X. *De la culture des feves.*

Le XI. *De la culture des potagers de campagne.*

Le XII. *De la culture des patates.*

Le XIII. *De la culture du riz.*

Le XIV. *De la plantation des arbres.*

Le XV. *De la taille des arbres.*

TOME SECOND.

Le XVI. Dialogue traite *de la plantation des vignes.*

Le XVII. *Des différentes manieres de planter les vignes.*

Le XVIII. *De la maniere de cultiver les vignes.*

Le XIX. *De la maniere d'échalasser, attacher, plier & provigner la vigne.*

Le XX. *Du reste de la culture des vignes.*

Le XXI. *De la vendange.*

Le XXII. *De la maniere de faire les vins.*

Le XXIII. *De la culture des prairies.*

Le XXIV. *De la greffe.*

Le XXV. *De la connoissance & du soin des bestiaux.*

Le XXVI. *Des opérations d'agriculture, qu'on doit faire chaque mois.*

Le XXVII. *Des expédiens, que l'on doit employer, pour empêcher les terres adjacentee d'être minées par les ruisseaux, torrens & fleuves.*

Le XXVIII. *Du même sujet.*

Le XXIX. *Des fraudes & malicieuses coutumes des gens de campagne.*

Le XXX. *Des coutumes, vaines cérémonies & superstitions des gens de campagne de la Romagne.*

Dire que M. Battara connoît la partie ſcientifique de l'art qu'il veut enſeigner, c'eſt faire un ſincere éloge de ſon livre. Le dialogue eſt ſimple & naturel; les termes n'en ſont point recherchés; cet ouvrage peut ſervir de catéchiſme aux gens de la campagne, & leur être d'une grande inſtruction.

(*Novelle letterarie*)

PROSPETTO iſtorico-analitico delle legi civili de Romani, &c. *Coup-d'œil hiſtorico-analitique des loix civiles des Romains, miſes dans l'ordre naturel de la cauſe dont elles dérivent, & en même tems de l'objet univerſel où tendent toutes les loix civiles des nations, diviſé en cinq parties, & déſigné dans une ſeule table, dans le deſſein de ſimplifier & de rendre facile à tout le monde la ſcience des loix.* Partie premiere. *Des loix civiles en général.* A Florence, 1783, chez Gaetan Cambiagi, imprimeur du grand-duc, *in-8vo.* de 154 pages, non compris la préface.

C'eſt ſous les auſpices de S. A. R. le grand-duc de Toſcane, que M. Joſeph-Marie Tartini, avocat, publie aujourd'hui un bel eſſai de véritable philoſophie légale. Il ne paroît de cet ouvrage que les deux premieres parties.

La premiere regarde les loix civiles en général; la ſeconde expoſe les loix qui forment le droit public civil, concernant la religion, l'empire civil, l'état & les ſujets. Les autres parties qui doivent ſuivre, regarderont le droit civil particulier, concernant la propriété des choſes, les obligations des perſonnes & les jugemens. Outre une certaine nouveauté, il faut conſidérer encore l'habileté de l'auteur à développer les

loix romaines, à remonter à la cause & à l'objet d'où dérivent & où tendent toutes les loix tant civiles que naturelles, selon qu'elles sont restreintes & ordonnées; on y voit clairement l'origine des devoirs les plus sacrés de ceux qui composent la société civile.

(*Novelle letterarie*)

INSTITUTIONES logicæ, quas in tyronum suorum commodum conscripsit Andreas Aloysius Farnocchia *publicus philosophiæ professor.* A Lucque, 1783, de l'imprimerie de Joseph Rocchi, in-12. de 120 pages, non compris l'avertissement.

Un cours de logique si abrégé doit prévenir en sa faveur. Il faut remarquer toutefois que ce traité est purement pratique, & qu'il a été mis à l'essai avec un heureux succès. L'auteur déclare savoir par expérience qu'en général les jeunes gens ont besoin de préceptes, qui leur exposent les choses par le moyen d'idées très claires, sans le secours des fleurs de l'éloquence. Aussi a-t-il écrit & dicté suivant cette méthode ses leçons, & en a-t-il vu le fruit qu'il en attendoit.

Ce traité est divisé en trois parties savoir :

I. *De iis, quorum ignoratio errorem aut confusionem in philosophiæ studio procreare potest.*

II. *De veri criterio.*

III. *De recto usu eorum fontium, à quibus rerum cognitio pendet.*

[c'est-à-dire]

I. *Des choses dont l'ignorence peut produire l'erreur & la confusion dans l'étude de la philosophie.*

II. *De la recherche de la vérité.*

III.

III. *Du véritable usage des principes, d'où dépend la connoissance des choses.*

L'auteur a mis à la tête de ces parties un léger précis de l'histoire de la philosophie, depuis l'époque de son origine jusqu'au siecle actuel. M. Farnachia a le mérite particulier de dire beaucoup en peu de mots; ce qui rend son ouvrage intéressant & recommandable.

Dissertationi istorico-critiche intorno al trasporto delle Romane leggi, &c. *Dissertations historico-critiques sur le transport des loix romaines des XII tables, de la Grece; par l'abbé* Antoine Stramigioli, *chanoine pénitencier de l'insigne cathédrale de Pesaro. On y a joint une autre dissertation du même auteur sur les grammaires ordinaires de la langue latine.* A Pesaro, 1782, in-4°. de 263 pages, non comprises *l'épitre dédicatoire à S. Exc. Rev. Monseigneur* Garampi, *nonce à la cour de Vienne, &c.*

M. François-Marie Ganassoni avoit assuré que c'étoit une pure fable que les Romains, vers le troisieme siecle de leur république, eussent tiré des villes les plus renommées de la Grece les loix qui convenoient à leur génie & à leur naturel. La réfutation de ce systême est la these de ces dissertations au nombre de huit. L'auteur combat & réfute son adversaire avec beaucoup de critique & d'érudition.

L'opuscule, qui suit ces dissertations, traite des méthodes adoptées pour apprendre la langue latine, & roule sur ce grand précepte : *peu de théorie & beaucoup de pratique.* C'est le sentiment du célebre Facciolati, qui dit : *lingua latina non est in grammaticarum libris comparanda.* (Ce n'est point dans les grammaires que l'on doit

apprendre la langue latine). Mais quand suivra-t-on une nouvelle méthode ? Quand on trouvera des maîtres capables : *nemo dat quod non habet.* Celui qui n'est purement que grammairien, ne peut donner que de la grammaire.

(*Novelle Letterarie*)

COMPENDIO della vita del celebre Pietro Metastasio Romano, &c. *Abrégé de la vie du célebre* Pierre Metastase, *Romain, poëte de sa majesté impériale, composé en allemand par* M. Joseph di Rezer. Imprimé à Vienne en 1782, chez Jean-Thomas Trattnern, imprimeur de la cour, & traduit en italien, 1783. Rome *in-8vo.* chez Grégoire Settari, libraire. Florence, in-12. chez Antoine Benucci.

Nous ne trouverons point ici le caractere de l'Euripide de l'Italie, ni un jugement sur ses ouvrages; il faut attendre ce travail de quelque écrivain plus philosophe qu'historien, plus poëte que littérateur. Nous ferons ici mention de quelques époques de la vie de Métastase.

Pierre Frapassi Métastase, originaire d'Assise, naquit à Rome le 3 de janvier 1698. Dès l'âge de dix à onze ans, il montra son talent naturel pour la poésie; jusqu'à seize ans il improvisa en vers sur le premier sujet qu'on lui donnoit. Gravina le familiarisa avec la littérature grecque & avec le droit public. Mais son goût pour la poésie prévalut. A l'âge de 14 ans il composa sa tragédie de Justin. A 19 ans il se trouva avec un capital de 15000 écus dont son maître le fit héritier. Alors il publia à Naples, où il étudioit le droit, les poésies qu'il avoit composées. Le premier pas remarquable, qu'il fit dans la carriere dramatique, fut sept ans après, lorf-

qu'il donna *Didon abandonnée*. En 1729, Métastase fut appelle à Vienne avec le titre de poëte de la cour impériale. Ses honoraires à cette cour furent de 4000 florins par an. Marie-Thérese y ajouta encore 1200 écus. En 1747, il essuya une maladie dangereuse. Il mourut le 12 avril 1782, âgé de 84 ans, trois mois & neuf jours.

(*Nouvelle letterarie ; Esemeridi letterarie*)

De dignitate ac præstantia latinæ linguæ, oratio habita Comacli VII. Calend. decemb. anno MDCCLXXII. ab Antonio Vila. A Ferrare, 1783, *in-4to.* de l'imprimerie de Joseph Rinaldi.

Le sujet de ce discours, comme on voit, est la *dignité & l'excellence de la langue latine.* L'exorde est beau & convenable à la these que l'auteur discute ; il a pour systême que le secours de cette langue est nécessaire pour acquérir les autres sciences. C'est dans le sein de la langue latine, dit l'orateur, qu'on puise la physique, la médecine, la jurisprudence, la philosophie, la théologie, & presque toutes les autres sciences. M. Vila nous fait voir qu'à l'époque de l'irruption des Barbares dans l'Italie, les sciences, autant que les arts, souffrirent beaucoup de la négligence de la langue latine ; il jette ensuite un coup-d'œil rapide sur les progrès des lettres dans le XVIII. siecle. Il prétend qu'elles doivent leur renaissance à l'étude de la langue latine, sur-tout aux ouvrages composés en cette langue par les hommes célebres du 16e. siecle, dont l'auteur loue, avec raison, les fatigues & les travaux.

M. Vila traite ensuite de la nécessité d'une seule langue entre les savans, qui composent la

république des lettres, afin qu'ils puissent se communiquer facilement leurs idées & leurs découvertes; autrement ils seront contraints, dit-il, d'apprendre tous la langue de *tous* : hypothese chimérique qui ne pourra se réaliser qu'avec l'anéantissement de la république des lettres.

L'éloquence de l'auteur ne consiste point dans un assemblage de mots sonores, mais dans le véritable art de persuader & d'émouvoir les auditeurs. (*Esfemeridi letterarie.*)

ANACRÉONTICHE, &c. *Odes anacréontiques de* Pierre Guadagnoli, *patricien d'Arezzo, des Arcades, &c.* A Arezzo, 1783, *in-8vo.* de 184 pages.

Voici un heureux imitateur de *Chiabrera* (*) & de *Rolli* (**). Les Amours, les Graces & les

---

(*) Gabriel *Chiabrera*, qu'on regarde comme le Pindare de l'Italie, naquit à Savonne, en 1552; il cultiva les lettres dès son enfance; il fut lié avec Alde Manuce & Muret. Il a composé des poésies dans tous les genres; ses poésies lyriques sont les plus estimées; il a le ton & l'enthousiasme de Pindare, mais beaucoup plus de clarté. Il mourut en 1638 : ses ouvrages recueillis en trois volumes *in-8vo.* ont été publiés à Rome par l'abbé Paolucci; ses poëmes héroïques sont : l'*Italia liberata; il Foresto, il Rugiero, Amadeida*, ou la conquête de Rhodes, par Amédée de Savoie.

(**) Paul Antoine *Rolli* vivoit au commencement du dix-huitieme siecle, le recueil de ses poésies fut imprimé à Londres, *in-8vo.* Il renferme des sonnets, des madrigaux, & des chansons, dont quelques-unes sont tout-à fait anacréontiques. Il se retira à Londres, & y donna des éditions de plusieurs poëtes Italiens; des satyres de l'Arioste; des œuvres burlesques de Berni; du Varchi, deux volumes *in 8vo.* du Décameron de Boccace, d'après l'édition des *Junctes*, en 1527; du Lucrece de Marchetti, *in-8vo.* 1717.

Ris profanes ſont bannis de ſes vers. Le caractere de ſes odes anacréontiques eſt tout-à-fait moral. S'il met ſur la ſcene les Amours, les Graces & les Ris, ce n'eſt point pour échauffer & corrompre le cœur de la jeuneſſe, mais pour lui apprendre à être réfléchie & prudente. En conſidérant l'auteur de ce côté, au-lieu d'être regardé comme imitateur, il mérite le titre de poëte original. Aménité de ſentimens, facilité de vers & de rimes, voilà le caractere de l'ouvrage que nous annonçons; les maximes de Socrate n'ont jamais été expoſées ſur le Parnaſſe avec plus d'élégance que ne le fait M. Guadagnoli. Une piece anacréontique, priſe au haſard, va prouver ce que nous avançons.

Sconſolata Philomela
Che per valli
Muovi ognor triſta guerela,
O di chiaro argenteo rivo
Lungo i liquidi inſtalli,
Ove s'orna il margin vivo
Di fior bianchi, perſi, e gialli;
So ben' ie che col tuo canto
L'altrui core
Di amollire aſpiri al vanto,
Rimembrano a chi ti aſcolta,
Di quel giorno il terro orrore,
In cui laſſa foſti avvolta
Di Tereo pol doppio errore.
Ben devrïano i verſi tuoi
Si dolenti
Ritrovar pietà fra noi;
Troppo barbaro e quel ſeno,
Che in udir gli altrui lamenti
Sa tenere il pianto a freno,
Ne ſi piega ai meſti accenti.

Pure ahi misera! t'inganni;
Vano effetto
Ha il narrar tuoi gravi affanni;
Poichè in vece di pietade
Desti insolito diletto;
Le tue voci altrui san grate,
Sen compiace il nostro petto.
Tu stupisci? e dentro l'alma
Ti addolori
Che non hai sì bella palma?
Cessin pur, soave augelo,
Cessin pure i tuoi stupori,
Nè dolor cresca novello
Agli antichi turi dolori.
Quì tra noi dell' alme v' hanno
Crude tanto,
Che si allegran d'altrui danno:
Queste amor dell' uomo al pianto,
Cui di sorte un colpo fere,
Han di trarne il crudo vanto
Un dolcissimo piacere.

Ce ne sont point les mots, mais les images & les pensées qui font la beauté du style de M. Guadagnoli. Il est aisé d'en juger par cette piece délicate que nous venons de citer.

(*Novelle letterarie.*)

SAGGIO sopra la diversité della natura, cagioni ed effetti dei Tremusti, &c. *Essai sur la diversité de la nature, causes & effets des tremblemens de terre, & particuliérement de ceux qui ont ébranlé plusieurs endroits de l'Etat pontifical & autres lieux de l'Europe, en 1781, par* Joseph-Ami Casagrande, *associé de l'académie physico-géorgique de Treja, & professeur de médecine au mont San-vito d'Ancone.* A Yesi,

1782, de l'imprimerie de Bonelli, *in 8vo.* de 80 pages, ſans le diſcours préliminaire.

Si non nova, noviter dicta : tout ce qu'on a écrit ſur la nature, les cauſes & effets des tremblemens de terre ſe trouve dans cet opuſcule.
(*Novelle letterarie.*)

LETTERE medico-chirurgiche apologetico-diſſertatorie, &c. *Lettres medico chirurgicales apologétiques, en forme de diſſertation, adreſſées à* M. Séraphin Moſcati, *par* Joſeph-Ami Caſagrande, *&c. ſur un merveilleux phénomene arrivé dans l'application d'une ſang-ſue venimeuſe, avec l'hiſtoire de tout ce qui regarde la nature de ces inſectes, & l'uſage qu'on en fait dans la médecine.* A Yeſi, 1782, de l'imprimerie de Bonelli, *in-8vo.* de 68 pages.

Le phénomene, qui a donné lieu à ces lettres, mérite d'être rapporté.

» *Marie*, femme de *Septimius Vecchi*, de la » terre d'*Apiro*, âgée d'environ 49 ans, aſſez » groſſe de corps, & depuis long-tems ſujette » à l'incommodité d'une fiſtule dans le creux de » l'oreille gauche, m'accuſa (dit M. Caſa-» grande) une céphalalgie violente, accompa-» gnée d'une ophtalmie auſſi forte, maladies qui » avoient réſiſté à deux ſaignées du bras & du » pied, & enfin à toutes les ventouſes & autres » expédiens; en préſence de M. Dominique Fo-» gliardi, chirurgien de l'endroit, très-entendu » dans ſa profeſſion, je lui conſeillai une inciſion » à l'artere de la tempe : comme elle témoignoit » de la répugnance, je fis l'application des ſang-» ſues aux veines de la tempe; l'application » ayant eu lieu le ſoir du même jour, à peine

» fut-elle piquée de la cinquieme sang-sue ; » qu'elle commença à ressentir une douleur brû» lante ; sa tête, son cou, sa poitrine se gon» flerent ; elle se sentit suffoquer & dépérir, de » maniere à se voir réduite, en moins de deux » heures, à la derniere extrêmité. Après deux » saignées & force bains d'eau & de vinaigre, » elle revint insensiblement de son état de lé» thargie ; & dans l'espace de quatre jours, elle » reprit son état naturel. «

Les lettres de M. Casagrande sont au nombre de douze. L'auteur combat ceux qui jugent trop superficiellement des choses, & nous donne en même-tems un beau traité sur la nature & l'usage des sang-sues en médecine. Mais quelle raison a produit ce phénomene si étrange ? C'est le venin que la cinquieme sang-sue déposa dans la plaie de la malade, qui ressentit subitement une piquure aiguë & une vive chaleur. Les trois dernieres lettres regardent particuliérement l'usage-pratique des sang-sues en médecine, & la maniere dont on remédie à leurs effets, quand ils sont pernicieux.

(*Novelle letterarie.*)

SAGGIO d'un opera, intitulata il ripulimento della lingua sarda, &c. *Essai d'un ouvrage intitulé :* La langue sarde, repolie d'après son analogie avec les deux langues meres, la grecque & la latine ; *ouvrage qui contient en un volume, I. Un discours préliminaire sur la maniere de cultiver la langue sarde. II. Un dictionnaire de mots sardes tirés du grec & expliqués en italien, en grec & en latin. III. Un autre dictionnaire de mots sardes, tirés du latin & expliqués en italien. IV. Un recueil de poésies épiques avec des mots purement sardes & latins ; par*

Mathieu Madeo, *prêtre.* A Cagliani, 1782, chez Bernard Titard, imprimeur de la ville, *in 4to.* de 77 pages.

Jusqu'à ce jour la langue sarde n'ayant point été cultivée, tant chez les nationaux que chez les étrangers, M. Madeo a été excité par l'amour de sa patrie, à prendre la plume en faveur de cette même langue. Il présente au jugement des savans, l'essai d'un ouvrage qu'il promet de donner par la suite en entier. Il doit contenir, comme le titre l'annonce.

I. *Un discours sur l'étude de la langue sarde, ou du droit & du mérite, qui doit la faire cultiver des Sardes.*

II. *Un dictionnaire des mots sardes, dérivés du grec & expliqués en latin.*

III. *Un autre dictionnaire des mots sardes, qui sont purement latins ou dérivés de la langue même, pareillement avec leur explication en italien.*

IV. *Un recueil de poésies sardes, épiques & lyriques, composées selon la syntaxe sarde, mais avec les seuls mots qui sont purement sardes & latins.*

Disons actuellement quelque chose de la langue sarde, selon la notice que nous en présente l'auteur. Les personnes d'étude de la nation Sarde font présentement usage de la langue italienne, qui est sœur de la langue sarde, comme dérivant pareillement du latin. Ce doit être une grande satisfaction pour les savans, dit M. Madeo, que la nouvelle découverte que je viens de faire de tant de milliers de mots des deux plus nobles & plus riches langues, la grecque & la latine, lesquelles se sont conservées en Sardaigne. » Dans la simple étymologie des mots sardes » on trouve, ajoute l'auteur, la véritable ori- » gine de beaucoup de mots italiens, que des

» auteurs ont vainement cherchée jusqu'à pré-
» sent dans la langue italienne ou dans celles
» des pays septentrionaux, ou dans d'autres lan-
» gues avec lesquelles elle a beaucoup de rap-
» port. Ce ne peut donc être qu'une chose utile
» aux Italiens de rechercher dans la langue sarde
» l'origine cachée des mots de leur langue, dont
» ce foible & léger ouvrage présente la décou-
» verte. «

Les exemples, qu'il déduit ensuite, ne laissent aucun doute sur la vérité de ce qu'il avance; diverses nations de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique s'établirent autrefois dans la Sardaigne; mais les Romains la posséderent plus long tems que toute autre nation, c'est-à-dire, pendant 714 ans, depuis l'année 259 avant Jesus-Christ, jusqu'à l'année 455 de l'ère chrétienne, époque où cette isle fut occupée par les Vandales. Alors l'idiôme latin jetta chez les Sardes de si profondes racines, qu'une grande partie de ces mots y resta encore incorrecte, sur-tout dans les pays intérieurs & montagneux de l'isle, conservant jusqu'aux désinences *musas*, *victorias*, *deas*, &c. Quoi qu'on puisse penser de la langue sarde, elle se fit connoître avant les autres langues vulgaires, puisqu'elle parut dans les écritures, deux siecles avant la langue italienne, à laquelle, selon Muratori, elle servit de modele. La langue sarde est actuellement divisée en deux dialectes, l'un du cap de Cagliari, l'autre du cap de Logodoro, & ne different entr'eux que par la terminaison de leurs mots. Le dialecte de Logodoro, dit l'auteur, est plus ancien, plus pur & plus clair que l'autre. Entre les dialectes de Cagliari & de Logodoro, il y en a encore deux autres que M. Madeo appelle étrangers, savoir celui qu'on parle à Sassari, qui est une corruption du toscan, &

celui qu'on parle dans la ville d'Alghier, qui est du pur catalan. Il faut savoir que sous les rois d'Aragon les Catalans firent leur colonie de cette derniere ville. Il seroit trop long de faire l'énumération des richesses & des changemens que la langue sarde reçut des autres langues des diverses colonies qui s'établirent en Sardaigne. Il suffit de dire que cette langue, qui, suivant l'auteur, est une langue primitive, s'est revêtue des dépouilles des langues les plus respectables, & a conservé pendant plus de mille ans beaucoup de leurs mots, incorrects jusqu'à présent. L'idiôme sarde tient tellement du grec & du latin, qu'il semble, dit M. Madeo, un dialecte mêlé de mots & d'idiotismes de ces langues meres, & un parfait composé qui en résulte. «

L'onvrage que promet l'auteur prouvera tout ce qu'il avance. Mais en attendant il donne un léger essai de poésies, qui peut servir à constater, non-seulement l'analogie, mais encore l'identité de la langue sarde avec le latin; c'est un exemple tiré d'une hymne à la vierge :

Salve, salve, ô purissima,
Sola columba candida,
Semper intacta & libera
De originale macula.

Non umbra est in te, virgine,
Inter feminas unica,
De lesione Adamitica
Et de culpa primaria, &c.

Cette légere analyse suffit pour donner une idée d'un ouvrage plein d'érudition, qui ne peut qu'être accueilli, non-seulement des gens-de-lettres, mais encore de ces philosophes qui médi-

tent sur l'histoire-naturelle de la parole. Nous avons déja sur cet objet plusieurs ouvrages, entr'autres le *Monde primitif, &c.* ou *Grammaire universelle & comparative;* par M. Gebelin, &c.

(*Novelle letterarie.*)

La Spirito della corte di Roma, &c. *L'esprit de la cour de Rome.* Sous le nom de Londres, se trouve à Florence, 1783, *in-8vo.*

Ce livre instructif, qui contient de grandes vérités, peut servir à l'histoire de ce siecle fameux par d'heureuses révolutions.

(*Novelle letterarie.*)

Elementi & risultati del calcolo dell'ecclisse lunare, &c. *Principes & résultats de l'éclipse lunaire du 18 mars 1783, réduits au méridien de Rome; par l'abbé* Louis de Cæsaris, *premier garde de la bibliotheque Alexandrine, directeur de l'observatoire Caetani, & associé de l'académie étrusque de Cortone.* De l'imprimerie de Louis-Perego Salvioni, 1783, *in-4to.*

Le calcul d'une éclipse lunaire n'est certainement pas un ouvrage d'une grande difficulté, ni d'un grand mérite, puisque le moindre astronome tant soit peu exercé aux calculs, peut facilement le faire par le moyen des mouvemens solaires & lunaires, qui se calculent par les tables, & par la résolution de quelques triangles; aussi l'auteur ne prétend-il point attacher beaucoup de gloire à cet écrit : voici toutefois les circonstances principales de cette éclipse que le calcul astronomique a fournies à M. Louis de Cæsaris.

	Tems vrai.			Tems d'Italie.	
Le commencement de l'éclipſe.	8 h.	19'	57"	1 h.	52'.
Le commencement de l'obſcurité totale.	9	20	18	2	51
Le milieu de l'éclipſe.	10	11	38	3	24
La grandeur, 21 doigts 25' dans la partie auſtrale de l'ombre.					
La lune commence de nouveau à ſortir de l'ombre.	11	3	18	4	34
La fin totale de l'éclipſe ſuit.	12	3	19	5	34
La durée de l'obſcurité totale eſt donc	1	43			
L'entiere durée de l'éclipſe.	3	43	22		

(*Eſemeridi letterarie.*)

MONUMENS *antiques*, ou *collection choiſie d'anciens bas-reliefs & fragmens égyptiens, grecs, romains, & étruſques, repréſentant les cérémonies religieuſes, les ſacrifices, les mariages, les bacchanales, les guerres, les batailles & autres objets relatifs à la mythologie, & à l'hiſtoire de ces anciens peuples; avec quelques obſervations ſur la maniere, la belle compoſition, & la perfection, qu'ils avoient dans les arts du deſſin & la ſculpture : ouvrage qui contient deux cens tables, gravées avec leur explication en abrégé, la plupart deſſinés & gravés par* M. Barbault, *penſionnaire de France à Rome.* A Rome, chez Bouchard & Gravier, libraires.

Ce recueil eſt fait avec beaucoup de goût & de choix. Hiſtoire, mythologie, cérémonies ſu-

nebres, sacrifices, &c. Tels sont les objets qu'éclaircissent les bas-reliefs & autres monumens que présente cet ouvrage.

(*Efemeridi letterarie.*)

N. B. Le chapitre de la métropolitaine de Ferrarre ayant résolu de témoigner à son prélat la part qu'il a pris à la joie universelle, causée par la promotion de cet évêque à la dignité de cardinal, a chargé pour cet effet, M. l'abbé Morcelli de faire une inscription latine. Comme on peut la prendre pour un modele de bon goût, dans ce genre de composition, nous nous faisons un plaisir de la faire connoître :

PR . NON . IVN . ANNO . M. DCC. LXXXII.

FERRARIAE . IN . SCHOLA . COLLEGI . CANONICORUM PRIMORIBVS . ORDINEM . HABENTIBVS . ADFVERVNT. CVNCTI

QVOD . VERBA . FACTA . SVNT . DE . PERPETVANDA LITTERIS . MEMORIA . AVSPICATISSIMI . DIEI . QVO . ALEXANDER . MATTEIVS . ARCHIEPIS. N. A. D. N. PIO . VI. PONT. MAX. SVMMA . OMNIVM ORDINVM . LAETITIA . CARDINALIS . DICTVS . EST . DE . EA RE . ITA . CENSVERVNT

QVVM . ALEXANDER . MATTEIVS . VIR . PATRICIVS. DOMO . ROMA . ARCHIEPISC. N. EA . ERGA . OMNES . ORDINES . VOLVNTATE . REM . SACRAM . FERRARIENSIVM . GESSERIT . GERAT . VT . IN . SANCTA . MAIORVM . DOCTRINA . RETINENDA . IN . ALVMNIS . ECCLESIAE . SVAE . INSTITVENDIS . IN . CALAMITOSORVM . INOPIA . SVSTENTANDA . IN . CIVIVM . OMNIVM . MORIBVS . CONFORMANDIS . OPTIME . IPSE , DE . VNIVERSIS . MERVERIT . MEREAT . NOS . CARITATIS . LIBERALITATISQVE . EIVS . ET . LABORVM . PLVRIMORVM . FRVCTVS . VBERRIMOS . QVOTIDIE . FERAMVS,

QVVMQVE . D. N. PII . VI. P. M. SAPIENTISSIMO , CONSILIO . FACTVM . SIT . VT . QVAM . ILLI . GRATIAM . NOS . HABERE . SOLVM . POTERAMVS . EA . REPENTE . IN . OCVLIS . NOSTRIS . INCREDIBILI . OMNIVM . GAVDIO . AB . OPTIMO . PRINCIPE . REFERRETVR.

PLACERE . HVIC . ORDINI . VT . D. N. PIO . VI. P. M. QVI . VT . FERRARIAM . ADVENTV . OPTATISSIMO . E . GERMANIA . REVERSVS . EST . PATRIBVS . CARDINALIBVS . QVI . ADERANT . IN . CONSILIVM . VOCATIS . ET . CIVITATE . IN . SVMMAM . EXPECTATIONEM . ADDVCTA . XI. KAL. IVN. IN . IPSO . ORDINIS . SACRARIO . ANTITISTI . NOSTRO . ET . PARENTI . PVBLICO . QVVM . PRAECLARISSIMVM . LAVDVM . PRAECONIVM . IMPARTITVS . ESSET . SACRAE . PVRPVRAE . HONOREM . NEC . OPINANTI . DETVLERIT . EVNDEMQVE . IN . AMPLISSIMVM . COLLEGIVM . TRIENNIO . ANTE . ADLECTVM . DESIGNATVMQVE . PRONVNCIAVERIT . PRO . IMMORTALI . EIVS . IN . NOS . ATQVE . IN . OMNES . ORDINES . BENEFICIO . GRATIAE . SINGVLARIBVS . VERBIS . PVBLICE . AGANTVR.

VTIQVE . STVDI . NOSTRI . GRATIQVE . ANIMI . TESTANDI . CAVSSA . DECRETVM . QVAMORNATISSIMVM . PERSCRIBATVR . EIVSQVE . EXEMPLO . MARMORI . INCISO . ET . IN . SACRARIO . AD . LOCI . CELEBRITATEM . FIXO . DIES . HIC . QVEM . CIVITATI . VNIVERSAE . LAETISSIMVM . AC . BEATISSIMVM . ILLVXISSE . OMNES . SENTIVNT . MONVMENTIS . LITTERARVM . CONSIGNATVS . SEMPITERNAE . POSTERORVM . MEMORIAE , COMMENDETVR .

CENSVERVNT

(*Novelle letterarie*)

ANGLETERRE.

A select collection of poems, &c. *Recueil choisi de poëmes, avec des notes biographiques & historiques, & une table pratique complette.* Volumes V, VI, VII & VIII, petit *in-8vo.* Londres, 1782, chez Nichols.

Les quatre premiers volumes de ces mêlanges de poésies parurent en 1780. Ceux que nous annonçons aujourd'hui complettent l'édition.

Le rédacteur de ce recueil, qui paroît croire que tout ce qui a été imprimé ou même destiné à l'être, ne doit jamais être perdu, s'est donné beaucoup de peines pour tirer de l'oubli plusieurs poëtes anciens de sa nation. Ces volumes, ainsi que les premiers, contiennent des pieces curieuses, dont la plupart ont leur prix en particulier. La piece suivante, composée par un prélat encore vivant, méritoit certainement d'avoir place dans ce recueil.

Vanæ sit arti, sit studio modus,
Formosa virgo, sit speculo quies;
Curamque quærendi decoris
Mitte supervacuosque cultus.
Ut fortuitis verna coloribus
Distincta vulgo rura magis placent,
Nec invident horto nitenti
Divitias operosiores:
Blandoque fons cum murmure pulchrius
Obliquat ultro præcipitem fugam &
Inter reluctantes capillos
Ducit aquas timere sequentes:
Ut fontium inter murmura & arborum
Lenes susurros dulce sonant ave;

Et arte nullâ gratiores
Ingeminant ſine lege cantus :
Nativa ſic te gratia, te nitor
Simplex decebit, te veneres tuæ :
Nudus cupido ſuſpicatur
Artifices nimis apparatus.
Ergo fluentem tu, male ſedula,
Nec ſæva inuras ſemper acu comam ;
Neu ſparſa odorato nitentes
Pulvere dedecores capillos.
Quales nec olim vel Ptolomaia
Jactavit uxor ; ſidereo in choro
Utcunque devotæ refulgent
Verticis exuviæ decori :
Nec diva mater (*), cum ſimilem tuæ
Mentitá formam, & pulchrior aſpici,
Permiſit incomptas protervis
Fuſa comas agitare ventis.

TRADUCTION.

» N'ayez point recours, jeune beauté, à l'art qui eſt inutile ; quittez un vain déguiſement ; renoncez au miroir & ceſſez de chercher des attraits ſuperflus. «

(*) L'auteur fait ici alluſion à cet endroit du I. livre de *l'Enéide* de Virgile, où Vénus, déguiſée en chaſſeuſe, rencontre Enée, qui dirigeoit ſes pas vers Carthage.

Cui mater mediâ ſeſe tulit obvia ſylvâ,
Virginis os habitumque gerens & virginis arma
Spartanæ. . . . . :
Namque humeris de more habilem ſuſpenderat arcum
Venatrix, dederatque comam diffundere ventis :
Nuda genu, nodoque ſinus collecta fluentes.

ÆNEID. l. 1. v. 322.

» Au printems, les champs émaillés au hafard de mille couleurs, plaifent par leur beauté naturelle, & n'envient point aux fuperbes jardins des richeffes trop coûteufes. «

» On aime le doux murmure d'un ruiffeau, qui ferpentant de lui-même, roule rapidement à travers les cailloux fon onde fugitive. «

» Les oifeaux fe plaifent à faire entendre leurs fons harmonieux, au milieu du bruit des ruiffeaux & du doux murmure des arbres. Leurs chants, fans art & fans regle, n'en font que plus agréables. «

» Auffi la grace naturelle, la beauté toute fimple vous fied davantage; n'ayez d'autres attraits que les vôtres. Cupidon, qui eft toujours nud, n'aime point la parure trop artificielle. «

» Renonçez donc à des foins inutiles; que le fer ennemi ne détruife point votre riche chevelure; & que la poudre odoriférante n'en dérobe plus la beauté. «

» Laiffez flotter ces cheveux plus beaux que ceux de Bérénice, qui, au nombre des conftellations, donnent au ciel un nouvel éclat. «

» Laiffez flotter ces cheveux plus beaux que ceux de Vénus, lorfque, fous une forme femblable à la tienne, paroiffant plus belle que de coutume, cette déeffe abandonna au gré des vents fa treffe ondoyante. «

Cette ode eft charmante pour fa fimplicité; mais l'auteur n'a point le mérite d'être original. Ses plus belles images, de même que le fonds de la piece, font tirées de la feconde élégie du premier livre de Properce. Il nous eft aifé de le prouver, en citant les vers de ce dernier poëte:

Quid juvat ornato procedere, vita, capillo?

Et tenues Coâ vestе movere sinus?
Aut quid Oronteâ crines perfundere myrrha?
Teque peregrenis vendere muneribus?
Naturæque decus mercato perdere cultu?
Nec sinere in propriis membra nitere bonis?
Crede mihi, non ulla tuæ medicina figuræ est.
Nudus amor formæ non amat artificem.
Adspice quos submittit humus formosa colores,
Et veniant hederæ sponte sua melius:
Surgat & in solis formosius arbutus antris,
Et sciat indociles currere lympha vias.
Littera nativis perlucent picta capillis
Et volucres nulla dulcius arte canunt, &c.

Le lecteur peut actuellement comparer les vers de Properce avec ceux du poëte moderne; il y reconnoîtra les mêmes idées & les mêmes tours.

En général, ce recueil renferme les meilleures pieces fugitives du Parnasse Anglois. Les notes biographiques ne sont pas la partie la moins intéressante de cet ouvrage.

(*Montlhy Review.*)

An historical account of the rights of election of te several counties, &c. *Précis historique des droits d'élection de plusieurs provinces, villes, &c. de la Grande-Bretagne; contenant le tems où chacune d'elles fut représentée pour la premiere fois au parlement, & par quelle autorité; avec des extraits des procès relatifs aux élections contestées dans chaque place, & les écrits publiés à l'occasion des sieges, devenus vacans par decès, par démission forcée ou volontaire, ou promotion à la chambre des pairs; depuis* Edouard VI *jusqu'à la dissolution du parlement en 1780.* Cet ouvrage est précédé

d'une *recherche sur l'origine des élections au parlement, & sur le droit qu'ont les communes d'avoir part à la législation.* On y trouve encore *le nombre des membres rentrés sous les regnes* d'Edouard I, Henri VII, Henri VIII, &c. *& les noms des places qui ont long-tems discontinué d'envoyer des représentans, & qui n'ont point recouvré ce privilege. Le tout tiré des meilleures collections de mémoires, histoires & journaux du parlement; par* T. Cunningham, *écuyer de la société des antiquaires, &c.* Partie I. A Londres, 1783, *in-8vo.* chez Robinson.

Ce recueil est purement une table des journaux de la chambre des communes, sur les sujets spécifiés ci-dessus, ou plutôt une table des tables des journaux. Cet ouvrage intéresse principalement ceux qui prennent part aux affaires de la constitution angloise.

(*Monthly Review.*)

THE county clergyman's shrovetide gift, &c. *Le présent de carnaval fait par un ecclésiastique de campagne à ses paroissiens : tiré de la dissertation du docteur* Primatt, *sur l'obligation de la pitié, & le crime de cruauté envers les animaux.* A Londres, 1783, *in-octavo.* chez Baldwin.

Le but de cet ouvrage est de montrer la source & la nature de la cruauté envers les animaux, & de recommander un principe d'humanité & de bienveillance pour toute créature vivante & douée de sensation. Dans cette vue, c'est un présent précieux pour ceux, qui par une espece d'insensibilité sauvage, tourmentent & détruisent par

passe-tems les animaux qui sont en état de faire le moins de mal.

(*Critical Review.*)

JOANNIS Nathaniel Lieberkuhn dissertationes quatuor. Curâ & studio Joannis Sheldon, *Anatomiæ prælectoris, &c. In-4to. 1783.* A Londres, chez Johnson.

Le savant auteur de ces dissertations étoit un Prussien, qui par goût étudia de bonne heure la philosophie & l'anatomie; mais ce ne fut que vers la vingt cinquieme année qu'il lui fut entiérement permis de s'y livrer. Il étudía successivement à Hall, Jene, Leyde, Paris & Londres. Il fut l'ami de Linné, Gaubius & Van-Swieten, &c. Il revint à Berlin, par un ordre exprès du roi, en 1740, étant alors à peine âgé de trente ans. Il mourut de peripneumonie (*inflamation des poumons*) seize ans après son retour.

Les dissertations que nous annonçons, sont au nombre de quatre. La premiere est une these de l'auteur, publiée à Leyde, sur la structure de la valvule de l'intestin; la seconde sur la structure & l'action des poils des petits intestins du corps humain; la troisieme, sur les propres moyens de découvrir la structure des visceres; la quatrieme, sur le microscope anatomique. Les deux premieres sont en latin, les autres en françois.

(*Critical Review.*)

SERMONS by Humphry Whishaw, &c. *Sermons par* Humfroi Wishaw, *maître-ès-arts, &c.* 2 vol. *in-12.* Londres, 1783.

L'auteur de ces discours ne cherche point à amuser ses auditeurs par de belles pensées, des

mots recherchés, & des phrases cadencées. Son style est uni, simple & sans gêne. Les sujets de ces sermons sont, dans le premier volume : l'importance de se former de bonnes notions de la divinité : maniere dont dieu gouverne le monde : gouvernement civil : religion primitive de l'homme : perfection chrétienne : idée de dieu : nature humaine : amour de dieu : nature & dessein du christianisme, &c. &c.

Dans le second volume : dieu réconciliant le monde avec lui-même : avantages du christianisme : véritable nature de la sagesse de dieu : devoirs des domestiques : qualifications nécessaires d'une vie sainte, &c. &c.

(*Critical review.*)

ALLEMAGNE.

EDITIONIS veteris testam. hebraici cum variis lectionibus brevis défensio. *Brieve défense de l'édition de l'ancien testament hébreu avec des variantes, contre les attaques des Journalistes de Goettingen*; par M. Benjamin Kennicot, *professeur en théologie & chanoine de l'église de Christ*. A Oxford 1782, grand-*in-8°*. de 50 pag.

Dans les *Annonces savantes de Goettingen* de 1781, on avoit révoqué en doute la fidélité de M. Kennicot à extraire les variantes du texte hébreu, sur le fondement qu'il avoit négligé celles d'un manuscrit de Cassel qui lui avoient été envoyées, & que feu M. Lilienthal ne l'avoit pas trouvé exact à rapporter les leçons du manuscrit de Konigsberg. M. Kennicot écarte l'imputation d'infidélité, en soutenant que ces variantes n'étoient d'aucune importance ou étoient

des fautes de copie. Après avoir dit un mot contre une critique de la *Bibliotheque orientale*, & une auſſi d'un diſcours de M. Brun, il promet de ne plus écrire pour la défenſe de ſon ouvrage : *opus meum ſuis viribus nitetur & tot tantiſque fidens fautoribus, ab adverſariis qui nunc ſunt quique ſunt futuri non habet quod pertimeſcat*; c'eſt-à-dire, mon ouvrage ſe ſoutiendra par ſes propres forces, & il a tant & de ſi grands patrons qu'il ne craint rien de ſes adverſaires préſens & à venir.

BESCHREIBUNG der inſel Sumatra, &c. *Deſcription de l'iſle* de Sumatra, *ſur-tout relativement à ſon commerce, avec une nouvelle carte originale de* M. Eſchelskroon, *miſe au jour avec une préface par* M. de Schirach. A Hambourg, 1781, *in-8vo.* de 96 pag. (10 gr.)

L'iſle de Sumatra a 172 milles & demi de long, & n'a pas tout-à-fait 500 milles de circuit. Elle eſt gouvernée par pluſieurs petits rois & trois grands empereurs, dont il n'y en a qu'un ſeul qui ſoit entiérement ſoumis aux Hollandois. Le pays eſt rempli de bois & de rivieres qui le fertiliſent. Les habitans ſont adonnés à la pareſſe & au jeu, & ils aiment les combats des coqs. Le mahométiſme domine ſur le rivage, & le paganiſme dans les montagnes. Le commerce qui s'exerce ſur toute la côte, peut rapporter 550000 florins, dont 408500 ſont tout pur gain. On en tire tous les ans mille marcs d'or, le marc à 375 flor. Il y a des forêts de camphriers, arbres quelquefois plus gros que des chênes. La compagnie angloiſe qui s'y eſt établie plus tard que les Hollandois, y achete principalement du poivre qu'elle envoie en Angleterre avec grand

profit. M. Eschelskroon a passé en Asie 18 ans, dont 8 à Sumatra. Il a pénétré plus avant dans l'intérieur qu'aucun autre Européen, & sa relation porte le caractere du génie & de la vérité.

PHARMACOPOEA generalis edita a D. Jacobo Reinboldo Spielmann, *Pharmacopée générale publiée par* M. Spielmann. A Strasbourg, chez Treutel, 1783, grand *in-4to.* de deux alphabets, sept feuilles, & trois feuilles de préface, très-bien imprimé.

On s'attend de la part d'un auteur aussi justement renommé à un ouvrage distingué par le choix & le perfectionnement de la composition des remedes; cependant il a eu la foiblesse de n'en pas exclure plusieurs dont il a bien vu le défaut : ce qu'il avoue lui-même dans sa préface en ces termes : *Equidem me multas quæ hodiernus usus nequaquam desiderat, quin inconcinnas etiam compositiones, huic medicamentorum catalogo inseruisse lubentissime fateor :* c'est-à-dire, j'avoue très-volontiers que j'ai admis dans ce catalogue de médicamens nombre de compositions dont on n'a plus de besoin aujourd'hui, & qui sont même mal-entendues. Il s'en excuse ainsi : *Sed hæc cavere non potui in opere non medicis modo exquisitè rationalibus, sed illis quoque dicato qui vel auctoritatibus, vel præjudicatis opinionibus, aliisve rationibus ducti à præceptoribus auctoribusque accepta remedia missa facere nolunt; quin imo vulgi quoque desideriis satisfaciendum esse duxi;* &c. mais je n'ai pu m'en dispenser dans un ouvrage qui n'est pas fait seulement pour les médecins les plus raisonnables, mais aussi pour ceux à qui l'autorité, le préjugé & d'autres motifs

tifs ne permettent d'abandonner la routine qu'ils tiennent de leurs maîtres ; j'ai cru aussi devoir contenter la multitude. « La comparaison qu'il fait des poids des principales villes de l'Europe & de ceux des Grecs modernes, des Arabes, &c. paroît avoir son utilité.

ANDREAE Blaskowisch de Blaskoucz presb. Dissertatio II de titulis imperatorum & formâ Reipublicæ Andautoniæ. Dissertatio III-VI, &c. *Six Dissertations de* M. Blaskowisch *de Blaskoucz, prêtre ;* (la premiere a paru plutôt) la seconde *sur les titres portés par les empereurs & la forme de la république d'Andautonie :* la troisieme *sur la chronologie de l'empire de Decius Auguste, &c :* la quatrieme *sur une inscription trouvée à Schitari :* la cinquieme *sur une seconde ville & les limites de la république d'Andautonie, &c :* la sixieme *sur une troisieme ville de la même république.* A Zarab, 1781, *in folio.*

Il s'agit dans toutes ces Dissertations, d'expliquer deux monumens que les Romains ont érigés à *Herennia Etruscilla Augusta* dans la ville d'*Andautonium.* En expliquant les titres de *Cæsar*, *Pius*, *Felix*, *Augustus*, *Pontifex Maximus*, l'auteur fait observer que le grand Constantin n'a pas porté le titre de *Pontifex Maximus* comme chrétien, & que les monnoies de ses successeurs, sur lesquelles on lit le même titre, sont l'ouvrage de la négligence ou de la superstition des graveurs. Il ne vient pas souvent des livres de Zarab, capitale de la Croatie ; mais la rareté ne fait pas le seul mérite de ces Dissertations aussi recommandables par l'érudition dont elles sont remplies.

TEUTSCH-SCHWEDISCHES und Schwedisch-Teutsches Woerterbuch. Tysk och Swensk samt Swensk och Tysk Ord-Bok, &c. *Dictionnaire Allemand-Suédois, & Suédois-Allemand; par* M. Moeller, *professeur de l'université de Greifswald, membre de l'académie royale des sciences de Stockholm, &c. 1er. vol.* A Stockholm, chez Swederus, 1782, petit *in-4to.* de 14 feuilles en deux colonnes, finissant à J.

On desiroit un bon dictionnaire allemand-suédois, & suédois-allemand, celui d'Olof-Lind, imprimé en 1749, à Stockholm, *in-4to.* fourmillant de fautes, parce qu'il ne savoit pas assez l'allemand, & que d'ailleurs le suédois s'est perfectionné depuis ce tems; cependant ce dictionnaire, étant le seul, est devenu rare & cher: c'est pourquoi M. Moeller, qui a demeuré sept ans en Suede, & a donné des preuves de l'exactitude de sa connoissance des deux langues par ses traductions de Lagerbring, de l'histoire d'Eric XIV, de Celsius, des lettres de Troïl, & d'autres ouvrages, a cru bien mériter du public, en se chargeant de ce travail dont voilà le premier volume. Pour éviter tous les quiproquo & les équivoques si fréquentes, en traduisant les termes des arts, il les a accompagnés des mots latins systématiques, en quoi il a été aidé par son collegue M. le professeur Weigel. Le mérite de ce dictionnaire croît à chaque lettre de l'alphabet, qui paroît de plus en plus soignée: les deux premiers volumes seront remplis par l'allemand-suédois, le suédois-allemand n'aura qu'un volume. Dans le cours de son travail, M. Moeller a consulté plusieurs savans Suédois,

comme Mrs. Falk & Léopold ; il a lui-même remarqué des fautes qu'il corrigera dans un supplément.

Le succès de la plantation de rhubarbe, par M. Bergius, professeur de pharmacie & d'histoire-naturelle, & assesseur du college de médecine de Stockholm, ne sauroit être trop rappellé pour l'exemple. Il avoit commencé d'en semer dans ses jardins du fauxbourg quelques graines de l'espece nommée *Rheum palmatum*, qu'il avoit obtenues de Pétersbourg. Les difficultés ne l'ont point découragé. Il faut un long tems aux racines de rhubarbe avant de mûrir, & dans l'intervalle elles sont sujettes à pourrir. Ce n'a été qu'au bout de dix à douze ans employés à fouir la terre, à sarcler, à fumer, & à toutes sortes de soins qu'on a pu pour la premiere fois en déterrer des racines avec utilité. Il s'en est perdu une grande quantité qui ont pourri, tandis qu'on essayoit de les sécher : & ce n'est qu'après bien des tentatives qu'on a découvert la vraie maniere de les sécher. Suivant le certificat du college de médecine de Stockholm, cette rhubarbe s'est trouvée aussi bonne que l'étrangere. Elle est en plus petits morceaux, sa saveur & son odeur ne sont point si désagréables que celle du Levant, & quand elle est fraîche, elle purge mieux que celle de Sibérie. En conséquence il est émané un ordre du roi du 23 avril 1782, qui avertit les médecins de Suede d'en recommander l'usage, & les apothicaires de s'en pourvoir. Elle coûte sans comparaison beaucoup moins que les étrangeres.

M. Bergmann est le second Suédois qui ait été choisi membre de l'académie des sciences de

Paris, le seul Linné ayant eu le premier cet honneur.

L'impératrice de Russie a acheté du célebre Muller, sa bibliotheque & ses manuscrits, pour le prix de vingt mille roubles; & elle daigne lui en laisser l'usufruit avec une pension annuelle de 200 roubles pour l'augmenter.

Il n'y a point d'état qui ait tant de journaux de jurisprudence que l'Allemagne, *Die un partheische critik*, la critique impartiale de M. Schott; *Die jurist. bibl.* la bibliotheque juridique de M. Selchow; *Neue juristische litteratur*, la nouvelle littérature juridique d'Erlang; *Die neue jurist. biblioth.* la nouvelle bibliotheque juridique de Giessen; *Allgemein jurist. bibl.* la bibliotheque générale de droit de Mrs. Malblanc & Siebenkée, & celle portant le même titre de M. Roehl, conseiller de la cour de Solms-Roedelhein.

M. le docteur Gesterding, publie un ouvrage périodique intitulé, *Pommersches Musæum*, le musée de Poméranie. Entre plusieurs petits mémoires de tout genre, concernant la Poméranie & les Poméraniens, on lit le résultat d'un dénombrement des habitans de Stralsund, en divers tems, dont on croit être redevable à M. Dinnies, bourguemaître de Stralsund. En 1717, ils montoient à 10462 personnes sans la garnison de plus de 5000 hommes en y comprenant les femmes & les enfans. De 78 hommes il ne s'en est marié qu'un en cette année: la proportion des vivans à l'égard des naissances a été comme de 36 $\frac{5}{6}$ à 1, & à l'égard des morts comme 35 $\frac{5}{5}$ à 1. Sur cinq hommes il y a un peu plus de six femmes. De onze enfans il y en a un bâtard. Chaque mariage ne donne qu'environ deux enfans $\frac{2}{7}$, il en meurt un tiers en bas-âge.

Les mémoires d'état, *Staatsanzeigen*, que M.

Schloezer a ſubſtitués à ſa *Correſpondance* qu'il a terminée par le dixieme volume, ne ſont qu'une continuation du même ouvrage ſous un titre différent. Chaque cahier eſt composé d'au moins huit feuilles, & quatre cahiers formeront un vol. Le 1er. cahier contient 44 articles, dont pluſieurs ſont piquans. Cependant nous ne garantiſſons la vérité d'aucun, ne nous étant pas poſſible de vérifier tout ce que nous rapportons : ce qui doit s'entendre autant de tout autre ouvrage que de celui-ci. On y lit que plus de 300 bâtimens & plus de mille hommes ſont chaque année dans un mouvement continuel entre Cologne & Mayence, pour échanger le beſoins mutuels entre les Allemands & les Hollandois : que les impôts ſont très-multipliés ſur le Rhin, & que le vin du Rhin en eſt le plus chargé : que depuis Germersheim juſqu'à Roterdam, il ſe leve annuellement 522000 reichſthalers : que le grand canal du Holſtein, large de cent pieds & profond de onze qui doit réunir les deux mers, ſera achevé en 1784 : qu'il n'y a point en Europe de banque plus ſolide que celle de Hambourg, qui ſe ſoutient d'elle-même ſans artifice & ſans effort : qu'on ne connoît à Hambourg aucunes prohibitions de commerce, & les marchandiſes qui y paſſent ſont exemptes de tous droits. Il y eſt beaucoup parlé du goût du pape régnant pour le cérémonial. Au ſecond cahier on a recueilli les loix de tolérance de l'empereur. On y avance qu'à Rome le pain, le bois, l'huile, les moulins, les fours ſont en monopole : que tous les fours y appartiennent à la chambre apoſtolique, qui les vend aux boulangers depuis 900 juſqu'à 1400 écus : que lorſque l'empereur y ſéjourna, le peuple affamé parloit de le proclamer roi d'Italie dans le Capitole, &c.

Le Courier Ecclésiastique pour les amis de la religion de toutes les églises, *der Kirchenbote fur religions freunde aller Kirchen*, continue d'être publié à Dessau, dans l'imprimerie des savans; les second, troisieme & quatrieme cahiers formant ensemble un *in-8vo.* de 480 pages. M. Pfenninger y travaille, & peut-être aussi M. Lavater. Le second cahier intéresse par l'état ecclésiastique de Muhlhausen, de Bundten, de Rouen, de la Silésie. Dans ce qui appartient au roi de Prusse, de la haute & de la basse Silésie, il y a, indépendamment des garnisons, un million cinq cens mille ames, dont huit cens mille luthériens, six cens soixante & seize mille catholiques, six mille réformés, y compris les Hussites qui ont des prédicateurs réformés, quatre mille freres Moraves, trois mille Piétistes & onze mille Juifs. Le second cahier est remarquable par l'état ecclésiastique dans le Wurtemberg, & de la relation de la superstition du Palatinat continuée au troisieme cahier. Tous les deux mois il paroît un cahier de ce journal: l'année coûte une rixdale dix gros.

On lit sur le couvert du *Journal politique* de Hambourg ces vers françois, à l'occasion du fameux écrit sur la littérature allemande:

Très-savamment vous nous prouvez
Que le bon goût n'est point chez nous encore,
Grand roi! n'étoit-ce pas assez
De ne l'avoir pas fait éclore?

On travaille en Angleterre & en Allemagne à une *vie du comte Guillaume de Schaumbourg-Lippe.*

A l'occasion du désaveu inséré au numéro 24 des *Annonces de Goettingen* de certaines anecdo-

tes touchant le duc Ferdinand de Brunſwick, l'auteur des lettres à Iſelin ſur Necker, qui les avoit rapportées, a trouvé ſa délicateſſe offenſée par ce déſaveu, comme s'il étoit capable d'imaginer de pareils faits! c'eſt pourquoi il ſoutient, & a fait inſérer au numéro 71 des mêmes *Annonces*, qu'il tient d'un célebre général encore vivant, & alors au ſervice de l'armée des alliés, l'anecdote du traveſtiſſement du duc. Pour ce qui regarde ce qui a été dit de la conduite de l'armée angloiſe, l'auteur croit qu'on ne peut avec juſtice lui en faire crime, la conduite de toute une armée, dont tout un pays eſt témoin, ne pouvant être un ſecret d'état; & les excès de l'armée angloiſe furent auſſi notoires que le dédommagement que le landgrave de Heſſe-Caſſel en a obtenu. Le diſcours du duc Ferdinand a été proféré en préſence de douze à quatorze perſonnes au moins, nommément du général de Luckner & de Mrs. de Bauer & de Rheden. L'auteur des lettres s'en rappelle non-ſeulement les propres termes, mais juſqu'aux traits du viſage du prince en ce moment. Jamais il ne s'eſt imaginé qu'on s'offenſeroit de cette relation; mais puiſque cela eſt malheureuſement arrivé, & que l'auteur ſeroit inconſolable d'avoir manqué au reſpect que mérite un prince, encore plus illuſtres par ſes vertus perſonnelles que par ſa haute naiſſance, il promet par la voie des *Annonces de Goettingen* du 3 mai, de ſupprimer entiérement les deux paſſages dans la ſeconde édition de ces lettres, qui va paroître inceſſamment: ſeul moyen qu'il ſache de réparer la choſe.

M. Otto, profeſſeur à Greifswalde, a publié à Berlin, in-8°. les ſeptieme & huitieme volumes de la traduction du françois en allemand de l'*Hiſtoire des oiſeaux* de M. de Buffon: traduc-

tion qui avoit été commencée par feu M. Martini & eſt encore tombée en de bonnes mains, comme les corrections & les additions tirées des ouvrages de M. Pallas, en font foi.

Le premier vol. des *Voyages* de M. Sonnerat *aux Indes orientales & à la Chine*, a paru à Zurich traduit en allemand en 268 pag. in-4°. & 80 planches de figures, même avant que l'original françois en 2 vol. fût ſorti de preſſe. L'éditeur de cette traduction, s'eſt arrangé avec l'auteur pour ſe ſervir des mêmes planches. On attribue un mérite bien ſupérieur aux voyages de M. le Gentil.

La ſuppreſſion de trois couvens par l'électeur de Mayence en 1781, a engendré une conteſtation entre lui & le landgrave de Heſſe. Il s'agit de ſavoir à qui, ſuivant les loix de l'Empire, doivent appartenir les revenus & bien ſitués en Heſſe de ces couvens ſupprimés. On débite à Offenbach chez Weiſſ & Brede, un mémoire allemand en 159 pag. in-8°, dans lequel l'auteur explique à ce ſujet le cinquieme article de la paix de Weſtphalie en faveur des droits de l'électeur de Mayence. Il aſſure néanmoins qu'il l'a compoſé à l'inſu de la cour qu'il ſert avec tant de zele, & qu'il n'a pas même pu obtenir la réponſe du gouvernement de Mayence aux prétentions de celui de Heſſe. Sans une aſſurance auſſi poſitive, le contraire ſeroit le plus croyable. Quoi qu'il en ſoit, il cherche à prouver la maxime que dans le cas de ſuppreſſion d'un établiſſement eccléſiaſtique, les biens & les revenus qu'il poſſédoit dans le territoire d'un état évangélique, appartiennent au ſouverain du lieu où il étoit placé : que par conſéquent une parfaite égalité des droits des deux religions a lieu ici réciproquement, aux termes du traité de

Weſtphalie, au jugement des tribunaux de l'Empire notamment ſuivant le concluſum de la cour aulique impériale dans l'affaire de Paderborn contre la Lippe-Detmold à cauſe du couvent des jéſuites de Falkenhagen, & de l'avis unanime de tous les juriſconſultes catholiques & proteſtans. Enſuite il répond aux raiſons alléguées par le gouvernement de Darmſtadt pour conteſter la vérité de la maxime & ſon application dans l'eſpece préſente: & afin de ne rien diſſimuler, il tranſcrit le mémoire même de Darmſtadt par lequel on voit que Darmſtadt ſoutient que le réglement contenu au §. 47 de l'art. V de la paix de Weſtphalie, a été formé en faveur des états proteſtans contre les catholiques, & ne concerne point les catholiques contre les proteſtans, parce qu'il ne s'y agiſſoit que de redreſſer un grief des évangeliques : par conſéquent les catholiques n'ont point ſujet de s'en prévaloir. --- Mais l'hiſtoire des négociations de la paix de Weſtphalie ici rapportée exactement ſuivant les actes, s'oppoſe à ce ſoutien des évangéliques; car la jouiſſance des revenus que les établiſſemens eccléſiaſtiques ſitués dans les pays catholiques poſſédoient dans les pays évangéliques, étoit déja aſſurée aux catholiques par les paix de religion : c'étoit un point décidé. Pendant le cours des négociations de la paix de Weſtphalie. Le parti catholique refuſoit d'accorder le même droit à l'évangélique, qui ne voulut jamais ſe déſiſter de la prétention que généralement les revenus ſuivroient les fondations en quelque pays qu'ils fuſſent ſitués, & qu'il y auroit à cet égard, une égalité parfaite : à quoi il fallut que les catholiques conſentiſſent auſſi en faveur des évangéliques. Voilà d'où vient qu'il n'eſt fait mention que des évangéliques dans l'article, le droit des catholiques n'y

ayant point été mis en doute. Quant à ce qu'on ajoute que Mayence a autrefois défendu les mêmes principes que Heſſe veut faire valoir aujourd'hui, on n'en cite aucun exemple. Les recès des tribunaux de l'Empire, touchant les biens des jéſuites, n'ont point ici d'application; puiſqu'il ne s'agit pas maintenant de la ſuppreſſion de tout un ordre.

Le neuvieme cahier ou le commencement du cinquieme volume des archives de la pratique de l'éducation, en all. *Archiv. fur die auſubende Erkiehungskunſt*, renferme un mém. de M. le directeur Heyler imprimé pour la premiere fois, *ſur l'établiſſement préſent du college de Grunſtadt*, & une réimpreſſion de celui de M. Heyne *ſur l'établiſſement auſſi préſent de la pédagogie d'Ilefeld*; un auſſi *ſur les livres élémentaires dont on ſe ſert à Weſtminſter & à Eaton en Angleterre.*

M. le profeſſeur Blumenbach, a commencé de publier en all. à Goettingen chez Dietrich, une bibliotheque de médecine ou journal, qui contient des extraits de tous les livres étrangers de ce genre qui parviennent tard en Allemagne.

M. Michaelis, qui vient de publier ſes dix-neuvieme & vingtieme parties de ſa *Bibliotheque orientale & exégétique*, s'éleve vigoureuſement dans le 19e. contre la propoſition de M. Dohm de naturaliſer les Juifs, leurs coutumes étant directement oppoſées à celles de toutes les nations chrétiennes. Il avertit les magiſtrats d'empêcher qu'ils n'enterrent leurs morts comme ils font toujours encore tout chauds; parce qu'il y a ſujet de ſoupçonner que cette précipitation eſt cauſe qu'ils enterrent quelquefois des vivans.

Le ſecond volume des *ordonnances* du pays d'Hildesheim, publié par l'autorité du prince régnant, contient en 390 pages in-4to. dans

l'ordre chronologique, toutes les ordonnances émanées depuis 1769, jusqu'en 1781, qui immortaliseront la mémoire du gouvernement présent de cet état. Il faut lire celles contre les lotos, celles pour la discipline des écoles, & celles pour la réforme du clergé, &c.

M. le professeur Schnaubert, dont les dix premiers cahiers de la *Bibliotheque de droit*, en all. forment un vol. in-8vo. de 762 pag., continue son ouvrage; mais il ne s'y bornera plus uniquement au droit public & ecclésiastique. Jusqu'à présent ses extraits sont très-exacts & fideles. Il promet avec raison de ne plus répondre à ceux qui seront d'un avis contraire au sien.

La *Bibliotheque générale de droit* est aussi continuée avec succès en allemand, par deux professeurs d'Altdorf. On en a maintenant deux volumes.

Zurich fournit aussi un *Journal de droit* en allemand, & on peut placer aussi dans le même genre les consultations de M. de Selchow, en all. imprimées à Lemgo, 1er. vol. 1782, in-4to. d'une rixdale, parmi lesquelles il y en a une touchant le mariage du prince de Nassau avec la princesse de Montbarrey.

M. Lincke, qui possede à Leipzig un beau cabinet d'histoire-naturelle, formé depuis plus de cent ans, & tous les jours augmenté, vient d'en publier la premiere partie du catalogue en 21 feuilles grand in-8vo., sous le titre d'*Index musei Linckiani*. Cette premiere partie contient le regne animal dans l'ordre de Linné, dont il avertit néanmoins qu'il s'est quelquefois écarté, par exemple à l'égard des étoiles marines qu'il a disposées comme dans l'ouvrage de son pere, *De stellis marinis*.

Pour servir de suite au mémoire de la réforme

politique des Juifs, par M. C. G. Dohm, conseiller de guerre, archiviste & secrétaire-privé au département des affaires étrangeres de S. M. le roi de Prusse, ouvrage composé en allemand, dont la traduction françoise est imprimée à Dessau, en 255 pag. in-8vo, on a traduit de l'anglois en allemand la défense des Juifs de Manasses Ben Israël, & M. Moses Mendelssohn y a joint une préface qui se débite comme l'ouvrage à Berlin en 64 pag. in-8vo. pour 7 gros. M. Dohm est le même qui a traduit en allemand le Compte de M. Necker, en y joignant des remarques.

Les journaux d'Allemagne attribuent le premier, le second, & non le troisieme volume des *Lettres sur le monachisme*, à M. de la Roche, conseiller de l'électeur de Treves, qui l'a disgracié depuis ce délit. Son épouse est auteur de l'*Histoire de Mde. de Sternheim.*

SUEDE.

AOMINNELSE-TAL, &c. *Eloge funebre de* M. Kalm, *lu le 15 novembre 1780, dans l'académie royale des sciences, par* M. Odhelius, *docteur en médecine, &c.*

M. Kalm étoit né en 1715, dans un village de la Bothnie orientale, où son pere étoit ministre. Les malheurs de la guerre retarderent son éducation : il avoit vingt ans, quand il alla étudier dans l'université d'Abo, où il fut protegé & soutenu par le professeur depuis évêque Brovallius, & par le vice-président de justice, baron de Bielke, qui se réunirent pour le détourner de la théologie & l'appliquer à l'histoire naturelle, dont Linné avoit ranimé l'étude.

Il obéit à ſes bienfaiteurs. La générofité du baron de Bielke le mit en état d'entreprendre un voyage ſavant dans la Finlande orientale, le Tavaſland, le Savolax, & la Carelie Ruſſe & Suédoiſe. L'année ſuivante, toujours aux dépens du même ſeigneur, il alla en Uplande & en Weſtmannie, viſitant les bords occidentaux de la Baltique, & il revint à Upſal mûrir ſes connoiſſances auprès de Linné. De plus en plus éclairé par ſes leçons, il fit les voyages de la Gothie occidentale & de la Bohuſlande, dont la relation a été imprimée en 1746. Enſuite il parcourut les petites iſles des environs de Stockholm dans le Boſlagen & la Sudermanie. La *Flora* ſuédoiſe s'enrichit par ces voyages, au milieu deſquels il éprouva continuellement les effets de la libéralité du baron de Bielke, qui le mena avec lui à la cour de Ruſſie : ce qui lui donna occaſion de voir Moſcou & l'Ukraine. Par-tout il recueilloit des graines qu'il a ſemées en Suede. L'académie des ſciences de Stockholm, ayant reconnu ſon mérite en le choiſiſſant pour un de ſes membres, il a contribué de 31 mémoires à augmenter ſes recueils. L'académie d'Abo le chargea d'enſeigner l'hiſtoire naturelle, & l'économie, même avant qu'il fût gradué. Mrs. Bielke & Linné l'ayant deſtiné à voyager dans l'Amérique ſeptentrionale, partie du monde dont le climat reſſemble beaucoup à celui de Suede, ils raſſemblerent une cotiſation ſuffiſante pour pourvoir abondamment aux beſoins du voyageur, qui s'étant mis en route au printems de 1748, fut forcé de paſſer en Angleterre une partie de l'été qu'il employa à des obſervations économiques. Enfin, il arriva à Philadelphie au mois de ſeptembre, & de-là viſita la Penſilvanie, la Nouvelle-Gerſey, New-York & le Canada juſ-

qu'à Quebec. Après une absence de quatre ans, il revint en Suede. La relation de son voyage dans l'Amérique septentrionale, la quantité de mémoires qu'il a fournis à l'académie des sciences, & cent quarante-quatre écrits académiques, sont autant de monumens de son activité infatigable & de ses succès dans la découverte des plusieurs importans objets de botanique & d'économie. Dans sa relation, 2de. partie, pag, 372, il prophétisoit la révolution survenue depuis en Amérique; mais il n'avoit rien de plus à cœur que le progrès de la botanique, & c'est pour le favoriser qu'il a formé à Abo, le jardin des plantes qu'il a rempli de toutes celles qu'il avoit pu rassembler dans l'Amérique septentrionale. Linné à immortalisé le zele de cet habile botaniste en donnant son nom à un genre de plantes. M. Kréander, successeur de M. Kalm dans la chaire d'économie, a promis de publier la quatrieme partie de la relation du voyage d'Amérique que M. Kalm avoit lui-même mise au net. M. Kalm refusa la chaire de botaniste à Pétersbourg, qui lui fut offerte avec mille roubles d'appointemens annuels. Il gouverna la communauté Suédoise en Amérique, après la mort de son prévôt, & en épousa la veuve : à cette occasion le goût pour la théologie lui revint, & de retour en Suede, il s'y fit ordonner en 1757, y a exercé le ministere ecclésiastique, & s'est fait passer docteur en théologie à Lund. Il sembloit près d'être promu à l'épiscopat quand il est mort; le roi l'avoit nommé membre de l'ordre de Vasa. Son caractere moral fut très-estimable; atteint dans ses dernieres années du scorbut, qui dégénéra en hydropisie, il finit ses jours le 16 novembre 1779.

AOMINNELSE - Tal, &c. *Eloge funebre de M.* Berch, *membre de l'académie des ſciences, chevalier de l'Etoile-polaire, ſecrétaire des archives, lu le 28 mars 1781; par M. l'évêque* Olof Celſius, *qui l'a compoſé à la réquiſition de l'académie.* A Stockholm, 1782.

M. Berch naquit à Stockholm, le 29 janvier 1706. A une brillante éducation qu'il reçut dans la compagnie de pluſieurs jeunes gens des meilleures familles, il joignit l'étude du deſſin qu'il apprit dans la maiſon d'un de ſes bienfaiteurs, le baron Olof Thegner, vice-préſident, du célebre deſſinateur & graveur Hollandois van der Avelen : ce qui, avec la connoiſſance du corps humain, qu'il puiſa dans les leçons d'anatomie de Bromel, lui donna un goût ſûr pour ſentir le mérite des ouvrages de ces arts. Il prit auſſi les leçons d'un maître de littérature fort eſtimé, M. Steinmeyer, alors recteur de l'école allemande de Stockholm, qui lui inſpira l'amour des bons auteurs Grecs & Latins, & il acquit un talent particulier pour faire des emblêmes. En 1723, il alla achever ſes études à Upſal, & en 1729, il fit le voyage d'Allemagne, s'arrêta à Halle, pour y ſuivre les leçons de politique & de droit romain, d'où il paſſa en Hollande & en Flandre, examinant les tableaux, & delà en France & en Angleterre : & il revint par le Danemarc. Peu après ſon retour, le baron de Haorleman le chargea de compoſer les inſcriptions & deviſes pour les fêtes qui furent données à l'occaſion de l'heureux retour du roi Frédéric de ſes états héréditaires : ce dont il s'acquitta ſi bien que le comte Teſſin lui donna une place dans les archives de l'antiquité. Sa

premiere occupation fut d'y mettre en ordre les anciennes médailles & monnoies dont le nombre étoit fort diminué, parce que Chriſtine en avoit tranſporté une grande partie à Rome. Attaché auſſi pour aide à M. Wilde, hiſtoriographe du royaume, il s'enfonça très-avant dans la vieille hiſtoire de Suede. Son ami Hedlinger, ayant été appellé à Pétersbourg pour y compoſer les médailles impériales, il l'y accompagna. Il y remarqua dans le cabinet des arts, que le bâton qu'on y donnoit pour celui d'un coureur de Charles XII, n'étoit pas tel, Charles ne s'étant jamais ſervi de coureurs; mais il y fit la découverte véritable d'un demi-écu de Sten Sture le jeune, dont il tira copie pour le montrer dans ſa patrie. Dans la ſuite il fut employé à Paris, en qualité de ſecrétaire de la commiſſion ſous les miniſtres Flemming, Eckeblad & Charles Schefer. Ses emplois miniſtériels lui laiſſerent le tems de voir les chef-d'œuvres des arts de cette capitale, & il y connut les premiers peintres & ſtatuaires. Enfin il fut nommé ſecrétaire des archives royales à Stockholm. Mais avant de ſe livrer entiérement aux fonctions de cette charge, il fut obligé d'aller encore une fois en France y faire emplette de ce qui manquoit en Suede, pour ſolemniſer avec magnificence la fête du couronnement du roi Adolphe Frédéric. Enſuite il mit l'ordre le plus exact dans tout ce qui appartenoit aux archives; il en augmenta tous les ans extraordinairement la collection des monnoies romaines & ſuédoiſes; il dreſſa un catalogue complet des monnoies ſuédoiſes qui a été imprimé en 1773; & il compoſa un ouvrage ſur les médailles frappées en l'honneur des illuſtres Suédois, dont le premier volume a paru en 1777, & la ſuite eſt ſous preſſe. Il avoit publié

en 1667, un catalogue des figures ſculptées ou gravées de ſes compatriotes, dont la quantité montoit à 1500 pieces : & il a laiſſé beaucoup d'autres petits mémoires imprimés & des Mſſ. dont il n'eſt point fait mention dans ce diſcours. Le roi a acheté de ſa ſucceſſion ſes collections particulieres pour le prix de 2000 rixdales. Les deviſes & inſcriptions qu'il inventa pour les médailles, ont été généralement approuvées & ſont dignes des coins d'Hedlinger, de Fehrmann & de Ljungberger. Sa patrie lui a déféré pluſieurs honneurs. Il a été élevé à la nobleſſe. Hedlinger & Fehrmann ont frappé des médailles à ſa gloire. Il eſt mort dans le célibat le 22 décembre 1777.

CONQUETES de Guſtave-Adolfe *en Allemagne*, ou *hiſtoire des campagnes de 1630, 1631 & 1632; par M. le comte* de Grimoard, *par ordre du roi.* A Stokholm, 1782, premiere livraiſon, contenant l'*introduction à la guerre de trente ans*, *In-fol.* de 155 pag.

Cet ouvrage eſt écrit avec beaucoup de dignité, de clarté, de préciſion, d'ordre, d'amour de la vérité, d'intérêt pour le bien public & de zele pour la gloire du héros. Point de déclamation, de recherche d'eſprit, d'altération volontaire des circonſtances. Les caracteres y ſont peints en raccourci avec des couleurs hiſtoriques comme celui de Ferdinand, page 20, qui étoit *comme Louis XI*, *fourbe*, *hypocrite & ſuperſtitieux.* La deſcription de l'état des armées Suédoiſes & Autrichiennes de ce tems eſt digne de ſervir de modele. Cette premiere partie renferme une vive peinture des efforts de Ferdinand pour dominer ſeul dans tout l'empire. Les faits

déposent sans presque aucune réflexion. Le chemin que Ferdinand suivit pour venir à son but, n'étoit ni le seul, ni le plus sûr. Quelques villes eurent la gloire immortelle de hasarder la premiere résistance qui arrêta le torrent & détourna le joug dont l'Europe étoit menacée. On a remarqué des fautes d'impression : par exemple les *évangélistes* de la gauche de l'En au-lieu des *évangéliques* ; *Alter*, *Fremeren*, *Bibrack* au-lieu de *Alster*, *Femeren*, *Biberach*. Halle ne fut point un évêché.

La 3me. partie des mémoires de l'académie des beaux-arts de Suede, *Kongl. svenska vitterhets-academiens handlingar tredje delen* pour l'année 1780, en 351 pag. *in-8vo.*, contient une ode de M. Ristell, secrétaire de la société royale patriotique, laquelle ode a été couronnée ; des devises pour les jettons royaux composées par M. Gedda, capit. au régiment Royal-Suédois, au service de France, qui ont remporté aussi le prix ; une traduction de l'épitre de Didon à Enée dans les héroïdes d'Ovide, par M. Regner ; une ode sur la constance, par M. Kellgren ; la solution d'une question que la reine douairiere avoit proposée, par M. Schoenberg, chevalier de l'Etoile-polaire ; des fables imitées de Phedre & de la Fontaine, par M. Gyllenborg, aussi chevalier de l'Etoile-polaire ; la vie de Charles Reinh-Berchs, par M. de Sotberg, chevalier de l'Etoile-polaire ; l'éloge funebre de feu M. Dalin en vers, composé par ordre de la reine douairiere, avec un abrégé de sa vie, l'un & l'autre par M. Liliestraole, chev. de l'Etoile-polaire ; une réponse de M. Mozelin à la question : *Combien l'éducation des femmes peut contribuer à reformer les mœurs en général*, de M. Jhre, chev. de l'Etoile-polaire. Un mém. sur le surnom Menved donné à Erich Erichson, roi de Danemarck, &c.

TABLE

DES

MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

